PQ
2367
.M9
A61
1858
v.1
SMRS

MUREL Théodore Né à Rouen en 1808.

Ce sont à vrai dire les mémoires de l'auteur, particulièrement intéressants pour qui veut connaître la marche et les menées du parti légitimiste en 1815 à 1858

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/traverschampssou01mure

A

TRAVERS CHAMPS

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. BRIÈRE ET Cᵉ,
Rue Saint-Honoré, 257.

A TRAVERS CHAMPS

SOUVENIRS

ET PROPOS DIVERS

PAR M. TH. MURET.

C'est icy un livre de bonne foy.
MONTAIGNE, *Essais*, Avertissement.

I

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 21

—

1858

SABLE
COLLECTION
SABLE

A TRAVERS CHAMPS. — On trouvera ce titre justifié, trop justifié peut-être. L'auteur a marché à l'aventure, sans suivre aucun chemin ni même aucun sentier, ramassant, glanant çà et là ce qui lui semblait utile à dire, et il a jeté dans ces deux volumes le résultat de sa récolte, sans le lier et le ranger en gerbes régulières.

« C'est ici un livre de bonne foi. » Au moins cette épigraphe que j'emprunte à Montaigne sera reconnue pour sincère, j'ose le croire, par ceux qui me liront.

J'aurais pu également écrire en tête de mes volumes : *La vérité quand même*. En effet, sans m'assujettir aux exigences d'aucun drapeau, d'aucun catéchisme historique, politique ou social, j'ai dit, en toutes choses, ce qui m'a paru vrai.

Plus d'un lecteur, je le sais, sera surpris de ce procédé tout franc, de cette libre allure, et poussera des *oh!* des *ah!* des exclamations ébahies. C'est si étonnant, n'est-ce pas, qu'on puisse voir le bien où il est, le mal où il est, et n'en rien dissimuler ?

« — Voici, me dira-t-on, que vous jugez cette question comme les gens de tel parti, cette autre comme les gens d'un parti opposé. » Sans doute ; et pourquoi pas? Je suis avec Pierre sur un point où Pierre a raison contre Paul ; je suis avec Paul sur un point où Paul a raison contre Pierre.

Est-ce une contradiction ? Pas le moins du monde. Dans

le commerce ordinaire de la vie, rencontrez-vous beaucoup de gens qui aient raison ou qui aient tort en tout? Non. Vous procédez avec un sage éclectisme entre les manières de voir différentes. Eh bien! voilà simplement ce que je fais.

Il y a des idées toutes moulées, des jugements tout stéréotypés sur tels ou tels hommes, sur telles ou telles choses; idées et jugements qui n'en sont pas moins faux, malgré le droit de bourgeoisie que leur a fait l'habitude. Aucune considération, aucun laps de temps n'établissent de prescription et de privilége en faveur d'une idée qui n'est pas juste, ou d'un usage qui est mauvais. Je ne vois pas de motif pour rester enfermé dans ces conventions, dussé-je n'en sortir qu'en cassant une vitre.

Aux vingt cinq années que j'ai passées dans la presse, aux événements que j'ai vus s'accomplir, à mes longues relations avec une opinion que j'ai servie en conscience, et que je respecterai toujours, j'ai emprunté des souvenirs qui, j'espère, ne seront pas dénués d'intérêt, ne fût-ce qu'à titre de simples renseignements. Dans l'opinion dont je parle, il y aura des personnes qui se récrieront sur la franchise de quelques appréciations. Eh! pourquoi tenir éternellement la lumière sous le boisseau? *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Que ces personnes-là m'accusent; un bien plus grand nombre me sauront gré d'avoir dit tout haut ce qu'elles pensaient tout bas, et d'avoir séparé l'élément méritant et dévoué de l'élément égoïste et inerte.

D'ailleurs, je me suis, grâce au ciel, débarrassé de ces liens qui empêchent l'expression complète et impartiale de la conscience. Ces deux volumes ont été, en très-grande partie, écrits aux champs, loin de Paris, et plus loin encore, moralement, de ces foyers d'idées exclusives où l'on voit toutes choses d'une seule couleur. Des questions qui m'ont bien fortement passionné autrefois, m'apparaissent aujour-

d'hui comme appartenant au lointain domaine de l'histoire, et c'est dans ces conditions que je les juge. Je ne crois pas qu'on soit obligé de s'amortir en demeurant étroitement rivé au passé, surtout quand ce passé a pris si peu de soin de sa propre cause ; mais ce qu'il y eut de beau n'en reste pas moins beau ; les accusations iniques dont on l'a poursuivi n'en restent pas moins iniques. Je plaide pour lui sur ces points-là, comme je fais, quand il y a lieu, pour d'autres opinions et pour d'autres hommes.

A quoi servirait l'expérience, cette grande conseillère, si l'on refusait de mettre ses enseignements à profit? Ce serait de l'entêtement, de l'amour-propre, et rien de plus. Si l'on méprise et l'on honnit avec pleine raison ces changements du blanc au noir, ces habits effrontément retournés comme on en a tant vu, ces honteuses palinodies nées des circonstances et de mobiles sordides, il n'est pas défendu de modifier certains jugements absolus et pour ainsi dire tout d'une pièce. Sans vilipender ce qu'on célébrait hier et sans adorer ce qu'on détestait, on peut embrasser des points de vue nouveaux et écarter de ses yeux l'optique trompeuse de l'esprit de parti ; on le peut d'autant mieux, quand le censeur le plus malveillant ne saurait comment vous attribuer l'ombre d'un motif intéressé.

La justice, l'humanité, le bien moral et social, voilà les principes éternels qui planent par-dessus tout et qu'on peut prendre pour devise sans rien renier.

Tel est l'esprit qui m'a guidé en jetant sur le papier ces souvenirs personnels, ces études recueillies dans l'observation du monde et dans l'histoire, ces idées que j'avais depuis longtemps dans la tête, et que je désirais ne pas garder toujours pour moi seul. Je n'ai pas dit comme Fontenelle : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Parole et prudence d'égoïste. Le soin des bonnes relations avec tout le monde ne doit pas aller jusqu'à

ménager respectueusement ce qui est mauvais et faux, et jusqu'à s'abstenir de mettre dans la circulation une idée utile.

Qu'on soit d'abord étonné, effarouché même de la manière dont j'envisage telle institution, tel usage ou tel point historique : bien des personnes, après le premier moment, réfléchiront et en viendront à dire : « Eh! mais, cela est vrai, pourtant ; je n'y avais pas songé. » Jetez des vérités en l'air : il y aura bien quelques esprits où elles tomberont comme dans la bonne terre dont parle la parabole évangélique, et toutes ces semences ne seront pas perdues.

Je prévois aussi que certaines gens approuveront dans mon livre ce qui se trouvera d'accord avec leurs opinions, leurs préjugés, leurs engagements de parti, mais répudieront le reste. Il n'importe : on aura beau refuser d'être impartial et juste, on ne me fera pas repentir de l'avoir été.

Paris, 15 février 1858.

SOUVENIRS

ET PROPOS DIVERS.

LA MODE. — Alfred Du Fougerais. — M. Gouze. — Mennechet. — Le vicomte Walsh père et M. Edouard Walsh. — La Maison de commission Lasalle. — Le gérant Voillet de Saint-Philbert. — Emigration et Souscription espagnole. — Souscription de Saint-Leu. — Castan, le caissier de *la Mode*. — Le vicomte d'Arlincourt.

Un jour du mois de juin 1831, je lisais les journaux sous les galeries de l'Odéon, chez une petite vieille appelée la mère Simon, qui avait son échoppe vitrée près de la porte des acteurs, et que les habitués de ce temps-là n'ont peut-être pas oubliée.

Je tombai sur une revue hebdomadaire à couverture jaune, intitulée *la Mode*, et que je ne connaissais pas encore. Elle était écrite dans un sens politique qui me parut convenir à certaines rimailles que j'avais en portefeuille, et pour lesquelles j'aspirais à trouver un charitable débouché.

Ayant pris note de l'adresse, je ne tardai pas à m'acheminer vers la rue du Helder, nº 25. Au fond de la cour, à droite, était un fort modeste local,

deux petites pièces au rez-de-chaussée, où je trouvai un cavalier de vingt-huit ans environ, mince, moustaches blondes, tournure élégante. Je lui exposai l'objet de ma visite. « C'est bien, me dit-il, laissez-moi vos vers. » J ajoutai que je serais heureux si je pouvais être admis au nombre des rédacteurs de *la Mode*. Le monsieur aux moustaches blondes, qui n'était autre qu'Alfred Du Fougerais, ne me répondit pas, comme dans certaine pièce : « Tu es bien présomptueux, jeune homme ! » mais il me dit que je n'avais qu'à lui apporter un article d'essai, pour qu'il jugeât de mon savoir-faire.

Je ne manquai pas de revenir bientôt, avec un article sur la célébration prochaine de l'anniversaire des journées de Juillet, plaisanterie qui me rendait alors bien content de moi-même ; mais elle ne me paraît pas forte, maintenant que je me relis au bout d'un quart de siècle, dans la collection, d'ailleurs assez curieuse, des premiers volumes de *la Mode*. Il est vrai que le temps fait bien évaporer le sel de ces articles d'à-propos, de ces allusions satiriques, même des meilleures. *Les Actes des Apôtres*, ce fameux pamphlet royaliste de la première révolution, auxquels collaboraient les Rivarol, les Champcenetz, les hommes les plus spirituels de l'époque, ne nous font guère comprendre aujourd'hui leur succès, si l'on ne se reporte aux circonstances.

Quoi qu'il en soit, mon article eut l'honneur d'être agréé ; je fus, en conséquence, reçu rédacteur, rédacteur payé, non pas magnifiquement, à

la vérité, mais comme un débutant que j'étais. L'essentiel, c'est que j'avais pied dans la presse, que j'étais homme de lettres. Mon article parut ; à leur tour, mes vers trouvèrent place dans une livraison suivante, le tout, malheureusement, sous le voile de l'anonyme, car rien n'était signé, suivant l'usage d'alors, qui faisait du journal politique une œuvre collective, et non pas une œuvre d'individualités.

Quelques jours après, j'eus — ô bonheur ! — mes entrées comme rédacteur, dans un théâtre. Ce théâtre était le Vaudeville, alors rue de Chartres : une salle et une rue effacées toutes les deux du plan de Paris : la première par les flammes, en 1838 ; la seconde avec bien d'autres, par les récentes constructions du Louvre. Pour mon coup d'essai, j'eus à rendre compte du début d'Henri Monnier (6 juillet 1831), dans *la Famille improvisée :* curieuse soirée où se pressaient tous les artistes de Paris, pour voir le premier pas dramatique du spirituel dessinateur. Ne demandez pas si je profitai de ces entrées, jouissances nouvelles pour moi ; si je savourai avec plaisir ces excellentes figures de M. Prudhomme et de M. Coquerel, et le naissant répertoire d'Arnal, qui était dans la primeur de sa gloire, aussi bien que *la Mode*. Hélas ! depuis ce temps, combien de jeunes gloires ont vieilli et pris du ventre, combien de journaux ont vécu, sans compter celui-là !

La Mode, revue du Monde élégant, avait eu pour fondateur M. Emile de Girardin, ce rare exemple

de la ténacité humaine, alors au début de sa carrière. Il avait créé *la Mode* en 1829, comme revue de modes et de littérature légère, et il avait obtenu pour cette publication le patronage de Madame, duchesse de Berry, dont les armes, encadrées dans de gracieuses arabesques de Tony Johannot, décoraient la couverture. La révolution de Juillet rendait les circonstances peu favorables pour une œuvre de ce genre. Alfred Du Fougerais, fils d'un honorable député de la Vendée sous la Restauration, et avocat amateur à Paris, vivait en relations familières avec des hommes qui s'occupaient d'affaires de presse, Girardin, Véron, Lautour-Mézeray, Bohain, Nestor Roqueplan ; il conçut l'idée de transformer *la Mode* en revue politique, plus que jamais placée sous le patronage de la princesse, alors exilée ; il s'en rendit le principal acquéreur ; il lui laissa son article et ses gravures de modes, pour justifier le titre et ne pas se priver du bénéfice de cette spécialité ; mais ce fut là, dès lors, un simple accessoire, et le grand élément de succès résida dans l'opposition politique, à laquelle se prêtaient si bien les ardentes passions du moment.

Du Fougerais n'était pas écrivain ; il n'a jamais prétendu à ce titre. La plume, entre ses mains, n'avait pas ces allures vives et faciles que sa parole a déployées, tant dans les procès de *la Mode* qu'à l'Assemblée législative, où il n'a pas siégé sans honneur ; mais s'il n'écrivait pas d'articles, il savait trouver des idées, indiquer des sujets ; il possédait l'instinct du journaliste, et, en même temps, de

l'homme d'affaires. Dans celle de *la Mode*, il avait habilement flairé le succès, et le succès ne lui manqua pas. Du reste, loin de moi la pensée de ranger Du Fougerais parmi ces industriels sceptiques, à qui toute opinion est bonne, pourvu qu'elle récèle une veine fructueuse. Sincèrement legitimiste, il abora bien le drapeau de sa conviction, et l'on ne saurait lui reprocher d'avoir fait à la fois une affaire d'opinion et une affaire avantageuse.

Dans cette première époque, j'avais pour collègue à *la Mode*, Léon Vidal, qui a collaboré, sous le nom de *Céran*, à quelques vaudevilles, et qui a occupé ensuite une position assez importante au ministère de l'intérieur. Un autre rédacteur habituel était Courchamp, — le comte de Courchamp, que certaines gens prétendaient s'appeler tout simplement Couessin, et être issu d'une modeste famille marchande de Saint-Malo. Si ces gens-là disaient vrai, il aurait mieux fait de se contenter du nom de son père : le commerce honorable vaut la noblesse la mieux constatée ; à plus forte raison est-il préférable à la noblesse apocryphe. C'est Courchamp qui est l'auteur des *Mémoires de la Marquise de Créqui*, ce pastiche adroitement réussi des commérages d'une vieille douairière de l'ancien régime ; et il s'était si bien identifié avec son personnage qu'il en avait le ton et presque la tournure.

Quelques années plus tard, une fâcheuse aventure devait terminer la carrière littéraire de notre douairière masculine. Courchamp publiait dans *la Presse*

un roman-feuilleton intitulé : *le Val funeste*. Un impitoyable fureteur du *National* s'avisa de découvrir un roman ignoré, un bouquin de l'Empire, où *le Val funeste* était copié à peu près mot pour mot. Pour preuve, *le National*, dans ce numéro même où il dénonçait l'emprunt, donnait la suite de l'histoire, invitant le public à en faire la comparaison le lendemain ; et pendant que cette suite, empruntée au vieux roman retrouvé, s'imprimait dans *le National*, *la Presse*, ignorante du coup de jarnac qui lui était préparé, imprimait de son côté la suite de ce malheureux *Val funeste* dont l'épithète ne fut que trop méritée. Le public malin put constater que les deux versions différaient à peine par quelques mots ; ce fut un éclat de rire universel. On ne parlait que de l'histoire du *Val funeste* ou du *Vol funeste*, comme on disait. *La Presse* protesta qu'elle avait été toute la première prise pour dupe, et qu'elle allait attaquer devant les tribunaux l'auteur postiche qui lui avait vendu ainsi du vieux pour du neuf. L'infortuné Courchamp, pour comble de mésaventure, fut condamné à des dommages-intérêts ; et oncques depuis on n'entendit parler de lui dans le monde. Il est mort, dit-on, dans une position bien éloignée des prétentions aristocratiques dont il se parait.

Outre sa rédaction courante, *la Mode* avait des articles du dehors demandés à des plumes haut placées dans les journaux. Le succès fut rapide. Un prix d'abonnement assez élevé, des frais relativement peu considérables, les abonnés accourant en

foule (on alla jusqu'à trois mille), c'était magnifique. Les passions politiques si vivement surexcitées, faisaient accueillir avec transport, dans le parti légitimiste, toute protestation contre la révolution de Juillet, toute attaque, toute épigramme contre les hommes et les choses qui tenaient au pouvoir d'alors. Si *la Mode* avait des articles bien frappés, elle en avait aussi qui n'étaient pas de première force, et je range volontiers dans ce nombre la plupart des miens. Certains dialogues de Courchamp, entre des *Oiseaux de proie et de basse-cour*, allégories fort prétentieuses sur la cour de Louis-Philippe, pouvaient passer pour des logogriphes que leur auteur était sans doute seul à bien comprendre : n'importe, tout était réputé spirituel et charmant : le bénévole abonné de province s'extasiait sur parole devant les malices du *sansonnet*, de la *grande outarde*, etc. ; tout le sel était tenu pour attique, tous les coups passaient pour être de bonne guerre, d'autant que le nouveau gouvernement et ses partisans ne se refusaient, de leur côté, aucune attaque, aucune insulte contre le régime renversé et ceux qui lui restaient fidèles.

Il faut se reporter aux ignobles pamphlets qui étaient criés dans la cour même et sous les fenêtres du Palais-Royal ; — à ces dégoûtantes caricatures contre la vieillesse et l'exil ; à ces innombrables palinodies où l'oubli des grâces et des bienfaits s'étalait avec tant d'impudeur ; à toutes ces accusations traduites sous les formes les plus provoquantes. En avril 1832, au plus fort du choléra,

un peuple égaré prenait ce mal inconnu pour un poison répandu par d'invisibles mains : d'horribles scènes de fureur et de meurtre ensanglantaient les rues, et un des maires de Paris, le sieur Cadet-Gassicourt, que sa profession de pharmacien mettait encore mieux à même de combattre l'erreur populaire, jetait, au contraire, un aliment au feu : il affichait que les empoisonneurs, s'il en existait, ne devaient être que les *carlistes*, et l'on conçoit assez quelles auraient pu être les conséquences d'un pareil appel.

Comment donc s'étonner si l'irritation était vive dans l'opinion ainsi mise, en quelque sorte, hors la loi ? Le parti vainqueur avait la force, le pouvoir en main, et il y ajoutait tout ce qui est le plus capable de froisser, chez les hommes, la fibre de l'honneur. On s'explique, d'après cela, le diapason où la polémique légitimiste était montée. Le triomphe, la puissance usait et abusait de l'injure : or, l'injure est pire contre ceux qui sont tombés que contre ceux qui sont debout et puissants.

L'autorité ayant classé *la Mode* parmi les journaux politiques, un cautionnement et un signataire responsable furent exigés d'elle. Du Fougerais me proposa les fonctions de gérant : je les acceptai sans hésitation, et, pour la première fois, au mois d'octobre 1831, mon nom, imprimé à la fin de *la Mode*, put jouir du soleil de la publicité. Cet honneur n'était pas sans avoir ses risques : en échange de la guerre acharnée que lui faisaient la presse légi-

timiste et la presse républicaine, le gouvernement ne leur épargnait pas les procès.

La Mode ne pouvait manquer d'obtenir cette consécration. Une première saisie, au mois de janvier 1832, fut suivie d'une comparution devant la Cour d'assises, car il ne faut pas oublier que les délits de presse étaient alors justiciables du jury. L'affaire fut jugée précisément le jour du mardi-gras. Du Fougerais, qui défendit lui-même son journal, mit dans sa plaidoirie mi-sérieuse et mi-plaisante, beaucoup de verve et de mordant. J'y joignis quelques paroles, et l'acquittement fut enlevé. Au mois de mai de la même année, *la Mode* fut de nouveau poursuivie. Cette fois, la circonstance valait la peine de risquer un procès, et nous avions sciemment cassé les vitres, comme on dit. La duchesse de Berry venait d'opérer son débarquement près de Marseille ; à défaut de la princesse, on s'était emparé du *Carlo-Alberto*, le navire qu'elle venait à peine de quitter. L'article de *la Mode*, intitulé *Piraterie*, et dont j'étais l'auteur, faisait feu de toutes pièces. L'affaire vint en Cour d'assises le 8 juin, deux jours après la lutte du cloître Saint-Méry, le lendemain d'une double insurrection à Paris et dans l'Ouest, quand l'état de siège frappait à la fois la capitale et plusieurs départements. Il fut décidé que *la Mode* ferait défaut. Je fus condamné à un an d'emprisonnement. Quelques semaines après, sur l'opposition, je comparus devant le jury, et j'en fus quitte pour un mois,

c'est-à dire à meilleur marché que je n'avais lieu de m'y attendre.

Qu'on ne l'oublie pas, en effet; malgré les chances favorables que le jury pouvait offrir à l'accusé, les procès de presse, si nombreux à cette époque, n'étaient pas un badinage. Quantité de condamnations rigoureuses furent prononcées; les écrivains peuplèrent les geôles; plus d'un journal eut à subir des années de prison, et le chiffre des amendes serait effrayant. Ce n'était pas que les rigueurs manquassent; mais l'ardeur et l'énergie manquaient encore moins pour les braver.

Du Fougerais eut quelque temps pour co-intéressé à *la Mode*, Albert Berthier de Sauvigny, que l'aventure du *cabriolet* rendit un moment célèbre. Officier démissionnaire en 1830, Albert Berthier avait fait le voyage d'Ecosse pour porter à la famille exilée l'expression de son dévouement; ses opinions étaient vives, sa tête chaude. Un jour il passait sur la place du Carrousel dans un cabriolet qu'il conduisait lui-même. C'était en février 1832. Louis-Philippe, quoiqu'il eût transféré sa demeure aux Tuileries, n'avait pas encore renoncé complétement à l'habitude de sortir à pied. Berthier l'aperçoit à quelques pas en avant de lui, donnant le bras à la reine Marie-Amélie; un aide-de-camp, le général Dumas, les suivait. Par un mouvement subit et irrésistible, Berthier fouette et pousse son cheval, force Louis-Philippe de se jeter au plus vite du côté du mur, et en passant, il se donne le plaisir de lui lancer une apostrophe peu civile, quelque

chose comme : *Veux-tu bien te ranger*, avec accompagnement de ces lettres énergiques qui voltigeaient sur le bec de Vert-Vert. Très certainement il n'avait pas voulu davantage. Après cette incartade, il ne songea nullement à se cacher, et ce fut en plein jour et dans le même cabriolet qu'on l'arrêta le lendemain sur la place de la Bourse.

Le gouvernement donna une importance maladroite à cette affaire, qui offrait et qui fournit, en effet, ample pâture à la plaisanterie ; il l'éleva jusqu'aux proportions d'un *attentat contre la vie du roi*. Après trois mois de détention préventive, Berthier comparut devant la Cour d'assises. Dans les cas ordinaires, l'instrument du crime, le poignard, le pistolet, figure à l'audience comme pièce de conviction ; cette fois, l'arme coupable étant un cabriolet, elle aurait tenu trop de place sur le bureau ; on la remplaça par un plan du Carrousel. L'avocat-général avait une fâcheuse corvée pour soutenir sérieusement une telle accusation ; comment même établir que Berthier eût reconnu la personne menacée par son véhicule ? Aussi, en demandant une condamnation, l'organe du ministère public montra-t-il au jury, derrière un verdict affirmatif, la clémence suprême prête à s'étendre sur le coupable. L'acquittement qui fut prononcé était facile à prévoir. Au reste, le gouvernement de Juillet ne regarda pas Berthier comme un ennemi bien irréconciliable, car il lui donna depuis une position administrative en Algérie.

Ce fut vers le commencement de 1834 que Du

Fougerais céda la propriété de *la Mode*. Dans ces trois années, il avait réalisé des bénéfices considérables. Il eut à la fois du bonheur et du bien joué. Il avait pris *la Mode* au bon moment, il s'en défit de même. Le parti légitimiste avait vu s'évanouir ses espérances de restauration, au moins dans un avenir prochain ; son ardeur se ressentait de ce mécompte, et ses organes devaient subir la conséquence de ce *decrescendo*.

La Mode passa, financièrement, dans les mains de M. Gouze. On n'a guère fréquenté les foyers de théâtre, dans ce dernier quart de siècle, surtout le foyer du Théâtre-Français et celui du Vaudeville, sans y avoir rencontré M. Gouze, ses cheveux blancs et son jabot. Receveur particulier des finances sous la Restauration, protégé par M. de Villèle et décoré à ce titre, M. Gouze était également connu à la Bourse et dans la sphère dramatique ; il faisait des affaires de plus d'une sorte, et il prit celle de *la Mode*. Bien entendu, ce n'était pas pour la rédiger lui-même, quoiqu'il eût parfois des prétentions assez plaisantes. Je me rappelle qu'un jour il entreprit de me donner son avis sur un article de moi, dont je lui avais remis le manuscrit. « Pensez-y, » me dit-il, voyez cela, il y aurait quelque chose à » changer. — Mais quoi ? lui demandai-je. — Te- » nez, il faudrait... il faudrait... — Fort bien, » Monsieur Gouze, mais encore ? — Enfin voyez, » voyez ; l'article y gagnera. »

Au surplus, ma collaboration à *la Mode*, dès lors beaucoup moins suivie, cessa bientôt tout à fait.

Notre financier sentant, néanmoins, le besoin de se décharger sur quelqu'un de la rédaction en chef de *la Mode*, Mennechet en fut investi pendant quelque temps. Sous la branche aînée, Mennechet, qui ne s'entendait pas mal à se pousser à la cour, avait été lecteur et secrétaire du cabinet du roi. Il accompagna Charles X dans son voyage de l'Est, en 1828, et ce fut lui qui rédigea les bulletins de cette tournée si féconde en acclamations, hélas ! bien trompeuses. Il avait fait jouer quelques pièces : à l'Opéra, *Vendôme en Espagne*, avec M. Empis, pour le retour du duc d'Angoulême, après la campagne de 1823 ; au Théâtre-Français, *le Portrait de Fielding*, un petit acte assez heureux, et *l'Héritage*, en cinq actes, qui le fut moins. Il a aussi composé des contes en vers agréablement tournés, et qui empruntaient d'ailleurs une partie de leur mérite à la manière dont il les disait. La révolution de Juillet lui avait fait perdre, comme on voit, une belle position. Il tâcha d'y suppléer par divers travaux ; et ce changement de fortune ne l'empêcha pas de recevoir, comme auparavant, assez grande compagnie. Ses nombreuses relations furent loin d'être inutiles au succès de ses Matinées littéraires, sorte de cours de littérature à l'usage des gens du monde, qu'il ouvrit dans la rue Duphot, où il demeurait. Mennechet est mort encore dans la force de l'âge, à la fin de 1845. Son meilleur titre est, sans contredit, son *Histoire de France*, en deux volumes, couronnée par l'Académie. Cet ouvrage a, pour un abrégé, un très-grand mérite, celui d'éviter

la sécheresse, et de joindre au récit des faits ces détails de mœurs qui les vivifient et les colorent.

Homme du monde autant qu'homme de lettres, Mennechet avait une grande réputation d'acteur de société ; il était le Molé, le Fleury des troupes d'amateurs. Il brillait chez le comte de Castellane, dont le théâtre était alors dans toute sa gloire. L'hôtel du faubourg Saint-Honoré, reconnaissable à ses statues qui tiennent un peu trop du magasin de figures en plâtre, avait quelques prétentions de rivaliser avec la Comédie-Française. C'était une sorte de pêle-mêle où l'élément artiste et comédien se confondait avec le monde des salons. Le Conservatoire y trouvait une espèce de succursale de ses exercices. Là, débutaient des jeunes personnes qui se destinaient à la profession scénique, et qui, bien entendu, obtenaient toutes un succès colossal. Que de Contat en espérances ! que de remplaçantes pour Mlle Mars ! Mlle Planat, qu'un anagramme changea ensuite en Mlle Naptal et qui a été depuis Mme Arnault, actrice de l'Ambigu, fut une de ces lumineuses étoiles de l'hôtel Castellane. Il y eut encore Mlle Davenay, qui joua plus tard au Cirque, et qui court maintenant les troupes de province. On représentait quelquefois au théâtre du faubourg Saint-Honoré des pièces inédites, et qui, elles aussi, étaient nécessairement des merveilles. Comment le public n'aurait-il pas été ravi, enthousiasmé, quand, au lieu de payer sa place, il recevait une hospitalité courtoise et splendide ? Comment

les glaces et les sorbets n'auraient-ils pas fermé la bouche à la critique la plus revêche ?

Toutefois, si une admiration sans partage régnait dans la salle, on prétend que les coulisses n'étaient pas exemptes de ces orages qui agitent les théâtres véritables. Mme Sophie Gay et Mme d'Abrantès, cette *gouverneuse* de Paris, jadis si brillante, et morte, hélas ! dans une maison de santé subalterne de Chaillot, — étaient, au théâtre Castellane, deux quasi-directrices, deux puissances rivales. M. de Castellane avait parfaitement le droit de consacrer son hôtel à ces amusements; le seul tort, c'était de leur donner trop de retentissement, de faire sonner les premières représentations et les débuts du théâtre Castellane par le moyen des plumes amies, comme s'il s'agissait d'un théâtre pour tout de bon. Le huis-clos cessant, les gloseurs étaient aussi dans leur droit.

Le passage de Mennechet à *la Mode* ne fut pas long. Edouard Walsh en devint propriétaire-directeur. La famille Walsh, irlandaise et venue en France à la suite des Stuarts, s'était établie à Nantes. Ce fut un de ses membres, négociant dans cette ville, qui équipa le bâtiment sur lequel Charles-Edouard partit pour son aventureuse expédition d'Ecosse. Le vicomte Walsh père avait suivi, enfant, les siens dans l'émigration. Il occupait à Nantes, sous la Restauration, la place assez importante de directeur des postes. Dès avant 1830, il avait publié divers ouvrages, *Gilles de Bretagne ou le Fratricide*, roman emprunté aux annales bre-

tonnes, et les *Lettres Vendéennes*, qui obtinrent du succès. Ce sont des traits de l'histoire de la Vendée qui pourraient se passer de la couleur un peu *romantisée* que leur prête l'auteur.

Après la révolution de Juillet, quand des journaux légitimistes furent créés dans un certain nombre de villes, M. Walsh fut appelé à Rouen pour y rédiger *la Gazette de Normandie*. Son fils Edouard l'y accompagna. Homme du monde, et naguère recherché dans les nobles salons de Nantes, M. Walsh père reçut un accueil très-empressé, très-mérité d'ailleurs, dans la société royaliste et aristocratique de la capitale normande, et dans les châteaux des environs; il se fit personnellement aimer par l'aménité de ses relations et de ses manières; mais ces qualités ne suffisaient pas pour que *la Gazette de Normandie* fût rédigée comme l'aurait demandé la cause qu'elle avait mission de soutenir.

Ville de travail, de commerce et d'industrie, ville à l'esprit positif et bourgeois, et déjà peu prévenue en faveur de la noblesse, Rouen voulait qu'on s'adressât à ses intérêts, qu'on évitât avec soin tout ce qui était de nature à froisser son esprit et ses ses idées. Or, *la Gazette de Normandie* semblait faite, non pas en vue du public rouennais et normand, dans son expression dominante, mais en vue du cercle restreint qui fêtait M. Walsh dans ses hôtels et ses châteaux. Ce n'était, dans ses feuilletons, que récits féodaux, légendes du moyen-âge, descriptions de nobles manoirs, de tourelles, de

donjons et de mâchicoulis; épigrammes contre *l'épicier*, *le comptoir*, *la boutique*. Certes, l'élément social qui avait vu son triomphe et son avénement dans la révolution de Juillet, abusait grandement de sa position et déployait souvent des prétentions ridicules; mais il fallait porter dans la critique infiniment de réserve et de mesure, scrupuleusement éviter que la bourgeoisie et le commerce en général pussent se croire atteints par les traits lancés sur certains travers; il fallait songer davantage, dans l'opinion légitimiste elle-même, à cette portion roturière et plébéienne qui n'était pas, j'aurai plus d'une fois l'occasion de le dire, la moins respectable, la moins dévouée, la moins solide; il fallait enfin, dans la feuille rouennaise, qu'une partie commerciale bien complète et bien soignée attirât même les lecteurs peu sympathiques à sa couleur, et servît de passeport à ses doctrines. Si l'on indique la faute où tomba un journal d'ailleurs estimable, c'est à titre d'exemple, et pour faire voir comment la presse légitimiste ne suivit pas toujours la meilleure voie pour dissiper des préventions déjà trop enracinées.

La Gazette de Normandie ayant cessé sa publication en 1835, MM. Walsh vinrent à Paris. Quelque temps après, M. Edouard Walsh épousa l'une des filles de M. Gouze, Mme veuve de La Jaminière, et, tout d'un temps, il épousa *la Mode*, par suite des arrangements matrimoniaux.

Comme Du Fougerais, Edouard Walsh n'était pas écrivain ; mais il savait remuer des idées, il possé-

dait l'activité, l'esprit des affaires, l'art de faire son chemin dans le monde; il tira de *la Mode*, en dehors même de la politique, tout le parti possible. Sur ce journal, il greffa, en quelque sorte, *la Maison de commission Lasalle*, consacrée à des achats d'articles de toilette, d'ameublements, d'objets de goût en tout genre, pour les départements et l'étranger. M. Lasalle, qui fut mis en nom à la tête de cette entreprise, était l'ex-caissier de *la Mode*. Dans chacun de ses numéros, *la Mode* recommandait tant et plus l'affaire issue d'elle, et la Maison de commission valait à *la Mode* une clientèle de marchands, de tailleurs, de couturières, dont les annonces profitaient largement.

Quant à la gérance, Edouard Walsh avait créé pour ces fonctions Voillet de Saint-Philbert, cette bonne plaisanterie en chair et en os. Voillet était un robuste fils des champs, natif de Saint-Philbert, dans la Loire-Inférieure, et il remplissait honnêtement à *la Mode* l'emploi de garçon de bureau. Le nom de sa commune, ajouté à son nom de famille, produisait à la dernière page un bon effet aristocratique. Après tout, *Voillet de Saint-Philbert* n'était pas plus drôle que *Français de Nantes*, *Regnault de Saint-Jean-d'Angely*, *François de Neufchâteau*, *Pelet de la Lozère*, et autres doubles noms dont les porteurs, supprimant la virgule ou la parenthèse, s'étaient fait un fief de leur ville ou de leur département. Probablement, plus d'un abonné, ferré sur le Nobiliaire de France, se demanda si le gérant de *la Mode* se rattachait au vieux tronc de tels ou tels

Saint-Philbert; plus d'un, se présentant au bureau du journal, ne dut pas être peu surpris quand il se trouva en présence de ce brave Voillet, dont les sentiments, tout vendéens d'ailleurs, avaient reçu très peu de culture littéraire. Les diverses condamnations prononcées contre *la Mode* firent passer à Voillet de longs baux avec Sainte-Pélagie; mais ses appointements étaient réglés en conséquence ; il avait pris ses habitudes dans la *maison;* il mangeait, buvait, fumait, dormait, et cette vie-là lui valut un embonpoint à faire craindre que, comme la belette de la fable, il ne pût sortir par la porte trop étroite.

Quoique l'élément politique offrît moins de ressources que dans les premiers temps, l'activité d'Edouard Walsh trouvait moyen d'y suppléer. Au talent éprouvé d'Alfred Nettement, investi de la rédaction principale, il donnait pour auxiliaire l'à-propos habilement saisi, le *coup de fouet* heureusement imaginé pour réveiller et stimuler son public. L'émigration espagnole tient, sous ce rapport, une place notable dans l'histoire de *la Mode*.

En 1839 et 1840, la France vit affluer sur son territoire les débris des armées de Don Carlos. Tandis que le pouvoir de Juillet, ami du gouvernement christino, ne leur accordait qu'une hospitalité ombrageuse, tracassière, hostile, et retenait prisonnier Don Carlos et sa famille, le parti légitimiste ouvrit des bras empressés aux défenseurs d'une cause qu'il identifiait avec la sienne. Un comité espagnol fut formé à Paris, et il eut de nombreuses succursales dans les

départements. Sous le titre de secrétaire, Walsh fut la cheville ouvrière, l'homme essentiel du comité de Paris; *la Mode* devint le centre et l'organe attitré de l'œuvre espagnole. Personne ne jouissait d'autant de crédit et d'importance que Walsh auprès de la petite cour de Bourges, dans cet hôtel Panette où Don Carlos était retenu. Des brevets, des grands cordons furent prodigués à son zèle, brevets provisoires jusqu'à des temps meilleurs, et qui ne permettaient le port de ces décorations qu'à huis clos ou en peinture. Le brevet de chevalier d'Isabelle la catholique reconnut les bons offices de beaucoup d'autres légitimistes français (1).

Puisque l'occasion s'en présente, exprimons-nous avec pleine sincérité sur cette émigration carliste, que j'ai vue de près.

L'émigration espagnole fut pour les légitimistes, ce qu'avait été, pour l'opinion libérale, l'émigration polonaise. Le fait est que l'on y compta de beaux caractères, Zumalacarreguy en tête, ce chef illustre dont la tombe fut saluée par les hommages de toutes les opinions. Cette lutte de sept ans, soutenue contre toutes les forces du gouvernement de Madrid, qu'appuyaient encore des légions étrangères, offrit un rare exemple de ténacité, de cou-

(1) Pour surveiller le prince captif, le gouvernement avait adjoint au préfet du Cher un commissaire de police spécial. Par une grotesque rencontre de noms, le préfet était M. *Cochon* de Lapparent, et le commissaire se nommait *Truy*. On doit se figurer si cette source de plaisanteries fut négligée.

rage et de constance. Le succès l'aurait sans doute couronnée, sans l'incapacité de Don Carlos, qui avait fait son devoir, il est vrai, en venant rejoindre les défenseurs de sa cause, mais qui leur fut ensuite bien funeste par la coterie d'intrigants ou de traîtres dont il s'entoura. Il força Zumalacarreguy, qui voulait marcher droit sur Madrid, d'aller s'épuiser devant Bilbao, où l'habile et vaillant général trouva la mort. Plus tard, en 1837, quand l'armée carliste, avec Don Carlos en personne, arriva sous les murs de la capitale espagnole, il paraît très probable qu'un vigoureux effort l'en aurait rendue maîtresse : sa retraite, sans même qu'on eût tenté une attaque, est un de ces faits que l'on s'explique difficilement. Pour couronner l'œuvre, le traître Maroto capta si bien la confiance du malheureux prétendant, que cet homme put faire fusiller à Estella une demi-douzaine des officiers de l'armée les plus devoués, en les faisant passer eux-mêmes pour traîtres. Une cause ainsi conduite devait nécessairement aboutir à une débâcle, et la convention de Bergara ne fut que le dernier coup.

Ce fut alors (1839) que Don Carlos se réfugia en France ; mais Cabrera se maintint jusqu'à l'année suivante. Lui et les siens venaient d'entrer à leur tour par la frontière des Pyrénées-Orientales, quand je fus appelé à Grenoble pour y mettre en train *la Gazette du Dauphiné*. J'y trouvai un membre bien respectable de l'émigration espagnole, M. Labandero, ancien ministre de Don Carlos, entouré de son intéressante et nombreuse famille, et suppor-

tant avec une noble résignation les privations et les douleurs d'une situation fort pénible. Peu après, nous vîmes arriver un détachement de sous-officiers et soldats, qui étaient des Catalans, venus en dernier lieu avec Cabrera. Il y avait parmi eux de fort braves gens, très reconnaissants de ce qu'on faisait en leur faveur. Il est certain qu'ils auraient vécu difficilement avec le secours que leur accordait le gouvernement français, et j'ajouterai que le préfet, M. Pellenc, ne paraissait pas animé à leur égard de dispositions bienveillantes; mais pour Cabrera, il n'était pas à plaindre, tant s'en faut ; il est douteux qu'il ait jamais vécu dans son pays aussi grassement qu'il vivait dans l'exil. Un des plus honorables fabricants de Lyon, M. Didier-Petit, dévoué corps et âme à sa foi politique, s'était fait plaisir et gloire de mettre à la disposition du *comte de Morella* une maison à lui, qui se trouvait vacante. Cabrera s'y était installé avec ses sœurs, ses beaux-frères, ses domestiques : tout ce qui pouvait lui être utile ou agréable lui était fourni à discrétion, et non-seulement il usait, mais encore il abusait souvent de la complaisance de ses hôtes. Je crois qu'après quelque temps de cette hospitalité libérale, M. Didier-Petit et les siens en eurent assez, et commencèrent à revenir un peu sur celui qu'ils n'avaient vu d'abord qu'à travers le prisme de l'illusion. On est obligé de le dire : même en faisant la part des exagérations du parti contraire, même en tenant compte du meurtre odieux d'une mère, et de la terrible loi des représailles, la con-

duite de Cabrera en Espagne rappelle en plus d'une page de tristes souvenirs. Une Anglaise opulente, sentimentale et romanesque a jugé à propos de faire la fortune du fameux chef catalan en lui donnant sa main : je souhaite de tout mon cœur qu'elle n'ait eu qu'à s'en féliciter.

Dans cette émigration espagnole, il y avait des vieillards, des blessés, des malades, des femmes, des enfants dignes de tout l'intérêt et de toute la sollicitude possible. J'ai vu entre autres, de pauvres femmes catalanes, qui, conduisant ou portant leur jeune enfant, et guidées par les renseignements qu'elles pouvaient recueillir en route, étaient venues à pied d'Espagne jusqu'en Dauphiné, pour retrouver leur mari. Un certain nombre de réfugiés surent se créer des ressources personnelles; ils se livrèrent à la fabrication du chocolat; ils vendirent des vins d'Espagne ; mais le plus grand nombre, il faut l'avouer, ne montraient pas cet esprit d'industrie que des Français font voir en des circonstances pareilles, et ne cherchaient pas de l'occupation avec une extrême envie d'en obtenir. Beaucoup vécurent longtemps dans des familles qui, avec une hospitalité bien méritoire, les avaient comme adoptés. J'en ai vu, de ces compatriotes du Cid, qui avaient une fierté d'une singulière espèce, fierté commode pour le *far niente*, et qui préférait l'aumône au travail. Un d'entre eux, fort et bien portant, à qui je conseillais de chercher de l'ouvrage sur les chantiers d'un chemin de fer où les journées n'étaient pas mauvaises, me répondit d'un

air de dignité qu'il n'avait jamais remué la terre ; mais il ne croyait pas cette dignité compromise en recevant une pièce de vingt sous. Sans doute, la condition du serment mise à l'amnistie que proclama le gouvernement de Christine, retint réellement plus d'une conscience ; mais il est permis de croire que nombre de réfugiés trouvaient de leur goût cette existence défrayée par la charité légitimiste, si féconde en leur faveur. Il eût été à désirer qu'une égale sollicitude se fût attachée à mainte infortune nationale également créée par les luttes politiques. Au bout de plusieurs années, on rencontrait encore des réfugiés carlistes, souvent assez équivoques, voyageant à travers la France, et s'arrêtant aux *bonnes maisons*, espèce de lieux d'étape qui leur étaient parfaitement signalés et connus. Ces habitudes tournaient en un impôt qui finit par devenir très lourd et très importun.

Ces ombres au tableau ne diminuent en rien la gloire de la lutte espagnole, et les titres réels des réfugiés que la France dut secourir. Depuis, par suite des revirements de palais et de caserne, on a vu Christine chercher un asile en France ; mais, pour elle, aucune souscription ne fut nécessaire ; elle avait de quoi mener à l'étranger une vie bien des fois millionnaire, singulier contraste avec la détresse de l'Espagne aux abois.

Pour en revenir à *la Mode*, et soit dit sans contester le moins du monde les services qu'elle rendit aux réfugiés carlistes, le fait est que l'œuvre espa-

gnole ne laissa pas de contribuer à la position où s'éleva l'habile directeur de cette revue.

Une autre affaire bien imaginée et bien lancée par Edouard Walsh, fut la souscription pour le monument de Saint-Leu.

L'horrible drame du 27 août 1830 était accompli depuis bien des années, mais la conscience publique ne l'avait pas oublié. Il est certain que dans les hautes régions, l'on s'était montré bien pressé de croire à un suicide impossible. Chaque jour, la justice renvoie des accusés devant la Cour d'assises sur des indices moins forts que ceux qui s'élevaient contre la personne chargée par le cri général de la nocturne catastrophe. La baronne de Feuchères, mise en possession du château de Saint-Leu, s'était empressée de le faire disparaître jusqu'aux fondements, d'effacer tout vestige de ce théâtre sinistre. Après déduction des neuf ou dix millions dévolus à cette femme, le duc d'Aumale, légataire universel, en avait recueilli environ cinquante ; l'on avait fait annuler une disposition sacrée du testament, celle qui réservait un morceau de pain pour les enfants pauvres des compagnons d'armes du défunt ; et pas une pierre n'honorait la mémoire du vieillard infortuné dont on avait si soigneusement ramassé l'opulent héritage.

Ces griefs, amèrement conservés par l'opinion légitimiste, n'attendaient qu'une circonstance pour se traduire. Edouard Walsh, je ne sais plus comment, trouva l'occasion d'acheter un morceau de l'emplacement occupé jadis par le château fatal. Il

s'empressa de profiter de cette aubaine. Une souscription fut proposée dans *la Mode* pour l'érection d'une croix funéraire; une commission fut formée à cet effet parmi les noms les mieux posés du parti. Le succès fut grand et rapide. Les souscripteurs affluèrent par milliers; les pages de *la Mode* suffisaient à peine à les enregistrer ; et le 16 juin 1844, au milieu d'un grand concours venu de Paris et grossi par les habitants de Saint-Leu et des environs, la croix expiatoire fut solennellement inaugurée. Walsh avait présidé à tous les détails avec son savoir-faire habituel, et rien n'y manqua. Peut-être même y avait-il quelque chose de trop : c'était la collation au vin de Champagne qui fut servie. Le bruit des bouchons et la mousse pétillante de l'Aï n'étaient pas complétement à leur place après la cérémonie religieuse et les douloureux souvenirs qui venaient d'être évoqués.

Dans les dernières années du gouvernement de Juillet, *la Mode* fut cédée par Walsh à M. Alfred Nettement. Devenu veuf, Walsh eut la chance remarquable de trouver dans un second mariage, et avec une autre veuve, une fortune beaucoup plus brillante encore que la première; il épousa la marquise d'Aramon. Grâce à cette union, un bel hôtel à Paris, rue de l'Université, un magnifique château sur les bords de la Loire, — Chaumont, résidence vraiment princière, — font à l'ancien directeur de *la Mode* une existence qui rarement couronne les luttes politiques, si fécondes en tristes déceptions. — *Gaudeant bene* NANTI ! comme dit Figaro.

Puisque je retrace l'histoire de *la Mode*, je n'oublierai pas le pauvre Castan, un de ces rouages obscurs que les partis compromettent et oublient. En 1832, Castan était employé au ministère de la guerre. Dévoué légitimiste, et accusé d'avoir communiqué, en vue du futur soulèvement de l'Ouest, certains renseignements militaires, Castan fut arrêté. Père de famille, il vit, pour commencer, sa place perdue. Après avoir subi un long et rigoureux secret, il fut condamné à cinq ans d'emprisonnement. A sa sortie de prison, il vint tenir, à *la Mode*, la caisse et les registres d'abonnements, et jamais on n'apporta dans ces fonctions plus de soin, d'exactitude et de probité. Cependant, il fut congédié par l'un des successeur de M. Nettement, pour faire place à un nouveau venu. Dans sa courageuse lutte contre le besoin, déjà voisin de la vieillesse, réduit par des pertes de famille à un triste isolement, il tomba, de position en position, jusqu'à de bien cruelles extremités. Je l'ai rencontré, ce type de conviction et d'honnêteté, saute-ruisseau subalterne d'une agence d'affaires, s'épuisant pour vingt sous par jour, je crois, à battre par tous les temps le pavé de Paris, et déplorant, pour surcroît de peine, le genre d'établissement auquel il était réduit à demander son pain. Maigre, chétif, souffreteux, il conservait encore dans sa physionomie et sa parole un pâle reflet de sa vivacité méridionale; mais cette expression ne se traduisait plus qu'en douloureuse amertume.

Cette misérable ressource même vint à manquer

à Castan. Je tâchai de lui procurer par quelqu'un de ma connaissance, employé supérieur à la mairie du 1er arrondissement, une occupation, au moins provisoire, qui fût moins pénible et plus rétribuée. Voici la lettre qu'il m'écrivit, le 28 octobre 1852 :

« Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 26 de ce mois pour m'aviser d'un emploi temporaire ayant pour effet de travailler aux listes électorales du 1er arrondissement, que j'ai reçue hier, m'a trouvé dans mon lit, où j'étais depuis trois jours. Malgré le mauvais temps de la journée d'hier, je me suis empressé de me lever et de me diriger, avec une fièvre ardente, à la mairie. Je fus admis, malgré que M. R... ne fût pas à son bureau ; je promis d'y revenir ce matin. Je n'ai pu tenir ma parole ; la course d'hier a aggravé ma position, et je me trouve plus malade que ces jours derniers. Si je ne vais mieux demain, pour qu'on ne m'emporte pas sur un brancard, je profiterai du peu de forces qui me restent pour faire moi-même les démarches nécessaires pour entrer dans un hospice. Ainsi se réalisera ce que j'ai prévu depuis si longtemps. *Fiat voluntas tua.*

» Je vous remercie, monsieur, de vos bonnes intentions à me rendre service. Je sais et je n'ignore pas que vous êtes loin de ressembler à ces égoïstes qui osent se dire légitimistes, et veuillez me croire, etc. »

Ce que j'avais fait, ou plutôt tâché de faire, était malheureusement bien peu de chose.

Le pauvre Castan, cependant, se rétablit. Mais quelque temps après, comme j'allai pour le voir impasse des Feuillantines, faubourg Saint-Jacques, où il demeurait, je ne l'y trouvai plus. L'on n'avait pas sa nouvelle adresse : seulement, on me parla vaguement de l'île Saint-Louis. Je perdis ainsi sa trace.

Des moyens d'existence assurés n'étaient-ils pas une dette formelle contractée envers cet homme, par l'opinion qu'il avait servie avec tant d'abnégation, et qui lui a laissé boire jusqu'au fond la coupe de fiel? Sur une demande qu'il avait faite, il reçut de Froshdorf un secours de 200 francs; mais, cette somme épuisée, les besoins devaient se retrouver les mêmes. J'ai entendu Castan, du fond de sa détresse, exprimer, comme le *nec plus ultra* de son ambition, le vœu d'obtenir quelque humble emploi dans l'administration de Chambord. Il était encore capable de s'y rendre utile; dans tous les cas, le gîte du pauvre homme, dans un des bâtiments de ce vaste domaine, et le pain qu'il aurait mangé, n'auraient pas été une charge sensible. Je ne saurais dire positivement si ce vœu fut formulé par lui; j'aime à croire qu'il ne l'aurait pas été en vain, d'autant que tous les revenus de Chambord sont appliqués à des emplois bienfaisants. Les solliciteurs étaient nombreux, soit; mais Castan avait des titres qui sortaient de la catégorie commune.

Vers l'époque de la révolution de Février, M. Nettement, à son tour, céda la propriété de *la Mode*, et, quelque temps après, il en quitta tout à fait

la rédaction. La revue légitimiste passa successivement dans diverses mains obscures, avant d'arriver dans celles du vicomte d'Arlincourt, où elle devait finir.

C'était un nom fort connu que celui de M. d'Arlincourt, bien avant qu'il se fût mêlé à la presse politique. Fils d'un fermier-général qui périt sur l'échafaud de la Terreur avec l'illustre Lavoisier et ses autres collègues, M. d'Arlincourt était né en 1789. Tout jeune, il fut employé sous l'Empire, dans l'intendance de l'armée d'Espagne. Ce fut dans les premières années de la Restauration qu'il aborda la littérature. Son poème épique de *la Caroléïde* ne parut pas destiné à supplanter *la Henriade*, bien maigre épopée, pourtant; mais le fameux roman du *Solitaire*, publié vers 1821, obtint une vogue de nature à narguer la critique. L'habitant mystérieux du Mont-Sauvage, qui n'était autre que Charles-le-Téméraire, et la tendre Elodie et les autres personnages, appartenaient au plus pur sang des héros en tunique abricot et des héroïnes au long voile blanc, chéris du mélodrame classique; le style se distinguait surtout par une hardiesse d'inversions dont les railleurs s'égayèrent; mais, en dépit d'eux, toutes les grisettes au cœur sensible et même quantité de belles dames, se délectèrent à cette lecture. Après tout, c'était beaucoup plus innocent que *les Mystères de Paris* ou *le Juif-Errant* qui, depuis, ont obtenu semblables honneurs. *Le Solitaire* fut mis en estampes, en devants de cheminées; ce fut la décoration

favorite des salles et des chambres d'auberges, avec Mlle de La Vallière et Poniatowski. Les théâtres du boulevard s'en emparèrent, ainsi que l'Opéra-Comique. Le libretto de Planard et la musique de Carafa eurent leur part dans la fortune de l'heureux livre : toute la France chanta la chanson :

C'est le Solitaire
Qui voit tout, entend tout, est partout.

Il va sans dire que l'on porta des robes *solitaire*, des bonnets et des rubans *solitaire :* c'est là en France une des grandes consécrations du succès. *Le Solitaire* retrouverait-il maintenant un regain du sien ? je doute qu'aucun libraire en fasse l'épreuve ; mais M. d'Arlincourt n'en devint pas moins la célébrité du moment.

Les frères qu'il donna ensuite au *Solitaire : l'Etrangère*, *le Renégat*, *Ipsiboé*, *Ismalie ou la Mort et l'Amour*, n'héritèrent pas tout à fait de cette vogue surprenante. La renommée n'en annonçait pas moins éditions sur éditions ; il arriva même, dit-on, que la troisième parut avant la première. Il aurait bien fallu, néanmoins, que l'auteur se trouvât chez son libraire face à face avec la vérité, c'est-à-dire avec les exemplaires non vendus : aussi prétend-on que l'ingénieuse affection de Mme d'Arlincourt lui épargna ce déboire, en achetant sous main des éditions entières ; on ajoute qu'un fâcheux hasard déjoua cette attention délicate, et que les ballots d'exemplaires, se

rencontrant sous la main de M. d'Arlincourt dans une visite imprévue qu'il fit à son grenier, lui dévoilèrent la désagréable réalité. Mais il n'était pas homme à se démonter pour si peu ; cette historiette fût-elle vraie, les *réclames* pompeuses n'en allèrent pas moins leur train, la trompette ou plutôt la grosse caisse n'en fit pas entendre une note de moins.

En 1826, M. d'Arlincourt aborda la scène tragique. La première représentation du *Siége de Paris* eut un effet de gaîté auquel l'auteur n'aspirait pas. Plusieurs vers mirent le public dans une belle humeur qui n'est pas le but de la tragédie. entre autres celui-ci :

A travers le héros j'aperçois le tyran.

Ce héros-là parut trop diaphane. M. d'Arlincourt avait pris la salle entière pour son compte : à quoi donc servent les amis, et que lui serait-il arrivé de pis, devant un public qui ne lui aurait rien coûté ?

La position de M. d'Arlincourt lui permettait alors de se passer ces fantaisies. Vers le même temps, il donnait à Mme la duchesse de Berry, dans son beau château de Saint-Paer, près Gisors, une fête champêtre dans le goût de Watteau, qui ne fut pas une petite gloire pour l'amphitryon de la princesse.

Mais, quelques années après, M. d'Arlincourt voyait sa position de fortune cruellement changée, et cela par une cause qui n'est propre qu'à lui

faire honneur. Il avait répondu pour une personne de sa famille, engagée dans de grandes affaires industrielles qui furent malheureuses. M. d'Arlincourt dut vendre Saint-Paer : il devint simple homme de lettres ; il chercha dans sa plume des ressources qui, — l'on doit s'en réjouir, — ne lui faillirent pas. Il rentra dans la carrière du roman, mais ce fut le roman historico-politique, les faits d'une autre époque accommodés en allusions aux événements contemporains. C'étaient *les Rebelles sous Charles V*, *les Ecorcheurs*, *l'Usurpation et la Peste* (un beau titre!), *le Brasseur-Roi*, *l'Herbagère*. Sans doute la vérité des mœurs et des personnages ne se trouvait pas à merveille de cette exploitation des circonstances, et elle en subissait maintes entorses. Il n'est pas sûr que les révolutions du moyen-âge aient procédé comme la révolution de Juillet; que l'on parlât et agît dans le Paris du quatorzième siècle comme en 1830, ni que Louis Philippe fût un *fac-simile* parfait du brasseur Arteweld ; mais il ne s'agissait pas de faire du Walter-Scott; l'opinion politique n'y regardait pas de si près, elle avait son allusion, et l'allusion était un sel qui transformait cette cuisine indigeste en un mets friand. Tant il y a que le bon public légitimiste se régalait avidement de cette lecture, et qu'auteur et éditeur y trouvaient leur bénéfice.

Après la révolution de Février, M. d'Arlincourt refit de la politique, et toujours avec le même tapage de réclames. Ce fut la brochure de *Dieu le veut*, qui, d'après les notes officieuses, n'aurait pas eu

moins d'une soixantaine d'éditions, et qui (je le tiens du libraire lui-même), se vendit en réalité à sept ou huit mille exemplaires ; ce fut le volume de *l'Italie rouge*, un titre haut en couleur, comme *le Spectre rouge*, ce flamboyant épouvantail.

Ce qui valut mieux pour M. d'Arlincourt, c'est qu'il fut, à soixante ans passés, l'émule d'Edouard Walsh, en fait de bonne aubaine matrimoniale. En décembre 1851 ou janvier 1852, il épousa une riche veuve de notaire, Mme Beaudenom de Lamaze. Il retrouva un beau salon, rue des Capucines, où il reçut grand monde, une belle campagne qui lui permit de dire encore : « Nous allons dans nos terres. » Et il fallait le voir, l'entendre, le lire, quand il annonça lui-même, si triomphant et si joyeux, ce retour de fortune, quand il le fit retentir par tous les échos de la publicité, comme s'il se fût agi du *Solitaire* ou du *Brasseur-Roi*.

On fut généralement bien aise pour M. d'Arlincourt de cette chance prospère. Son seul tort, — si c'est le mot, — c'était sa haute opinion de son mérite et de ses productions. Jamais père ne fut plus enchanté de ses enfants, ne se mira en eux avec plus de bonheur. Il avait pris à la lettre cette maxime : « On n'est jamais mieux servi que par soi-même ; » et comme il se servait de main de maître ! Comme il poussait à la roue de ses succès ! Dans les journaux, pas de salon de rédaction, pas de cabinet de rédacteur en chef où il ne pénétrât, lui et sa prose. Dans ces notes qu'il envoyait, ou mieux encore, qu'il apportait en personne, sa propre plume

ne reculait pas devant les éloges les plus pompeux ; mais on lui faisait tant de plaisir en les insérant ! Comment lui refuser cette complaisance ? Ce qu'il disait et faisait imprimer sur ses œuvres *traduites dans toutes les langues*, sur l'incalculable debit qu'elles obtenaient, il l'avait répété tant de fois qu'il avait probablement fini par le croire. Les compliments, si renforcée que fût la dose d'encens, ne lui étaient jamais suspects de malicieuse hyperbole ; mais il était toujours prêt à vous en rendre ; il vous louait presque aussi volontiers qu'il se louait lui-même. D'autres ont un orgueil hautain et féroce ; M. d'Arlincourt avait un contentement expansif et de bonne foi qui est infiniment préférable. Poli et bienveillant, il se faisait pardonner un ridicule bien inoffensif du reste. Malgré certain adage peu moral, un ridicule vaut mieux qu'un vice.

M. d'Arlincourt, qui avait tant mis à contribution le bon vouloir de la presse, n'avait jamais eu le bonheur d'être l'autocrate, le seigneur et maître d'un journal. Sa nouvelle fortune lui permit de se donner cette jouissance. Je ne veux pas dire ce que fut *la Mode* sous la plume et la direction de l'auteur des *Ecorcheurs*. Il fallait, cette pauvre *Mode*, qu'elle eût un noyau d'abonnés bien tenaces pour qu'il lui en restât encore quelques-uns, après les dernières phases par où elle avait passé. Quand elle fut supprimée par acte de l'autorité, il y a environ deux ans, je ne sais quelle carrière elle aurait pu encore parcourir.

Dans tous les cas, il n'eût pas été donné à M. d'Ar-

lincourt de la diriger longtemps, car il est mort peu de temps après elle, dans le courant de 1856. Ceux-là même qui avaient ri de ses travers d'auteur, n'ont pas été sans lui donner des regrets.

La Mode ne fut pas la seule publication où le parti légitimiste employa la polémique armée à la légère. Il voulut avoir aussi ses petits journaux quotidiens, sur le modèle de ceux qui n'avaient pas été d'inutiles auxiliaires à l'opinion libérale dans sa guerre contre la Restauration.

Ainsi fut créé *le Revenant*. Pour vignette, on voyait en tête une France éplorée, devant qui surgissait, pour lui venir en aide, un adolescent en costume de Henri IV : cela se comprenait de soi-même. M. Albert de Calvimont, rédacteur en chef, M. Anatole Roux-Laborie, et M. de Nugent, chez qui de remarquables poésies ont révélé une portée de talent supérieure à ces épigrammes d'un jour, composaient la rédaction habituelle. Elle avait pour renfort plus ou moins utile mainte plume d'amateur avide de voir éditer ses traits satiriques. Il y avait grand choix à faire, et je ne garantis pas que ce choix fût fait toujours assez sévèrement ; mais, comme je l'ai dit, dans ces temps de vive guerre et de représailles à outrance, on n'était pas difficile pour le goût : il s'agissait surtout de frapper fort. Le petit journal d'avant-garde ne s'y

épargnait pas. Aussi est-il superflu d'ajouter qu'il ne fut pas exempt des coups du parquet.

Il y eut un moment où il se fit un certain bruit autour du *Revenant* : ce fut dans cette affaire des duels qui mit, pendant quelques jours, Paris en émoi.

Vers la fin de janvier 1833, le journal *le Corsaire*, appartenant à l'opinion républicaine, se permit quelques allusions outrageantes envers Mme la duchesse de Berry, prisonnière à Blaye. C'était une bien malheureuse inspiration. Ces insultes furent relevées par *le Revenant* avec une vivacité parfaitement concevable. Des provocations furent échangées : une première rencontre eut lieu. Un rédacteur du *Corsaire*, Eugène Brifaut, — qu'une maladie mentale devait conduire à Charenton où il est mort, — fut blessé dans ce duel.

La querelle en prit d'autant plus d'animosité : elle tourna en défi où les deux opinions légitimiste et républicaine se provoquèrent, non plus seulement pour des rencontres individuelles, mais pour des combats collectifs. Le bureau du *Revenant*, situé rue de l'Echelle, était comme le quartier-général où la jeunesse légitimiste la plus ardente venait s'inscrire sur la liste des champions. C'était l'événement du jour. On ne parlait que de champ-clos, de pas d'armes dans le genre du combat des Trente. La police intervint ; mais ce fut sur les légitimistes que porta la rigueur de ses précautions ; quelques-uns furent arrêtés.

Néanmoins, à défaut de rencontres en masse,

un nouveau duel avait eu lieu, celui-ci entre Roux-Laborie et Armand Carrel. L'arme était l'épée. Tous les deux furent blessés; mais le célèbre rédacteur du *National* le fut plus grièvement, et même de manière à inspirer d'abord des inquiétudes.

Heureusement, ces alarmes furent dissipées. Par un honorable procédé, Armand Carrel, de son lit de souffrance, avait fait demander à l'autorité de ne pas troubler le repos et les soins dont son adversaire avait besoin pareillement. Les esprits finirent par se calmer, d'autant que les partis opposants s'aperçurent qu'ils étaient dupes en se faisant la guerre, et ils recommencèrent à tourner exclusivement leurs armes contre l'ennemi commun.

Le Revenant, dont l'existence tenait bien un peu de la vie factice des fantômes, s'évanouit assez promptement; mais son rédacteur en chef trouva un port de refuge auquel on ne s'attendait guère. Albert de Calvimont était lié avec Cavé, qui fut, sous le gouvernement de Juillet, directeur des Beaux-Arts. Ces relations firent nommer l'ex-écrivain légitimiste sous-préfet de Nontron, dans le département de la Dordogne, où dominait l'influence de l'homme qui avait dû sa fortune politique à sa mission de Blaye. L'ancien rédacteur du *Revenant* ne jugea pas que cet appui fût à repousser.

Plus tard, M. Albert de Calvimont devint préfet de ce même département. Rendu à la vie privée par le gouvernement de la République, il est aujourd'hui maître des requêtes.

A deu près dans le même temps que *le Revenant*,

parut un autre petit journal légitimiste, *le Bridoison* ; ce fut là un journal fantastique s'il en fut.

Il faut avouer que ce pauvre De Lisle, qui le créa, offrit un rare exemple de ténacité. Il en vint à n'avoir plus que lui seul pour rédacteur. Que dis-je! il composait le personnel tout entier, pour l'administration aussi bien que pour le reste. Il était le commis aux abonnements, il était le caissier. La caisse, il est vrai, n'etait pas lourde. De Lisle la portait dans son gousset, quand son gousset contenait quelque chose. Ce quelque chose servait à payer l'imprimeur, seul office dont il ne fût pas possible à l'infatigable De Lisle de se charger. Je n'aurais pas été surpris qu'il fût lui-même le plieur et le porteur de son journal ; toujours était-il son propre garçon de bureau. Mais un des emplois du garçon de bureau, c'est d'allumer le feu. Helas! De Lisle n'avait pas toujours cette peine-là, et pour cause. A defaut de la moindre bûche ; on le trouvait quelquefois, quand il gelait, sa grande taille enveloppée d'un vieux carrick vert, et, dans cet équipage, rédigeant quand même son *Bridoison*.

Il fallut bien enfin que cette lutte peu ordinaire eût un terme. *Le Bridoison* cessa de paraître.

De Lisle tenta la voie de l'industrie, il entreprit un pavage en bois ; il alla chercher la fortune à Londres ; mais le pauvre homme est mort sans l'avoir trouvée.

C'est bien ici qu'on peut dire : « Honneur au courage malheureux ! »

La Quotidienne.— Michaud. — M. Poujoulat. — M. Alfred Nettement.—M. Laurentie. —Merle.— Formation de *l'Union.*—Balzac et *le Député d'Arcis.*— M. Lubis.—M. Henri de Riancey.

Quand j'entrai à *la Quotidienne*, au commencement de 1833 (ce fut le 2 janvier de cette année que mon premier feuilleton y parut), je ne sais si M. Michaud était revenu de son voyage en Orient. Dans tous les cas, il n'avait pas repris sa place à la direction du journal ; il n'y revint qu'en 1835, époque où M. de Brian, directeur-gérant depuis le mois d'août 1830, cessa d'occuper cette position.

Je ne connus donc M. Michaud que dans les dernières années de sa vie, car il mourut en 1839. Son nom se lie étroitement à l'histoire de ce journal qui, lui-même, personnifiait une opinion et un drapeau. Fondée dans des temps où cette opinion jouait gros jeu à donner signe de vie, *la Quotidienne*, qui s'appelait alors *la Feuille du jour*, laissa sur l'échafaud révolutionnaire la tête d'un de ses rédacteurs, M. de Coutouly. M. Michaud, étranger de naissance (il était de la Savoie), mais devenu Français par adoption avant même la réunion de son pays à la France, associa sa plume à cette œuvre courageuse. A son tour, il fut frappé, avec d'autres écrivains royalistes, par le 18 fructidor ; mais il eut le bonheur d'échapper à la déportation en trouvant un asile dans les montagnes du Jura. Ce fut là qu'il composa ou qu'il ébaucha son poème du *Prin-*

temps d'un Proscrit. *La Quotidienne*, supprimée du même coup, ne reparut qu'à la Restauration, en 1814. M. Michaud en fut le directeur en même temps qu'un des principaux propriétaires.

Dans l'intervalle, M. Michaud avait publié son livre *des Croisades*, l'un des plus beaux ouvrages d'histoire que possède notre langue. L'origine en est assez curieuse. Quand Mme Cottin fit paraître son *Malek-Adel*, M. Michaud se chargea de composer pour ce roman une introduction historique sur les Croisades. Tout en s'occupant de ce travail accessoire, il fut frappé de la grandeur du sujet, qui aurait étouffé dans l'étroit espace de quelques pages. La carrière s'élargissant toujours devant lui, il en vint à entreprendre cette histoire qui restera toujours, tandis que le roman d'où elle tire son origine dort dans un profond oubli.

Lorsque j'ai connu M. Michaud, il avait soixante-huit ou dix ans; mais on prétendait que depuis fort longtemps on le connaissait vieux, en supposant qu'il eût jamais été jeune. Avec sa haute taille maigre, cherchant peu à se rajeunir par la toilette, — car il était assez négligé sur sa personne, — il avait vieilli en étant ou en se disant toujours sur le point de mourir. On se demandait comment il avait affronté et soutenu les fatigues de sa pérégrination orientale: on avait peine à se le figurer cheminant à cheval ou sur un chameau, à travers le sable du désert, aux rayons d'un soleil de Syrie. Sa voix surtout, faible et cassée, faisait juger que la charge de lecteur du roi, qu'il eut sous la Restau-

ration, était une complète sinécure. Du reste, comme Andrieux, son confrère à l'Académie, il tirait bon parti de cette faiblesse même de sa voix ; il se faisait d'autant mieux écouter qu'on était obligé de lui prêter attention plus qu'à un autre. Il se plaisait à conter, à jeter dans la circulation des mots faits pour être cités, et, en effet, on en a retenu plus d'un de lui.

Une chose de nature à surprendre bien des gens qui auraient volontiers consulté l'auteur des *Croisades* sur le choix d'un confesseur, c'est que le dix-huitième siècle n'avait pas laissé de déteindre un peu sur M. Michaud. Si son apparence caduque, sa figure maigre et son regard spirituel rappelaient assez Voltaire tel qu'on se le représente ordinairement (car on est porté à voir toujours Voltaire vieux), il y avait bien aussi chez M. Michaud, pour le tour d'esprit, un léger reflet du patriarche de Ferney. Il goûtait volontiers l'anecdote assaisonnée d'un grain de sel rabelaisien, et l'on n'était pas mal venu à lui raconter celles qui défrayaient la chronique. Tout sincèrement attaché que fût M. Michaud aux doctrines monarchiques, il n'exigeait pas, sous ce rapport, un examen bien sévère des écrivains dont il s'entourait. MM. Capefigue, Malitourne, Véron, etc., qui, vers la fin de la Restauration, collaboraient à *la Quotidienne*, ne se sont jamais piqués, que l'on sache, d'un dévouement de martyr à une foi quelconque. Il faut l'avouer : on obtenait facilement la faveur de M. Michaud, en le flattant, en se faisant son thuriféraire,

en se récriant d'admiration sur chacun de ses traits et de ses mots, qui, cependant, ne pouvaient pas être tous d'une égale force. Certaines influences surent bien profiter de ce côté faible que M. Michaud avait de commun avec le vieux Nestor.

Dans son voyage en Terre-Sainte, M. Michaud s'était associé pour compagnon M. Poujoulat, qui remplissait, je crois, dans un collége du Midi, les fonctions modestes et pénibles si admirablement vengées par Victor Hugo dans une des plus belles pièces de ses *Contemplations*. Ce patronage de M. Michaud fut pour M. Poujoulat le commencement d'une position avantageuse, et qui l'a conduit, après 1848, jusqu'aux honneurs de la représentation nationale. De cette collaboration entre le vétéran et le débutant littéraire, naquit *la Correspondance d'Orient*. Plus tard, M. Poujoulat publia un petit roman intitulé *la Bédouine*, qui fut assez heureux pour obtenir de l'Académie un prix Montyon. Sans discuter la valeur littéraire de l'œuvre, on se demanda généralement en quoi *la Bédouine* remplissait le but pour lequel ces prix étaient institués ; et il fut permis de croire que le crédit de M. Michaud n'avait pas été étranger à la faveur dont fut gratifié son jeune collaborateur. Un fait assez piquant, c'est qu'en même temps qu'elle était couronnée d'un laurier Montyon, sous les auspices de l'illustre historien des guerres saintes, *la Bédouine* encourait les censures du Saint-Siége. Quoique M. Poujoulat fût un écrivain très-catholique, il avait lésé à son insu je ne sais quel point d'orthodoxie, faute invo-

lontaire dont il s'empressa de faire réparation en fils soumis de l'Eglise.

Revenons à l'époque de mon arrivée à *la Quotidienne*. J'avais fait naguère connaissance sous les verroux avec M. de Brian. Ses comptes avec la justice d'alors s'étaient ouverts moins d'un mois après son entrée en fonctions, car le premier numéro de *la Quotidienne* signé de lui est du 19 août 1830, et dès le 19 septembre suivant une condamnation à six mois d'emprisonnement commençait la série des épreuves auxquelles il s'était courageusement voué. Son domicile le plus ordinaire était donc à Sainte-Pélagie ou dans la maison de santé du docteur Perdreau, à Chaillot, quand cet adoucissement lui était accordé.

C'est aussi dans les premiers temps après la révolution de Juillet, que *la Quotidienne* avait acquis Alfred Nettement. Né à Paris en 1804, Alfred Nettement avait déjà travaillé à plusieurs journaux, entre autres à *l'Universel*, fondé peu de temps avant la tempête de 1830, et qui resta parmi les morts des trois journées. La critique, la partie littéraire dans *l'Universel*, étaient traitées avec talent; et, dans ce genre, la plume de Nettement se faisait remarquer. Ce fut aussi pour des feuilletons, pour des *variétés*, qu'il entra d'abord à *la Quotidienne;* mais il en fut bientôt le principal écrivain politique. On lui a reproché la phrase parfois trop touffue, la période ambitieuse, la pensée visant trop à l'élévation et à l'effet. Bossuet est un modèle que M. Nettement paraît avoir beaucoup étudié. L'on ne saurait,

certes, en choisir un plus magnifique ; et l'abus s'excuse aisément quand il naît du désir de suivre un pareil maître. Chez M. Nettement, les défauts ne sont que l'abus des qualités. Doué d'une remarquable facilité de plume, inspiré par des convictions chaleureuses et profondes, on conçoit qu'il se laisse aller quelquefois à la redondance, que son idée, abondamment nourrie d'une sève généreuse, multiplie et étende ses rameaux. A ces luttes du journalisme où tant d'esprits se sont dépensés tout entiers, la vigoureuse organisation de M. Nettement, que révèlent sa taille et sa tête carrées, a joint des travaux d'un autre genre ; mais dans ses livres, le publiciste se retrouve toujours, infatigable soldat d'une idée qui, chez lui, est une foi.

Placé au premier rang parmi les écrivains légitimistes, M. Nettement est un des hommes qui, par le caractère comme par le talent, ont fait honneur à la presse, un de ces hommes qu'elle est en droit de placer dans la balance comme un contrepoids pour les plumes infimes et vénales dont elle n'a pas à répondre.

Par suite de questions intérieures où je n'ai pas à entrer, M. Nettement quitta *la Quotidienne* en 1835, en même temps que M. de Brian : pour ce journal, ce fut une grande perte. J'ai dit qu'il apporta un puissant concours à *la Mode*, dont il devint plus tard directeur. Je le retrouverai encore quand je parlerai de *l'Opinion publique*, qui fut sa tribune de tous les jours, son organe propre et personnel.

M. Laurentie, dont la collaboration à *la Quoti-*

dienne avait cessé lors de la révolution de Juillet, y revint en 1835, lorsque MM. de Brian et Nettement en sortirent. Dans l'intervalle, M. Laurentie avait consacré sa plume au *Rénovateur*, revue hebdomadaire, qui fut transformée en journal quotidien, mais sans parcourir une longue carrière. M. Laurentie, né dans le département du Gers, fut, sous la Restauration, inspecteur-général des études. Comme M. Nettement, il a fait marcher de front le livre et le journal. Il a publié une *Histoire de France*, une *Histoire des ducs d'Orléans*, et des écrits moins considérables sur l'enseignement. Comme M. Nettement, M. Laurentie fait retrouver dans ses livres le journaliste ; mais il existe une nuance entre l'un et l'autre. Quoique très catholique, le monarchisme de M. Nettement se tiendrait sans doute, le cas échéant, derrière la limite d'indépendance consacrée par Bossuet lui-même dans la fameuse déclaration de 1682. Chez M. Laurentie, l'écrivain catholique prédomine; et ce qu'il a écrit de judicieux, en particulier sur l'enseignement, souffre parfois de ce point de vue exclusif.

Il est arrivé que cette idée, à travers laquelle M. Laurentie considère toutes les questions, entraînât l'honorable écrivain dans des thèses trop voisines de l'anachronisme et de l'utopie, et qui donnaient trop beau jeu à ses adversaires sérieux ou ironiques. Le mérite de M. Laurentie, comme écrivain et publiciste, n'en est pas moins réel. Son style se fait reconnaître ; il a du nerf, de la vigueur, de la fermeté, une fermeté même un peu cassante ;

les formes en sont arrêtées et absolues comme l'idée qu'il traduit.

A la première représentation de mon drame de *Cervantès*, M. Laurentie avait accepté une place. Le lendemain, il voulut bien me parler de ma pièce en termes très obligeants : il s'était vivement associé, me dit-il, aux applaudissements qu'elle avait reçus. Neanmoins, il fit ses réserves à l'égard de certains vers... que je n'eus pas de peine à deviner.

Je suis ton humble fils, ô catholique Église,
Mais je doute entre nous, s'il faut que je le dise,
Que tel frère inactif au fond de son couvent,
Soit du Dieu créateur le plus parfait servant ;
Que ce Dieu juste et bon, père de la nature,
Se plaise aux cris affreux d'un homme qu'on torture,
Que l'erreur soit un cas punissable de mort,
Et qu'en brûlant les gens on prouve qu'ils ont tort.

Je suis bien persuadé que M. Laurentie serait très peu friand d'un auto-da-fé pour son dessert. On lui a beaucoup reproché certaine phrase qu'il aurait écrite sur les *rigueurs salutaires* de la Saint-Barthélemy. M Laurentie l'a répudiée, du moins quant au sens absolu et aux conséquences que l'on en tirait. Si l'entraînement d'une thèse l'a poussé jusqu'à cette erreur de plume, il n'a pas fait comme M. Louis Veuillot, se glorifiant d'avoir préconisé l'extermination des hérétiques, et de se retrouver d'accord avec lui-même ; ma qualité de protestant n'a pas empêché M. Laurentie d'être toujours en fort bons termes avec moi ; mais pourquoi réclamer un silence officieux sur des actes détestables, et

qu'on n'aurait pas, certes, la moindre envie de voir renouveler? La presse catholique et royaliste n'aurait-elle pas tout à gagner si elle condamnait hautement les atrocités commises au nom de la foi religieuse qui est la sienne, comme elle se ferait grand bien en répudiant sans équivoque le mauvais bagage de la royauté? Pourquoi ces vieilles attaques contre le protestantisme, inutiles en religion et mauvaises en politique? Pourquoi cette polémique d'un autre temps, qui a été jusqu'à exhumer l'antique nom de *huguenot*, et qui donne Luther et Calvin pour ancêtres directs à Robespierre?

La Restauration inaugura son règne en inscrivant la liberté des cultes dans la loi fondamentale et en appelant dans son premier ministère un protestant, M. de Jaucourt. En 1830, quant Charles X suivait sa voie douloureuse vers la terre étrangère, il passa une nuit à Condé-sur-Noireau, dans une des maisons qui se prêtaient le mieux à cette hospitalité naguère bien imprévue. Le propriétaire appartenait au culte réformé, qui a un temple dans cette ville; il exprima au vieux roi la crainte qu'il ne se trouvât pas bien « chez un protestant. » — « Mais Henri IV le fut, » répondit Charles X avec la grâce affable que le malheur n'avait pas altérée. Le petit-fils de Charles X, tout attaché qu'il est à l'Eglise catholique, professe les mêmes principes de tolérance que son aïeul. Les amis de la Restauration ont grand tort, quand ils l'exposent à partager la défaveur de ces coups de lance surannés que bien des gens croient inspirés par son esprit.

Au commencement de 1854, je publiai un petit écrit, *les Galériens protestants*, où je retraçais des persécutions que tous doivent déplorer également, et où je rendais hommage à des dévoûments de foi que tous doivent pareillement estimer. Cet écrit suscita de la part de *l'Univers* une attaque dirigée, moins encore contre moi que contre *l'Union*, coupable de me compter parmi ses collaborateurs. Le feuilleton théâtral, que je rédigeais, n'avait cependant rien à démêler avec les questions religieuses; je m'acquittais de mon office en donnant toute satisfaction morale aux abonnés, et l'on n'avait pas à me demander davantage. C'est ce que *l'Union* répondit. Mais avec *l'Univers* on n'a jamais le dernier mot, et la justification de *l'Union* ne servit qu'à la faire accuser par son terrible contradicteur, de tolérantisme, — crime affreux, — et de tiédeur religieuse : oui, vraiment : qui jamais l'aurait cru? M. Taxile Delord fit là-dessus, dans *le Charivari*, un fort spirituel article où *l'Union* était représentée comparaissant dans la personne M. Laurentie, à la barre du Saint-Office, qui siégeait dans le bureau de *l'Univers*, et rudement admonesté par les fougueux inquisiteurs : quant à moi, j'étais condamné à ramer, jusqu'à ma conversion, sur les galères du roi.

J'offris aux directeurs de *l'Union* de me retirer, si ma collaboration leur paraissait compromettante pour le journal; mais ils déclinèrent cette offre très-obligeamment. Au reste, j'ajoutai qu'en mon âme et conscience, je ne pouvais leur témoigner du regret de cette affaire; que, bien au contraire,

je félicitais très-sincèrement *l'Union* d'être attaquée par *l'Univers ;* en effet, trop de gens étaient disposés à mettre ensemble *l'Union* et *l'Univers*, et tout ce qui tendait à détruire cette confusion était, pour *l'Union*, une excellente aubaine.

Que M. Laurentie et tous les rédacteurs de *l'Union* en soient bien persuadés, j'étais parfaitement dans le vrai, et je souhaite dans leur intérêt que *l'Univers* les honore souvent de ses injures.

Je n'oublierai pas que M. Laurentie est un fervent amateur de musique et qu'il cultive cet art charmant avec succès. Un tel goût ne dénote pas des mœurs féroces. Bien certainement, Torquemada n'aurait pas eu d'âme ni d'oreilles pour la lyre divine de Mozart, de Rossini ou de Boïeldieu.

Un homme qu'on n'a jamais accusé de vouloir la mort de personne, c'est Merle, qui a rédigé pendant longues années les articles de spectacles à *la Quotidienne*, puis à *l'Union*, et que j'eus l'honneur de remplacer, quand l'état de sa santé lui eut rendu malheureusement ces fonctions impossibles. Dans la littérature et les théâtres, qui est-ce qui, de nos jours, n'a pas connu Merle? qui est-ce qui n'a pas été en bonnes relations avec lui?

Merle était né à Montpellier en 1785. Ses prénoms étaient Jean-Toussaint, d'où les initiales J. T. qu'on lut à la fin de ses articles jusqu'à la loi sur la signature. Il collabora, sous l'Empire, à *la Gazette de France*, et l'on assure qu'il ne fut pas étranger à la série de feuilletons qui, réunis, formèrent *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*. Il est positif que l'on y

retrouve bien l'esprit et le style de Merle, et cet air de famille n'est pas sans prêter de la vraisemblance à la paternité ou à la co-paternité qu'on lui attribue. Toujours est-il que si Jouy est en réalité l'auteur de *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*, comme il l'est nominalement, il eut bien du malheur de rester si fort au-dessous de ce premier ouvrage dans tous les autres *Ermites* qu'il publia.

Dans le même temps, Merle travaillait pour la scène, surtout pour les Variétés : *Préville et Taconnet*, *le Ci-devant Jeune Homme*, et d'autres pièces qu'il fit, comme celles-ci, avec Brazier, comptent parmi les plus grands succès de ce théâtre, dont la vogue était alors si brillante. Les auteurs en recueillaient plus de bravos que de profit, car les pièces n'y étaient payées qu'au prix fixe d'un louis par représentation, même quand mille écus entraient dans la caisse. D'après le tarif actuel, le droit proportionnel sur une recette semblable serait à peu près quadruple : et cette rétribution plus équitablement calculée est un fort bon progrès.

Mais le plaisir des bravos, ses succès dans un monde où, sous tous les rapports, il devait être le bien venu, passaient pour Merle avant le souci de ses intérêts. Plus tard, il fut avec M. Deserre directeur de la Porte-Saint-Martin, et son administration fut heureuse, sans qu'il y fît, néanmoins, sa fortune. Ce n'était pas que Merle portât sur lui l'empreinte du désordre et de la vie échevelée. Gourmet plutôt que gourmand, il ne se serait pas compromis et rabaissé jusqu'à la brutale orgie. En le voyant

toujours parfaitement rasé, mis avec soin, quoique sans recherche, avec son extérieur avantageux, sa figure prévenante et distinguée, avec sa manière d'être calme, tempérée (car il n'avait gardé du Midi ni les allures ni l'accent), on l'aurait pris pour un homme appartenant au monde le mieux réglé, le mieux posé, pour un haut fonctionnaire ou un diplomate d'une belle représentation. Pas plus dans ses habitudes de langage que dans ses dehors, on ne sentait la vie des coulisses. Merle passait sans effort d'un foyer d'acteurs au commerce des grands, car il accompagna M. de Bourmont dans l'expédition d'Alger, et c'est lui qui a rédigé les Mémoires de M. de Polignac.

Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que Merle, loin d'oublier ses études premières, les avait développées. Ce n'était pas de lui qu'on aurait dit : « Ignorant comme un vaudevilliste. » Son instruction était variée, étendue ; sa conversation aussi intéressante qu'agréable. Il savait énormément de choses, non seulement sur le théâtre, mais encore sur l'histoire, sur la société de son temps et du temps passé. Si Merle ne se fût pas dépensé, pour ainsi dire, en petie monnaie, il aurait laissé après lui un véritable héritage littéraire ; mais il ne tenait pas plus à laisser un héritage dans ce genre-là que dans un autre.

La bienveillance était chez Merle, le fond du caractère ; et pendant près de vingt ans que je l'ai connu, je ne crois pas que j'aie entendu un refus sortir de sa bouche. Sa critique avait la même ur-

banité que sa parole, et le seul défaut dont elle eût à se garder était celui des ménagements trop complaisants et trop doux. Il est superflu d'ajouter qu'il ne manquait pas de gens pour profiter de ce laisser-aller que Merle portait en toutes choses. Il y avait presque toujours deux ou trois habitués qui avaient leur couvert mis chez lui en permanence. L'un de ceux qui usèrent le plus longtemps de cette commensalité trop facile, fut un certain Perpignan, espèce de loustic à cheveux gris qui allait roulant dans le monde des théâtres, et qui a fini par être attaché, sous le gouvernement de Juillet, à la censure dramatique, pour assister aux répétitions générales des pièces nouvelles. Ce Perpignan s'était accroché à Merle, et s'était fait son inséparable.

Pendant assez longtemps, Gustave Planche fut aussi l'un des assidus de la maison. Cependant, ce n'était pas pour Merle et lui que l'on pouvait dire : « Qui se ressemble s'assemble. » Merle était l'homme soigneux dans sa personne, modéré dans ses allures, sachant adoucir tous les angles du langage. Or, ces qualités sont de celles que Planche ne songeait guère à revendiquer. Il ne s'est jamais piqué de sacrifier aux grâces élégantes, et l'âpre critique eût été, probablement, beaucoup plus contrarié que flatté, si on l'eût rangé parmi les agneaux de la presse. Merle trouvait-il plaisir et sympathie dans la société journalière de ce contraste vivant? Il est permis d'en douter ; il acceptait Planche comme une habitude, et sans trop savoir pourquoi.

Merle n'avait pas un train de maison bien luxueux, mais il y avait chez lui cette plaie rongeuse, le *coulage*. Aussi se trouvait-il sans cesse dans des situations dont ses vrais amis étaient beaucoup plus peinés et humiliés pour lui, qu'il ne l'était lui-même. Un matin que j'allai le voir (il demeurait alors rue Saint-Lazare, vis-à-vis l'ancienne rue des Trois-Frères), j'assistai à un assaut que lui livrait un relieur venu du fond du quartier Saint-Jacques, pour un malheureux billet de vingt-cinq francs, et ce n'était pas la première course que cet homme faisait pour le même objet. Il était, non sans raison, de très mauvaise humeur. Merle lui donnait fort tranquillement audience dans son lit (il se levait assez tard), ayant ses journaux étalés devant lui, et, pour toute réponse, il le renvoyait au lundi suivant, promesse peu solide, d'après l'expérience du passé. Dans ses plaintes amères, le pauvre relieur enveloppait « Madame » qui, elle aussi, lui devait quelque petite somme; et toujours avec son imperturbable sang-froid, Merle répondait : « Quant à cela, ce sont les affaires de ma femme, » cela ne me regarde pas. »

La femme de Merle, ce n'était pas *Madame Merle*, c'était *Madame Dorval*, comme lui-même continuait de l'appeler. On sait combien les mœurs de théâtre sont peu sévères. Il est de ces liaisons qu'elles ne songent à couvrir d'aucun voile, et dont, par conséquent, il est permis de parler. Celle du directeur et de l'actrice de la Porte-Saint-Martin avait abouti à la sanction de l'état civil, et, quand on

connaissait Merle, on se demandait pourquoi. Au surplus, depuis qu'ils étaient mariés, Merle et Mme Dorval vivaient très-indépendants l'un de l'autre, tout en habitant sous le même toit et dans les meilleurs termes ensemble. De son côté, c'était une singulière personne que Mme Dorval. Actrice de mélodrame, elle avait fait verser bien des larmes dans *les Deux Forçats* et dans mainte autre pièce. Néanmoins sa réputation n'avait pas encore franchi cette région du boulevard comprise entre la Porte-Saint-Denis et la rue du Pont-aux-Choux, quand la fameuse trilogie de *Trente ans ou la Vie d'un Joueur* vint faire révolution, et tout à coup lui dresser un piédestal. Elle et Frédérick Lemaître devinrent les grands artistes de la révolution théâtrale qui bouillonnait alors. Quelques années plus tard, Mme Dorval entrait par la brèche au Théâtre-Français; mais, malgré sa création exceptionnelle de Kitty Bell, dans *Chatterton*, rôle écrit exprès pour elle, sa place ne parut pas être dans la rue Richelieu, et elle n'y resta pas longtemps. Sa diction, son organe, toutes les habitudes de son jeu faisaient défaut aux exigences de notre première scène littéraire. A Mlle Mars, la perfection choisie de l'art de Molière; à Mme Dorval, *Antony* et ses effets saisissants et désordonnés; à la première, le ciel bleu et serein; à la seconde, le ciel orageux, chargé d'électricité, sillonné d'éclairs. Nature passionnée, fiévreuse, exaltée, Mme Dorval alliait d'étranges contrastes, le laisser-aller d'un monde peu rigide, et des élans vers les idées religieuses qui se manifestaient par

des crucifix, par des Madeleines, par des gravures, des tableaux ou des statuettes de dévotion dont sa chambre et son boudoir étaient peuplés. De la part de Mme Dorval, femme d'imagination et d'impressions, au cœur aimant de toute manière, il n'y avait à ni jeu, ni comédie : elle était du petit nombre des femmes de théâtre qui possèdent au moins des qualités du cœur, et je n'ai pas de peine à croire que sa fin fut très-édifiante.

Par malheur, elle n'avait pas plus que Merle le soin de l'avenir. Toute la différence, c'est que chez l'un, cette insouciance était calme et souriante; chez l'autre, excentrique et échevelée, comme l'école dont elle tenait. De cette association, il aurait été difficile qu'il sortît un ménage bien conduit et des inscriptions de rente. *La Quotidienne*, *la Mode*, quelques droits d'auteur que ses pièces produisaient encore, auraient fait à Merle un revenu honnête; Mme Dorval, après avoir quitté la Comédie-Française, fit quelques apparitions heureuses aux lieux témoins de ses anciens succès; elle eut à la Porte-Saint-Martin la remarquable création de *Marie-Jeanne*; de plus, elle recueillait d'assez bonnes moissons départementales. Le tout aurait défrayé pour d'autres une bonne maison; mais grâce à cette malheureuse habitude de ne jamais compter, l'argent s'absorbe et disparaît comme l'eau dans la terre labourée; un plus riche revenu même n'aurait pas mis Merle et sa femme au niveau de leurs affaires. Les avances, les billets, les délégations, tous les tristes expédients, tous les pénibles embar-

ras que ce genre d'existence amène, et où d'autres ne pourraient vivre, étaient pour eux l'élément habituel. Tant il y a que, dans les derniers temps de sa vie, Mme Dorval, souffrante, épuisée, n'étant plus guère qu'un souvenir de ses beaux jours, remplacée à Paris par de plus jeunes rivales, s'achevait à courir la province qui, elle-même, commençait à la voir avec moins d'empressement, — et la pauvre femme mourut à la peine peu de temps avant Merle, dans cette lutte accablante contre les funestes nécessités qui lui criaient : « Marche, marche toujours. »

L'association de Merle avec Mme Dorval eut pour le feuilletoniste si aimé une fâcheuse conséquence. Cette situation lui imposa des amitiés, et par suite, des complaisances littéraires, peu en harmonie avec les habitudes de son goût et de sa plume, et, d'une autre part, avec les inclinations et les doctrines du public particulier auquel il s'adressait. Mme Dorval était l'actrice en titre du drame moderne : comment Merle n'aurait-il pas fait des concessions au genre qu'elle jouait, aux auteurs dont elle était l'interprète favorite ? De là, pour certaines pièces plus que hardies, des éloges, des condescendances, des atténuations dont s'étonnaient et s'offusquaient les abonnés de *la Quotidienne*, fort chatouilleux sur tous les genres de convenances ; et plus d'une fois il en vint des plaintes à la direction du journal, qui se trouvait fort embarrassée entre son amitié pour Merle, et des reproches dont elle reconnaissait la justesse. L'autorité que Merle méritait, comme cri-

tique, par sa connaissance parfaite du théâtre et la sûreté de son goût, devait nécessairement souffrir de cette fausse position.

En même temps, l'affaiblissement graduel de sa santé devenait de plus en plus sensible. Lui dont la figure ouverte et souriante était saluée d'un mouvement sympathique lorsqu'il arrivait au bureau de *la Quotidienne* ou partout ailleurs, il affligeait ses amis par le changement qui se manifestait à leurs yeux. La moelle épinière était attaquée ou fortement compromise. Après avoir quitté la rue Saint-Lazare et avoir habité pendant quelques années la rue du Bac, Merle alla demeurer rue de Varennes, n° 2. C'est là qu'enchérissant sur les exigences de la maladie, il se cloua lui-même dans son lit dont il ne voulait plus sortir. Il n'allait plus, par conséquent, dans les spectacles. Je le suppléai pour les théâtres secondaires ; pour ceux qu'il avait conservés, il rédigeait ses comptes-rendus sur les rapport de personnes qui le remplaçaient à la représentation ou d'après les analyses des autres journaux et les manuscrits qui lui étaient communiqués. En présence de la position pécuniaire que la déplorable imprévoyance de Merle s'était faite, le journal dont il était depuis si longtemps le collaborateur, conservait pour ce vieil ami des égards honorables pour tous les deux. Les choses allèrent ainsi comme elles purent jusqu'au moment où la plume tomba de cette main défaillante. Ce fut au mois de juillet 1851 que *l'Union* dut enfin donner à Merle un successeur.

Depuis la mort de sa femme, Merle avait continué d'habiter avec la fille de Mme Dorval, mariée à l'acteur René Luguet. Ils eurent pour lui des soins dignes d'éloge. Ce fut chez eux, rue de Vintimille, que je le vis pour la dernière fois. La paralysie avait alors envahi, chez Merle, la main et la langue. C'était un triste spectacle. Il avait une sœur, Mlle Merle, ancienne maîtresse de pension, qui demeurait sur la place Royale; elle le fit transporter chez elle, et ce fut là qu'il mourut dans les premiers mois de 1852. Sa mort eut produit bien plus de sensation dans le monde où chacun l'aimait, s'il n'en eût disparu déjà depuis plusieurs années.

Il est un trait à noter chez Merle. Peu porté par son caractère et par l'élement où il vivait, à envisager sérieusement les choses, il ne varia cependant jamais dans ses attachements politiques : il eut, à cet égard, une constance d'affections et de convictions que n'ont pas eue, tant s'en faut, bien des hommes placés dans un milieu plus grave. Merle ne déclina et ne démérita jamais la plaisanterie des faiseurs de calembours qui l'appelaient un *Merle blanc*.

Si les lecteurs de *la Quotidienne* s'étonnèrent parfois des complaisances excessives de Merle pour l'école d'*Antony* ou du *Roi s'amuse*, les scrupules de cet honnête public furent mis à une épreuve bien autrement rude Ceci m'amène à la fusion opérée en 1847, entre *la Quotidienne*, *la France* et *l'Echo français*, fusion d'où sortit *l'Union monarchi-*

que (l'adjectif dut être sacrifié aux circonstances après le 24 février).

Quels que fussent les motifs et les arrangements intérieurs de cette combinaison, elle eut un résultat qui rencontra peu d'approbateurs; ce fut la disparition du titre de *la Quotidienne* qui fit réellement un vide dans la presse. Connu depuis si longtemps, ce titre était comme un drapeau qu'on estimait, même en le combattant; car sa couleur n'a jamais varié; on l'avait vu courageusement porté dans des moments difficiles et périlleux. *La Quotidienne* était d'ailleurs, sans contredit, le plus important des trois journaux fusionnés, et, par la force des choses, c'était elle qui se continuait; c'étaient les deux autres parties contractantes qui venaient se fondre en elle. Pourquoi donc ne pas rester *la Quotidienne* de nom comme de fait ?

Quoi qu'il en soit, le sénat dirigeant jugea à propos de frapper un grand coup pour inaugurer cette ère nouvelle. D'abord on quitta la vieille maison de la rue Neuve-des-Bons-Enfants; elle n'était pas belle, c'est vrai : l'escalier incline d'un côté, comme la tour penchée de Pise, qui ne s'en tient pas moins en équilibre; les rats et les souris doivent être installés dans les murs et sous les planchers, comme des animaux qui auraient là un bail emphythéotique. Pourtant *la Quotidienne* se contentait de ce logement depuis bien des années; la maison du *Journal des Débats*, dans la petite rue des Prêtres-Saint Germain-l'Auxerrois, n'est pas plus moderne ni plus élégante, ce qui n'a pas empêché MM. Bertin d'y

prospérer. Mais avec son titre nouveau, le journal combiné voulut prendre un air de jeunesse. On s'installa rue du Bouloi dans un beau local, remarquable surtout par son salon grandiose, qui faisait demander à chacun si, pour mieux soutenir la cause monarchique, on allait donner des raouts dansants.

Je n'ai jamais vu ce que les journaux gagnaient à ces frais de locaux luxueux. A ce propos, rappellerai-je *l'Europe littéraire*, ce journal phénomène, si magnifique d'impression et de papier, dont 1833 vit rayonner les fantastiques grandeurs, bientôt évanouies? *L'Europe littéraire*, que dirigeaient feu Bohain et M. Alphonse Royer, avait loué pour elle toute seule un élégant hôtel du XVIIIe siècle qu'on voyait alors au coin du boulevard et de la rue de la Chaussée-d'Antin. Dans ses vastes salons à canelures dorées, où semblaient planer encore les ombres de la Guimard et de Sophie Arnould, *l'Europe littéraire* annonça des réunions qui devaient rassembler au grand complet la littérature et l'art. Par curiosité, il vint beaucoup de monde à la première: mais cette masse compacte d'habits noirs (il n'y avait que des hommes) était peu récréative. En dépit de la musique que l'on offrait pour attrait, les beaux salons furent beaucoup moins garnis la seconde fois et tout à fait déserts la troisième, et pour s'être logé comme un duc et pair, le fabuleux journal n'eut pas un abonné de plus.

Revenons à *l'Union*. Ce n'était pas tout de se loger splendidement ; il s'agissait de lancer le jour-

nal, de lui trouver un nouveau et puissant moyen de succès. Le roman-feuilleton était alors en faveur. *Le Journal des Débats* avait fait des affaires d'or avec *les Mystères de Paris*. Le docteur Véron avait réussi à galvaniser, à ragaillardir *le Constitutionnel* en lui en administrant *le Juif-Errant* pour potion. Bien des fois, *la Quotidienne* s'était élevée contre le roman-feuilleton, et non pas à tort, car cette invention a tué, ou à peu près, la critique littéraire, à qui appartenait jadis le rez-de-chaussée du journal, et elle a du même coup grandement diminué l'importance de sa partie politique. En effet, le roman-feuilleton devenait pour une très-grande partie des lecteurs l'objet principal, et plus il réussissait, plus il annulait le *Premier-Paris*. De tribune qu'il était, le journal devenait une boutique, un banal cabinet de lecture. Il cherchait à recruter une foule flottante de curieux, au lieu d'une phalange serrée de coreligionnaires en opinion.

Mais que voulez-vous? il s'agissait de *lancer l'Union*, et d'élargir la clientèle. La foule allait au roman-feuilleton, et l'on se résolut à lui en donner; il le fallait! *L'Union* s'inclinait bon gré mal gré devant le Baal du jour.

On décida de frapper un grand coup, d'aller droit à l'un des gros faiseurs, de se procurer, sans regarder au prix, une plume et un nom influents; et l'on alla sonner à la porte de Balzac.

Le talent du fécond romancier n'est contesté par personne; mais l'auteur *d'Eugénie Grandet* était, il faut l'avouer, très inégal. Si l'ouvrage que je viens

de nommer et plusieurs de ses *Scènes de la vie privée*, sont des œuvres éminentes et achevées, Balzac, lorsqu'il tombait, ne tombait guère à demi. En outre, sa plume était fort sujette à caution sous le rapport des convenances, auxquelles les abonnés de *l'Union* tenaient si fortement; et ils n'étaient pas les seuls que pussent choquer les coups de pinceau trop risqués dont Balzac se passait la fantaisie.

Il était donc fort nécessaire d'examiner avec soin l'œuvre que l'on aurait du hasardeux écrivain; mais on ne prit pas cette peine. On traita les yeux fermés, heureux de rapporter un manuscrit signé Balzac, dont la publication, on le pensait du moins, allait renouveler en faveur de *l'Union* les bonnes fortunes des *Débats* et du *Constitutionnel*.

Là dessus, la publication prochaine du *Député d'Arcis*, par M. de Balzac, fut annoncée à grands renforts de fanfares. Enfin, parut le premier chapitre de ce roman dont on avait fait tant de fête aux bénévoles lecteurs, comme d'un régal superfin. Jugez s'ils étaient affriandés, s'ils en avaient l'eau à la bouche. Ce mets si rare ne leur était pas servi par gros morceaux, comme un plat vulgaire. Pour que le manuscrit si bien payé fournît le plus de feuilletons possible, on faisait les colonnes courtes, on interlignait double, on ménageait les doses. Verse-t-on le Johannisberg et le Tokai à plein verre, comme on ferait pour du simple vin de Mâcon ou d'Orléans?

Hélas! au bout de quelques numéros, ce ne fu-

rent pas des éloges et des compliments qui arrivèrent au journal. Non seulement sous le rapport littéraire *le Député d'Arcis* était un fond de magasin moins que médiocre, mais encore, il renfermait d'énormes incongruités qui semblaient jetées là tout exprès pour faire horripiler le public si réservé, si scrupuleux qu'on mettait à pareil régime. Figurez-vous ces gentillesses tombant dans de respectables manoirs de province pour distraire la veillée du soir, et allant édifier, après le bréviaire dit, M. le curé ou M. le vicaire ! Bientôt, ce fut de toutes parts un tolle, un crescendo, une explosion générale de réclamations, de plaintes indignées. Etait-ce une dérision indécente, une affreuse mystification? La pauvre *Union* ne savait que devenir, ayant sur les bras ce roman de malheur qui, au lieu du grand succès espéré, mettait ses abonnés en révolte ouverte.

Et ce calamiteux *Député d'Arcis*, on l'avait payé QUINZE MILLE FRANCS ! — Les maréchaux littéraires vendaient cher leur étiquette. On aurait marchandé peut-être un prix raisonnable pour l'œuvre de mérite, l'œuvre honnête qu'un simple homme de talent eût modestement présentée.

Que faire? Suspendre la désastreuse publication. *Le Député d'Arcis* fut donc mis de côté bien avant la fin. Mais les quinze mille francs? il n'y avait pas à dire : ils étaient légalement dus et exigibles. On entra en pourparlers avec Balzac, négociation délicate et difficile ; on lui expliqua dans les termes les plus coulants, les plus ménagés, la suppression

de son roman : il y avait des gens si faciles à s'effaroucher ! Puis *le Député d'Arcis* n'avait eu qu'une demi publicité : l'œuvre demeurait à moitié inédite. Bref, Balzac, en cette occasion, se montra bon prince ; il voulut bien se prêter à une transaction et se contenter de cinq mille francs, en reprenant son manuscrit.

La leçon était bonne, mais coûteuse. Encore fut-on heureux qu'elle ne le fût pas deux fois plus.

Dans cette épineuse négociation, l'ambassadeur de *l'Union* fut Lubis. Au moment de la révolution de Juillet, Lubis collaborait à *la Gazette de France*, sous M. de Génoude. Rédacteur en chef de *la France*, il fut le principal apport de ce journal dans la fusion d'où *l'Union* sortit, et il y fut investi des mêmes fonctions, quoique presque tous les autres éléments appartinssent à *la Quotidienne*.

Bordelais, Lubis possède la parole facile du terroir, et, en même temps, l'aplomb diplomatique, le sang-froid qui sait procéder par insinuation et tourner une position ardue. Il donna une preuve marquante de cette qualité dans la fameuse affaire des lettres de Louis-Philippe, — ou des lettres « attribuées à Louis-Philippe, » si l'on préfère cette formule, — que *la France* publia en 1841 ; affaire où Lubis eut la part principale. Il fut arrêté d'abord sous l'inculpation de faux, pas moins que cela ; mais il s'inquiéta peu de cette accusation, car il savait, — et le ministère public ne pouvait manquer de le savoir aussi, — qu'elle ne serait pas

soutenable. Effectivement, Lubis sortit de Sainte-Pélagie au bout de quelques semaines ; ce fut simplement pour offense à la personne du roi que *la France* fut traduite devant le jury ; et l'on sait qu'il y eut acquittement.

La finesse dont Lubis est doué n'est pas mal servie, au besoin, par cette rondeur de *bon garçon* qui le met bien avec tout le monde. Qui est-ce qui ne connaît pas Lubis, et qui Lubis ne connaît-il pas? Au temps du gouvernement représentatif, avec qui n'était-il pas en bons termes, dans la tribune des journalistes? Pendant le gouvernement provisoire, et quand son ami Marrast était maire de Paris, on prétendait que Lubis, qui est bon convive, déjeunait ou dînait volontiers à l'Hôtel-de-Ville. Le fait fût-il vrai, je ne lui en ferais pas un reproche. Sa liaison avec Marrast était d'ancienne date ; elle ne tenait pas au fumet d'un bon dîner, et, après tout, l'Hôtel-de-Ville était la maison de tout le monde : un des beaux côtés du régime d'alors, c'est qu'il avait abattu les barrières d'opinion, et ouvert la porte à toutes les consciences. Le mal ne serait pas grand, quand l'estomac de Lubis aurait profité, par occasion, du même avantage.

Sans contredit, Lubis est un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire politique de l'époque. Cette facilité de relations qu'il apporte dans la vie, lui a donné le moyen de beaucoup recueillir, de beaucoup savoir. Son *Histoire de la Restauration* est une œuvre importante, une œuvre de valeur. Le *bon garçon* que vous rencontrez son cigare à la

bouche, flânant sur l'asphalte du boulevard, cet amateur assidu de premières représentations, si fecond pour defrayer les causeries de l'entr'acte, est dans ce livre un écrivain sérieux, qui est et qui mérite d'être consulté.

Dans ces dernières années, on a jugé convenable d'adjoindre à Lubis, comme co rédacteur en chef, M. Henri de Riancey. M. de Riancey n'est entré dans la presse qu'après les hommes que je viens de passer en revue. Avec son frère, M. Charles de Riancey, qui rédige *l'Ami de la Religion*, il a publié en 1837, une *Histoire du Monde* en quatre forts volumes in-8°. Un résumé pareil n'était pas pour des jeunes gens un début léger : il prouvait de profondes et vastes études. Elu représentant à l'assemblée législative, M. Henri de Riancey y marchait sous la bannière catholique de M. de Montalembert ; mais la sincérité de ses convictions doit d'autant plus être respectee qu'elle n'emprunte jamais des formes âpres et blessantes. C'est un galant homme, aux mœurs non moins polies qu'honorables. Ceux-là même qui combattent ses doctrines, rendraient justice, s'ils le connaissaient personnellement, à l'aménité de ses relations comme à la loyauté de son caractère.

J'aurais plus d'un autre nom à citer à *la Quotidienne* et à *l'Union :* — l'estimable et érudit Cohen, qui, lors de mon entrée en 1833, était chargé de traduire les journaux étrangers, emploi supprimé par la création des agences qui en fournissent des extraits traduits ; — feu Emile Morice, qui avait, à

la même époque, le département des affaires extérieures; — M. le comte de Locmaria, qui fut pendant quelque temps rédacteur en chef, homme très-honorable, mais en qui je ne saurais voir le royalisme du progrès ; — M. Moreau, actuellement chargé des nouvelles étrangères, écrivain et bibliophile d'un vrai savoir ; — M. Audibert, toujours plein de ses curieux souvenirs sur le théâtre et spécialement sur Talma, qui l'honora de son amitié, en retour du bon accueil que l'éminent tragédien, en représentation dans le Midi, avait trouvé dans la famille du jeune Marseillais :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Je nommerai encore MM. de Lostanges, de Vaugrigneuse et de Jonquières, successivement investis de la qualité de gérant. Dans la combinaison *unioniste*, ces fonctions, jointes à celles d'administrateur, furent dévolues à M. le lieutenant-colonel Mac-Sheehy, qui les occupe encore. M. Mac-Sheehy, dont le nom rappelle une origine étrangère, descend d'une famille jacobite qui se naturalisa en France lors de l'exil des Stuarts. Vétéran d'Eylau et de Friedland, chef d'escadron dès le premier Empire, démissionnaire en 1830, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur, M. Mac-Sheehy mérite, comme on voit, de marcher en tête du corps des gérants, dans l'armée de la presse. Au journal, comme jadis à son régiment, on ne l'appelle que *le colonel*, et, en effet, dans l'honorable signataire de *l'Union*, l'on retrouve

toujours l'ex-officier supérieur de cavalerie à cheval sur la discipline. — Demandez plutôt aux garçons de bureau.

L'Union n'était pas restée longtemps dans son superbe logement de la rue du Bouloi; elle était sagement revenue à son domicile d'origine, rue Neuve-des-Bons-Enfants. L'ex-*Quotidienne* semblait toute depaysée hors de cette maison traditionnelle.

En fait de tradition, pourrais-je oublier M. Levino, le caissier, dont les services remontent à plus de quarante ans? Entré à la *Quotidienne* en 1816, M. Levino est comme l'histoire vivante du journal. C'est une maison à laquelle on doit ce témoignage que les employés y restent longtemps. Il est telle famille que j'ai vue s'y perpétuant : le mari dans le service du *départ*, la femme dans celui du pliage et de la mise sous bande, et le fils succédant au père par une patriarchale hérédité.

En résumé, l'histoire de la *Quotidienne-Union* est celle d'un journal honnête et convaincu : c'est beaucoup.

DEUX SÉJOURS A SAINTE-PÉLAGIE.

(1832-1845)

J'ai fait à Sainte-Pélagie deux séjours d'un mois chacun ; c'est tout juste assez pour pouvoir dire, par expérience, ce qu'était alors cette prison, qui a joué un grand rôle dans l'histoire politique du temps.

Ce fut à la fin de septembre 1832 que j'allai la première fois y prendre gîte, par suite de l'arrêt prononcé dans l'affaire de *la Mode*, dont j'ai parlé en esquissant l'histoire de la revue légitimiste. A cette époque, les vastes bâtiments de l'ancien couvent de Sainte-Pélagie formaient encore deux parties tout à fait séparées et indépendantes l'une de l'autre : la *Dette*, transférée depuis rue de Clichy e qui avait son entrée par la rue de la Clef, et la maison de détention affectée aux délits divers, où l'on entrait par la porte principale donnant sur la rue du Puits-de-l'Ermite. Elle était alors presque entièrement occupée par les prisonniers politiques ; le petit nombre de détenus pour délits ordinaires qu'elle renfermait étaient placés dans un quartier à part, en sorte que les prisonniers politiques avaient

au moins l'avantage de ne subir aucun pêle-mêle impur : ils étaient là entre eux et chez eux.

En septembre 1832, la population de Sainte-Pelagie était au grand complet. Jamais les deux partis opposants n'y furent plus largement représentés. C'était un intérieur bruyant, animé jusqu'au plus haut point d'incandescence ; un tableau, en somme, extrêmement pittoresque, et qu'il faut avoir vu pour s'en faire une juste idée. Les condamnés légitimistes de la conspiration des Prouvaires, les détenus républicains des 5 et 6 juin formaient le plus ample contingent ; la presse avait là plusieurs des siens, entre autres M. de Brian, gérant de *la Quotidienne*, et M. Leduc, gérant du *Courrier de l'Europe*. Certaines feuilles avaient à Sainte-Pélagie un logement permanent : elles en étaient devenues habitantes attitrées, les procès se succédant d'une manière indéfinie. *La Tribune*, journal de la gauche avancée, était, sous ce rapport, au premier rang. Genoude, Armand Carrel, Marrast, les noms les plus marquants de la presse opposante de ce temps, ont figuré sur le livre d'écrous de Sainte-Pélagie, qui serait un curieux catalogue. Quelques écrivains auraient pu laisser à Sainte-Pélagie leurs pantoufles et leur robe de chambre, pour s'épargner la peine de les emporter et de les rapporter à chaque nouveau bail.

Quand on entre en prison, et qu'on n'en a pas l'habitude, ce n'est pas sans une impression singulière que l'on se place sous l'instrument qui prend la mesure de votre taille, pour le signale-

ment de rigueur. Cette formalité accomplie, je fus introduit dans mon domicile temporaire. Aussitôt, je reçus un accueil de connaissance chez les détenus au bonnet vert et blanc : c'était l'uniforme des légitimistes : le bonnet en mérinos vert avec un liseré blanc et un gland de même couleur tombant sur le côté. Quant aux républicains, leur coiffure distinctive était rouge : non pas, toutefois, l'ancien bonnet phrygien ; la forme était la même que pour l'autre couleur.

Je fus placé d'abord dans un dortoir commun, mais toujours avec des détenus politiques. Ensuite j'eus une cellule où j'étais seul, tout en haut d'une espèce de tour carrée qui s'élève au coin du préau, à gauche, en entrant. Les murs étaient comme un album bigarré des noms de mes prédécesseurs. Leur nombre témoignait que la cellule n'était pas restée vide, et les expressions qui les accompagnaient auraient aisément fourni des textes à réquisitoires. Là, j'avais l'avantage de pouvoir travailler, si je voulais ; mais je ne manquais pas de société pour éviter la solitude, et la liaison s'établissait vite, avec cette confraternité que formait l'exaltation du moment.

Le lendemain de ma venue, 29 septembre, les détenus légitimistes se réunissaient dans un banquet pour fêter l'anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux. Le repas était fourni par un restaurateur. Le dessert avait pour morceau principal un superbe massepain ou gâteau de Savoie, décoré de fleurs de lys. Mais ne voilà-t-il pas qu'en

subissant au guichet la visite indispensable pour tout objet qui entrait dans la prison, le massepain légitimiste rencontre des difficultés! Là dessus, grande affaire, chaudes réclamations auprès du directeur, M. Prat. Celui-ci confirme la prohibition; M. de Brian, qui portait la parole, se monte jusqu'au diapason le plus vif. Cette question de fleurs de lys en pâte de biscuit devient une question d'Etat. Enfin, le fameux gâteau obtint gain de cause et figura sur la table avec ses fleurs de lys, lesquelles, dans le fait, ne firent courir aucun risque à la monarchie de Juillet. Quant aux toasts portés en de telles occasions, vous jugez s'ils étaient reçus et acclamés avec chaleur.

A présent que tout cela est si loin de nous par le nombre des années et plus encore par les désillusions, par le changement des temps, cette exaltation semble un autre monde d'idées. Par exemple, dans le mur du grand dortoir, on avait creusé en caractères enormes, à la profondeur d'au moins un pouce, l'inscription *Vive Henri V!* Le creux des lettres était rempli avec du plâtre vert, qui ressortait magnifiquement sur le plâtre blanc de la muraille. Sur quoi un gardien arriva, muni d'un seau d'eau et d'une éponge, pour effacer l'inscription séditieuse; mais l'éponge, en humectant la couleur verte, la faisait ressortir encore davantage, et devant ces infructueux efforts, chacun de rire comme une troupe d'écoliers tout glorieux d'un bon tour.

Outre MM. de Brian et Leduc, je citerai parmi

mes compagnons de prison, le commandant Charbonnier de la Guesnerie, MM. Bacquié, Guérin, Fargue, ex employé à la préfecture de police; Dutillet, ancien caporal de la garde royale, tous condamnés pour la conspiration de la rue des Prouvaires. et comptant par années la détention qu'ils avaient à subir. Mais cette perspective était supportée vaillamment, gaîment même; l'espérance y aidait : l'espérance, prompte à se nourrir de toutes les nouvelles, de tous les bruits que chaque jour nous apportait. L'imagination est si active chez le prisonnier, surtout dans cet état de surexcitation permanente où l'on vivait alors! Quelques-uns s'étaient chargés de faire la cuisine, et ils la faisaient fort bonne, vraiment; chacun payait sa part. Après le dîner, prolongé le plus possible, on restait réuni jusqu'à neuf heures, où retentissait dans les corridors ce cri : *la fermeture!* et tout le monde se rendait dans son dortoir ou sa cellule, pour y être renfermé jusqu'au lendemain matin.

Oublierai-je les chansons politiques qui avaient cours à cette époque? J'en retrouve une qui était l'hymne favori des légitimistes et que les voûtes de Sainte-Pélagie entendirent bien des fois. Je vais la donner, à titre de pièce historique :

Peuple insensé qui prétends, mais en vain,
Quand de tes rois tu brises la couronne,
Que ton caprice est le seul droit divin
  Qui la retire ou qui la donne,
De ta fureur les horribles excès
Peuvent pour toi proclamer la licence;

Tu peux encore, ivre d'un vain succès,
En te jouant faire un roi des Français :
Dieu seul peut faire un roi de France.

Aux temps jadis, lorsque de toutes parts
Nous déchiraient les discordes civiles,
L'Anglais vainqueur planta ses léopards.
Sur les vieilles tours de nos villes.
Armé d'un droit qui ne périt jamais,
Charles luttait pour notre délivrance ;
Prodiguant l'or pour acheter la paix,
L'Anglais alors était roi des Français ;
Charles Sept était roi de France.

Par la victoire, un chef audacieux,
Légitimant sa couronne usurpée,
Naguère encore éblouissait nos yeux
Par les éclairs de son épée.
Un prince errant, sans cour et sans sujets,
Fort seulement du droit de sa naissance,
Sous les lambris de ses riches palais,
Inquiétait l'empereur des Français,
Car ce prince était roi de France.

Et tu voudrais, toi qui n'as de nos rois,
Que le beau nom... dont tu rougis peut-être,
Que de Henri méconnaissant les droits,
La France te nommât son maître !
Non, non, Philippe, ah ! garde toi jamais
D'en concevoir la coupable espérance !
Par la bassesse, achetant des succès,
Tu peux, Philippe, être roi des Français ;
Mais Henri Cinq est roi de France.

Un chiffonnier, de sa sanglante main,
Te couronna, tu règnes par sa grâce.
N'entends-tu pas ce hideux souverain,
Hurler ta mort quand il t'embrasse ?
Pour l'enfant-roi, pur sang du Béarnais,
Tu croyais donc à notre indifférence ?
Non, sur le trône en vain tu te plaçais ;
L'heure a sonné ; descends, roi des Français :
Voici venir le roi de France !

Ce chant, qui n'est pas d'une facture ordinaire, fut généralement attribué à Mennechet, et il n'en récusait pas la paternité. Chazet passait pour l'auteur de *Jemmapes et Valmy*, une autre chanson qui, dans un style différent, eut aussi une grande vogue. On se rappelle avec quelle intempérance les journées de Valmy et de Jemmapes revenaient dans la bouche de Louis-Philippe, au temps où s'épanouissait souriante la lune de miel de la nouvelle royauté. Quand Jemmapes apparaissait, on était sûr que Valmy allait surgir, et Valmy n'attendait pas longtemps Jemmapes. Cet abus monotone et peu modeste des deux batailles jumelles était plaisamment parodié dans la chanson en question :

Si nos ennemis de Jemmapes
Et nos ennemis de Valmy,
Nous menaçaient comme à Jemmapes,
Nous attaquaient comme à Valmy,
Quoique moins jeune qu'à Jemmapes,
Et quoique plus vieux qu'à Valmy,
Je les battrais comme à Jemmapes,
En triomphant comme à Valmy.

Et ainsi de suite.

Chazet avait bien de quoi n'être pas un ami de la révolution de Juillet, vu le changement de fortune qu'elle lui avait fait subir. Jadis un des merveilleux du Directoire et du Consulat, vaudevilliste si fecond, que Geoffroy l'avait surnommé *l'inévitable*, Alissan de Chazet, au retour des Bourbons, sut être un des mieux partagés. Sous la Restauration, il ne cumulait pas moins d'une dizaine de places, parmi lesquelles la recette particulière de Valognes, qu'il gerait par procuration. Le singulier emploi d'inspecteur des corps-de-garde de la garde nationale de Paris, dont il était pareillement investi, ne devait guère lui donner plus de peine. Chazet était, en outre, officier de la Légion-d'Honneur; il avait du crédit, et, dans cette position, quelque peu supérieure à sa valeur réelle, il montrait, il faut le dire, une humeur obligeante et serviable. Puis, si la faveur dont il disposait put paraître excessive, elle ne tomba pas sur un ingrat, et c'est quelque chose. Il paraît, malheureusement, qu'au temps de ses prospérites, Chazet n'avait guère prévu qu'elles pourraient lui faillir. Aussi, se trouva-t-il, après 1830, dans une situation fort pénible. Il reprit la plume; il eut part, sans se nommer, à plusieurs pièces, entre autres à *la Comtesse du Tonneau* (avec Théaulon), l'une des meilleures créations de Mlle Déjazet au Palais-Royal. Il pouvait avoir alors des raisons pour garder l'anonyme; mais il n'avait pas toujours fui la publicité de l'affiche, il s'en fallait de beaucoup; et cependant, par une singulière bizarrerie, on le contrariait très

vivement si on rappelait sa qualité de vaudevilliste. Ayant commis cette faute dans un article dont l'intention amicale n'était pas équivoque, je fus très surpris de la peine que je lui avais causée innocemment. Chazet tenta en outre de faire un cours de littérature, dans le genre de celui de Mennechet; mais ce ne fut pas avec la même réussite; il est mort dans une pauvreté bien voisine de la misère.

Après *Jemmapes et Valmy*, citons les couplets du joyeux Brazier, *les* 27, 28 *et* 29, sur l'air de la romance de *Joseph* :

Depuis un an, aucune plainte
N'a troublé nos chants glorieux ;
Il est bien temps qu'une complainte
Se mêle à nos refrains joyeux.
Je vais dans des vers déplorables,
Sur un air qui n'est pas très neuf,
Chanter les trois jours mémorables
Des vingt-sept, vingt huit et vingt-neuf.

Tu croyais, bon peuple de France,
Que de tes princes étant veuf,
Tu mangerais en abondance,
Du veau, du mouton et du bœuf.
Pour embellir tes destinées,
Du moins s'ils te donnaient un œuf,
Ceux qui dévorent les journées
Des vingt sept, vingt-huit et vingt-neuf !

Peuple brave, peuple modeste,
Sous la mitraille on te voyait,
Et l'on trouve encor sous ta veste,

Les trous des balles de Juillet.
En attendant que la patrie
T'habille en Louviers, en Elbeuf,
Ne mets pas à la loterie
Les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf.

Parmi les chansonniers légitimistes de ce temps, pourrais-je passer sous silence Bérard, — Bérard, l'auteur des *Cancans*? Lors des événements de Juillet, Bérard était employé aux postes comme courrier de la malle. L'ardeur de ses opinions royalistes lui fit bientôt perdre sa place. Il leur donna cours alors dans ces petits pamphlets empreints d'une hardiesse, d'une verve, d'une énergie qui atteignent jusqu'à de véritables beautés ; car l'élévation de l'idée et de l'expression se mêlait, dans *les Cancans*, au ton familier et populaire. La prose et les couplets de l'ex-courrier des dépêches avaient un cachet qu'un talent exercé ne trouverait pas, sans cet ardent foyer de conviction qui avait crée Bérard écrivain et poète. Jamais le *facit indignatio* ne put être mieux appliqué ; jamais le fouet acéré de la satire n'assena des coups plus sanglants. *Les Cancans* obtenaient un très grand succès ; leur debit alla, dit-on, jusqu'au chiffre de vingt mille exemplaires.

J'ai conservé un portrait de Bérard, une belle lithographie très ressemblante : taille moyenne, figure agréable, ouverte, encadrée par des favoris bruns, animée par des yeux noirs pleins d'expression et de feu. Il est représenté assis sur la chaise de paille d'une chambre de prison ; en effet il est

presque superflu d'ajouter que le parquet n'épargna pas ses coups à cet énergique ennemi, vraiment redoutable dans sa guerre de tirailleur. Ecrasé sous les condamnations redoublées, Bérard dut cesser enfin une lutte devenue impossible. Un soir, je me trouvais dans un salon où une belle dame, moelleusement assise sur le coussin d'un bon fauteuil, exprimait son regret à cette nouvelle : « — Comment ! Bérard ne fait plus ses *Can-* « *cans* ! » disait-elle nonchalamment et du bout des lèvres. — Eh ! madame la comtesse ou madame la baronne, aviez-vous pensé à monter dans votre voiture et à porter vos encouragements et vos sympathies personnelles au courageux prisonnier menacé de périr à la peine ? Aviez-vous songé, vous et bien d'autres nobles dames, à honorer de votre visite sa femme et ses enfants ?

Bérard a trouvé, depuis, une position suffisante à Rome, où le gouvernement pontifical lui donna un emploi.

Les organes du pouvoir faisaient grand bruit de la prétendue ligue légitimo-républicaine. Cette *monstrueuse alliance*, si elle eût existé, n'aurait pas été plus extraordinaire que celle des libéraux et des anciens républicains, sous la Restauration, avec les mameluks en retraite de l'Empire. Dans tous les cas, cette fameuse coalition se manifestait peu, je puis le dire, entre prisonniers. Pour ceux qui obtenaient de subir leur peine dans une maison de santé, chaque couleur avait ses établissements attitrés : pour les légitimistes, la maison du docteur

Perdreau à Chaillot; pour les républicains, celle du docteur Pinel, et une autre dans le faubourg Poissonnière. On avait le même adversaire, on souhaitait de le voir tomber, n'importe par quels coups, dans l'espoir d'être les bénéficiaires de sa chute; mais on n'allait pas plus loin. Si quelques ci-devant combattants des trois journés se rencontrèrent parmi les enrôlés de la rue des Prouvaires, c'était uniquement comme individus. A Sainte-Pélagie, les deux opinions avaient leur quartier distinct, et quand elles se promenaient dans le préau commun, c'était généralement sans communiquer ensemble; les toques vertes et les toques rouges faisaient bande à part.

Néanmoins, le lendemain du fameux dîner au gâteau fleurdelysé, l'un des notables du quartier républicain, Charles Philippon, directeur et l'un des spirituels artistes de *la Caricature*, fut invité au déjeûner, très-confortable encore, que l'on fit avec les débris du banquet, et il accepta de bonne grâce cette politesse. Il est vrai que Philippon n'était pas un républicain qui se piquât, comme quelques-uns, de manières sauvages et farouches. Auguste Mie, imprimeur de *la Tribune*, et représentant du peuple en 1848, fut aussi un de ces locataires républicains de Sainte-Pélagie qui ne recherchaient pas une apparence féroce; même, pour mieux indiquer cette nuance, il se fit lithographier entouré des attributs de la vie élégante et polie, qui préfère les aises et les jouissances de l'Athénien au brouet noir du Spartiate.

Le délit qui avait logé Philippon à Sainte-Pélagie était le fameux dessin du *Maçon*, d'où naquit la *Poire*, plus fameuse encore. Ce Maçon offrait une fidèle portraiture de Louis-Philippe rebadigeonnant l'édifice social, et masquant avec du plâtre des inscriptions commémoratives de la révolution de Juillet. De là saisie et procès. A l'audience, Philippon *croqua* une suite de quatre pochades, dont la première représentait d'une manière non équivoque le roi des Français, avec sa face qui s'étendait en largeur par le bas. Par une gradation qui rattachait chacune de ces figures à la précédente, et qui indiquait de plus en plus cette forme faciale, la série aboutissait à une *poire*. — « Messieurs, » dit Philippon en montrant cette argumentation originale, « cette dernière figure n'est pas autre chose » qu'une poire, n'est-il pas vrai? Eh bien! j'aurai » fait une poire qui se trouvera, par hasard, pré- » senter un certain rapport avec la tête du roi : me » condamnerez-vous pour cela? » Cette plaisante défense ne désarma pas les jurés, et Philippon en eut pour quelques mois de prison; mais la *poire* acquit une popularité prodigieuse; on la voyait charbonnée sur tous les murs, y compris ceux des Tuileries; on prétend que des voyageurs ont rencontré la poire jusque sur les Pyramides.

Sainte-Pélagie possédait, quand j'y fus, un autre dessinateur, Daumier, qui se fit une réputation par la collection des *Cent et Un Robert-Macaire*. Daumier était là pour une lithographie politique qui fit également quelque bruit. Une énorme araignée,

dont la tête n'était pas tout à fait celle d'un insecte, tenait dans ses pattes avides une couronne, l'héritage des Condes, et d'autres attributs significatifs. On lisait au-dessous : *cet animal fut appelé* ARAIGNÉE. Le prince appelé *à régner* en 1830 parut trop proche parent de cette araignée-là.

Si l'opinion légitimiste à Sainte-Pélagie se traduisait chaleureusement et n'avait pas une extinction de voix, les républicains étaient loin de mettre une sourdine à leurs manifestations. Outre le chant classique de *la Marseillaise*, — auquel la royauté de Juillet avait dès lors cessé de prêter son organe, — il me semble encore entendre ces douces paroles retentissant dans le préau en chœur formidable :

Louis-Philippe a mérité
D'avoir le poing coupé et la tête tranchée.
Aux armes! aux armes!
Vengeons-nous, vengeons-nous ou mourons!

Le directeur Prat avait rude besogne avec ses pensionnaires de cette catégorie, et ses injonctions pour cesser de tels chants étaient peine perdue.

Pourtant, ce n'était pas que l'autorité se refusât, dans l'occasion, l'emploi des moyens de rigueur. Quelque temps avant ma venue à Sainte-Pélagie, une révolte de détenus républicains avait été l'objet d'une répression des plus sévères. La garde municipale fut appelée : au moment où les détenus voulaient déboucher en masse dans la cour, elle fit une décharge sur eux, et un malheureux nommé Jacobéus tomba mortellement atteint d'un coup de

feu. Le mur de l'escalier où il fut frappé portait encore l'empreinte de la balle.

Une autre catastrophe avait naguère ensanglanté Sainte-Pélagie. Zanof, ancien soldat au 1er régiment suisse de la garde royale, était un des prévenus dans l'affaire dite *des Suisses*. En vue de l'insurrection qui se préparait dans l'Ouest, un ancien garde du corps, M. de Lapelein, avait enrôlé un certain nombre de militaires suisses licenciés en 1830, et qui étaient restés à Paris ou dans les environs. Dirigés sur la Bretagne, ils y furent arrêtés en arrivant. On les ramena à Paris. L'instruction du procès fut longue. Depuis plusieurs mois, Zanof languissait en prison avec ses camarades, sans voir venir ni la liberté ni le jugement. Naturellement sujet à de sombres mélancolies, le courageux soldat échappé aux balles de Juillet ne put résister au morne ennui de la captivité, à cette accablante nostalgie qui abat toutes les forces de l'âme. La pensée du pays natal, si forte chez les peuples montagnards, accrut la noire tristesse qui le dévorait. Malade d'esprit et de corps, il parvint à tromper la surveillance de ses compagnons ; dans un accès d'égarement et de désespoir, il put se saisir d'un rasoir et il se coupa la gorge. Il vécut encore vingt-quatre heures, se croyant, dans l'ardeur de la fièvre, tantôt au sein de sa patrie et de sa famille, tantôt sous le drapeau de son régiment et prêt à combattre encore. Le pauvre soldat suisse mérite une place dans le triste martyrologe des prisons politiques (1).

(1) L'affaire des Suisses fut jugée par la Cour d'assises de la Seine au commencement de 1832.

Plus tard, Sainte-Pélagie fut le théâtre d'une évasion conduite avec audace et adresse. Une vingtaine de détenus républicains, condamnés dans l'affaire d'avril 1834, trompèrent la surveillance des geoliers, et s'aidant d'un conduit d'égout, parvinrent à se frayer un passage souterrain par-dessous le mur. Cet étonnant travail de mineur les conduisit dans un jardin limitrophe, par où ils débouchèrent. La maison dont dépendait ce jardin était occupée par une dame qui, dans son étonnement de voir ainsi des hommes surgir de ses plates-bandes, pouvait donner l'alarme. Le premier qui sortit du trou courut la prévenir qu'ils étaient des prisonniers politiques et non pas des malfaiteurs, et qu'elle n'avait, par conséquent, rien à redouter d'eux. Seulement, elle était invitée à ne pas sortir de chez elle. Un incident imprévu avait compromis un moment la tentative, pour une partie des fugitifs. L'un d'eux, d'une forte corpulence, resta engagé dans l'étroit conduit, ne pouvant plus avancer ni reculer, près d'étouffer, et risquant de causer un éboulement par ses efforts désespérés. Heureusement, en le poussant, en le tirant, ses compagnons purent lui faire franchir ce pas difficile. Des voitures, préparées d'avance par les amis du dehors, qui avaient le mot, attendaient dans les rues voisines. Avant que les gardiens se fussent aperçus de rien, les évadés étaient déjà loin, et la police perdit sa peine à les poursuivre.

En 1845, je retournai à Sainte Pélagie. L'extrait suivant d'un article que j'insérai dans *le Bon Mes-*

sager pour 1846, dira quelle cause me valut ces nouvelles relations avec la geole :

« Je sors de prison. Rappelons, en peu de lignes, pourquoi j'y étais entré.

» J'avais mis dans le *Bon Messager*, almanach à deux sous, huit pauvres petites vignettes empruntées au *Charivari*, qui s'en était servi, depuis plusieurs années, le plus tranquillement du monde ; et non seulement *le Charivari*, mais encore *la Mode* et d'autres publications, avaient fait un fréquent usage de ces dessins, sans que jamais le plus âpre limier du parquet leur eût cherché la moindre chicane à propos d'autorisation et de passeport.

» Mon almanach n'en fut pas moins saisi sous prévention de vignettes non autorisées. On m'aurait donné à deviner en dix et en vingt, pour quel fait je pourrais avoir maille à partir avec la justice, que je n'aurais eu garde de songer à cette accusation-là.

» Toujours est-il que je dus me débattre contre l'article 20 de la loi du 9 septembre 1835. Douce loi !

» Je me mis à compulser la collection du *Charivari*. J'y retrouvai l'une après l'autre, dans les années 1839 et 1840, toutes mes vignettes, non pas une fois, mais deux, quatre fois et davantage. Je crus fermement avoir cause gagnée d'emblée quand j'arrivai à l'audience, armé des gros in-folio qui contenaient ces irrécusables témoignages d'une

publicité depuis longtemps acquise. C'était aussi l'opinion de tous mes amis, celle de mon excellent défenseur, Me de Belleval.

» Le tribunal de police correctionnelle, septième chambre (cet ordre d'affaire n'est pas justiciable du jury), vérifia mes allégations. M. l'avocat du roi en fit autant. Je n'attendais plus que le prononcé de mon acquittement; mais il fut ordonné que j'eusse à produire les autorisations elles-mêmes.

» Je n'espérais pas, en vérité, qu'il s'en retrouvât une seule. Je ne pensais pas plus à une pareille réquisition qu'à être mis en demeure d'exhiber un vieux mémoire acquitté depuis dix ans. Songez, d'ailleurs, aux montagnes de paperasses que plusieurs années avaient dû accumuler dans les bureaux du ministère de l'intérieur; et ajoutez, enfin, que ces effrayants dépôts avaient été, dans l'intervalle, déménagés et bouleversés deux fois !

» Pourtant, à force de chercher, de remuer, d'avaler de la poussière, de troubler les souris dans leurs retraites les plus intimes, cinq autorisations furent découvertes. Restaient trois vignettes, pour lesquelles je n'avais à invoquer que des preuves morales non moins puissantes, — je me le figurais, du moins, — que les preuves légales demandées. Et puis, cinq sur huit ! Ne vivons nous pas sous le régime des majorités ? Enfin, si je suis coupable, le parquet ne le serait-il pas plus que moi? Ne doit-il pas être admonesté, vitupéré, destitué pour fait de scandaleuse négligence, lui qui aurait laissé si longtemps en circulation des vignettes

non autorisées, lui qui m'aurait ainsi montré, en quelque sorte, le chemin libre et ouvert ?

» Ainsi raisonnais-je. Très mauvais raisonnement, j'en dois croire le tribunal, qui m'appliqua les dispositions pénales de l'article 20 sus-mentionné. Il ne s'agissait que d'une question de forme, puisque les dessins en eux-mêmes n'étaient pas poursuivis ; contravention (car il n'y avait pas même délit) absolument involontaire, et commise avec la plus entière bonne foi. Je n'en pus être quitte à moins d'un mois de prison et cent francs d'amende: cent cinquante-deux francs, avec les frais et le dixième en plus, le *décime de guerre*, toujours maintenu, malgré la paix à tout prix ; environ trois cents francs, au total, y compris la valeur des exemplaires saisis et confisqués.

» Quant à la question des circonstances atténuantes, qui permet d'abaisser considérablement la peine et qui est toujours posée, souvent résolue par l'affirmative, en matière d'assassinat, d'empoisonnement, de parricide, elle est non avenue dans les affaires de presse. On peut être réputé légalement excusable, jusqu'à un certain point, pour avoir assommé son père, mais non pas pour avoir commis sans le savoir une contravention à propos de dessins.

» Au surplus, l'habile plaidoirie de Me de Belleval avait obtenu gain de cause pour un principe essentiel, et rendu ainsi un service important aux publications à vignettes : contrairement à la doctrine du ministère public, le tribunal avait consi-

déré les cinq autorisations retrouvées comme *générales* et valables une fois pour toutes. Mon acquittement était donc certain, si l'on avait pu remettre la main sur les trois autres.

» Les plaideurs malheureux ont, dit-on, vingt-quatre heures pour maudire leurs juges. Il ne faudrait pas trop se risquer à faire un usage public de cette faculté là. Je suis d'ailleurs très-persuadé que le tribunal a statué en son âme et conscience, qu'il n'a vu aucun moyen de ne pas m'appliquer la loi telle qu'elle existe. Je professe pour la chose jugée tout le respect voulu. Je veux seulement montrer, Code et faits en main, quelques-unes des conséquences qui dérivent de la loi, laissant à de plus habiles le soin de décider si cette législation est la meilleure de toutes les législations possibles, et s'il n'y a pas, là aussi, *quelque chose à faire*.

» Grâce à plusieurs remises successives, le *Bon Messager* ne m'a pas fait savourer moins de quatre audiences du tribunal de police correctionnelle.

» Chaque fois, j'eus tout le temps de voir défiler, avant l'appel de mon affaire, une ample collection de vagabonds, forçats ou réclusionnaires en rupture de ban et autres justiciables du même ordre, auxquels je me trouvais accolé sur le rôle. La loi, envers presque tous, était bien moins rigoureuse qu'envers moi. Il y avait notamment, à l'audience du 7 janvier, un cabaretier qui comparaissait par récidive, pour avoir accueilli chez lui des femmes de mauvaise vie, et avoir ainsi tenu sa maison ouverte à la débauche. Reconnu coupable, ce cabare-

tier fut condamné à vingt francs d'amende, point de prison. Je le félicite de s'en être tiré à si bon compte, et la législation ne permettait pas sans doute au tribunal de juger autrement; mais que dites-vous de cette énorme disproportion entre ma peine et la sienne?

» Il résulterait donc de ceci que, devant la loi, j'aurais infiniment mieux fait de commettre un délit contre les mœurs que de me tromper sur un défaut de forme pour quelques vignettes réputées en elles-mêmes innocentes.

» Voilà une déduction qui est parfaitement conforme à la légalité; mais comment s'en arrangera la morale?

» Je suppose un instant que M. l'avocat du roi qui a requis ma condamnation se fût trouvé, au sortir de l'audience, dans la nécessité de choisir entre moi et ce cabaretier, pour admettre l'un ou l'autre à son foyer, dans sa famille. J'ose croire, — est-ce une présomption excessive? — que ce magistrat m'aurait fait l'honneur de m'accorder la préférence. Eh bien! M. l'avocat du roi se serait mis en désaccord formel avec l'appréciation légale, puisque la loi, par la peine dont elle me frappe, me répute énormément plus coupable que le cabaretier.

» Prenons le Code pénal, et voyons un peu quels sont les délits dont j'aurais pu me passer la fantaisie à moins haut prix qu'il ne m'en a coûté pour mes malheureuses vignettes :

« Art. 409. — Quiconque, après avoir produit, » dans une contestation judiciaire, quelque titre,

» pièce ou mémoire, l'aura *soustrait* de quelque » manière que ce soit, sera puni d'une amende de » vingt-cinq francs à trois cents francs. »

» Point d'emprisonnement.

» Le fait défini dans cet article est assurément un acte flagrant contre la probité, une manière détournée, mais bien évidente, d'attenter à la fortune d'autrui. Or, j'aurais pu commettre une *soustraction* de pièces, une filouterie, autrement dit, et m'en tirer avec vingt-cinq francs d'amende, au lieu de mes cent francs et de mon mois de prison.

» Est-ce bien encourager la probité?

» Poursuivons. — « Art. 411. Ceux qui auront » établi ou tenu des maisons de prêt sur gages ou » nantissement, sans autorisation légale, ou qui, » ayant autorisation, n'auront pas tenu un regis- » tre conforme aux règles, etc..., seront punis d'un » emprisonnement de quinze jours au moins, de » trois mois au plus, et d'une amende de cent » francs à deux mille francs. »

» Ici, le minimum de l'amende est le même que pour ma contravention. Le tribunal, en effet, avait bien voulu ne m'appliquer que le minimum des peines : la loi que nous devons à la libérale mansuétude des bénéficiaires de Juillet lui fournissait les moyens de me condamner à plusieurs mois d'emprisonnement et de mettre un zéro de plus à mon amende. Quant à la prison, le teneur de maison de prêt non autorisée en a moitié moins que moi. Quinze jours au lieu de trente! Cent pour cent!

» O législateurs! il vaut donc mieux, selon vous, se trouver en défaut pour un tripôt de prêteur sur gages que pour une vignette? Vous jugez l'oubli d'une formalité pour un dessin plus coupable et plus fâcheux pour la société que l'établissement clandestin de quelque usurier marron, de quelque sangsue du pauvre?

« Inclinons-nous devant la loi!

» Art. 311. Lorsque les blessures ou les coups » n'auront occasionné aucune maladie ni incapa- » cité de travail personnel de l'espèce mentionnée » en l'art. 309 (maladie ou incapacité de travail » pendant plus de vingt jours), le coupable sera » puni d'un emprisonnement d'un mois à deux » ans, et d'une amende de seize à deux cents » francs. »

« Certes on peut, sans qu'il en résulte une maladie de plus de vingt jours, jouer des poings, du bâton ou du couteau, d'une manière passablement grave. Eh bien! j'ai, pour la prison, le même tarif de minimum que le joueur de bâton ou de couteau, et, au point de vue de l'amende, je suis cinq fois plus coupable. »

« Art. 318. Quiconque aura vendu ou débité des » boissons falsifiées, contenant des mixtions nui- » sibles à la santé, sera puni d'un emprisonnement » de six jours à deux ans, et d'une amende de seize » à cinq cents francs. »

« Vous entendez : minimum, six jours de prison, seize francs d'amende, pour avoir, non-seulement trompé l'acheteur, mais encore pratiqué sur sa

personne un empoisonnement plus ou moins actif; car les médecins vous diront qu'une grande partie des maladies qui sévissent à Paris, et surtout des affections chroniques qui minent le corps, qui le rongent, qui finissent par tuer, proviennent de l'usage habituel de boissons ou aliments altérés et malsains.

» Donc, devant la loi du 9 septembre 1835, ma simple inadvertance est plus criminelle que la spéculation des marchands qui volent et empoisonnent leurs pratiques, car je suis frappé cinq ou six fois plus sévèrement.

» Prodigieux!

» Nest-ce pas un grand malheur, quand la légalité bouleverse ainsi la conscience humaine ?

» Puisque de véritables empoisonneurs sont traités moins rigoureusement que l'éditeur d'une vignette sans passeport, il est tout naturel que le débitant qui s'est contenté de voler tout simplement les chalands, obtienne encore bien plus d'indulgence. Au lieu de commettre, pour trois vignettes, une irrégularité de forme, que n'ai-je plutôt, en qualité de boulanger, fraudé quotidiennement le pauvre sur le poids de son aliment le plus essentiel! Les balances de la justice se contenteraient d'infliger aux miennes un avertissement si benin, que cela ne vaudrait pas la peine d'en parler. Je paierais la bagatelle de cent sous d'amende, que je rattraperais dès le lendemain, avec des fraudes nouvelles. Pour que l'amende s'élevât à dix francs, pour que l'on y joignît trois ou cinq jours de pri-

son, il faudrait je ne sais combien de récidives.

» Après deux condamnations encourues dans la même année, un journal peut être suspendu, c'est-à-dire, par le fait, supprimé : après dix, quinze, vingt condamnations l'une sur l'autre, un débitant n'est pas déchu de sa patente.

» Que, dans la précipitation d'un tirage de journal à trente ou quarante mille exemplaires, il se glisse, par mégarde, des feuilles non timbrées, ce sera 22 fr. 50 c. d'amende pour chaque feuille : autant de feuilles, autant de contraventions, ce qui pourra produire facilement un total de quelques milliers de francs.

» Qu'un ouvrier compositeur oublie de mettre, sur une publication quelconque, le nom de l'imprimeur ; qu'il le place sur la couverture du livre, sans le placer aussi à l'intérieur ; qu'un accident typographique fasse disparaître ce nom dans le tirage : cet imprimeur devra payer mille écus ; point d'échelle de proportion ; le chiffre est uniforme et inexorable, qu'il y ait intention prouvée de violer la loi, ou bonne foi aussi évidente que pour mes vignettes. Grâce à cet arsenal de peines exorbitantes pour la moindre irrégularité, il n'y a pas d'écrivain, d'imprimeur, qui ne puisse être poursuivi et ruiné, au moment où il y pense le moins, quand on n'a pas pu l'intimider ou le séduire.

» Suivant la valeur que les mots ont dans le dictionnaire, un *délit* est moins qu'un *crime* ; une *contravention* est moins qu'un *délit :* comment donc se fait-il que certaines contraventions soient

l'objet de peines bien plus rigoureuses que certains délits, notamment les contraventions les plus minimes, les plus involontaires, en matière de presse? Cela n'est-il pas embarrassant pour la logique? Est-ce le dictionnaire qui a tort? Est-ce la législation?

« Tout ceci soit dit, encore un coup, sans aucune irrévérence envers mon arrêt: l'arrêt demeure, mais la loi peut être reformée. »

En 1845 l'on n'en était plus, il s'en fallait de beaucoup, à l'exaltation de 1832; la politique s'était assoupie dans la plupart des esprits, quoique l'on approchât du moment où devait s'affaisser et crouler ce pouvoir si bien assis en apparence. La fièvre des chemins de fer et de la Bourse remplaçait l'ardeur des opinions. Les malfaiteurs avaient repris possession de Sainte-Pélagie comme d'un terrain qui leur appartenait : les écrivains détenus se trouvaient comme noyés dans cette foule immonde. Pour surcroît d'impureté, Sainte-Pélagie renfermait en ce moment une bande d'individus arrêtés dans la petite rue du Rempart, près du Palais-Royal, pour délits contre les mœurs de la nature la plus infâme ; en outre, une troupe d'*escarpes*, malfaiteurs joignant, dans l'occasion, l'assassinat au vol, comme en témoigne un mot caractéristique. L'un d'eux était un nommé Souques, jeune homme bien tourné, d'une figure qui n'avait rien de féroce. Un journaliste qui fit séjour à Sainte-Pélagie vers le même temps que moi, M. Charles Maurice, ré-

dacteur du *Courrier des Théâtres*, causait, par curiosité, avec Souques ; il lui demandait si sa bande se bornait à voler. — *Heu ! heu !* répondit Souques, *nous faisions* UN PEU DE TOUT. Ce Souques remplissait, dans la prison, les fonctions d'*aboyeur*, c'est-à-dire que, pendant le temps du parloir, il se tenait dans la cour pour appeler les détenus que l'on demandait.

La première fois que ma femme et mon frère vinrent me voir, ce fut dans ce parloir qu'on les fit entrer, au milieu des malfaiteurs et de leurs visiteurs et visiteuses. Une chaise était là; je voulus y faire asseoir ma femme; le surveillant s'y opposa et même assez brutalement : cette chaise était pour lui ; il fallait se contenter de la communauté d'un banc placé le long du mur. L'indignation me saisit; je courus au greffe, et je fis sentir si énergiquement l'odieux d'une pareille association, que les employés m'autorisèrent à faire entrer ma femme et mon frère dans leur bureau. J'aurais mieux aimé cent fois être privé de toute visite que de voir les miens salis par cet ignoble parloir.

Pendant les huit premiers jours de ma détention, j'occupai une cellule du corridor Saint-Louis, au milieu de toute la tourbe en casaque et en pantalon gris, dont la physionomie était encore plus significative que cette triste livrée. Cette partie intérieure de la prison a son guichet particulier, où j'avais dû soumettre mon bagage à une visite. Je m'étais muni de mes rasoirs. On me déclara qu'ils ne pouvaient entrer, en leur qualité d'armes tran-

chantes. D'après mon insistance, et par transaction, il fut décidé qu'ils resteraient au guichet, et qu'on me les donnerait quand j'en aurais besoin, sous condition de les rendre aussitôt après. Enfin, l'on me demanda si j'avais une montre. Sur ma réponse affirmative, on me dit que les montres étaient prohibées. Pour le coup, l'irritation me gagnant, je refusai tout net de me séparer du meuble interdit; on consentit à me le laisser. La trempe très-fine des ressorts de montres peut les transformer en limes capables de scier des barreaux de fer. On voulut bien juger que ce genre d'emploi n'était pas à craindre de ma part.

J'avais apporté pour mon usage un couvert d'argent. On m'engagea officieusement à le consigner au greffe, de crainte qu'il ne passât bientôt dans les mains de mes co-locataires. « Il me semble cependant, » observai-je, « que des objets volés dans une prison doivent s'y retrouver aisément. » Mais on m'assura le contraire : peu de temps suffit pour qu'ils soient expédiés au dehors. Par supplément, on me donna l'avis de faire adapter immédiatement un cadenas à la porte de ma cellule, et de n'en pas sortir, fût-ce un moment, sans avoir bien soin de la fermer.

La solitude et le silence complet auraient été certainement beaucoup moins insupportables que l'horrible bruit de verroux, de sabots, de voix ignobles sans cesse retentissant à mes oreilles, et que ces figures dégradées dont je ne pouvais éviter la rencontre dès que je mettais le pied hors de ma

cellule. J'avais adressé une demande au préfet de police, à l'effet d'être logé dans une autre partie de la prison, où ce contact impur me fût épargné. Au pavillon de l'Est, — le quartier le plus recherché, — des faveurs exceptionnelles avaient logé ce que j'appellerai l'aristocratie du vol, la banqueroute frauduleuse, le faux en écriture, de sorte qu'il ne s'y trouvait pas de chambre disponible. Le gérant de la *Gazette de France*, Aubry-Foucault, voulut bien m'offrir la moitié de la sienne. Il fallut plusieurs jours pour qu'on m'autorisât à profiter de son obligeance, et à me réunir aux deux ou trois honnêtes gens mêlés parmi les coquins de toute catégorie.

Tel était le régime fait à la presse dans la personne de ses représentants. Il semble cependant qu'en cas de condamnation, une prison à part était la moindre grâce qu'on dût leur faire. La conscience publique se refusera toujours à confondre le délit de la plume, — et mon fait n'était même qualifié, en l'a vu, que de simple contravention, — avec l'escroquerie, le vol, le brigandage, les délits immondes auxquels on ne craignait pas d'accoler l'écrivain, par un odieux pêle-mêle.

On est obligé ici, — c'est fâcheux,—d'établir une comparaison qui est à l'avantage de l'ancien régime. Au moins, dans ce temps-là, quand les écrivains étaient emprisonnés, on voulait bien les considérer comme une classe de détenus à part; la Bastille était pour eux un logement qui les distinguait des voleurs et des bandits; la fameuse

prison d'Etat reconnaissait dans leur personne cette noblesse et cet empire de la plume qui tint tant de place dans le siècle de Voltaire et de Montesquieu ; l'anecdote suivante en fera foi.

Marmontel avait donné l'hospitalité dans le *Mercure de France*, qu'il dirigeait, à une pièce de vers satirique dont il refusa honorablement de révéler l'auteur. Pour cette affaire, il fut mis à la Bastille, mais avec des égards particuliers, car il put s'y faire accompagner par son domestique. Le premier jour, quand l'heure du dîner fut venue, un homme de service entra dans la chambre de Marmontel, apportant quelques mets tout simples, mais de fort bonne mine et de fort appétissante odeur, servis dans de la vaisselle de terre d'une irréprochable propreté. Marmontel se met à table et fait grand honneur à ce repas. A peine a-t-il fini la dernière bouchée, que l'homme de service reparaît, portant cette fois un dîner délicat : aile de poulet bien dodue, légumes de primeur, fruit magnifique pour le dessert, café de l'arome le plus fin.

« — Que veut dire ceci ? demanda Marmontel : pour qui donc était le premier dîner ?

» — Eh ! mais, monsieur, c'était celui de votre domestique ; et voici le vôtre, qui vient de la table de M. le gouverneur.

Marmontel prit la méprise en bonne part.

» — Mon garçon, dit-il à son domestique, puisque j'ai mangé ton dîner, il est juste que tu manges le mien : réserve-moi seulement le fruit et le café. »

C'est Marmontel lui-même qui raconte l'anecdote dans ses Mémoires.

Ceci, bien entendu, n'absout nullement l'arbitraire qui pouvait vous emprisonner sans jugement, par simple lettre de cachet : la question de principe reste entière. Mais prison pour prison, il est triste que de nos jours, après les révolutions opérées au nom des droits de l'esprit humain, des écrivains, jetés dans une geole de voleurs, aient été réduits à regretter le régime de la Bastille.

VOYAGE A GORITZ ET A GRATZ

(1840).

Près de dix ans s'étaient écoulés depuis la révolution de Juillet, quand je résolus de voir par mes propres yeux la cour de l'exil, et le jeune prince sur lequel reposait l'espoir d'un parti et d'une dynastie.

Le 17 mars 1840, je quittai Paris pour faire ce long voyage qu'aucun chemin de fer n'abrégeait alors. Je pris la voie de Lausanne et traversai le Jura par une nuit qui était un rigoureux adieu de l'hiver. Dans le canton de Vaud, pays de ma famille, je pus m'arrêter seulement assez,— car mon temps était compté, — pour embrasser quelques parents, et pour voir deux notables exilés légitimistes, le baron de Charette et le général Clouet, proscrits à la suite des événements de 1832.

J'avais eu déjà l'occasion, l'année précédente, de voir en Suisse le général Clouet. Prévenu de mon passage, — car je m'étais mis à sa disposition pour les commissions dont il aurait à me charger, — il m'attendait à Morges chez mon oncle, frère aîné

de mon père (1). Le proscrit royaliste et le vétéran républicain s'étaient mis facilement en relations courtoises. Comme son ami M. de Laharpe, l'instituteur de l'empereur Alexandre, mon oncle prouvait par son exemple qu'il est un républicanisme très capable de frayer avec tout le monde. Le vieux patriote de la révolution vaudoise faisait tout à fait retrouver dans son langage, dans ses manières, l'homme de la société d'autrefois. Mon oncle avait servi jadis en France sous Louis XVI, et ce souvenir lui était toujours cher. Lieutenant au régiment suisse d'Ernest, il était en garnison en Provence, quand les événements de la Révolution placèrent son corps dans des circonstances très difficiles, où il montra sang-froid et courage.

Lorsque le ci-devant pays de Vaud, détaché du canton de Berne, fut devenu indépendant, mon oncle eut à remplir une mission à Paris, près du premier consul, et c'est à lui que fut confiée l'organisation des milices du nouveau canton. Ferme sur la discipline, mais toujours juste dans sa sévérité, il mit l'état militaire vaudois sur un pied excellent; et il en eut la direction supérieure pendant vingt-six ans, sous le titre d'inspecteur général. Son traitement comme première autorité militaire du canton, était de deux mille quatre cents francs. En parlant de l'administration qu'il dirigeait, mon oncle ne disait même pas : *mes bu-*

(1) L'auteur est né à Rouen, mais d'une famille suisse. Son père était venu dans cette ville pour y apprendre le commerce : il s'y fixa et en devint un des plus honorables négociants.

reaux, il disait : *mon bureau ;* hors de son uniforme et de son commandement, sa position, sa vie n'avait qu'une honorable simplicité toute bourgeoise; et cependant la dignité, l'autorité de ses fonctions n'en souffrait pas le moins du monde. Quand le moment du repos fut venu pour lui, l'inspecteur général des milices prit sa retraite avec douze cents francs de pension. Comme on le voit, dans la petite république vaudoise comme dans les autres cantons suisses, les emplois, même les plus élevés, ne sont pas un moyen de richesse, et les choses n'en vont pas plus mal.

En 1838, un conflit, on s'en souvient, fut près d'éclater entre le gouvernement français et la Suisse, au sujet de l'hospitalité donnée au prince Louis-Napoléon. Sans se dissimuler l'énorme inégalité de la lutte, les milices vaudoises, placées en première ligne, s'apprêtaient à disputer vaillamment le sol de la patrie. Mon oncle, malgré ses soixante-quatorze ans, aurait repris son épée pour marcher comme volontaire avec ces bataillons qu'il avait formés. Dans mon rapide passage en 1840, c'était un dernier adieu que je devais lui dire; il mourut au mois de décembre suivant. Son souvenir vit non-seulement dans le cœur des siens, mais encore dans la mémoire publique, pour les services qu'il a rendus.

Le général Clouet, avec sa belle taille, sa physionomie franche et gaie, est un de ces hommes qui préviennent tout d'abord en leur faveur. Il prit une part glorieuse à l'expédition d'Alger, où il com-

mandait une brigade ; mais le brave militaire est, de plus, un musicien savant et passionné. Pour preuve, il a fait le difficile travail de transporter sur des paroles italiennes le célèbre oratorio de Hændel, *Judas Macchabée*. En 1832, caché dans les environs de Château-Gontier, sous un déguisement de paysan, il ne pouvait s'empêcher de chanter beaucoup mieux qu'il ne convenait à son costume et à son rôle, les métayers angevins ou manceaux n'étant pas des virtuoses si habiles. Dans le village qui lui servait d'asile, tout le monde le connaissait, sauf quelques individus en dehors de l'opinion générale, et autour desquels s'arrêtait le secret commun. Un jour, un paysan, avec cette finesse d'observation que couvre souvent la plus simple enveloppe, fit remarquer au général qu'il pourrait être reconnu pour un *Monsieur*, malgré son déguisement, et cela pour un détail bien indifférent en apparence : le général portait ses guêtres boutonnées jusqu'au haut : « Nos femmes, » lui dit le paysan, « n'achètent pour les guêtres que juste » l'étoffe nécessaire, et quand on les a lavées, les » trois boutons d'en haut ne peuvent plus se bou- » tonner. »

Une somme considérable, — 30,000 francs, — était promise à qui livrerait le chef proscrit. Trente mille francs, c'était plus que les trente deniers d'Iscariote ; mais, là, il ne se trouva pas d'amateur pour la prime d'infamie.

A l'affaire de Chanay, près de Château-Gonthier, le général Clouet, après avoir eu l'avantage, était

contraint de se retirer devant des forces très-supérieures. Il avait avec lui une quinzaine d'hommes seulement, le reste ayant fait sa retraite chacun de son côté. Déjà souffrant avant le combat, il ne pouvait aller assez vite. Ses hommes, profitant de chaque accident favorable de terrain, se retournaient souvent pour faire le coup de fusil : leurs balles ne manquaient pas le but, et ralentissaient la poursuite des quatre à cinq cents soldats attachés aux traces de la petite bande. Enfin, serré de près, M. Clouet dit à ses compagnons qu'il ne veut pas les retarder davantage, qu'il faut le laisser en arrière, qu'il se cachera dans quelque fossé ; mais ces hommes dévoués refusent absolument de le quitter. Quelques-uns le soutiennent, l'aident à marcher encore ; ils gagnent ainsi un fourré épais, et se blotissent dans un fossé marécageux. L'ennemi avait perdu leur piste et s'arrêta, tandis que les chouans agenouillés disaient leur chapelet en actions de grâce. Ils se comptèrent : aucun de ces braves ne manquait à l'appel.

La résidence ordinaire du général Clouet était Fribourg : le baron de Charette habitait avec sa famille la jolie villa de Bellevue, aux portes de Lausanne. Il était neveu du célèbre général vendéen. Son père, officier émigré, n'avait paru dans la Vendée que pour y mourir les armes à la main, quelques semaines avant la catastrophe fraternelle. M. de Charette naquit la même année (1796) à Nantes, où vivait retirée sa mère, dont j'ai connu la vénérable vieillesse. Entré à la première Restau-

ration dans la maison du roi, il combattit en 1815 dans la prise d'armes de l'Ouest, où périt son frère Ludovic. En 1830, il était pair de France et colonel de cuirassiers. Il avait épousé l'une des deux filles que le duc de Berry avait eues en Angleterre, et qu'il recommanda en mourant à la duchesse sa femme ; marque de confiance bien placée, car elles trouvèrent dans la princesse une affection toute maternelle. Charles X se chargea de leur dot, qui fut d'un million pour chacune. J'ai vu plusieurs fois leur mère, Mme Brown, qui les avait accompagnées en France après la Restauration. Attaché tout particulièrement à la duchesse de Berry, plein du souvenir de son oncle et de l'ardent désir de marcher sur ses traces, M. de Charette joua, dans le mouvement de 1832, un rôle capital. Mme de Charette, qui ressemble beaucoup à son père, montra dans les mêmes circonstances une âme noblement résolue. Après l'insuccès de l'entreprise, M. de Charette put s'embarquer à Nantes, avec de grands risques, sur un navire étranger ; depuis plusieurs années, il résidait en Suisse.

Peu de temps après que j'eus fait sa connaissance, l'amnistie lui permit de rentrer en France, où je l'ai revu souvent. Fixé à la Contrie, commune de Couffé, près Oudon, il y fit bâtir une belle habitation, tout en conservant avec soin, encadrée dans les constructions nouvelles, la modeste petite gentilhommière que la naissance de Charette avait illustrée. Ce culte de famille si respectable rendait parfois M. de Charette un peu absolu, quand on y

touchait. J'en eus la preuve au sujet d'un passage de mon *Histoire des guerres de l'Ouest*, que je lui lisais en manuscrit ; ce passage était relatif à la malheureuse affaire de M. de Marigny, où Charette ne fut pas à l'abri de tout reproche. Je m'étais exprimé à cet égard comme la vérité, selon moi, l'exigeait, et je me crus obligé de maintenir les droits de l'histoire même contre ceux de l'amitié. Quelques mots un peu vifs s'en suivirent ; mais ce ne fut qu'un nuage passager ; le moment d'après, la franche et loyale nature de M. de Charette avait repris le dessus. C'était un de ces caractères qui ne pactisent et ne transigent avec aucune idée étrangère aux leurs, mais auxquels un adversaire même ne saurait refuser son estime. Le petit incident dont je viens de parler eut lieu dans ma dernière visite à la Contrie, au mois d'août 1847. M. de Charette était attaqué d'un mal qui sans doute n'aurait pas défié les ressources de la médecine, puisqu'il pouvait vaquer encore à ses occupations ordinaires ; mais cet homme d'un si ferme esprit avait mis toute sa confiance dans je ne sais quel faiseur de cures quasi miraculeuses, et je fus extrêmement surpris des étranges choses que je l'entendis me dire à ce sujet. Il mourut sept mois après, le 16 mars 1848 ; il y avait quelques semaines à peine que j'avais reçu de lui une dernière lettre. Les regrets universels firent cortége à son cercueil. Plusieurs fils qu'a laissés M. de Charette continuent aujourd'hui ce grand nom.

Le général Clouet, qui s'était rendu à Lausanne,

m'accompagna chez M. de Charette, où nous déjeunâmes. Je repartais le même jour, à deux heures de l'après-midi, par la diligence malle-poste de Lausanne à Milan. Ces messieurs voulurent bien me faire la conduite jusqu'à la voiture, en m'accompagnant de leurs souhaits de bon voyage.

La route de Milan suit la vallée du Rhône par Saint-Maurice, Martigny et Sion : elle la quitte à Brigg, pour tourner vers l'Italie. Je passai le Simplon qui, sous son épais manteau de neige, ne permettait pas d'autre moyen de transport que le traîneau. Seul avec le courrier, — un honnête Valaisan, — je ne trouvais pas de grandes ressources d'entretien dans mon compagnon, et je ne pouvais faire part qu'à moi-même de mes impressions devant cette magnifique route du Simplon et tous les aspects de cette sauvage nature, rendue plus âpre encore par son costume d'hiver. Isella, doux nom d'un village qui se présente le premier au bas du versant méridional, caressa enfin mon oreille avide d'entendre l'harmonieux langage de Pétrarque et du Tasse ; car je mettais le pied en Italie pour la première fois, et ce nom, l'Italie, a des charmes si puissants ! Mais, hélas ! Isella, en sa qualité de frontière, me souhaita la bienvenue avec des douaniers : tels sont les aimables représentants qui accueillent le voyageur à l'entrée de tout Etat civilisé. J'avoue qu'à Isella, la mélodie italienne me parut perdre quelque chose de son charme dans la bouche de messieurs de la douane.

Le 25 au soir, j'étais à Milan. Le lendemain, ma

première visite fut pour le fameux *Duomo*, qui ne me parut pas au-dessous de sa réputation. La Scala, par malheur, n'était pas ouverte. Je me rabattis sur le *Teatro Re*, où jouait la troupe du roi de Sardaigne. La salle, assez jolie, est grande à peu près comme les Variétés. On donnait une comédie de Nota, *la Donna irrichietta*, imitation du *Tyran domestique*, d'Alexandre Duval, et une traduction d'une autre pièce française, *Marton et Frontin*. Parmi les acteurs que je vis ce soir-là, et à la suite de la Bettini (premier rôle), de la Romagnoli (soubrette), du financier Vestri et du premier comique Borghi, je retrouve, dans les notes de mon voyage, *une jeune et jolie amoureuse*, Adélaïde Ristori. Quand j'écrivais ce nom, je ne me doutais guère de son retentissement futur ; j'étais loin de prévoir que la *jeune et jolie amoureuse* serait un jour cette Maria Stuarda si pathétique, cette Myrra, cette Médée si terrible que Paris acclamerait un jour avec tant d'enthousiasme, et dont les triomphes européens fatigueraient la renommée.

Vendredi 27. — Après avoir de nouveau bien couru la ville, j'allai le soir à un autre théâtre, le théâtre *Fiando*, ou, vulgairement, *de Girolamo*. Ce n'est qu'un spectacle de marionnettes, mais quelles marionnettes ! D'abord, leur domicile n'est pas une baraque infime ; c'est une gentille petite salle, avec un parterre, un rang de baignoires, un rang de loges et une galerie au-dessus, quelque chose comme la salle d'eté des Bouffes-Parisiens. Le parterre coûtait une demi-livre autrichienne (42 cen-

times et demi). On sait que les spectacles italiens sont bien moins chers que les nôtres : au *Teatro Re*, je n'avais payé qu'une livre (85 centimes). Les marionnettes de Girolamo ne jouaient rien moins qu'une tragédie, une tragédie en vers, une tragédie sacrée, *Filumena, o l'Eroïna del secolo III, azzione istorica spettacolosa*. L'empereur païen Dioclétien était amoureux de sa captive Filumena, princesse chrétienne. Filumena, mise en demeure de choisir entre le déshonneur et la mort, préférait le martyre. Cette action pathétique était mêlée de bouffonneries de Girolamo, personnage grotesque, qui est toujours du Piémont et qui en parle l'idiome populaire. Il y avait aussi un ballet, avec pirouettes, ronds de jambe, un petit Amour comique, l'enfer, les diables, etc. Acteurs sérieux, acteurs plaisants, danseurs, danseuses, tous étaient des marionnettes merveilleusement faites et agencées. Le dialogue dit dans la coulisse et le geste fait sur le théâtre marchaient avec un accord parfait. C'était des effets tragiques et des grands bras, des grâces et des airs penchés, à rendre jaloux les acteurs de la rue Richelieu et les sylphides de l'Opéra.

Et il fallait voir le public ! Quelle bonne foi, quelle édification il apportait à la partie sérieuse ! Comme il s'amusait franchement à la partie comique ! Non loin de moi était un prêtre : j'en avais vu deux la veille au *Teatro Re*, et personne ne s'en étonnait : c'est dans les habitudes du pays.

Le spectacle était fini à neuf heures et demie : je ne partais pour Venise qu'à minuit. Pour remplir le

reste de ma soirée, je retournai au *Teatro Re*. Cette fois, on jouait *la Puta onorata*, comédie de Goldoni, écrite en dialecte vénitien, et *la Casa disabitata*, du comte Giraud. Dans la première pièce, au moins dans ce que j'en vis, je remarquai surtout la Bettini, et dans la seconde, Vestri, à qui je trouvai quelque analogie de physique avec Lepeintre jeune.

Minuit a sonné. La diligence se met en route. A cinq heures du matin, passage à Bergame. Déjeûné à Brescia. Une troupe d'opéra exploitait la ville. Il me tomba sous les yeux l'affiche d'une représentation au bénéfice de la *prima donna*. La bénéficiaire faisait appel aux sympathies de la population, à celles de la *vaillante garnison* : *Generosi Bresciani! Inclita guarnigione!* Tout juste neuf ans après (derniers jours de mars 1849), ce n'était pas d'opéra qu'il était question, dans cette même ville de Brescia. Les habitants soulevés et les troupes autrichiennes étaient engagées dans une des luttes les plus acharnées, les plus furieuses qui aient marqué les pages de l'histoire. Trompés par de fausses nouvelles, les malheureux Brescians croyaient Charles-Albert triomphant, quand, au contraire, il venait de succomber sans ressource à Novare ; et de jour en jour, d'heure en heure, sous les obus, les bombes, la mitraille, ils prolongeaient ce duel désespéré, sans merci, qui rappelle Saragosse.

A Vérone, pendant la halte de la diligence, j'allai voir en courant le beau cirque romain. Sur les hauteurs environnantes, on achevait la construc-

tion d'une redoutable couronne de forts, qui annonçait chez les Autrichiens la bien ferme intention de ne jamais quitter l'Italie de bon gré : ils semblaient prévoir les événements ; et, en effet, ce fut sous les murs de Vérone, en 1848, que le vieux Radetzky arrêta les progrès victorieux de l'armée piémontaise. Là comme à Milan et sur toute la route, je ne pouvais m'empêcher d'être frappé de cette anomalie entre les dominateurs et le pays où ils sont campés : des Autrichiens, des Allemands, des *Tedeschi*, si étrangers à l'Italie par la langue, par les mœurs par le caractère ! Comment s'étonner que cette domination soit pesante, et que tant de vœux, tant d'efforts tendent à la secouer ?

Du reste, les amis les plus fervents de l'Italie ne sauraient méconnaître les rares mérites que déploya dans cette campagne de 1848, le maréchal octogénaire. Jamais, en effet, situation ne parut plus compromise et plus perdue. Commandant une armée qui venait d'être chassée de toutes parts devant l'insurrection populaire, ne conservant que trois ou quatre places fortes et le sol qu'il avait sous les pieds, ayant devant lui l'Italie soulevée, qui, par le Frioul, le pressait même sur ses derrières ; ne pouvant compter que sur ses résolutions personnelles, puisque son propre pays, l'Autriche, était en combustion, l'indomptable vieillard ne désespère pas de la fortune. Il raffermit ses troupes démoralisées ; il laisse s'user la première *furia* italienne et se manifester de funestes divisions entre des éléments trop peu homogènes ; il prend à son

tour une vigoureuse offensive, et, en un mois, la face des affaires avait totalement changé. Au surplus, le mérite en appartient pour une part aux généraux qui secondèrent le vieux maréchal, et à la solide organisation dont témoigna l'armée autrichienne.

Plût au ciel que la même unité, la même vigueur d'ensemble eût régné dans cette croisade de la liberté italienne, où de bien beaux faits d'armes, de bien généreux dévouements furent dépensés en pure perte!

Au moins, si les fautes commises alors firent évanouir de brillantes espérances, les Italiens prouvèrent au monde qu'ils n'étaient pas une nation morte, et qu'ils étaient capables de produire autre chose que des ténors et des barytons. Ah! sans doute, ce n'est pas en vain que, malgré tant de malheurs, tant de déceptions amères, une si ferme foi dans les destinées de l'Italie se conserve au cœur de ses enfants. Puissent les leçons de l'expérience n'être pas perdues! Puissent des insensés et des énergumènes ne pas travailler, en réalité, au profit de ceux qu'ils prétendent combattre, et contre la cause qu'ils prétendent servir! Puissent-ils ne pas la compromettre dans l'avenir, cette noble cause qu'ils ont si fatalement compromise dans le passé!

S'il m'était permis de mêler mon humble avis aux controverses qui s'agitent sur la forme la plus convenable à l'Italie, je dirais que ni la réunion en un seul Etat, ni la suprématie du roi de Sardaigne

ne me semble possible, avec cet esprit de localité ombrageux et jaloux, avec ces profondes différences de contrée à contrée que l'on observe depuis les Alpes jusqu'au phare de Messine. Une confédération analogue à la confédération germanique, où chaque Etat conserverait son existence propre tout en formant un faisceau commun, telle est l'organisation que je verrais le mieux applicable à l'Italie restaurée.

Treize ans après, — en 1853, — je revis un coin de l'Italie, le Piémont. Je venais visiter cette humble peuplade des vallées vaudoises ou protestantes, très-peu connue en France, quoique si digne de l'être, et bien qu'elle touche la frontière. Devanciers de la Réformation, on sait que les Vaudois piémontais (*Valdesi*) prétendent se rattacher par une chaîne non interrompue à la primitive Eglise, et n'avoir jamais professé les dogmes romains. Les persécutions qu'ils subirent furent effroyables. Dans les luttes désespérées qu'ils soutinrent, l'héroïsme du faible contre le fort éclata par des prodiges dignes d'une éternelle mémoire. Leur pasteur-colonel Henri Arnaud et leur capitaine Janavel, ce Macchabée d'un village des Alpes, ne sont pas seulement nommés dans les Biographies, et y mériteraient une aussi belle place que les héros antiques. Même après que les persécutions eurent cessé, les Vaudois du Piémont restèrent dans une position exceptionnelle. Exclus des emplois et des fonctions publiques, parqués dans leurs trois vallées de Luzerne, de Pérouse et de Saint-Martin, hors des-

quelles il ne leur était pas permis de célébrer leur culte ni de posséder, leur position était à peu près la même que celle des Juifs dans l'enceinte de leur Ghetto. Ils n'obtinrent leur part complète du droit commun que par le *Statuto* ou la Constitution de 1848. C'était justement le 24 février, le jour où un si grand drame se jouait ailleurs, que les vallées célébraient la fête de cet affranchissement mémorable, et illuminaient de feux de joie leurs alpestres sommets. Sur les vingt-cinq mille âmes environ que renferme ce territoire, on compte au moins les quatre cinquièmes de protestants ; et cependant, au sortir d'une si longue oppression, pas un mot, pas un acte de réaction et de violence ; rien qu'une allégresse pure et sans mélange, à laquelle, du reste, les catholiques s'unirent de bonne grâce, en fraternisant avec leurs concitoyens. A Turin, dans la grande fête à l'occasion du *Statuto*, où étaient représentées toutes les provinces du royaume, les députés des vallées vaudoises obtinrent, eux et leur bannière, les honneurs de la journée. Partout on acclamait ces frères si longtemps repoussés; et c'était à qui leur ouvrirait ses bras et sa maison.

De tous les événements accomplis dans l'intervalle de mes deux voyages en Italie, l'émancipation du Vaudois n'est pas le moins remarquable, s'il n'est pas un de ceux dont on ait le plus parlé. C'est un fait bien frappant que ce culte si longtemps proscrit, se bâtissant un beau temple dans la capitale du Piémont, d'où étaient partis tant d'édits persécuteurs, et se créant des succursales dans les

principales villes du pays. J'ai pu juger par moi-même quel patriotisme ferme et intelligent, quelle supériorité d'instruction et de lumières distinguent ces montagnards, au fond de leurs vallées ou sur leurs âpres rochers. Plus d'un s'est distingué dans les combats de 1848 et 1849, sous le drapeau de cette patrie qui avait enfin cessé d'être une marâtre pour eux ; et il est touchant de voir quel respect et quelle reconnaissance ils conservent à la mémoire du roi Charles-Albert, l'auteur de leur affranchissement. Le gouvernement libéral et éclairé du Piémont n'a pas d'amis à la fois plus dévoués et plus sages.

Les renseignements que j'ai recueillis témoignent du progrès intellectuel et moral qui s'opère chez les prosélytes conquis par l'Eglise vaudoise ou évangélique. C'est comme une nouvelle vie qui se manifeste en eux, et qui est particulièrement sensible par la réforme des habitudes et de la conduite. Tel homme du peuple rallié à cette Eglise, qui passait auparavant le dimanche hors de chez lui, le verre à la main, le passe maintenant en famille, dans des lectures salutaires, dans des récréations honnêtes. « Aussi, » me disait M. Meille, l'honorable et actif pasteur de Turin, « nos femmes d'ou-» vriers bénissent-elles l'Evangile, à qui elles rap-» portent cet heureux changement. »

C'est ainsi que ces pauvres vallées auront été peut-être l'étroit foyer d'une régénération qui arrachera l'Italie à un formalisme de religion matériel et sensuel, tout en la sauvant d'un autre péril,

l'incredulité. Dans la classe supérieure italienne, la domination clericale est en mépris même à une foule de personnes qui ont un *abbate* pour commensal du logis, qui gardent l'extérieur du culte, qui se tiennent en règle avec ses prescriptions, par l'empire de l'habitude et de l'usage, ou pour ne pas se mettre mal avec certaines influences ; mais dans beaucoup d'esprits plus fortement trempés, c'est de la haine, une haine profonde ; et craignez un extrême à la place d'un autre, chez ces peuples mobiles et ardents. La vieille impiété rance et surannée du dix-huitième siècle, les bouquins libertins et prétendus philosophiques maintenant rebutés, en France, par les étalages en plein vent, tel est, en Italie, le régime où l'opposition anticléricale est trop portée à se jeter. Ces esprits passionnés n'en resteront pas à l'indifférence religieuse, comme cela se voit de l'autre côté des Alpes ; ils haïront la religion même, si elle ne se personnifie à leurs yeux que dans un clergé qui fait peu, en général, pour s'entourer de considération et de respect. Le culte évangélique est le préservatif et le refuge qui s'offre contre ce triste égarement. Les catholiques honnêtes et qui sont chrétiens avant tout, avoueront, je l'espère, qu'il vaut mieux prier le Dieu de l'Evangile dans un temple protestant que de vivre en dehors de toute foi, fût-ce sous l'enseigne nominale du catholicisme.

A présent, je reviens à mon voyage de 1840.

Depuis Milan, j'avais un compagnon de voyage

avec lequel je pris grand plaisir à causer, et que je sus être le marquis Cusani, traducteur de plusieurs romans français et anglais. Certes, l'Italie est loin de manquer d'hommes instruits, d'esprits distingués : il en est d'autant plus à regretter qu'aujourd'hui la production originale ne tienne pas plus de place chez elle. Sa langue et son génie national ne peuvent guère manquer de s'altérer, dans toutes ces traductions d'œuvres étrangères, qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours dignes de l'honneur qu'on leur accorde. Par exemple, pour le théâtre, les compatriotes d'Alfieri et de Goldoni n'ont-ils rien de mieux à faire que de naturaliser chez eux des drames et des vaudevilles, — souvent très-médiocres, — empruntés aux théâtres de Paris ?

Le 29, j'étais à Venise. Comme à Milan, je ne pus m'y arrêter que deux jours ; mais, au moins, j'eus l'avantage d'y arriver par eau, et non pas en wagon, comme on y arrive à présent. Certes, j'apprécie autant que personne la commodité magique du *railway* ; mais le grand pont, le long trait d'union jeté à travers les lagunes, la fumeuse locomotive, le tender et le train banal, sont loin, sous le rapport poétique et pittoresque, de valoir le bateau dans lequel je fis mon trajet depuis Mestre jusqu'au cœur de la ville. C'était la dernière poste, qui s'appelait la *poste d'eau*. Il était environ sept heures et demie du matin ; le soleil, s'élevant sur l'horizon, dorait tous ces édifices qui semblaient surgir du sein des eaux, quand on s'avançait vers eux au niveau de la mer. Sur des poteaux, au milieu de la

grande lagune, je vis une espèce de niche ou de petite chapelle bien décorée : des hommes, dans une barque, s'approchaient des autres bateaux qui passaient, avec une bourse attachée au bout d'un long bâton ; ils quêtaient pour la *Madonna del mare*. Naturellement le chemin de fer a fait grand tort à la Madonne, et surtout à ses quêteurs ; ce qui, du reste, n'est regrettable qu'au point de vue de la couleur artistique.

Vers neuf heures, debarquement sur le bord du grand canal, à la poste. Je logeai à *l'Albergo della Luna*, dans une petite rue derrière la place Saint-Marc, hôtel de second ordre, mais très-convenable, que m'avait indiqué le marquis Cusani. Ce sont les voyageurs de luxe, les *mylords*, qui vont à l'hôtel d'Europe, sur le quai des Esclavons. La salle à manger de *l'Albergo della Luna* offrait un assemblage d'estampes assez bizarre : — des gravures allemandes representant les batailles de la Katzbach, de Kulm, de Leipzick, la prise de Paris, la bataille de Waterloo, les victoires des alliés, et au-dessous, des estampes françaises où l'on voit le *Petit Caporal*, Napoléon, apparaissant aux souverains de l'Europe effrayés ; le tout dominé et présidé par un portrait de *Napoleone il grande, imperatore de' Francesi e re d'Italia*.

Tout près de l'*albergo*, il y avait une place de gondoles, comme qui dirait une place de fiacres ; et ces vehicules d'eau sont loin de perdre à la comparaison. Pour une livre d'Autriche la première heure, et une demi-livre les heures suivantes, on

peut en user, et je me donnai ce plaisir. Ce véhicule aquatique glisse et court à travers les canaux les plus tortueux avec une prestesse et une légèreté charmantes. Je me fis conduire au Lido. Il y a là un pont jeté sur un canal où entrent les barques. Je remarquai le lion de Saint-Marc sculpté dans la pierre de ce pont du côté qui regarde la ville, comme un triste monument des jours évanouis.

Sur cette ville unique au monde, cité amphibie où l'on ignore voitures et chevaux, sur le mélancolique aspect de ces palais à demi déserts, que pourrais-je dire de neuf? Abstenons-nous donc des lieux communs, des descriptions rebattues. Je dirai seulement, pour l'église Saint-Marc, que je goûte peu ces basiliques byzantines peinturlurées et dorées du haut en bas. Les églises gothiques sont bien autrement imposantes, pourvu qu'un curé, un conseil de fabrique ou un conseil municipal, amateur de badigeon bien blanc, de couleur bien voyante, ne se soit pas donné la joie de leur faire la toilette à sa façon. Le merveilleux palais des doges, avec ses souvenirs historiques, le pont des Soupirs, le Rialto, l'église della Salute, celle de Sainte-Marie de' Frari, avec le monument de Canova, l'Académie des Beaux-Arts, l'admirable Présentation de la Vierge, par le Titien; je visitai toutes ces beautés en multipliant les heures par l'activité de mes courses.

A Venise, l'endroit central, le cœur de la ville, c'est la place Saint-Marc. Je me représente l'aspect qu'elle dut offrir en 1848, quand Venise redevint

libre, — helas ! pour peu de temps, — quand au milieu de la foule inondant cette place, se pressant sous ces galeries, poussant le cri national *Marco ! Marco !* que la tradition n'avait pas oublié, l'antique étendard de la Republique reparut, salué par des transports d'enthousiasme et d'ivresse. Venise venait de renaître ! Cette résurrection inespérée devait paraître un rêve. Si la nouvelle république venitienne dura peu, sa courte existence fut glorieuse et pure ; à la république ancienne, elle n'emprunta ni son Conseil des Dix aux sombres mystères, ni ses *pozzi*, ni ses exécutions souterraines ; tout s'y passa en plein soleil. Dans cette courte période, la Venise nouvelle ajouta une page immortelle à sa vieille histoire ; elle eut son grand citoyen, Manin : ces marins, ces pêcheurs à la cape brune, se retrouvèrent les dignes fils de ceux qui combattirent sous les Mocenigo et les Dandolo. Après les malheurs de 1848, Venise seule, retranchée derrière ses lagunes, put maintenir debout le drapeau de la liberté. Même quand le désastre de Novare eut porté le dernier coup à la cause italienne, les Venitiens luttèrent encore près de cinq mois. Une telle chute est une gloire, et l'on ne saurait se résoudre à la croire définitive.

Le comte de Chambord a fait, à Venise, l'acquisition du palais Cavalli, et la duchesse de Berry est propriétaire du palais Vendramini : l'un et l'autre sont situés sur le grand canal. Au moment de la révolution de Venise, le chef de la branche aînée des Bourbons et sa mère étaient précisément dans

cette ville, leur résidence d'hiver. Le petit-fils de Charles X voulut voir par lui-même ce que c'était qu'un mouvement populaire. Accompagné de quelques personnes de sa maison, il se rendit sur la place Saint-Marc. Les troupes de la garnison étaient rangées à une des extrémités, serrées de près par les vagues animées de la foule. Elles firent un mouvement, la baïonnette en avant. Quelques coups de fusil furent tirés : un homme du peuple tomba mort ou blessé à quelques pas du prince; mais cette collision n'eut pas d'autre suite. Un de ces enfants de la rue, qui sont les mêmes partout, grimpa lestement à l'un des grands mâts qui soutenaient les armes impériales, et abattit l'écusson autrichien, au milieu d'innombrables acclamations. Alors les grenadiers italiens qui faisaient partie de la garnison, cédèrent aux pressants appels de la fraternité. Les troupes allemandes se retirèrent dans leurs casernes, et une convention fut conclue avec le gouverneur, comte Zichy, pour l'évacuation de la ville.

La royauté exilée ne trouva, de la part de la république vénitienne, que des procédés tout courtois. Le gouvernement provisoire aurait voulu que ces nobles hôtes, en possession de l'estime et de l'affection générale, ne quittassent pas Venise, pour mieux faire voir au monde le caractère de cette légitime et vraiment glorieuse révolution. Ils crurent convenable de s'éloigner; néanmoins, quelques jours s'écoulèrent avant que tout fût prêt pour leur départ, et sans doute ils ne purent s'empêcher

de rendre au peuple vénitien un juste témoignage.

30 *mars*, 9 *heures du soir*. — Je montai à bord du steamer le *Ferdinand*, qui partait pour Trieste. A l'entrée du paquebot, c'était un caporal qui recevait les billets. On part ; la nuit est belle, le ciel étoilé. Je reste sur le pont tant que je puis apercevoir les lumières de Venise. Je descends ensuite dans la chambre, où j'avais retenu un lit. Je m'arrange pour dormir, et, le lendemain, les premiers feux du jour me font apercevoir Trieste avec ses maisons blanches et ses *casini* sur le flanc des hauteurs qui la dominent.

Trieste me rappelle le Havre. Très beau port, nombreux navires, marchandises entassées sur les quais ; au total, une ville neuve, sans monuments, et que l'on connaît au bout d'une heure. Le bureau de la police, où j'avais affaire, n'ouvrait qu'à neuf heures ; j'eus donc du loisir de reste. A dix heures, mon passeport était expédié. Si ces formalités sont passablement ennuyeuses, la justice m'ordonne de dire que je trouvai là des employés fort polis ; le chef de bureau, qui parlait assez bien français, me fit beaucoup d'excuses de ce que j'avais attendu après lui. Je suis fâché d'ajouter que tous les employés français n'ont pas la civilité de cet Allemand, dans leurs rapports avec le public.

Quand je fus en règle, il ne me resta qu'à prendre place dans un *vetturino* qui se rendait à Goritz ; c'est un trajet de dix lieues, auquel ces véhicules peu accélérés consacrent une journée entière. Le cocher fit claquer son fouet, et l'on se mit à gravir

la montagne escarpée où Trieste s'adosse du côté du Nord-Est, comme à un mur d'espalier.

Pour compagnon, j'avais un jeune étudiant qui allait subir ses examens au gymnase de Goritz, une jeune ouvrière de la même ville et la femme d'un musicien de régiment. Ayant bientôt lié conversation, j'amenai la femme du musicien à parler des princes français exilés ; elle me fit d'eux un grand éloge. *Che buona gente ! Danno l'esempio a tutti gli altri : sono così onesti ! E una gran consolazione pe' i poveri !* « Quelles bonnes gens ! ils donnent » l'exemple à tout le monde ! Ils sont si honnêtes ! » C'est une grande consolation pour les pauvres. » Avec l'étudiant, la conversation roula sur la France et sur la littérature. Mon jeune homme me parla même de la dernière élection de l'Académie Française, et de la candidature infructueuse de Victor Hugo ; il s'y intéressait comme on ne s'intéresse certainement pas en France à une candidature académique étrangère.

Bien qu'ayant gagné le haut de la montagne, le *vetturino* ne se hâtait qu'avec la sage lenteur recommandée par le poète, et la conversation n'était pas de trop pour abréger le temps, car nulle route au monde n'est moins féconde en distractions. Vous traversez six ou sept lieues d'un pays presque désert et tellement pierreux qu'on le croirait couvert de murs en démolition ; aussi, par un jeu de mots italien, l'appelle-t-on *Sassonia* (pays des pierres). En fait de végétation, rien que des ronces, des buissons épineux et un peu d'herbe chétive dont quel-

ques moutons ont l'air de se nourrir. Sauf un village nommé Sestiana, une auberge entourée de quelques maisons où l'on s'arrête pour dîner, — rien ne rappelle qu'une population humaine habite cette triste contrée.

A deux lieues avant Goritz, le pays devient meilleur. L'Isonzo l'arrose et le fertilise. On y voit des vignobles, de belles plaines. Enfin, à sept heures, la nuit étant close, nous atteignîmes notre destination. Je descendis à l'hôtel des Trois-Couronnes dont la maîtresse me fit grand accueil. Elle était en possession de loger les Français qu'attirait à Goritz la présence de la famille exilée : bonne aubaine, on le conçoit, pour cette petite ville. D'ailleurs, à part même cette considération, l'hôtesse des Trois-Couronnes, avec ses trois ou quatre filles qui la secondaient dans les soins de la maison, avait l'air d'une digne femme à l'humeur très-avenante.

J'étais muni de plusieurs lettres d'introduction, une entre autres de M. le duc de Lévis, qui était à Paris dans ce moment, et une de M. le duc de Valmy. On m'avait désigné M. O'Ilegerty et M. le comte de Bouille, Mme la comtesse d'Agout et Mme la marquise de Nicolaï, sœur du duc de Lévis, comme étant les personnes qui devaient me servir d'intermédiaires, pour être présenté au fils et au petit-fils de Charles X, à Mme la Dauphine et à Mademoiselle. D'avance, j'avais écrit des lettres adressées à ces quatre personnes ; dès le soir de mon arrivée, je me fis conduire à la résidence royale, où je laissai mes lettres.

II.

Avant de continuer mon journal, et pour l'intelligence de l'état des choses, quelques explications sont nécessaires.

Par les actes signés à Rambouillet le 2 août 1830, Charles X et le Dauphin avaient renoncé à la couronne en faveur du duc de Bordeaux. Le duc d'Orléans, en qualité de lieutenant-général du royaume, était chargé de faire proclamer le jeune roi sous le nom de Henri V.

Mais plus tard de nouvelles inspirations avaient prévalu. Par le motif que ces renonciations n'avaient pas produit leur effet, on jugea convenable de les tenir pour nulles. Le conseiller en chef de l'exil était alors le duc de Blacas, homme sincèrement dévoué sans doute; mais il est des fidélités bien peu éclairées et qui servent bien mal ceux à qui elles s'attachent. La fidélité de M. de Blacas était de ce nombre Sa roide hauteur aurait mal fait deviner le vieux roi qui représentait la bonne grâce et l'affabilité en cheveux blancs. M. de Blacas était un de ces hommes qui, après avoir perdu dix monarchies, ne croiraient jamais qu'ils se sont trompés, et seraient prêts à en perdre encore une onzième. Les leçons du passé, les idées de la France, même celles du parti légitimiste dans ce qu'il avait de jeune, de vivace, d'intelligent, étaient pour lui

lettres mortes. On aurait dû comprendre cependant que la vieille royauté avait besoin de se retremper dans un représentant étranger au passé, sur qui ne pût peser aucune accusation, même injuste.

Pour les partisans de la branche aînée, les abdications du 2 août étaient devenues loi ; partout le nom de Henri V était le seul cri de ralliement qu'ils reconnussent : c'est en invoquant ce nom qu'ils voyaient la prison se fermer sur eux ; c'est au cri de : *Vive Henri V!* que de pauvres conscrits, dans les provinces de l'Ouest, refusaient de servir le nouveau gouvernement, et, traqués comme des bêtes fauves, se vouaient à des misères, à des périls de tous les instants. Ce fut avec ce : *Vive Henri V!* à la bouche que moururent des hommes intrépides, non moins devoués que M. de Blacas, tout le monde l'avouera.

Cette adoption populaire, ce généreux sang répandu, ce cri répété du fond des prisons, poussé jusqu'au milieu des flammes dévorantes par les héroïques assiégés de la Pénissière, c'était une consécration qui avait bien sa valeur ; mais ces considérations pesèrent peu dans la balance.

Ce fut après l'insuccès en Vendée, et surtout après l'affaire de Blaye, que le revirement fut positivement accompli. On mit à l'écart la royauté du jeune prince, en même temps qu'on supprimait l'existence politique de sa mère.

Il y avait antipathie prononcée entre la vive nature de Marie-Caroline et l'influence pétrifiante qui dominait auprès de Charles X. Quand la duchesse

était à Massa, préparant son entreprise, M. de Blacas y arriva sans être appelé ni désiré. Il était porteur de pouvoirs qui conféraient bien à la mère de Henri V le titre de régente, à compter du moment où elle serait en France ; mais ces pouvoirs étaient neutralisés de fait par l'institution d'un conseil de regence, dont M. de Blacas lui-même serait président. Elle se débarrassa de lui au moyen d'une mission qu'elle lui donna, et elle partit. M. de Blacas eut sa revanche. Sortie de prison, la captive de Blaye retrouva cette influence hostile, cette influence qui se mit de moitié, il faut le dire, avec le pouvoir qui avait voulu la perdre comme princesse et comme femme tout à la fois. Elle avait déclaré s'être remariée en Italie ; on s'en prévalut pour l'annuler désormais autant qu'il fut possible. Que la vaillante princesse eût ou non mal calculé les chances, qu'elle fût ou non sujette à blâme, un autre prix lui était dû ; elle venait d'étonner le monde par son héroïsme ; elle avait, pour son fils, littéralement passé par l'eau et par le feu ; enfin, elle s'était chargée, elle femme, de montrer que les Bourbons ne faisaient pas toujours défaut aux serviteurs armés pour leur cause.

L'ancien droit monarchique fixait la majorité officielle des rois de France à treize ans. En vertu de cette loi, et s'en tenant toujours aux abdications du 2 août, une députation de légitimistes se rendit à Prague pour saluer, le 29 septembre 1833, la majorité du jeune prince. Ces députés lui apportaient diverses offrandes, une médaille d'or frappée à

cette occasion, des éperons d'or richement ciselés, un groupe en ivoire représentant Henri IV et Sully, très-belle œuvre d'art exécutée à Dieppe, où la protection de la duchesse de Berry avait fait refleurir l'industrie locale de l'ivoirerie. Que ces députés ne se fussent pas montrés, le long de la route, assez pénétrés de la gravité de leur mission, qu'ils eussent trop rappelé les mœurs de la jeunesse dorée et du bal de l'Opéra, et étonné plus d'une fois les bons Allemands chez lesquels ils passaient, peu importe : il n'est pas à croire que le bruit de ces étourderies eût précédé les députés près de la cour de Prague. La cause de l'accueil très-froid qu'ils reçurent, ce fut leur démarche même, fort peu agréable à ceux qui n'admettaient pas, ou plutôt qui n'admettaient plus la royauté de Henri V, objet de cet hommage.

Après la mort de Charles X (4 novembre 1836) son fils devint le roi Louis XIX, dans le cercle qui l'entourait ; par conséquent Mme la Dauphine fut qualifiée de *reine*. Le jeune prince resta *Monseigneur* et *le duc de Bordeaux*. Ce fut seulement en 1843, lors de son voyage à Londres, d'où data son entrée politique dans le monde, qu'il prit le nom de *comte de Chambord*. Le journal *la France* fut, à Paris, l'organe de cette royauté de Louis XIX. A la vérité, si la Restauration avait lieu, on entendait résigner de nouveau la couronne entre les mains du jeune roi de Rambouillet ; on ne la reprenait que pour l'exil ; mais il y avait trop de subtilité dans ces distinctions, dans ces arrangements ma-

nipulés sous le manteau de la cheminée par quelques hommes, comme si l'affaire ne regardait qu'eux. Tout cela n'était propre qu'à jeter un élément de division dans le parti. Du reste, ce point litigieux était évité autant que possible : *la France* n'avait qu'une publicité médiocre ; la question ne sortait pas de quelques salons, et, sauf un petit nombre, les légitimistes continuèrent à ne reconnaître que Henri V, comme ils l'avaient acclamé après la révolution de Juillet. Mais n'était-il pas bizarre que, malgré leur affection si profonde et si tendre, des parents du jeune prince se rencontrassent avec les partis hostiles pour lui refuser la désignation royale?

Il y eut un personnage trop fameux, dont les inspirations et les conseils paraissent avoir eu grande part à l'attitude qui fut adoptée. C'était M. de Metternich. Il était l'homme de l'immobilité, l'adversaire du progrès et de la jeunesse : son système et celui de M. de Blacas devaient sympathiser. En même temps M. de Metternich, jouant un jeu double, était au mieux avec la diplomatie des des Tuileries, au profit de laquelle il remplissait tout ensemble l'office d'endormeur et celui de surveillant.

La duchesse de Berry habitait Gratz, à quarante-cinq lieues environ de Goritz. Ses rapports directs avec le reste de la famille n'etaient donc pas fréquents ; à l'égard du Dauphin et de la Dauphine, ils ne dépassaient pas ce qu'exigeaient les convenances ; à ses yeux, on conçoit que son fils n'eût

pas cessé d'être Henri V. Sans doute on n'avait pas voulu, on n'aurait pas pu, d'ailleurs, affaiblir en lui le sentiment filial; mais désormais la duchesse était tout à fait en dehors du conseil politique.

Avec une entière sincérité, car c'est ainsi que ces notes peuvent apporter leur modeste contingent à la vérité de l'histoire, — j'ai dit quelle était la position des choses à Goritz. Il est bon de compléter ces indications par une esquisse des lieux.

Quand Charles X quitta Prague avec sa famille et qu'il dut choisir une nouvelle résidence, Goritz lui fût recommandé pour la salubrité du climat. Chef-lieu d'un cercle de la Carniole, Goritz, appelé *Gorizia* en italien et *Goerz* en allemand, est situé sur la frontière des deux langues; la première est l'idiôme le plus généralement usité, la seconde est la langue de la noblesse. C'est une ville de dix mille âmes, avec un antique château en ruines et de vieilles murailles qui ne comptent plus comme fortifications. Un bataillon d'infanterie, qui en forme la garnison, ne saurait lui donner l'animation d'une place de guerre; ce n'est pas non plus une ville de commerce et d'industrie. Jeté hors des grandes communications, Goritz offre peu de vie et de mouvement; il se contente de sa physionomie propre et honnête. Quelques rues silencieuses, bordées de grandes maisons, lui font une sorte de petit faubourg Saint-Germain où un certain nombre de familles nobles peu riches dorment dans la majesté de leur blason.

La demeure des royaux exilés était le palais Strasoldo. Ce prétendu palais n'est qu'un hôtel assez modeste. Il est à une des extrémités de la ville, sur la place *delle Legna* (*place au Bois*). Du côté opposé, cette place, assez grande, mais peu vivante, est bordée d'arcades. Quant au *palais*, c'est une maison blanche, à un seul étage, sauf au-dessus de la porte cochère, surmontée d'une espèce de fronton qui représente un étage de plus. Deux guérites et deux factionnaires indiquaient seuls une résidence princière. Sous le vestibule à gauche, on rencontrait la loge du concierge et l'entrée de l'escalier. Par ce vestibule, on arrivait à une cour, puis à une terrasse où s'élevait un second corps de logis. Là logeaient M. de Montbel, l'ancien ministre, et l'abbé Trébuquet, précepteur du duc de Bordeaux.

Il semble que la famille royale aurait pu trouver un air tout aussi salubre, sans se reléguer dans cette petite ville écartée, où l'on arrive par un désert de ronces et de pierres, et qui vous faisait au cœur comme une espèce de froid. Fallait-il ajouter cette tristesse à la tristesse de l'exil ?

Maintenant, reprenons la suite de mon journal.

Mercredi, 1er *avril*. — Dès le matin, on me remit une lettre de la marquise de Nicolaï, m'annonçant que je serais reçu par Mademoiselle, après ma présentation au *roi* et à la *reine*. Bientôt, il m'arriva une visite, celle de M. le comte de Bouillé. J'étais vraiment confus qu'il me surprît comme j'étais,

dans le simple appareil de mon *petit lever*. M. de Bouillé avait, je présume, cinquante et quelques années ; ses manières et son langage répondaient à l'obligeante politesse de sa démarche. Mal guidé par les renseignements que l'on m'avait donnés à Paris, je m'étais trompé, à ce que m'apprit M. de Bouillé, sur la filière à suivre. Au lieu de M. O'Hégerty, c'etait au jeune comte Xavier de Blacas — un des fils du duc, mort l'année précédente — que j'aurais dû m'adresser pour avoir mon audience du *roi*. Quand on avait parlé au palais Strasoldo du nouveau visiteur arrivé de France, le *roi* n'avait paru avoir aucune connaissance de mon nom. — « Pourquoi vient-il ? que veut-il ? » avait-il demandé. Après qu'on lui eut expliqué ce qui, à ce qu'il semble, n'avait pas besoin de l'être, et qu'on lui eut parlé des lettres de recommandation dont j'étais porteur : « — Qu'il écrive à Blacas, qu'il » écrive à Blacas, » avait-il repris.— N'était-ce pas le cas de laisser pour cette fois sommeiller un peu très-haute et puissante dame l'étiquette ? C'eût été, je n'en doute pas, l'avis de M. de Bouillé. Pour compensation, il fut bien aise de me transmettre cette parole du duc de Bordeaux : « J'ai lu de » lui un livre qui m'a fort intéressé ; certaine- » ment, je le verrai avec plaisir. »

Mais la présentation au *roi* devant hiérarchiquement précéder les autres, toutes se trouvaient retardées, au grand regret de mon impatience. J'écrivis donc à M. de Blacas. Dans la journée, une seconde lettre me vint, — celle-ci de la part

de la comtesse d'Agout, et adressée *à M. le chevalier de Mouret*. Je n'ai pourtant pas, Dieu merci, la faiblesse de m'attribuer la chevalerie ni la particule. L'orthographe et la tournure du billet ne démentaient pas la manière dont mon nom était estropié. D'après ce que je sus, la bonne dame, qui était fort âgée, avait dû faire écrire cette missive par un valet de chambre italien à son service : cet étrange secrétaire avait cru sans doute bien faire en me titrant et en m'anoblissant, suivant l'usage des *facchini* de son pays, qui donnent, comme on sait, de l'*excellence* à tort et à travers.

Rien, au moins, ne m'empêchait de faire ma visite à M. de Montbel, pour qui j'avais deux lettres. L'ancien ministre de Charles X pouvait alors avoir cinquante ans. Il est d'une taille peu élevée ; il a un peu d'accent méridional ; sa figure est vive et spirituelle, son abord amical et tout uni. La pièce très simple où il me reçut renfermait une bibliothèque, quelques peintures et d'autres objets d'art. En effet, M. de Montbel a des goûts tout à fait artistiques et littéraires ; il sait tenir avec succès le crayon et la plume. Il a publié une *Relation des derniers moments de Charles* X et une *Vie du duc de Reichstadt*, écrite avec une impartialité, un sympathique intérêt qui peuvent surprendre quelques personnes. Ma visite dura une heure et demie ; elle me laissa le souvenir d'un homme fort aimable et à qui l'adversaire politique le plus prononcé ne saurait refuser ce titre.

Puisque je parle des personnes qui formaient

alors la colonie de l'exil, je n'oublierai pas le docteur Bougon, que la nuit du 13 février 1820, où il suça la plaie du duc de Berry mourant, avait attaché pour toujours à la famille royale. Il me parut aussi bon que dévoué.

Pendant mon dîner à l'hôtel, j'eus la compagnie et la conversation d'un autre commensal des Trois-Couronnes, M. Rossi, artiste vénitien, qui enseignait le dessin au duc de Bordeaux. Il me donna d'intéressants détails sur son royal élève. Pendant le dîner, on m'apporta un billet de M. de Blacas, dont j'avais trouvé la carte en rentrant : c'était le lendemain matin, à onze heures et demie, que je serais reçu par M. le duc d'Angoulême.

J'allai ensuite m'acquitter d'une commission pour l'abbé Trébuquet, — un livre dont le général Clouet m'avait chargé. Ce livre était un simple dictionnaire français-italien. Il n'en avait pas moins fallu qu'à Milan, il passât de la douane à la censure, avant de m'être rendu. Notez que cette censure, à laquelle même un dictionnaire devait être soumis, n'empêchait pas des ouvrages vraiment dangereux et mauvais de circuler : c'est l'usage de toutes les censures.

L'abbé Trebuquet est un homme au parler très-poli et très-doux. Une visite à M. de Saint-Aubin, ancien valet de chambre de Charles X, pour qui j'avais une lettre du général Clouet, remplit le reste de ma soirée. M. de Saint-Aubin logeait en ville, tout près des Trois-Couronnes : — bonne et aimable famille. M. et Mme de Saint-Aubin parurent avoir

plaisir à causer avec quelqu'un qui arrivait de France.

Jeudi, 2 *avril*. — J'étais au palais Strasoldo dès avant l'heure indiquée, de peur d'être en retard. A l'heure sonnante, je montai chez le *roi*. Deux ou trois domestiques en noir, sans livrée, se tenaient dans une première pièce. On m'introduisit dans le salon, où je trouvai le prince avec le comte de Blacas. Le fils de Charles X avait alors soixante-six ans. Je vis un homme aux cheveux gris, en redingote et pantalon bleus, petit, grêle, le teint rougeâtre et comme tanné, ayant une sorte de piétinement nerveux d'un effet peu agréable. Il me reçut debout au milieu du salon. Je le remerciai de l'honneur qu'il daignait m'accorder. Avec un ton saccadé qui tenait à sa manière d'être générale, il me demanda ce qu'on disait en France, où en étaient les choses ;— « Eh ! bien, et leur ministère » Thiers, leur ministère Thiers ? » — Je répondis de mon mieux, et je n'eus pas, d'ailleurs, à entrer dans de longs développements, car, au bout de trois ou quatre minutes, le prince fit une légère inclination de tête qui indiquait la fin de l'audience ; sur quoi je me retirai.

Ces quelques instants me firent comprendre l'effet peu favorable que ce prince produisait en France. Outre ses dehors médiocrement avantageux, il éprouvait en public un certain embarras, une sorte de timidité qui rendait sa contenance gauche et gênée, et qui probablement contribuait à cette espèce de trémoussement nerveux dont il était

affecté. Pourtant, non seulement il possédait cette bonté, cette charité que personne ne peut refuser à ceux de sa famille, mais encore, en plusieurs occasions, il a laissé des souvenirs dont les hommes impartiaux lui tiennent compte. Dans son court passage à l'armée de Condé, en 1800, il ne put assister qu'à une seule action, mais il s'y comporta honorablement. C'était à l'affaire de Rosenheim, sur l'Inn ; le prince de Condé dut employer son autorité pour le faire retirer d'un endroit où, voulant mieux observer le combat, il s'exposait sans utilité. Aux Cent-Jours, sous le coup des événements qui surprirent les Bourbons, le duc d'Angoulême ne manqua ni d'activité, ni de décision, dans son mouvement de Toulouse et de Nîmes vers le Rhône et la Drôme ; ce ne fut pas sa faute si la défection neutralisa les succès qu'il obtint d'abord. En 1823, au Trocadéro, comme autrefois sur les bords de l'Inn, on le vit braver le feu avec calme et sang-froid. L'ordonnance d'Andujar, destinée à réprimer les excès de la réaction espagnole absolutiste, lui fut, dans cette campagne, un titre qui ne saurait être oublié. Quand le duc d'Angoulême n'aurait pas eu l'inspiration et l'initiative de cet acte, c'est toujours quelque chose que d'écouter de bons conseils. Il eut aussi le mérite de s'associer à plusieurs mesures dont l'armée lui dut être reconnaissante. Si son rôle fut nul dans les événements de 1830, s'il ne s'éleva pas jusqu'à une désobéissance justifiée d'avance par la situation, d'autres princes firent-ils davantage en 1848, dans des cir-

constances toutes pareilles? Et ces princes-là étaient, eux, dans toute la force de la jeunesse. Cependant, on n'accusera pas le courage personnel de M. le duc de Nemours et de M. le duc de Montpensier.

Ce qui est à remarquer, c'est que le duc d'Angoulême, enveloppé dans la guerre à outrance que l'opposition faisait aux Bourbons, encourait en même temps, de la part des royalistes, le reproche de les sacrifier aux hommes de l'Empire. Dans les premières années de la Restauration, il fit un voyage en Vendée; certes on ne put dire qu'il avait trop fait pour surexciter l'esprit de ces populations encore toutes pleines des souvenirs de la *grande guerre*. Loin de là, il sembla prendre à tâche de leur jeter, comme on dit, de l'eau froide sur la tête. Dans l'esprit qui présida au voyage du duc d'Angoulême, comme dans le désavantage naturel de sa personne, il y eut de quoi glacer les plus ardents. Les paysans vendéens, peu coutumiers, hélas! de voir un Bourbon dans leur pays, étaient accourus en foule sur son passage, poussant avec enthousiasme ce cri de *vive le roi!* qu'ils avaient tant de fois fait retentir sous la mitraille; ils se présentèrent armés et parés de leurs fusils, dont plus d'un était un trophée de victoire. On aurait cru que le neveu de Louis XVI et de Louis XVIII se serait découvert avec émotion et respect devant le clocher de chacun de ces villages à peine relevés de leurs ruines; qu'il aurait voulu serrer la main à chacun de ces braves gens, embrasser chacun de

ces vétérans cicatrisés, monuments vivants d'une époque de prodiges ; qu'il n'aurait pas vu pour lui de plus nobles capitaines des gardes que ces vieux capitaines de paroisse, rustiques héros de Saumur, de Torfou et de Cholet. Point du tout : le duc d'Angoulême s'offusqua de cet appareil guerrier et compromettant ; il fallut que les paysans, rangés des deux côtes de la route, missent bas leurs fusils ; aux cris frénétiques de *Vive le roi !* il répondit : « Ce n'est pas tout de crier *vive le roi* ; il faut payer « les impôts, mes amis, il faut payer les impôts. »

Ce fut ainsi que les choses se passèrent, par exemple, à Beaupréau ; je le tiens d'un ancien officier vendéen dont les affections bourbonniennes n'étaient pas suspectes. Cette recommandation en faveur des impôts était d'autant plus étrange que la Vendée ne demandait nullement à être exempte des charges communes ; quant à l'impôt volontaire qu'elle avait payé avec les flots de son sang, il passait par dessus le marché.

Le système de bascule pratiqué par Louis XVIII reçut, en cette circonstance, une triste application. La devise *Union et Oubli* était fort bonne en elle-même ; mais elle n'aurait pas dû aller jusqu'à l'oubli des services. Supposez que, sous la Restauration, il se fût produit quelque part une Vendée bonapartiste, et que Napoléon fût remonté sur le trône ; il l'aurait sans doute récompensée autrement que les Bourbons ne récompensèrent la Vendée royaliste, — et il aurait bien fait. Les princes n'ont jamais rien gagné auprès de leurs ennemis en décou-

rageant leurs amis. Méconnaître les dévouements anciens, ce n'est pas le moyen d'en faire naître et d'en conquérir des nouveaux.

Ces malheureux Bourbons! Jamais plus d'affection, de sang et d'héroïsme ne fut prodigué pour des princes; jamais princes ne firent moins pour se mettre à la hauteur de ces sacrifices et pour les récompenser. A la Restauration, — ce fait seul dit tout, — Turreau, oui, Turreau, l'homme des colonnes infernales, le brûleur et l'égorgeur de la Vendée, fut, comme les autres généraux de l'Empire, décoré de la croix de Saint-Louis, et cette croix fut refusée à des Vendéens couverts de cicatrices. Les amis des Bourbons sont les seuls qui aient eu à se plaindre d'eux.

Si le duc d'Angoulême, dans son voyage de Vendée, ne fit qu'obéir à la politique de son oncle, son propre caractère était trop d'accord avec elle. Ces grandes expansions populaires le gênaient, l'étourdissaient : c'était pour lui comme un élément étranger. En somme, le duc d'Angoulême valait mieux que ses dehors; mais l'esprit d'à propos et l'extérieur prévenant sont des qualités doublement essentielles chez les princes, et leur absence aurait fait tort, chez le duc d'Angoulême, même à des qualités plus éminentes. Tel qu'il était, tel que je l'ai vu, il lui aurait été difficile d'être populaire, n'eût-il pas eu contre lui cette opposition de parti-pris, à laquelle ses formes malheureuses donnaient trop beau jeu.

De chez le *roi*, je fus introduit immédiatement

chez la *reine*, M. de Blacas étant toujours présent. La fille de Louis XVI était alors dans sa soixante et unième année. Elle avait aussi une mise très simple ; une robe du matin qui paraîtrait bien mesquine à nos femmes du beau monde, et un bonnet qui laissait voir ses cheveux gris, — ils auraient pu blanchir bien plus tôt, après tant d'horribles souffrances. Sa taille était droite et noble ; sa contenance avait une dignité à laquelle se joignait celle des grands et douloureux souvenirs attachés à son nom. Tout se passa comme chez le *roi*, les mêmes questions à peu près amenèrent de ma part les mêmes réponses. Je dis à la princesse que j'avais visité naguère sa résidence favorite de Villeneuve-l'Etang, achetée par l'honorable M. de Caze, qui ne s'en regardait que comme le gardien ; j'ajoutai que cette habitation affectionnée par elle était conservée, autant que possible, dans l'état où elle l'avait laissée. Le témoignage de sa satisfaction fut très laconique, car cette audience ne dura pas plus que la précédente, et le même signe de tête m'en annonça la fin.

Là encore, je pus me rendre compte à quel point, chez les princes, les plus hautes vertus sont insuffisantes sans le charme de l'enveloppe. Nobles et même beaux, les traits de la duchesse d'Angoulême manquaient de cette bonne grâce qui attire et captive. Celui qui, sans connaître son cœur, jugeait cette princesse d'après sa physionomie sevère et l'espèce de rudesse de sa voix, n'emportait pas, on le conçoit, une impression très-favorable. Pourtant,

jamais âme ne fut plus compatissante, jamais main ne fut plus libérale que la sienne. Dans le rigoureux hiver de 1829 à 1830, — le dernier qu'elle devait passer en France, — ses distributions de bois furent tellement abondantes que le chantier des Armes de France, boulevard des Invalides, où ces envois étaient pris, manqua de voitures pour y suffire. Alors que les partis ennemis attribuaient à cette victime de leurs fureurs des pensées de réaction sanguinaire, le fatal anniversaire du supplice paternel n'était pour elle qu'une occasion de redoubler ses bienfaits. Cette journée funeste se partageait pour elle entre la prière solitaire, les larmes et les bonnes œuvres. Une fois, elle apprit qu'un négociant estimable était sur le point de faire faillite. Pour le sauver, il fallait cent mille francs : les cent mille francs furent donnés.

Malheureusement, tout le monde ne pouvait connaître ces détails. Que des douleurs presque inouies dans l'histoire des destinées humaines, eussent laissé chez l'orpheline du Temple leur ineffaçable empreinte, et influé sur son organisation, hélas ! on le comprend trop bien ; mais le fâcheux effet ne s'en produisait pas moins. Ses voyages, comme ceux de son mari, étaient plus nuisibles qu'utiles à la cause des Bourbons, par suite de ces maladresses, disons le mot, qui équivalent à de grandes fautes. Il y a des occasions où un sourire aimable, un mot gracieux, l'art d'écouter avec une bienveillante patience un trop long discours, ont, chez une personne de ce rang, une très haute importance ; et la

duchesse d'Angoulême, au contraire, affligea maintes fois ses amis par les prétextes qu'elle fournissait au dénigrement des opinions hostiles. Dans un voyage qu'elle fit en Bretagne, à travers ces populations accourues pour contempler dans la fille de Louis XVI un ange descendu du ciel, son attitude ne fut pas plus heureuse que celle du duc d'Angoulême dans la Vendée. Elle passait au galop, selon son habitude d'aller très vite, sans s'arrêter et sans mettre la tête à la portière. On eût dit que le peuple royaliste lui-même, dans son effervescence d'affection, lui rappelait les masses populaires d'une autre époque et d'une autre couleur. J'ai entendu raconter que le sous-préfet d'un des arrondissements que traversa ainsi la princesse, voyant l'impression fâcheuse qui en était restée dans la population, s'avisa d'un curieux moyen pour y remédier. Il imagina de dire à ces bonnes gens que Madame la duchesse d'Angoulême avait fait vœu de s'imposer une grande privation ; et que la plus pénible qu'elle pût s'infliger avait été de passer de la sorte au milieu d'eux, sans jouir de leurs hommages.

A ses bontés généreuses, la duchesse d'Angoulême mêlait quelquefois d'étranges préventions. Par exemple, tandis qu'il lui arrivait de placer fort mal ses largesses, tandis qu'elle payait les dettes fort peu intéressantes de tel garde-du-corps, elle s'était laissé persuader, dit-on, que Cathelineau, le fils du *Saint de l'Anjou*, Cathelineau, que l'on surnommait lui-même le *Saint de la Garde*, était un buveur, un homme sans conduite. Ce qui est trop

certain, c'est que le digne héritier de ce nom glorieux languissait dans une position subalterne. Le fils du premier généralissime de la Vendée aurait dû être pair de France. Son éducation, bienfait de la famille de La Rochejaquelein, ne permettait pas de craindre que la pairie fût compromise en sa personne, et je ne sais pas de blason, dans la noble chambre, dont un tel nom n'eût été l'égal; eh bien! en 1830, âgé de trente-trois ans, ce représentant d'une héroïque illustration était simple sergent aux gardes à pied, ayant rang de capitaine. Père d'une nombreuse famille, on le vit voyager à pied, afin d'épargner pour ses enfants le prix de la voiture publique (1).

Après ma présentation au *roi* et à la *reine*, je passai enfin chez M. le duc de Bordeaux.

On me fit entrer dans une salle de billard, où je fus reçu d'abord par M. le comte de Bouillé. Au bout d'un moment, un jeune homme entra, blond, d'une taille moyenne, d'une constitution forte, à la figure ouverte et bienveillante, où se retrouvait le

(1) Ce triste oubli n'arrêta pas le dévouement héréditaire de Cathelineau, quand vint le jour de nouvelles épreuves. On sait comment il périt le 27 mai 1832, tué à bout portant par le lieutenant du 29e de ligne, Régnier, au moment où, se livrant lui-même, il criait : « Ne tirez pas, nous nous « rendons, nous sommes sans armes. » La croix d'honneur, — on regrette de le dire, — récompensa un tel acte, qui fut énergiquement qualifié même parmi les officiers de l'armée. Une souscription fut ouverte pour assurer au moins du pain à la famille orpheline.

type bourbonnien. Il portait une redingote de couleur foncée et un pantalon gris. Agé alors de dix-neuf ans et demi, il n'avait pas encore éprouvé le terrible accident dont les suites, toutefois, auraient pu être bien plus funestes. J'étais chargé pour lui d'une lettre du colonel Cadoudal. Ce fut un texte pour quelques mots sur les provinces de l'Ouest et sur les sentiments dévoués qui s'y conservaient. « Ce sont de braves gens que ces Bretons, » me dit le prince. Un peu plus longue que mes deux audiences précédentes, celle-ci ne dura cependant que quelques minutes.

Je fus ensuite admis auprès de Mademoiselle, chez la marquise de Nicolaï. Sans méconnaître les titres qui avaient valu à Mme de Nicolaï le poste qu'elle occupait, il est permis de dire que son extérieur sévère semblait choisi pour faire ressortir le souriant et gracieux printemps de la jeune princesse. Petite, fraîche, blonde, avec de beaux yeux bleus d'une douceur charmante, et ses dents blanches comme des perles, c'était vraiment, au fond de ce triste séjour, une fleur s'épanouissant dans le désert. « Vous avez vu mon frère? » me dit-elle avec une expression qui jouissait par avance de l'éloge donné à ce frère chéri. Mademoiselle me demanda également si j'avais été *aux Franciscains* (le monastère où repose Charles X). Je répondis que je comptais y aller le jour même ou le lendemain. L'inclination de tête obligée fit bientôt évanouir à mes yeux cette aimable étoile du ciel de l'exil.

Cinq ans après, Mademoiselle épousa le prince héréditaire de Lucques, devenu plus tard duc régnant de Parme. Ses vertus et ses grâces méritaient mieux. Très peu régulière avant son mariage, la conduite du prince de Lucques ne le fut pas davantage après. Un de mes amis, se trouvant dans un hôtel de Turin, s'y rencontra par hasard avec lui sans le connaître, et fut ensuite très étonné d'apprendre que cette espèce de commis-voyageur de mauvais ton était une Altesse de famille régnante. Quand Mademoiselle plaça ainsi son affection et son avenir, elle ignorait sans doute, ou, du moins, elle ne savait qu'imparfaitement ce qui était trop notoire. Rien n'absout l'assassinat qui la rendit veuve, et dont son cœur saigna malgré tout; déjà orpheline par un autre coup de poignard, c'était une bien cruelle et bien étrange destinée; mais il est impossible de ne pas dire que le duché gagna beaucoup le jour où il passa des mains du prince en celles de sa femme. Régente de Parme, la fille du duc de Berry a déployé les qualités qu'avait pu faire pressentir son courage au milieu de la crise de 1848. Son premier acte a donné satisfaction au cri général, en chassant les indignes créatures du feu duc, et en tête l'Anglais Ward, ce ci-devant groom, le tout puissant favori. Tous les actes émanés de la duchesse, les sages réformes qu'elle a effectuées, dénotent en elle un amour éclairé du bien; l'éloignement des Autrichiens, qu'elle a obtenu, a fait voir le désir de secouer une lourde tutelle. Les patriotes italiens ne seraient pas justes,

s'ils méconnaissaient les titres de la duchesse de Parme à la sympathie et à la reconnaissance publique.

Le lendemain de mes réceptions au palais Strasoldo, je montai la colline que couronne le couvent des Franciscains, afin de visiter le tombeau de Charles X. Je fus reçu par le père provincial, qui parlait assez bien français. Certes, quand Charles X envoyait le drapeau de la France compléter la délivrance de la Grèce, quand il ordonnait, malgré l'Angleterre, la glorieuse expédition d'Afrique, les moines de ce couvent étranger ne devaient guère s'attendre à posséder un jour sa sépulture. Près du caveau qui renferme la tombe royale, il y en a un autre où est enterré, aux pieds du roi, M. de Blacas, qui ne lui survécut pas longtemps.

Je vis, au Graffenberg, les appartements où le vieux roi demeura cinq ou six semaines, depuis son arrivée à Goritz jusqu'à sa mort. Le Graffenberg, situé assez loin du palais Strasoldo, à l'une des extrémités de la ville, est un petit hôtel avec un beau jardin, appartenant, — au moins alors, — à la comtesse Coronini. M. Bellot, ancien procureur-général, qui l'habitait, voulut bien m'en faire les honneurs. La salle à manger, le salon, la chambre à coucher et le cabinet qui furent occupés par le vieux roi, sont des pièces assez belles, quoique n'ayant que des poêles au lieu de cheminées, selon l'usage du pays ; mais le roi, me dit M. Bellot, ne tarda pas à s'y accoutumer. Il y a une galerie d'où l'on découvre toute la ville, la campagne voisine et

le couvent des Franciscains. La belle situation de ce monastère frappa Charles X, qui forma le projet d'y aller. Il y alla, mais dans son cercueil. Tous les détails de cette dernière partie de sa carrière sont faits pour désarmer l'inimitié la plus acharnée. Patience, résignation, égalité d'humeur, bonté douce et sereine, voilà quel fut le couchant de cette longue vie commencée parmi les frivolités d'une atmosphère corrompue, livrée à la funeste influence des courtisans, mais déjà purifiée par la vertu avant de l'être par une suprême infortune. Quant à la vieille qualification de *roi parjure*, personne, sans doute, n'oserait aujourd'hui la jeter sérieusement à Charles X. Que l'article 14 de la Charte lui donnât ou non le droit de faire les ordonnances, il crut, dans la sincérité de son âme, avoir ce droit, et s'il se trompa, ce fut en honnête homme.

Le samedi 4 avril, j'eus l'honneur d'être reçu une seconde fois par M. le duc de Bordeaux, d'après la demande que j'en avais faite par l'intermédiaire de M. de Bouillé. J'avais à remettre au prince une liste des détenus vendéens qui languissaient encore dans les bagnes et les prisons; l'escobarderie légale qui les avait fait condamner pour crimes ordinaires, et non pour actes politiques, les avait exclus de l'amnistie. L'année précédente, j'avais visité ceux qui étaient détenus à Fontevrault et qui, par leur conduite, servaient de modèle à toute la prison. Pouvant parler *de visu*, je tenais à me rendre l'organe de leurs sentiments et de leurs souffrances.

Cette fois, ma réception eut un caractère moins

officiel. Le prince me fit asseoir, et je pus m'entretenir avec lui pendant un quart d'heure. Je lui présentai la note en question, à laquelle j'avais joint celle des malheureux qui étaient montés sur l'échafaud en criant : *Vive Henri V !* Le prince me demanda s'il était possible de faire passer des secours aux prisonniers. Je lui répondis affirmativement; je lui nommai comme s'occupant particulièrement d'eux, Mlle Louise de La Rochejaquelein et la respectable comtesse du Botderu, qui faisait violence à ses répugnances politiques pour solliciter sans cesse les hommes du pouvoir en faveur de ses infortunés clients. Comme elle ne craignait pas de le dire à un ministre, — et je citai ce mot au prince —ayant contribué à faire soulever ces malheureux, elle se regardait comme tenue de se consacrer à eux tout entière. Le prince me dit qu'il enverrait des secours pour ces pauvres gens · je lui répondis que ce serait pour eux une grande joie d'apprendre qu'il n'ignorait pas leurs noms et leurs maux.

Oh ! comme elle devrait remuer un prince jusqu'au fond des entrailles, cette pensée que des hommes lui offrent leur corps et leur vie en sacrifice ; que des hommes souffrent et meurent en l'invoquant comme l'objet d'un culte presque religieux, des hommes, ses égaux devant Dieu, — ses supérieurs, s'ils sont plus vertueux que lui ! Serait-il possible qu'une telle idée ne le suivît pas partout et à toute heure, qu'il ne cherchât pas sans cesse comment, lui, imparfaite créature humaine, il se rendra digne d'un pareil dévouement ! L'histoire,

malheureusement, témoigne qu'il n'en est pas toujours ainsi, soit par l'infatuation de la naissance et du rang, qui fait regarder ce dévouement comme un simple devoir, soit par la frivolité du caractère ou la funeste influence d'un mauvais entourage. On a vu des princes mener une vie légère et dissipée, tandis que des martyrs expiraient pour leur cause, avec leur nom à la bouche. En vérité, je ne sais ce que ces princes-là pouvaient avoir dans la poitrine à la place du cœur.

Celui à qui je parlais ressentit, je n'en doute pas, une sérieuse émotion, à la vue de ces noms si dignes de son intérêt et de sa reconnaissance. Mais j'ai résolu de ne rien cacher ici de mes observations, d'autant qu'elles ne seront peut-être pas sans utilité, pour expliquer l'attitude de M. le comte de Chambord en présence des événements si graves accomplis depuis cette époque. L'intervalle écoulé, la libre atmosphère que je me suis faite en dehors de tous les partis-pris qui faussent le regard et pèsent sur la parole, c'est là, il me semble, une position favorable à la vérité.

L'honnêteté, la loyauté, les sentiments nobles et purs forment le fond du caractère de M. le comte de Chambord, comme ils respirent dans son regard. Il a reçu l'instruction la plus variée, la plus solide, la plus complète ; les affections qui veillaient autour de lui n'eurent d'autre but que de le former à ce qui est bon et beau ; mais maintenant que je me reporte, avec les enseignements de la réflexion et dans une entière liberté d'esprit, à ma visite

de 1840, je me rends compte de certaines nuances que je m'étais d'abord dissimulées. Dans mes notes de ce voyage (et je les écrivais immédiatement, pour qu'elles fussent parfaitement fidèles), je retrouve un mot de Mme la Dauphine qui jette un jour instructif sur la position d'interieur faite au prince. « Avez-vous vu NOS ENFANTS ? » me dit-elle. Cette parole est empreinte d'une affection qui fait honneur à son cœur ; mais elle ne dénote pas, selon moi, l'appréciation la plus juste de la situation. M. le duc de Bordeaux était alors dans sa vingtième année, à l'âge où Henri de Navarre était déjà le chef actif du parti protestant, où Charles XII commandait son armée en personne. Eh bien, comme l'indique le mot que j'ai cité, il n'avait encore que la position d'un adolescent sous la tutelle de son oncle et de sa tante ; de l'oncle et de la tante les meilleurs, les plus tendres, encore une fois ; mais c'était toujours une tutelle, quand l'âge de l'émancipation virile était bien arrivé. M. le duc de Bordeaux n'était pas chez lui, il était chez eux. Comme je l'ai dit, M. le duc d'Angoulême, après la mort de son père, avait pris le rang de chef de la famille, non-seulement quant à la parenté, mais encore sous le rapport politique. Le duc de Bordeaux, que les partisans de la branche aînée saluaient comme leur roi, ne l'était pas à Goritz, et l'on s'en apercevait. Il était difficile que cette position ne fît pas tort, chez lui, à l'esprit de décision et d'initiative ; et en effet, on ne pouvait s'empêcher de craindre que ces qualités ne fussent pas très développées

chez le prince, d'ailleurs si sympathique à tous ceux qui l'approchaient. Malgré soi on pressentait en lui l'homme plutôt fait pour continuer en monarque honnête, droit et sage, un pouvoir tranquillement reçu et transmis, que pour dominer les événements et jouer sa partie dans des temps de révolutions et de luttes.

Les premières années du petit fils de Charles X annonçaient, dit-on, une vivacité, un élan que l'on parut prendre à tâche, dans la suite, de comprimer et d'amortir. Un brave officier, figure toute militaire, M. de La Vilatte, avait été placé près de lui dès avant 1830, et il l'avait suivi sur la terre étrangère. C'était bien l'homme qu'il fallait pour développer chez le jeune duc de Bordeaux la mâle vigueur, l'énergie d'inspiration que réclamaient les vicissitudes du sort et les appels de l'avenir. M. de La Vilatte l'accompagnait partout, couchait dans sa chambre, était à la fois son dévoué gardien et son ami de cœur, comme en témoigne la franche familiarité, le cordial tutoiement dont le royal enfant usait avec lui : or, l'éloignement de M. de La Vilatte coïncida d'une manière fâcheuse avec ce système nouveau, ce système d'effacement que 1833 fit prévaloir. Mme la duchesse de Berry elle-même ne vit son fils qu'à de rares intervalles : on accusait cette courageuse mère d'avoir déployé un esprit trop aventureux, une trop grande ardeur vers l'action; on fut si attentif à prévenir pareil excès chez le prince, qu'on alla trop loin dans le sens contraire. Il est bon de se garder de la fièvre, mais faut-il

tomber pour cela dans l'abus des refrigérants ? N'y a-t-il pas un milieu à prendre entre la témérité étourdie qui produit des échauffourées, et la réserve trop sage qui laissera échapper les meilleures occasions ?

Dans mon second entretien avec M. le duc de Bordeaux, je lui parlai des éventualités qui pouvaient surgir en sa faveur, prévisions que la révolution de Février dépassa de bien loin ; j'insistai sur la nécessité de se tenir en mesure pour en profiter. « Nous serons tous prêts, » me répondit-il. Plus tard, à Londres, il tint un langage analogue. Il me semble encore l'entendre dire à la nombreuse réunion qui remplissait une des salles de Belgrave-Square, et qui prenait congé de lui : « Je vous recommande l'union, la discipline et le dévouement. Au revoir, Messieurs, au revoir. » *Nous serons tous prêts, — au revoir.* Ces paroles étaient assez positives, et je suis persuadé qu'elles sortaient bien de l'âme du prince, qu'il était parfaitement incapable de leurrer sciemment la foi et l'enthousiasme de ses amis, qu'il n'aurait reculé devant aucun danger personnel ; mais ses conseillers craignaient tellement toute démarche hasardeuse et compromettante, qu'ils prenaient l'immobilité pour de la sagesse ; ils étaient gens à ne pas remuer, de peur de se casser la jambe en marchant. Jamais, chez M. le comte de Chambord, on n'a surpris un acte, une parole, une ligne qui ne fussent pas convenables et qui lui fissent prêter le flanc à ses ennemis ; mais cette sorte de mérite passif suffisait-elle à la

situation ? « Nous ne faisons pas de faute, » disaient ses conseillers, en se félicitant de leur attitude. Ils faisaient une faute, et une grande : c'était de ne rien faire.

La mort de M. le duc d'Angoulême, en 1844, peu après le voyage de Belgrave-Square, dut faire croire à une ère nouvelle, dans la politique de l'exil ; et il n'en fut rien : le pli était trop bien pris.

Ce système qui prévalait près du prince, tournait dans un singulier cercle vicieux. — On ne voulait pas se jeter à travers les complications d'un moment de crise « pour ne pas ajouter aux embarras de la France. » Or, n'était-il pas évident qu'un moment de crise où l'on sentirait l'urgent besoin d'un port de salut, d'une branche propice pour s'y rattacher, pouvait seul ouvrir la porte à l'héritier des Bourbons ? Ce n'était pas d'une guerre et d'une invasion étrangère que M. le comte de Chambord attendait le succès de sa cause : il savait trop bien quelle injuste prévention le retour prétendu de sa famille dans les bagages des étrangers a fait peser sur elle, et, d'ailleurs, sa propre inclination rejetait bien loin une telle voie. D'un autre côté, il saute aux yeux qu'un pouvoir en fonctions et bien tranquillement assis, n'irait pas bénévolement quitter la place pour la céder au prince exilé, en lui disant : « Le lit est bien fait ; venez vous y coucher. » On se demande, par conséquent, d'où les conseillers de M. le comte de Chambord attendaient ce retour dont le prince témoignait constamment la ferme espérance. Du vœu de la France, comme il l'a tou-

jours dit. Mais on excluait les seules circonstances où ce vœu pouvait naître et se faire jour, ainsi qu'il arriva en 1848. Ce système étrange voulait la fin, mais il ne voulait pas les moyens; il prétendait gagner sans risquer d'enjeu. Assis au bord de la rivière, il attendait que l'eau eût fini de couler. Les intentions étaient excellentes; mais M. de Polignac, M. de Blacas, en avaient aussi de parfaites. Les chemins par où se perdent les dynasties sont pavés de bonnes intentions.

Le malheur des personnes investies de la confiance du prince, c'était de ne pas connaître le caractère français ou de ne pas en tenir assez de compte; de ne pas sortir de leur atmosphère et de leur horizon; de ne pas songer à cet esprit populaire, à cette imagination de la foule qu'il faut occuper, étonner, frapper. Surtout pour un prétendant, une folie dont on parle est préférable en France à la sagesse dont on ne dit rien. Cette folie, c'est toujours de la publicité, c'est de la notoriété, c'est de l'action, c'est la manifestation de la foi dans soi-même, de l'ardent désir d'arriver. On conçoit que la raison de M. le comte de Chambord repoussât ces moyens de faire parler de soi à tout prix; mais 1848 arriva; 1848, où Dieu même l'appelait par le concours le plus extraordinaire d'événements, et ce moment fut perdu : lequel attendait-on?

Au moins, les conseillers de M. le comte de Chambord reconnurent-ils avec douleur et contrition la faute qu'ils avaient commise alors? Tâchè-

rent-ils sinon de la réparer, — car elle était irréparable, — au moins de ne pas l'aggraver? Bien au contraire.

Malgré le désappointement éprouvé par les légitimistes, par tous ceux que les circonstances avaient tournés vers M. le comte de Chambord, ses deux voyages à Ems, en 1849, et à Wiesbaden, en 1850, attirèrent nombre de visiteurs. Il y en eut dont la présence témoignait assez que l'on pouvait voir encore, dans l'héritier des Bourbons, une éventualité bonne à ménager. On vit M. Véron aux réceptions d'Ems, et l'on n'a pas oublié de quelle manière toute favorable il rendit compte de ses impressions. A Wiesbaden, on s'amusa beaucoup de cet ancien notaire, arrivé de Nancy, qui se jeta aux genoux du prince en s'écriant tout naïvement : « Monseigneur, puisque le vent semble décidément « tourner de votre côté, je m'empresse de venir « vous offrir mes hommages. » Mais si ces sympathies de fraîche date avaient bien leur signification, d'autres étaient plus méritantes. Des parties de la France les plus éloignées, — comme pour le voyage de Londres, — il vint de braves gens peu riches, même peu aisés, qui se croyaient assez payés de leurs sacrifices par le bonheur suprême de contempler le symbole vivant de leur foi politique. Je vis, entre autres, passer à Paris de fidèles paysans morbihannais dans le costume de leur village, pour qui le voyage de Nantes ou de Rennes eût été un grand voyage, et qui avaient laissé là bœufs et charrue pour s'en aller là-bas, en Alle-

magne, saluer ce Messie toujours appelé, toujours attendu. Combien mes tournées dans l'Ouest m'en ont fait rencontrer, de ces pauvres gens qui ne demandaient qu'un bonheur avant de mourir : le bonheur de voir Henri V sur le trône! Combien de vieillards, après ce bonheur-là, auraient chanté avec joie le cantique de Siméon ! Fidélités bien désintéressées et bien touchantes, mais qui faisaient peine, quand on savait combien l'atmosphère de l'entourage était loin de ces naïves ardeurs, et quel vain mirage reculait indéfiniment devant elles.

Les pèlerins d'Ems et de Wiesbaden furent reçus avec cette bienveillance, cette affabilité gracieuse que nul n'a jamais contestée. Après le retour de Wiesbaden, plusieurs personnes, dans divers départements, eurent l'idée d'une sorte de manifestation assurément toute pacifique. Il s'agissait d'offrir au prince des échantillons des produits du pays, des chefs-d'œuvre locaux qui auraient fait, dans la demeure de l'exil, comme une exposition française. Nantes devait envoyer une voiture où la carrosserie de cette ville déploierait toute son habileté. La Bretagne aussi se proposait de donner l'attelage. A Caen, la production chevaline se serait également montrée dans un noble élève des herbages normands ; ailleurs, c'était des étoffes, des dentelles ou d'autres objets. Cette idée fut saisie avec l'empressement le plus vif, des souscriptions furent ouvertes et bientôt remplies. Les plus humbles offrandes venaient en foule, et en pareille affaire, cinq francs

en menue monnaie valent mieux que dix francs en une seule pièce. De pauvres gens, n'épargnant ni pas ni peines, et prenant sur le temps de leur repos, se faisaient les collecteurs de ces dons populaires. A part même la manifestation politique, il y avait là du travail pour bien des mains, il y avait un encouragement pour la productiou et l'industrie.

Eh bien, voilà que sur ce beau feu, on ne sait quel funeste conseil vient jeter un seau de glace. On remerciait de l'intention, mais on invitait les donateurs à ne pas poursuivre l'exécution de leur projet, et à disposer pour les pauvres des sommes recueillies. De tous côtés, ce fut un cri amer. Les pauvres auraient bien été secourus sans que les souscriptions fussent enlevées à leur destination expresse, et, on leur faisait beaucoup moins de bien, par ce triste refus, qu'on ne causait de peine à tant de cœurs dévoués. De pressantes représentations furent envoyées, pour faire comprendre le déplorable effet qu'une telle détermination allait produire ; mais ce fut en vain.

A Rouen, un comité d'ouvriers comptait offrir des rideaux, œuvre modèle de la fabrique de cette ville. Ces ouvriers avaient bien voulu me communiquer d'avance leur projet, me prendre pour conseil. Quand ils apprirent le malheureux refus, leur poignant mécompte se traduisit sans détour dans une lettre qu'ils m'écrivirent, et dont je crus utile de faire part à l'une des personnes influentes, qui se trouvait à Paris. On me demanda ce que l'on

pouvait faire pour adoucir leur mécontentement et leur chagrin, et si une distribution de médailles à l'effigie du prince serait propre à remplir ce but. Je répondis que sans doute les médailles seraient toujours les bien venues : elles me furent remises et je les transmis à leur destination ; mais ce don qui, dans d'autres circonstances, eût fait un vif plaisir, n'était ici qu'une réparation bien insuffisante.

Puisqu'on déclinait même ces manifestations inoffensives, il y avait parti-pris bien clair contre toute action. On semblait craindre de n'être pas oublié, comme d'autres craindraient de l'être. Faire le mort est un procédé bizarre pour qu'on vienne à penser que vous êtes en vie.

J'ai vu souvent M. le duc de Lévis, le bras droit, l'*alter ego* de M. le comte de Chambord. M. de Lévis a servi sous la Restauration : il commandait un régiment dans l'expédition de Morée. C'est personnellement un homme très-honorable, et ses convictions en faveur du système adopté sont, j'en suis convaincu, parfaitement sincères. Il n'a pas la raideur hautaine où se retranchait, dit-on, M. de Blacas. Il est d'une politesse irréprochable, strictement exact en matière de réponses et de rendez-vous. Près du comte de Chambord, c'est un introducteur fidèle aux intentions du prince, qui reçoit sans difficulté tout Français, quelle que soit sa position sociale ou son opinion. Audience demandée est audience obtenue. Dans les voyages de M. de Lévis à Paris — je suis en position de le dire, —

quand votre nom était donné chez le concierge de la rue de Varennes, vous pouviez vous présenter à l'heure indiquée ; vous étiez sûr au moins de ne pas venir inutilement. Cette exactitude n'est qu'un devoir, mais ce devoir est trop souvent négligé sans scrupule. Par malheur, la politesse, la bienveillance même de M. de Lévis portent l'empreinte d'un excès de mesure qui tient sans doute à sa manière d'être naturelle, mais que beaucoup de gens appellent de la froideur. Je me permettrai de douter qu'à Paris, M. de Lévis se mit en contact avec assez de monde, avec un monde assez varié, pour apprécier sainement l'état des esprits, et pénétrer dans les différentes couches du parti légitimiste. Le faubourg Saint-Germain n'est pas, sous ce rapport, le meilleur observatoire. J'ai toujours trouvé M. le duc de Lévis très bien à mon égard, et les nombreuses lettres que j'ai de lui ne peuvent que me flatter. Si j'indique les côtés vulnérables, c'est par cette obligation de franchise et de vérité avant tout que je me suis imposée.

Tandis que M. le duc de Lévis tenait, hors de France, la place la plus importante près de M. le comte de Chambord, M. de Pastoret était chargé des intérêts du prince à Paris.

Sous le premier Empire, dont son père était un des hauts fonctionnaires, M. de Pastoret avait été d'abord auditeur de seconde classe au conseil d'Etat, puis sous-préfet à Châlon-sur-Saône, où la Restauration le trouva. Gratifié de ses faveurs particulières, nommé maître des requêtes et gentil-

homme de la Chambre, il avait un jour l'honneur de déjeûner avec Louis XVIII. Ce prince, on le sait, ne dédaignait pas la science gastronomique, et se laissait même aller à son faible pour certains mets plus que ne l'auraient voulu ses médecins. A ce déjeûner figurait une purée de marrons digne de l'appréciation des connaisseurs. Le roi ayant demandé à M. de Pastoret son avis sur cette fine purée : — « Sire, » répondit le convive irréfléchi, « je ne fais jamais attention à ce que je mange. » — « Vous avez tort, Monsieur, » répliqua vivement le roi, « il faut toujours faire attention à ce qu'on « mange et à ce qu'on dit. » M. de Pastoret prit note de la leçon, pour son éducation de courtisan.

Après la mort de l'infortuné duc de Berry, la tutelle légale de ses enfants, pour ce qui concernait leurs biens, fut confiée à M. de Pastoret père, alors chancelier de France, et il continua de remplir cette mission après l'exil de la branche aînée. Son fils en hérita, et M. le comte de Chambord, devenu majeur, le maintint dans l'administration de ses affaires. Homme de salon, ayant le goût des arts, auteur de trois ou quatre volumes qui ne font pas tort à une plume d'amateur, M. de Pastoret m'a toujours paru beaucoup plus fait pour les agréments du monde et les paisibles jouissances de sa collection de tableaux, que pour l'élément sérieux de la politique. Nombre de personnes avaient affaire à lui, en sa qualité d'agent et de correspondant du prince ; c'étaient des demandes à recevoir, des dons à remettre, des communications relatives à la

cause légitimiste, et qui, opportunes ou non, étaient au moins, le plus souvent, un témoignagne de dévouement et de zèle. Or, que de gens ont murmuré dans le salon d'attente de la place de la Concorde, contre les longues stations qu'il fallait y faire avant d'obtenir audience ! Moi qui parle, il m'est arrivé, au bout de trois quarts d'heure ou d'une heure, de perdre patience et de m'en aller, en chargeant un domestique de dire à son maître que j'avais mes affaires et que je ne pouvais perdre mon temps davantage. Il n'y aurait eu rien à dire si, précédé par plusieurs visiteurs, on les avait vus se succéder sans dépasser chacun un temps légitime ; mais parfois on était seul pour subir ces attentes interminables que rien, dès lors, ne justifiait : le maître du logis prolongeait tranquillement une conversation, et ne songeait pas que d'autres étaient là, faisant le pied de grue à la porte de son cabinet, des gens dont beaucoup méritaient mieux même que les simples égards dus à tout le monde. Soit que l'on ne pût arriver jusqu'à M. de Pastoret, ou que l'on achetât cet avantage par une station infiniment trop longue, on s'en allait froissé, refroidi peut-être, car en fait d'ennuis, il n'en est pas qui mortifie plus que de faire antichambre, et ces mécontentements n'étaient pas sans nuire à la cause représentée par M. de Pastoret.

Lors de son mariage, M. le comte de Chambord donna vingt mille francs pour les pauvres de Paris. La charité seule du prince l'aurait porté suffisamment à cette bonne œuvre, mais il n'était pas in-

terdit de la faire servir au bien de sa cause. Plût au ciel que la politique n'employât jamais que des moyens semblables! Cette distribution fut confiée à M. de Pastoret. Il s'en déchargea sur les curés de Paris qui, soit par leur opinion personnelle, soit par leur position essentiellement neutre, ne pouvaient s'acquitter que de la mission charitable, en laissant l'autre de côté. Parmi les gens secourus, la plupart ignorèrent probablement qu'ils le fussent avec l'argent de M. le comte de Chambord, et la moitié du but fut manquée. C'est qu'il aurait fallu s'en aller soi-même dans les mansardes et les greniers du pauvre, dans les tristes réduits des faubourgs populaires, et cet élément convenait moins aux habitudes de M. de Pastoret que l'atmosphère parfumée du beau monde.

M. le comte de Chambord avait pris à *la Mode* un certain nombre d'abonnements, vingt-cinq à trente, je crois. Ils étaient spécialement destinés à être répartis entre des légitimistes peu aisés, pour lesquels cette faveur serait un double plaisir. C'était M. de Pastoret qui en réglait la distribution. J'ai eu sous les yeux la liste des envois; j'y ai vu de beaux messieurs et de belles dames parfaitement en position de s'abonner; des politesses leur étaient ainsi faites au préjudice de la destination véritable de ces abonnements.

Maintes fois, dans l'intérêt du prince, on s'était plaint à lui des procédés de son agent à Paris; son affection pour M. de Pastoret et son bon souvenir des services du vieux chancelier, répugnaient à

prendre un parti décisif. Enfin, le désir de M. de Pastoret de se tenir en agréables relations avec tout le monde, — c'était en 1852, — ne parut pas conciliable avec sa position dans la confiance du prince exilé. Ce dernier motif arrivait par-dessus d'autres, indiqués depuis longtemps et qui auraient dû suffire. La gestion des affaires du comte de Chambord passa aux mains du regrettable M. Chapot, ex-représentant du Gard, homme digne de cette mission sous tous les rapports, et qui, enlevé avant l'âge, l'occupa trop peu de temps.

Quant à M. de Pastoret, je n'ai pas à juger sa position depuis lors. Il est mort au mois de mai 1857.

Dès le temps où j'allai à Goritz, la question du mariage du prince préoccupait ses amis de France. Il paraît positif qu'un mariage avec la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas, fut possible. La presse légitimiste alla presque jusqu'à l'annoncer; *la Quotidienne* hasarda un demi-mot qui donnait de la consistance au bruit public. Ce fut, dans le parti, une de ces joies comme il en eut plus d'une, et qui aboutirent à de bien tristes mécomptes. On a dit que les scrupules religieux de la duchesse d'Angoulême vinrent à la traverse, la princesse russe appartenant à l'Eglise grecque. Si le fait est vrai, l'amour de l'orthodoxie romaine fut, en cette circonstance, poussé un peu loin. On a tout sujet de penser que bien des prêtres catholiques, si on les eût consultés, auraient été plus accommodants.

Au surplus, ce que les légitimistes demandaient

pour l'unique rejeton des Bourbons, c'était avant tout *une femme*, une femme qui offrît des garanties de perpétuité. La naissance impériale ou royale, les exigences de l'almanach de Gotha, passaient pour eux en seconde ligne.

Enfin, en 1846, la grande nouvelle fut annoncée d'une manière positive et officielle. Le prince se marie! Il avait vingt-six ans : combien de temps déjà perdu! Hélas! cet événement, objet de vœux si ardents, allait justement briser l'espoir qu'on y attachait. Je me hâte de dire que, d'après tout le monde, Mme la comtesse de Chambord est une personne éminemment distinguée par le cœur et par l'esprit ; l'élévation de son âme se manifeste par la douleur même que lui fait éprouver une fatale déception, et dont on a cité plus d'une fois l'expression poignante. La fécondité, joie ordinaire du mariage, était ici, en outre, l'unique espoir d'une dynastie, et s'en aller comme à plaisir en diminuer les chances, renverser précisement les conditions habituelles et normales, ce fut, chez ceux qui négocièrent de bonne foi cette alliance, une idée-phénomène. M. de Metternich, d'accord avec Louis Philippe, fut-il pour quelque chose dans cette affaire, comme on le prétendit? je l'ignore, mais la supposition était justifiable. Quoi qu'il en soit, nul reproche ne saurait tomber, je le répète, sur la princesse dont on a fait tout d'un temps le malheur. Position étrange et digne d'un respectueux intérêt! Le chagrin amer de cette femme dévouée naissant précisement de l'affection qu'elle a pour son mari, affection si pro-

fonde et si désintéressée qu'elle voudrait, dit-on, ne pas lui appartenir !

Après mon retour à Paris, quelques personnes me firent l'honneur de s'occuper de mon voyage, et le bruit fut répandu que je n'en avais pas eu toute la satisfaction désirable. De quelque part que vînt ce bruit, j'y étais bien complètement étranger. Je reçus une lettre où l'on me demandait s'il était vrai que, le jour de mon arrivée à Goritz, il y avait une fête au château, s'il était vrai que l'on ne m'y eût pas invité, et qu'on m'en eût donné pour raison que je n'étais pas gentilhomme.

A cette lettre, je répondis, comme je le devais, que le fait dont on parlait n'était pas exact. Parmi les personnes qui entouraient la famille exilée, — j'en juge par celles avec qui je me suis trouvé en rapport, — aucune n'aurait certainement voulu se rendre l'interprète de l'étrange compliment dont j'aurais, disait-on, été gratifié. Je gardai, du reste, une réserve prescrite par les convenances. Ce qu'il y eut de vrai, c'est que la bonne hôtesse des Trois-Couronnes semblait bien un peu surprise de me voir dîner tous les jours chez elle, et que je passai mes soirées comme je pus, soit chez l'honorable baron de Saint-Aubin, soit au modeste théâtre de Goritz ,en ce moment desservi par une troupe de comédiens nomades. Franchement, ce n'était pas pour me régaler de quelque pièce française, accommodée tant bien que mal en italien, que j'étais venu dans cette ville lointaine.

Je me refuse, maintenant encore, à penser que

la question de noblesse ait été pour quelque chose dans cette affaire. Je préfère n'y voir qu'un de ces fâcheux défauts d'à-propos et de bonne grâce trop familiers au duc et à la duchesse d'Angoulême, et qui leur ont tant nui. Pour M. le duc de Bordeaux, il fut, à coup sûr, tout à fait étranger à cette maladresse ; il n'a jamais fait de différence dans son accueil entre la noblesse et la roture, et je n'eus qu'à me louer de sa bienveillance à Goritz comme, plus tard, à Londres. Dans ce dernier voyage, j'eus l'honneur de passer la soirée chez lui et de dîner à sa table ; mais à Goritz, il n'était pas, je l'ai dit, dans une situation indépendante, et le système révélé par cette fausse position a eu des conséquences bien plus graves que le petit mécompte d'un particulier.

Au reste, si j'éprouvai en cette occasion quelque regret, je crois avoir montré qu'il n'exerça pas sur moi l'influence la plus légère, car ce fut au retour de ce voyage que je publiai la *Vie de Henri de France ;* et je continuai de servir selon mes moyens la cause où je voyais celle de la justice, celle d'un gouvernement auquel la France eut et aura toujours d'immenses obligations.

A la fin, j'ai dû me dire qu'en politique, de même qu'en toute autre chose, le système platonique et contemplatif n'avance à rien, que l'on s'expose à rester stérilement immobile en persistant à prendre pour chefs de file ceux qui ne jugent pas convenable de marcher ; dans le présent, dans l'avenir, j'ai pu voir s'ouvrir de nouveaux horizons ; mais ce que j'ai

admiré, ce que j'ai détesté dans le passé n'a pas changé d'aspect à mes yeux ; le bien n'est pas devenu pour moi le mal, le mal n'est pas devenu le bien.

Outre l'intérêt de la vérité historique, la franchise de mes appréciations a un motif que je crois suffisant. Pour ménager quelques personnes, aux intentions desquelles j'ai rendu, d'ailleurs, complète justice, serait-il bien de laisser l'accusation de stérilité peser sur toute une opinion si féconde en beaux dévouements ? L'équité ne veut-elle pas qu'on dise par où et comment ce zèle, cette foi, ces sacrifices se sont vus trompés, comment cette grande cause, illustrée par tant d'actes sublimes, s'est éteinte comme le Rhin qui se perd dans les roseaux et les sables ?

III.

Le dimanche 5 avril, à une heure de l'après-midi, je quittai Goritz pour continuer mon voyage, qui n'aurait pas été complet si je n'avais pas vu Mme la duchesse de Berry.

Goritz est tellement hors des grandes communications, qu'il y avait dix lieues à faire pour gagner la route de Trieste à Gratz et Vienne, et prendre la diligence au passage : — la même distance à peu près que pour venir de Trieste. Une occasion me fut procurée ; — un honorable professeur du gymnase de Goritz, qui se rendait à l'université d'Olmutz, où une chaire l'appelait. Une petite voiture

le conduisait à Prewald, le plus prochain relai pour attendre la diligence, et nous partageâmes ensemble le véhicule.

J'aime les Allemands, — partout ailleurs qu'à Milan ou à Venise comme gouvernants et maîtres. Le professeur Kayser était un bon et digne type de sa nation : environ cinquante ans, cheveux gris, taille moyenne et suffisamment carrée, figure franche et honnête. Il ne savait pas le français ; mais l'italien nous était un terrain commun, et nous fûmes bientôt en connaissance réciproque. J'appris que le bon professeur avait plusieurs enfants, mais qu'il laissait provisoirement sa famille à Goritz, attendu que ses fils y faisaient leurs études et devaient y rester jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les affaires et les hommes politiques de la France furent un texte abondant pour notre conversation. Par l'intérêt que les étrangers prennent à ce qui se passe sur les bords de la Seine, il est facile de voir que là est comme le pôle magnétique où se tournent les regards du monde.

La route que nous suivions traverse un pays presque aussi aride et pelé que celui par où j'étais arrivé à Goritz. Il est exposé à l'influence d'un terrible vent du Nord qu'on appelle le *Bora*, et qui parait être le digne frère du mistral de Provence. A huit heures du soir, nous arrivâmes à Prewald. La diligence ne passait que le lendemain à onze heures, et je me felicitai doublement de n'être pas seul, car le temps m'aurait paru long dans l'auberge de cette bourgade. Ce ne fut pas

avec indifférence que je me séparai à Gratz de mon campagnon. Parfois on forme ainsi en voyage de ces relations passagères qui deviennent presque une liaison : puis, le moment vient de se quitter, et chacun suit sa voie, la plupart du temps pour ne plus se revoir, et n'entendre jamais parler l'un de l'autre.

Maintenant, tout est changé sur cette ligne de Trieste à Vienne, où le railway vous entraîne avec ses ailes de feu. Mais, en 1840, la locomotion avait encore, en ce pays, des allures sages et modérées, car le premier soir, on fit halte à Laybach pour la *couchée*, — la *couchée*, mot qui sent son vieux temps. Dans l'après-midi du lendemain, nous entrâmes dans la Styrie, qui s'annonce par ses aspects accidentés, par ses montagnes toutes noires de sapins ou dressant à l'horizon leurs sommets blanchis de neige. Enfin, le troisième jour, vers dix heures du matin, nous arrivâmes à Gratz, et je pris gîte à l'hôtel du *Wilden-Mann*, du Sauvage.

Gratz, capitale de la Styrie, est une ville de plus de 40,000 âmes, où respirent le mouvement et l'animation d'une cité importante et industrieuse. L'hôtel ou le palais occupé par Mme la duchesse de Berry, n'était pas éloigné du *Wilden-Mann*; et je ne pris, pour m'y rendre, que le temps de changer de costume.

Je fus reçu par M. Edouard de Monti de Rezé, écuyer de la princesse, et pour lequel j'avais une lettre de M. de Charette, son parent. Lors des événements de 1830, M. de Monti était entré depuis peu dans un régiment de hussards : il fut, en 1832,

aide-de-camp de M. de Charette, et il était avec lui à l'affaire du Chêne-en-Vieillevigne. Son accueil fut empreint d'une franchise toute vendéenne. J'avais une autre lettre pour Mme la comtesse de Quesnay, dame d'honneur de la duchesse; mais elle était sortie. Il fut convenu avec M. de Monti qu'il me préviendrait si je pouvais être reçu le jour même par la princesse; dans le cas contraire, il n'était pas moins entendu que je reviendrais le soir à neuf heures.

Pour commencer la soirée, j'allai d'abord au théâtre. La salle est assez grande : elle a des baignoires, quatre rangs de loges, et une galerie par dessus; mais elle est peu ornée et, comme en Italie, tout l'effet d'éclairage est réservé pour la scène. L'affiche annonçait les *Gibelins à Pise*, musique de Meyerbeer. Ces *Gibelins à Pise*, titre inconnu parmi les œuvres de l'illustre compositeur, n'étaient autre chose que les *Huguenots* ainsi arrangés, déguisés et debaptisés pour satisfaire aux exigences de la censure autrichienne. De plus, on avait beaucoup abrégé la pièce, car on ne lui avait laissé que trois heures de durée. L'éminent maëstro ne se met pas en besogne pour faire si petite mesure à son public : trois heures, à ses yeux, ne comporteraient qu'une simple operette. Je remarquai une basse du nom de Krause, qui faisait Marcel, et le bon ensemble des chœurs et de l'orchestre. Le reste de l'exécution me parut médiocre, au moins dans ce que je vis, car je partis vers la moitié du troisième acte, pour me rendre au palais.

La duchesse était depuis peu relevée de couches, et cette circonstance lui imposait des ménagements qui durent renvoyer ma réception au lendemain ; mais je fus conduit d'abord par M. de Monti chez M. le comte de Lucchesi. D'une taille et d'une figure avantageuse, parlant français avec très peu d'accent, M. de Lucchesi me prévint plus favorablement encore par sa réception tout à fait obligeante. Dans cette position assez délicate de *mari de la princesse*, il était impossible de montrer plus de tact et de convenance. M. de Lucchesi s'était mis de moitié dans tous les sentiments, dans toutes les sympathies de celle qui l'avait associé à son sort, et qui avait voulu en lui un ami autant qu'un époux. Je fus introduit ensuite dans le salon où se trouvaient Mme de Quesnay, le prince et la princesse de Lucinge et un frère de M. de Lucchesi. Je vis dans Mme de Quesnay une femme du monde dans la meilleure acception du mot, tout aimable et toute bienveillante. La princesse de Lucinge, fort gracieuse personne aussi, est sœur de Mme de Charette, avec qui elle partagea l'affectueuse adoption de la veuve de son père.

On connaît généralement l'histoire de ces deux orphelines; mais ce qu'on sait moins, c'est une adoption semblable étendue par la duchesse de Berry sur un autre enfant dont l'origine et l'existence lui fut révélée bien plus tard. Remis à des mains sûres comme un dépôt secret, — car la situation n'était plus la même que pour les deux filles de Madame Brown, — cet enfant fit ses études au

college de Versailles. Quand il les eut terminées, — plusieurs années après la révolution de juillet, — on eut assez de confiance dans le grand cœur de la duchesse pour lui envoyer et lui recommander le jeune Delaroche (il portait le nom de sa mère). Cette révélation put être pénible pour la princesse: mais on n'avait pas compté vainement sur sa générosité. Elle se chargea du sort de ce jeune homme, et le fit entrer comme cadet dans un régiment d'infanterie autrichienne. Il était justement en garnison à Gratz lors de mon voyage, et j'eus l'occasion de me trouver avec lui. Sa ressemblance avec le duc de Berry était sensible. Nous causâmes gaîment de la France, de Paris, de bien des détails qui le transportaient loin de sa garnison d'Autriche, car son uniforme blanc n'ôtait rien chez lui à l'allure française. Il venait souvent chez la duchesse, toujours sûr de cette bonté qui ne se dément dans aucune épreuve.

Jeudi 9 *avril*. — Ma réception chez MADAME était pour une heure. Je trouvai dans le salon M. de Lucchesi, M. de Monti, et le prince de Lucinge, excellent homme aux manières toutes simples et toutes rondes. Ces messieurs me firent entrer dans le salon particulier de MADAME. Un grand changement physique s'était fait en elle par l'embonpoint qu'elle avait pris; mais sa grâce, son affabilité, la vivacité de son esprit, la chaleur de son âme, n'avaient pas subi la moindre altération. Cette première réception était l'audience officielle; elle eut lieu dans la forme prescrite et n'eut que la durée

ordinaire en pareil cas ; mais en sortant du salon, je retrouvai mes trois introducteurs, et M. de Lucinge m'invita pour le jour même à dîner de la part de la duchesse.

Par une prévenance de plus, il fut convenu que, dans une demi-heure, M de Monti viendrait me prendre en voiture à l'hôtel pour me faire parcourir les pittoresques environs de la ville. Notre promenade fut dirigée vers une église nommée Maria-Trost (Notre-Dame de Consolation), lieu de pèlerinage en grande vénération dans la contrée, et située sur une hauteur d'où elle domine le paysage. Non loin de là est une petite maison qu'habita pendant quelque temps l'infortuné duc d'Enghien, après le licenciement de l'armée de Condé. Plût au ciel que le noble prince, le loyal et chevaleresque soldat n'eût pas quitté cette résidence lointaine et sûre !

On dînait chez la duchesse à sept heures. J'eus l'honneur d'être placé près d'elle et à sa droite. Les autres convives étaient Mmes de Lucinge, et de Quesnay, M. de Lucinge, M. de Lucchesi, le frère de M. de Lucchesi, et M. de Monti. Le service, fait par sept ou huit domestiques, était, comme les mets, tout à fait à la française. La princesse mangeait très-modérément, et elle ne buvait que de l'eau. Elle eut la bonté de causer surtout avec moi, et en abordant les sujets les plus propres à me mettre à mon aise, à me placer sur mon terrain. Ayant dit que Rouen était ma ville natale, j'eus à satisfaire à plus d'une question de la duchesse sur

les beaux monuments de la capitale normande et de ses environs, dont elle avait conservé le souvenir le plus précis. Ses voyages à Dieppe lui avaient rendu familier tout ce pays si riche pour l'artiste et l'antiquaire ; et l'on se rappelle combien elle encouragea le mouvement qui, à cette époque, poussa les esprits vers l'etude et l'appréciation de l'art au moyen-âge. La presse légitimiste ne fut pas non plus oubliée. Parmi ses écrivains, Merle était un de ceux que la princesse aimait particulièrement. Le dîner dura cinq quarts d'heure. Quelques minutes après qu'on fut rentré dans le salon, Madame se retira. Je ne tardai pas à en faire autant, prévenu que Mmes de Lucinge et de Quesnay avaient à sortir.

Le surlendemain, ce fut une invitation à passer la soirée que Madame voulut bien m'envoyer. Les personnes avec qui je me trouvai étaient les convives de l'avant-veille. La princesse travaillait à une tapisserie, et la conversation était une causerie générale comme dans le monde. On parla entr'autres sujets, d'une représentation donnée la veille pour les pauvres sur le théâtre de la ville. J'y étais allé, ainsi que ces dames. On avait joué deux pièces traduites du français, et empruntées au repertoire du Vaudeville et du Gymnase, *Pourquoi* et *la Seconde Année* ; des morceaux exécutés par l'excellente musique de la garnison servaient d'intermède. Mais ce qui rendait cette représentation curieuse, c'est que les acteurs et actrices étaient des personnes appartenant à la haute société, à la noblesse du pays ;

et cependant chacun entrait comme tout autre jour pour le prix ordinaire des billets, qui est modique. La salle était pleine. Les nobles acteurs ne se tirèrent pas mal de leur tâche : le public, malgré le droit de critique acheté au bureau, était d'ailleurs en fort bonne disposition, et tout se passa on ne peut mieux. Autre pays, autres mœurs : en France, je ne conseillerais pas à des comtes ou comtesses, à des barons ou baronnes, de risquer une épreuve pareille.

Dans le salon de la duchesse de Berry, je remarquai une pendule que lui donna Louis XVIII quelques jours avant la naissance du duc de Bordeaux, et représentant Lucine qui attend le moment où son secours sera nécessaire. On y voyait aussi deux ou trois portraits du duc de Berry. Un autre salon très vaste et qui ne servait que pour les réunions nombreuses, contenait une collection de tableaux qui figuraient autrefois dans la galerie de la princesse; on y distinguait des toiles rendues populaires par la gravure : tels étaient *le Cheval du Trompette* et *le Chien du Régiment*, d'Horace Vernet. Une de ces grandes pièces se transformait quelquefois en salle de spectacle; M. de Boucheman, secrétaire de la princesse, était l'actif et intelligent régisseur de la compagnie dramatique. Ces goûts de littérature et d'art qui se manifestaient en France par un patronage si empressé, par des encouragements si éclairés et si généreux, se retrouvaient non moins vifs dans cette résidence étrangère ; ils l'animaient, ils y respiraient, ils s'y faisaient sentir dès qu'on y

entrait. Pendant que j'étais à Gratz, les journaux français apportèrent un éloquent discours prononcé par M. Berryer dans une séance de la chambre des députés. Madame eut la bienveillante attention de m'envoyer immédiatement le numéro de *la Quotidienne* où ce discours se trouvait.

Le 13 avril, la veille de mon départ, je fus reçus de nouveau en particulier par la princesse. De la manière la plus gracieuse, elle me donna un beau portrait lithographié de son fils, avec quelques mots de sa main. Je sus par une des personnes de sa maison combien elle avait mis de bienveillance et de sollicitude à chercher quel objet pouvait m'être le plus agréable à emporter. Le même jour, je passai encore la soirée au palais, et la duchesse y fut, comme d'habitude, le centre d'une facile et gaie causerie, où elle savait mettre chacun à l'aise.

En dehors des invitations que j'eus au palais, la petite colonie française de Gratz m'avait laissé peu de moments à moi. Je ne saurais trop me louer de tant de prévenances. J'aime à nommer ici M. de Bachet, vétéran de l'armée de Condé, ancien officier supérieur de gendarmerie, qui s'était fixé à Gratz bien avant la révolution de juillet ; M. de Courson, qui commandait en 1832 la division de Vitré, et qui fut blessé à l'affaire de Touchenaux ; M. le baron de Saint-Nicolas qui fut dans cette prise d'armes un de ses officiers, et qui avait porté depuis en Espagne et en Portugal son épée proscrite. M. et Mme de Courson donnèrent, pendant mon séjour à Gratz, une soirée qui fut une des plus agréables dont il

me souvienne. Toutes les personnes de la maison de la duchesse y étaient. Une dame du pays chanta des mélodies styriennes pleines de charme et de couleur locale. Mme la comtesse de Quesnay ne fit pas moins de plaisir dans plusieurs morceaux; M. de Monti fit entendre un chant pour l'anniversaire du 29 septembre, composé par lui en Vendée, paroles et musique. Pour rappeler sous une autre forme la patrie absente, on servit, avec les rafraîchissements usités dans les salons, de vraies galettes de sarrazin à la mode de Bretagne, auxquelles on fit grand accueil.

Plus tard, M. de Monti quitta la maison de la duchesse de Berry pour passer dans celle du comte de Chambord. Je le vis plusieurs fois dans des voyages qu'il fit à Paris. A parler sincèrement, je ne fus pas le seul à remarquer que, dans cette nouvelle position, le jeune Vendéen de 1832 n'était pas tout à fait le même homme que chez la duchesse. Son allure et son langage avaient pris un air de réserve et de dignité diplomatique peut-être un peu trop sensible. Pourquoi donc avoir recueilli cette espèce de reflet des traditions Blacas?

Je ne veux pas oublier l'aumônier de la princesse, figure caractéristique. C'était un vicaire breton, de haute et forte taille, d'une vigueur peu commune, d'un moral non moins énergique, et éminemment fait pour l'église militante. Il marcha, en 1832, avec M. de Courson, et non pas seulement pour administrer les secours spirituels : un fusil était redoutable entre ses mains, et plus d'un adversaire s'en

aperçut. A Touchenaux, il emportait sur ses épaules un jeune royaliste blessé. Serré de près par plusieurs soldats, il déposait son fardeau à terre, il envoyait au poursuivant le plus incommode une balle bien dirigée, puis reprenant son blessé, il gagnait du terrain. Ce genre d'exercice n'était pas admis par les canons... ecclésiastiques, et l'abbé si bon tireur dut se faire relever dans les formes requises. Je le vis au palais, s'apprêtant à dire la messe. Bien qu'il ne mordît plus la cartouche, il n'avait pas, tant s'en faut, l'air d'un abbé de cour.

Je quittai Gratz pénétré des bontés de la duchesse de Berry, et heureux d'avoir approché cette princesse, qui aura une si belle place dans l'histoire de notre temps. Avant 1830, on connaissait en elle la femme vive, aimable, spirituelle, Italienne si bien naturalisée Française. Plus d'une fois, je l'avais vue dans sa loge du Gymnase, si fier alors du nom de *Théâtre de Madame*, ou dans les autres spectacles qui se disputaient sa présence. Sollicitée d'assister à toutes les représentations à bénéfice, elle ne refusait jamais : « Il suffit, » disait-elle, « qu'on me prévienne la veille. » Pas n'est besoin de dire qu'elle payait largement sa place. Pour les magnifiques bals costumés du pavillon Marsan, toutes les collections furent fouillées, les crayons les plus distingués furent mis à contribution, cette fabrique parisienne, où l'industrie s'élève jusqu'à l'art, épuisa ses merveilles. L'idée artistique, autant que le plaisir, présidait à ces vivantes résurrections des âges passés. Dieppe et sa plage languissante renaissaient

à la vie comme sous une baguette de fée, et les séjours annuels qu'y fit la duchesse depuis 1824, y ont laissé des créations auxquelles son souvenir demeurera toujours attaché : ainsi, l'école-manufacture de dentelles.

Une autre fondation d'un genre bien différent lui survit; une fondation qui prouve combien ce cœur charitable étendait partout ses compassions. Visitant la prison de Sainte-Pélagie, elle voulut entrer dans les moindres détails, pour ce qui concernait la position des détenus. Sauf les *pistoliers*, ils couchaient alors sur la paille, d'où était venue la désignation de *pailleux*. Sur sa cassette, Madame donna les fonds nécessaires pour leur assurer à perpetuité un lit, des draps, un couchage complet : d'autres améliorations dans le régime furent également dues à sa munificence.

Il est permis d'aimer le plaisir, quand on allie à ce goût de si généreuses sollicitudes. Je cite ailleurs un autre fait, qui montre comment la duchesse de Berry comprenait les obligations que les joies du monde imposent à leurs élus.

En même temps, la femme qu'on voyait toujours la première aux spectacles et aux fêtes, et qui mit plus d'une fois en déroute la royale étiquette des Tuileries, semblait se préparer pour les épreuves où elle révéla un si grand caractère. En 1828, elle parcourut la Vendée : la première dans la famille des Bourbons, elle sut, — elle qui n'était Française que par l'adoption, — comprendre ce pays et s'identifier avec lui d'âme et de cœur. L'apparition que

le duc et la duchesse d'Angoulême firent dans les départements de l'Ouest, n'avait été propre qu'à refroidir les dévouements : la duchesse de Berry se chargea d'effacer ces impressions fâcheuses. Franche, naturelle, populaire sans affectation, initiée par une sorte d'intuition qui ne se prend pas dans les livres, à toute l'histoire de la Vendée, entrant de plein saut dans les sentiments et la vie morale du paysan vendéen, comme elle entrait dans sa chaumière, elle excita un enthousiasme qui n'avait rien de commun avec les enthousiasmes officiels de tous les voyages princiers. Ce voyage vendéen de 1828, où la princesse et la population échangèrent une si affectueuse étreinte, et se promirent foi réciproque en cas de mauvais jours, explique l'entreprise de 1832.

Déjà, lors des événements de 1830, la duchesse de Berry se débattit, avec toute son ardeur de mère, contre l'indécision, l'inertie, le pitoyable abandon de soi-même, qui avaient tout paralysé autour du malheureux Charles X. Elle voulait accourir à Paris avec son fils dans les bras, le montrer au peuple, faire appel à des sympathies qui peut-être ne lui auraient pas failli ; car elle avait de la popularité. Quand l'insurrection, maîtresse des rues, abattait partout les armes royales, on avait respecté l'écusson de la duchesse de Berry, sur l'enseigne de ses marchands brevetés : on avait entendu des combattants des barricades dire entre eux : « Nous nous » battons sans savoir pour qui nous travaillons : eh » bien, que la duchesse de Berry vienne, et qu'elle

» amène son fils. » Ce fut, à Saint-Cloud, le premier mouvement de la princesse ; à Rambouillet, elle voulut encore tenter cet effort suprême. Mais Charles X se refusa de la manière la plus absolue à la laisser emmener le duc de Bordeaux, ne voulant pas qu'il fût exposé à la fureur des partis. — Eh » bien, répondit-elle, je n'emmènerai pas Henri ; » j'irai seule, j'irai seule. » Cette permission même lui fut refusée. Six heures d'instances et de supplications, pendant lesquelles une voiture de poste resta tout attelée, toute prête, dans la cour du palais, échouèrent devant la volonté du roi, soutenu par la Dauphine. La crainte d'exposer le duc de Bordeaux fit repousser, en cette occasion, une chance de succès. La même crainte, dix-huit ans après, inspira les conseillers du prince. Une fois, on empêcha peut-être qu'il ne partît pour l'exil ; l'autre fois, on l'empêcha peut-être d'en revenir. Double et fâcheux excès de prudence.

Quelle qu'eût été l'issue de cet appel maternel au peuple de Paris, ç'eût été, du moins, une noble et glorieuse page. La duchesse de Berry se fût montrée devant les barricades parisiennes, telle qu'on la vit en Vendée, quand elle voulut prendre sa revanche de son inaction forcée à Saint-Cloud et à Rambouillet.

Cette question de 1832 a causé des discussions violentes dans le parti légitimiste, entre les hommes d'action et les hommes parlementaires, entre le mouvement et la résistance.

Il est incontestable que l'avortement de la tenta-

tive dans le Midi avait diminué de beaucoup les chances dans l'Ouest. Néanmoins, les hommes d'action prétendent qu'il en restait encore, si la prise d'armes avait eu lieu avec ensemble, au jour fixé d'abord (24 mai) sur la rive gauche et sur la rive droite de la Loire à la fois, et si elle avait surpris les troupes disséminées en cantonnements. Mais, objectant l'échec de Marseille, plusieurs hommes considérables dans la Vendée retirèrent positivement leur concours. L'intervention de M. Berryer, représentant du comité de Paris, près du maréchal de Bourmont, obtint de ce dernier un contre-ordre qui fut suivi d'un nouvel ordre de soulèvement pour le 4 juin. Ces retards, ces incertitudes, parurent indiquer un défaut de confiance et refroidirent nécessairement beaucoup d'esprits. Dans l'intervalle, plusieurs divisions éloignées, Vitré, Château-Gonthier, etc., où le contre-ordre n'avait pu parvenir, se levèrent isolément ; elles durent être et furent écrasées. Le malheureux Cathelineau, chargé d'un commandement important, et dont le nom avait une grande influence populaire, périt odieusement frappé, dans l'asile où le retenait l'ajournement de la prise d'armes. La présence de la duchesse dans l'Ouest fut positivement connue du gouvernement. La saisie de papiers opérée au château de la Chaslière, chez M. de Laubepin, dévoila tout le plan de l'insurrection, qui se trouva entièrement désorganisée. Dès lors le mouvement du 4 juin n'offrait plus de succès à espérer, aux yeux même de ceux dont le dévouement quand

même y prit part. Tous les efforts de valeur qui furent dépensés étaient perdus d'avance. Supposez un fait d'armes comme la défense de la Pénissière accompli en d'autres circonstances ; vingt lyres l'auraient célébré : vingt pinceaux l'auraient reproduit ; il y aurait des rues parées de ce nom glorieux ; mais tant d'héroïsme ne put qu'être prodigué en vain.

Ainsi un ordre de prise d'armes, — intempestif peut-être, je ne discute pas la question, — un contre-ordre encore plus intempestif au moment où il fut donné, car il ne pouvait empêcher des mouvements partiels sans aucune chance et des malheurs sans compensation ; enfin, un nouvel ordre de soulèvement qui n'était plus que l'effort du courage au désespoir, tel est, en quelques mots, le résumé des faits. Même dans les conditions du 24 mai, des résultats politiques importants n'étaient possibles qu'autant que de grosses épaulettes, déterminées par les premiers succès des royalistes, se rallieraient à la duchesse, et elle croyait avoir des raisons pour y compter. Cette chance échappait totalement, d'après les conditions où, le 4 juin, l'insurrection allait se trouver réduite.

Pour être complétement juste dans les appréciations historiques, il convient de se reporter au milieu des circonstances, des idées et des passions du moment. Les plus irritantes injures, les outrages et les dérisions les plus capables de mettre une épée dans la main d'un homme, étaient prodigués aux légitimistes, surtout par les gens qui ne s'étaient

pas battus en juillet. Comment s'étonner que, de cette situation, se soit élancé le recours aux armes? La duchesse de Berry, cœur viril et maternel tout ensemble, savait trop bien quel reproche malheureusement mérité pesait sur les Bourbons : — le reproche d'avoir fait constamment défaut aux serviteurs qui s'immolaient pour leur cause : elle avait entrepris de les en relever. Une fois qu'elle eut mis le pied, près de Marseille, sur le sol français, un premier échec ne put la déterminer à repartir pour la terre étrangère. Des appels dont l'ardeur répondait à la sienne invoquaient sa présence en Vendée, où, depuis plus d'un an, tout se préparait pour la lutte : elle risqua cette périlleuse tentative. On pourra partager l'avis d'hommes très-dévoués qui ne crurent pas à l'opportunité du soulèvement, et qui n'en furent pas moins au poste du danger quand une autre opinion eut prévalu ; on accusera la princesse d'imprudence, si l'on veut ; mais l'imprudence n'est-elle pas plus qu'absoute, quand elle est héroïque à ce point ?

Après tout ce qu'avait fait et souffert la duchesse de Berry dans sa courageuse entreprise, il se rencontra, jusque dans l'entourage de sa famille, des gens pour la frapper et l'accabler. C'étaient pourtant ces hommes-là ou leurs pareils, qui avaient rendu trop nécessaire la réhabilitation dont elle se chargea. Si la duchesse de Berry se jeta témérairement en Vendée, si on la blâme de n'en avoir pas voulu sortir quand elle y fut, d'autres, hélas ! n'y étaient pas venus quand tout leur faisait une loi

d'y venir. Le premier de ces torts vaudrait mieux, en tout cas, que l'autre, dont il était la rançon. Ces reproches dont la duchesse de Berry fut l'objet pour la tentative de 1832, ils ne vinrent pas des hommes que les suites de ce mouvement jetèrent en prison ou en exil. Ceux-là, au contraire, ils remercièrent Marie-Caroline de n'avoir pas désespéré de sa cause, d'avoir fait appel à leur courage et à leur foi, car elle avait risqué sa liberté avec leur liberté, sa vie avec leur vie.

Ce débarquement nocturne opéré dans une frêle barque, et sous l'écume des flots orageux ; — ce prodigieux voyage depuis les rives de la Méditerranée jusqu'aux bords de la Loire ; — cet étonnant passage de toutes les délices du palais à la chaumière, au pain noir, à la paille ; — ces courses par les bois, par les genets, sous la pluie ; — ces moments de sommeil pris en hâte avec la terre pour seule couche, cette chute dans une rivière profonde, au milieu de l'obscurité ; ces déguisements portés, ces dangers affrontés avec tant de sang-froid et de présence d'esprit ; cette existence de princesse mise à la merci de la première patrouille qui, selon des ordres impitoyables, tirerait sans sommation ; cet entrain, cette gaieté même s'alliant à tant d'énergie, cette grande âme communiquant à un corps délicat des forces surhumaines, et lui faisant supporter des fatigues capables de vaincre un homme vigoureux ; — puis, enfin, les seize longues heures de souffrances, presque d'agonie, dans la cache de Nantes, et le

supplice du feu pour couronner tout le reste : est-il un roman dont les inventions dépassent de telles réalités ?

Je l'ai visitée, cette cache de Nantes. J'ai passé en me traînant par l'ouverture de cette plaque de cheminée mobile ; j'ai pénétré dans ce réduit de quatre pieds de large et de cinq pieds deux ou trois pouces de haut sur dix-huit pouces de profondeur : j'y étais seul ; il me semblait que j'allais y étouffer ; et je me représentais quatre personnes serrées dans cet étroit espace pendant seize heures mortelles, et, pour combler leur angoisse, cette plaque ardente par où, deux fois, le feu prit à la robe de la duchesse.

C'est là un caractère exceptionnel, qui demanderait pour le peindre une plume que je n'ai pas. Cette élégante châtelaine de Rosny, cette reine des bals et des plaisirs, se révélant tout à coup sous une face si nouvelle ! « Il y a dans la tête et le cœur « de cette princesse de quoi faire vingt rois ! » C'est M. Berryer qui parlait ainsi au sortir de l'entretien, — et cet entretien dura toute une nuit, — où Marie-Caroline avait lutté pied à pied contre l'éminent orateur. La femme souriante que je voyais dans le salon de Gratz, tirer son aiguille à tapisserie, en animant si gracieusement la conversation, était celle qui, dans la prise d'armes vendéenne, retenue presque de force par les mains fidèles à qui elle était confiée, bondissait comme une lionne et se désespérait de ne pas être au feu ! Quand elle me parla de cette époque, l'héroïne de 1832 se ra-

ninia soudain dans son regard et dans son accent. Je ne veux pas répéter l'épithète énergique dont elle accompagna les deux principaux noms qui déclinèrent absolument son appel.

Dans cette histoire, on n'oublierait pas ces ordres, ces billets tracés à la hâte, souvent sur la table de quelque chaumière, et où le cœur de Henri IV semble respirer ; ces quelques lignes, entr'autres, que l'on dirait écrites par le Béarnais à Crillon :

« Meslier, 23 mai.

« Mon cher Charette, je reste parmi vous. J'écris « à Berryer ma détermination ; l'autre lettre est « pour le maréchal ; je lui donne l'ordre de se « rendre immédiatement auprès de moi.

« Je reste, attendu que ma présence a compro- « mis un grand nombre de mes fidèles serviteurs ; « il y aurait lâcheté à moi à les abandonner : « d'ailleurs, j'espère que, malgré le malheureux « contre ordre, Dieu nous donnera la victoire.

« Adieu, mon cher ami, ne parlez pas de votre « démission, puisque Petit-Pierre ne donne pas la « sienne.

« MARIE-CAROLINE. » (1)

Je citerai une autre lettre d'un genre différent, qui était bien difficile, bien délicate à écrire, et qui n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre en tous points, chef-d'œuvre de convenance et de noblesse.

(1) Petit-Pierre était le nom adopté par la duchesse sous son déguisement en jeune paysan.

M. de Kersabiec, le respectable chef de cette famille, où tous, hommes et femmes, luttèrent de dévouement, était près de paraître devant un conseil de guerre, sous le poids des charges les plus menaçantes. Mlle Stylite de Kersabiec, dont le cœur intrépide tremblait pour un père, supplia la duchesse d'écrire à la reine des Français pour lui recommander le prisonnier. Certes, Marie-Caroline n'aurait pas fait pareille démarche pour sauver sa propre tête; mais elle céda aux instances d'une fille éperdue, au danger d'un serviteur si fidèle, et voici cette lettre admirable :

« Quelles que soient les conséquences qui peu-
« vent résulter pour moi de la position dans la-
« quelle je me suis mise, en remplissant mes
« devoirs de mère, je ne vous parlerai jamais de
« mon intérêt, Madame. Mais des braves se sont
« compromis pour la cause de mon fils ; je ne sau-
« rais me refuser à tenter, pour les sauver, ce qui
« peut honorablement se faire.

« Je prie donc ma tante, son bon cœur et sa reli-
« gion me sont connus, d'employer tout son crédit
« pour intéresser en leur faveur. Le porteur de
« cette lettre donnera des détails sur leur situation;
« il dira, entr'autres, que les juges qu'on leur
« donne sont des hommes contre lesquels ils se
« sont battus.

« Malgré la différence actuelle de nos situations,
« un volcan est aussi sous vos pas, Madame, vous
« le savez. J'ai connu vos terreurs bien naturelles
« à une époque où j'étais en sûreté, et je n'y ai

« pas été insensible. Dieu connaît ce qu'il nous des-
« tine, et peut-être un jour me saurez-vous gré
« d'avoir pris confiance en votre bonté et de vous
« avoir fourni l'occasion d'en faire usage envers
« mes amis malheureux. Croyez à ma reconnais-
« sance.

« Je vous souhaite le bonheur, Madame, car j'ai
« trop bonne opinion de vous pour croire qu'il soit
« possible que vous soyez heureuse dans votre si-
« tuation.

MARIE-CAROLINE. » (1)

Quant à cette page cachée que la geole de Blaye révéla, quant à ce mariage secret dont on s'arma pour ravir à la courageuse mère sa position politique, eh! mon Dieu! pardonnez-lui donc d'avoir

(1) Un ancien garde-du-corps porta cette lettre à Saint-Cloud, où était en ce moment la famille régnante. Connaissant bien les résidences royales, il entra au château et demanda à parler à la reine. Comme il n'avait pas de lettre d'audience, il ne put être admis. Il ne se découragea pas et attendit tranquillement au bas du grand escalier quelque personne de connaissance. Une des dames d'honneur de la reine des Français, Mme de Montjoie, vint à passer : le garde-du-corps lui fit connaître sa mission, dont elle fut extrêmement surprise. La reine, avertie, fit dire au messager, par M. de Montalivet, qu'elle ne pouvait recevoir la lettre. Voyant que cette lettre était ouverte, M. de Montalivet en demanda et en prit communication, et la rendit au porteur. Celui-ci se retira après avoir dit son nom et indiqué l'hôtel où il était descendu. Il y resta quatre jours, ne vit rien venir, et répartit sans aucun résultat de son voyage.

été femme en quelque chose, à celle qui fut, dans tout le reste, un grand homme !

Si, dans ces événements, la duchesse de Berry apparaît si grande, quelle admiration ne doit-on pas à ces dévouements si variés de forme, qui se rencontrèrent dans toutes les classes ! Ces vétérans des premières guerres, des vieillards comme M. de Bascher, presque aveugle, marchant avec les jeunes gens ; ce magistrat, M. Bruneau de la Souchais, juge démissionnaire du tribunal de Nantes, quittant sa famille de onze enfants pour courir aux armes, et se félicitant de la blessure que la princesse aidait à panser (2) ; d'intrépides paysans se raidissant contre l'évidence qui démontrait aux chefs les plus résolus, à M. de Charette lui-même, que la lutte était désormais impossible ; ces humbles fidélités défiant toutes les récompenses comme toutes les menaces ; parmi tant de confidents, hommes, femmes, vieux, jeunes, à qui le sort d'une telle proscrite fut livré, pas un oubli, pas une indiscrétion : tant d'intelligence et de finesse sous les plus simples dehors ; autour de chaque refuge, d'invisibles sentinelles veillant avec des raffinements d'attention et de sagacité merveilleux. Un vieux paysan avait reçu chez lui la nouvelle Marguerite d'Anjou ; mais craignant que cet asile ne fût trop observé, lui et son fils la conduisirent pendant la nuit dans une autre maison : une course de quatre lieues

(2) Il avait eu, au Chêne, l'avant-bras traversé d'une balle.

à pied. En arrivant, tandis que le vieillard fatigué s'asseyait près du feu, la duchesse se jeta sur la paille et s'endormit. Un de ses compagnons, ne voyant plus le jeune homme, qui était sorti sans mot dire, demanda au père où son fils était allé. « Ah ! monsieur, » répondit le vieux Vendéen, « maintenant qu'il est jour, le gars est allé « effacer les petits pieds de la duchesse dans les « endroits où ils ont marqué. »

Les grosses chaussures villageoises étaient la seule partie de ses déguisements à laquelle la duchesse n'avait pu s'accoutumer ; elle continuait de porter des chaussures fines : de là cette précaution d'un dévouement qui observait tout et pensait à tout.

Malheureux l'écrivain qui s'aviserait de broder du roman sur de tels faits !

COMMENT SE FONDAIT UN JOURNAL EN 1848.

L'OPINION PUBLIQUE.

Quel immense bouillonnement d'idées, au mois d'avril 1848, se répandait de tous côtés par les cent et les mille voix de la presse ! Quel pêle-mêle de titres omnicolores ! Quel tohu-bohu de crieurs, dans les rues et sur les boulevards ! Que de tribunes ouvertes ! Que d'espérances et de formules jetées aux vents du ciel ! Que de feuilles dont le premier numéro risquait de rester à l'état de spécimen ! Quelle chaudière en ébullition, d'où jaillissaient le faux et le vrai, l'extravagance et la pensée généreuse ! Au demeurant, tout ce remuement désordonné dans les esprits avait chance d'être un enfantement fécond. La vie, même quand elle déborde surabondante et sans règle, vaut mieux que l'atonie et la mort.

Un jour, nous nous réunîmes quatre chez Alfred Nettement, rue de Monceaux du Roule, et nous tinmes conseil. Le parti légitimiste pouvait-il seul négliger cette facilité ouverte à toutes les opinions pour plaider leur cause et augmenter le nombre de leurs organes ? Il y avait une place à prendre dans la

presse de droite, pour un journal plus jeune d'idées, plus vert d'allures que l'*Union*, moins absorbé dans l'esprit de système et la théorie abstraite que *la Gazette de France*. Donc, nous nous dîmes : « Faisons un journal. »

Pour faire un journal, ni timbre alors ni cautionnement : a parole écrite était libre comme la parole verbale. Il ne s'agissait que d'aller chez un imprimeur, — avec de l'argent toutefois, car devant ce déluge de feuilles dont les garanties et la caisse étaient souvent douteuses, les imprimeurs ne prêtaient leurs caractères et leurs presses qu'à bon escient, c'est-à-dire espèces sur table, précaution prudente, et qu'on ne saurait blâmer. On avait de quoi payer les frais de composition et de tirage du premier numéro, peut-être ceux d'une demi-douzaine, et on disait : « Allons de l'avant ! l'essentiel » est de paraître : paraissons toujours, et le public » viendra. »

Telles étaient, ou à peu près, les conditions dans lesquelles la création de notre journal fut décidée.

Un titre fut choisi : — *L'Opinion publique*. Je proposai pour imprimeur M. Brière, rue Sainte-Anne, que je connaissais. Les conditions furent arrangées. Quant à un bureau, pas de frais de loyer : nous avions le bureau de *la Mode*, un des fondateurs de *l'Opinion* étant propriétaire-directeur de cette revue. Après avoir demeuré quelques années rue Taitbout, *la Mode* était revenue à son ancienne maison, rue du Helder, 25 ; elle occupait, non pas précisément son logement de 1831, mais un autre

petit local dans le fond de la cour, au rez-de-chaussée, avec une pièce fort étroite à l'entresol. C'est là que *l'Opinion publique* s'élabora d'abord par-dessus le marché ; le journal quotidien se greffa sur la revue.

Le 2 mai 1848, le premier numéro fit son apparition.

Nettement, comme de raison, était le rédacteur en chef politique, — général et armée tout à la fois, — ce qui n'est pas un mauvais moyen, dans le fait, pour marcher avec ensemble et unité. Je pris le département du fait-Paris, de la besogne courante, avec le feuilleton théâtral. M. Armand de Pontmartin, plume élégante et spirituelle, promit et donna des articles *Variétés*. De même que le prix d'abonnement (32 francs par an) le format était modeste ; pourtant, ce n'était pas une petite affaire que de le remplir tous les jours, le travail étant si peu divisé. Puis, en ce temps agité, la rue était tribune et spectacle : la politique se faisait en plein air, en plein soleil, et la rédaction du journal avait besoin de la suivre sur ce terrain multiple et changeant. Combien de fois je me suis mêlé à ces groupes formés dans les contr'allées des boulevards, et qui constituaient autant de *forum* improvisés ! On y entendait bien des déclamations creuses et folles : mais il advenait aussi que la vérité s'y fît jour par un mot d'un bon sens simple et pratique, et presque toujours elle trouvait de l'écho. Parfois, la séance se terminait sur le rire enlevé par une saillie de quelque plaisant, et c'est beaucoup de mettre les

rieurs de son côté. Au total, chaque opinion se produisait et argumentait librement. Pour peu que l'on connût le terrain, que l'on possédât un certain degré d'adresse pour tourner les difficultés et ménager son auditoire, il n'était pas rare qu'une thèse d'abord peu populaire finît par se faire écouter.

Bien plus que les salons, dont il ne s'agissait guère en ce moment, la rue était donc le champ où *l'Opinion publique* allait faisant sa récolte. Dans ces premiers jours, ainsi rédigée presque au hasard, elle avait les allures d'un petit journal autant que d'une feuille sérieuse.

Au milieu de la concurrence énorme de tant de journaux, ce n'était pas chose facile que de percer et de se faire sa place, surtout quand on n'arborait pas l'enseigne d'un titre flamboyant et excentrique. Nous avions compté sur la vente en plein vent : mais elle ne prenait pas vite. Un jour, une des têtes administrantes du journal crut avoir trouvé un moyen de publicité superbe; ce moyen, c'était... d'avoir des vendeurs coiffés d'un chapeau bleu. — « Autre chose ! trouvons autre chose ! » s'exclama-t-on : « c'est vieux ! c'est usé ! Le chapeau bleu rentrerait trop dans les guêtres chamois des porteurs de défunte *l'Epoque !* »

Heureusement, à défaut de la vente sur la voie publique, l'abonnement ne tarda pas à venir. La province en particulier, se montra sympathique, et vraiment, c'était méritoire de sa part ; car c'est elle surtout qui souffre du défaut d'ordre et de régularité dans le service d'un journal. Elle ne peut pas.

comme l'abonné de Paris, venir prendre au bureau son numéro manquant. Or, il faut avouer que *l'Opinion publique* laissait à désirer sous ce rapport très important, et que le journal se faisait et s'administrait d'une drôle de manière.

Le soir, on se réunissait à l'imprimerie. Là, tandis que les compositeurs attendaient de la copie, on causait sans se gêner. Cependant, dix heures et demie ou onze heures arrivaient. « — Voyons, « Messieurs, » disait-on alors, « il faut laisser Nette« ment faire son grand article. » Il m'est permis de dire que l'initiative de cette motion m'appartenait assez ordinairement, car je ne concevais guère ce procédé étrange, pour un travail à heure et minute fixe comme celui d'un journal. On finissait donc par s'en aller, sauf Nettement qui se mettait à la besogne. Avec son abondance et sa facilité peu commune, il couvrait de sa grande écriture de nombreux feuillets dont le metteur en pages s'emparait vite au fur et à mesure. Mais pour que le journal pût être tiré en temps utile, et partir le matin par les chemins de fer, il fallait qu'il fût sous presse vers une heure de la nuit ; et souvent, à cette heure-là, Nettement avait encore la plume à la main.

Donc, tout naturellement, impossible d'arriver à temps ; mais l'accident ne causait pas grande émotion. « Ah ! ça, Messieurs, » se bornait-on à dire, « le journal n'est pas encore parti ce matin : il fau« drait pourtant s'arranger différemment. » Et les choses n'en continuaient pas moins d'aller comme d'habitude.

Continuellement il arrivait des lettres qui pouvaient se résumer de la sorte : « Monsieur, je me suis abonné à votre excellent journal, et je vous avoue que c'est dans l'intention de le recevoir. S'il ne me manquait qu'une fois de temps en temps, passe : mais il me manque bien deux ou trois fois par semaine, et vous me permettrez de vous dire que c'est un peu trop fréquent. »

Eh bien, si quelques abonnés se dégoûtaient malgré tout leur bon vouloir, d'autres continuaient d'arriver en grand nombre. On avait déjà augmenté le format : on prit, au mois d'octobre 1848, un local particulier, dans la même maison, sur le devant. On jugea convenable d'en faire l'inauguration par un dîner d'une quinzaine de couverts où s'assirent, avec le personnel du journal, plusieurs représentants du peuple. Ils trouvèrent la chère fort bonne, je n'en doute pas, car on ne s'était pas borné au veau consacré du banquet démocratique. Le repas fut servi par le Café de Paris, et rien n'y fut épargné; mais je ne comprends guère encore, à l'heure qu'il est, en quoi cette dépense avançait les affaires de *l'Opinion publique*, et je crois que le prix de la carte aurait pu recevoir meilleur emploi. Ce n'est pas Nettement, je m'empresse de l'ajouter, qui avait eu cette gastronomique et singulière idée : l'administration financière n'était pas son lot, et, absorbé par la rédaction, il laissait passer et faire.

La presse commençait à perdre les féries et immunités de sa lune de miel. Le cautionnement venait d'être rétabli avec le timbre, son camarade

et frère. *L'Opinion publique* trouva son cautionnement : par qui et comment, ce sont des détails qui ne font rien à l'histoire. Le journal fut constitué régulièrement en une société par actions où Nettement fut en nom. Au 31 décembre 1848, au bout de huit mois d'existence, on arrivait à un chiffre de près de six mille abonnés. Ce résultat, obtenu malgré tant de décousu et de négligence, prouve que *l'Opinion publique* avait touché une fibre sympathique, et que, mieux conduite, mieux administrée, l'affaire ne demandait qu'à être bonne.

La rédaction se complétait : MM. Adolphe Sala et Albert de Circourt y prirent place. Officier dans la garde royale en 1830, compagnon de la duchesse de Berry sur le *Carlo-Alberto*, pris avec ce navire, traduit et acquitté aux assises de Montbrison, Adolphe Sala s'était ensuite occupé d'affaires, sans quitter la politique. Actif, remuant, ayant de nombreuses relations un peu partout, il devint à *l'Opinion publique* la cheville ouvrière. Il y partagea le département des affaires étrangères avec M. de Circourt, esprit sérieux que recommandent divers travaux, notamment une bonne Histoire des Morisques d'Espagne. Dans les questions d'Italie et de Hongrie, *l'Opinion publique* adopta une ligne qui sortait des idées générales de la presse légitimiste : elle embrassa la cause de la liberté italienne et hongroise. Bon nombre de gens la traitèrent de révolutionnaire ; force représentations et blâmes lui arrivèrent, mais sans la faire dévier

de la route qu'elle avait adoptée. Tant pis si le registre d'abonnements subissait quelques pertes ! Ce fut bien ce qui arriva ; mais aux élections générales du mois de mai 1849, Nettement n'en fut pas moins nommé représentant du peuple dans le Morbihan, et cet honneur accordé au rédacteur en chef de *l'Opinion publique* ne fut pas sans rehausser le journal.

Par malheur, *l'Opinion publique* portait en elle cette plaie profonde et rongeuse qui se traduit par le titre d'une pièce du Gymnase : *la Question d'Argent*. Elle vivait problématiquement ; elle mettait à une rude épreuve la solidité de la queue du diable. Des augmentations successives de format trop légèrement décidées, un prix d'abonnement que l'on n'avait pas augmenté dans la même proportion, ces deux causes principalement concouraient à rendre difficile ce grand problème, le parfait niveau entre la dépense et la recette. Or, il n'y avait pas moyen désormais de diminuer le format, ni d'ajouter au prix. Il existait des actions imprimées sur beau papier vert ; mais elles n'avaient pas cours à la Bourse, et les grands noms et les gros coffres-forts légitimistes faisaient la sourde oreille pour en prendre, fidèles à l'extrême générosité qui les distinguait généralement en ces sortes d'affaires.

Cependant, on voulait absolument sauver la patrie, c'est-à-dire le journal, posé de mieux en mieux aux yeux du public, qui ne voyait pas la plaie cachée.

Dans ces conjonctures difficiles, Sala, chargé de sonder radicalement la situation, proposa un parti vigoureux, un remède héroïque. Les dépenses matérielles, les frais d'employés, voilà les articles du budget qu'il était impossible de supprimer ni de réduire. Que faire ? Brûler la feuille d'émargement de la rédaction, sauf une modique rétribution pour quelques feuilletons et articles en dehors. Quant aux rédacteurs habituels, ils faisaient une œuvre de conviction : le journal était pour eux, avant tout, une tribune; ils travailleraient gratis tant qu'il plairait à Dieu. Sans argent, l'honneur, dit-on, n'est qu'une maladie : eh ! bien, l'on aurait l'honneur, et l'on se contenterait de cet ordinaire-là.

La proposition fut aussitôt votée qu'émise. Nettement se mit au régime commun, heureux d'avoir son traitement de représentant ; car, enfin, il faut vivre.

Je suis d'autant plus à l'aise pour louer cette honorable résolution, qu'il ne me fut pas donné de m'y associer. Depuis le mois de décembre 1849, des affaires d'intérieur qui n'auraient pas d'intérêt ici, m'avaient rendu étranger à *l'Opinion publique.*

Pendant deux ans, on vit des écrivains se remettant tous les jours à l'œuvre dans de telles conditions, pour lever cette masse sans cesse retombant qu'on appelle un grand journal quotidien. Dans cette lutte exceptionnelle, Nettement déploya une puissance d'organisation vraiment exceptionnelle

aussi. Comme représentant, il remplissait ses fonctions avec une grande conscience ; il était toute la journée à l'Assemblée ; puis, le soir, ayant pris à peine le temps de dîner, il remontait sur la brèche, il arrivait rue Taitbout, n° 10, nouveau domicile du journal, et de cette tribune qui était la sienne, qui lui appartenait exclusivement, il reprenait l'œuvre de la tribune parlementaire ; il déployait une intelligence de la situation, une force de logique et de style qui font de la collection de *l'Opinion*, dans les derniers temps surtout, une œuvre éminente de publiciste.

Lors des événements du 2 décembre 1851, Nettement fut arrêté avec les autres membres de l'Assemblée Nationale, réunis à la mairie du 10e arrondissement, et il ne sortit de prison que quelques jours après ses collègues. Quant au journal, il fut supprimé par acte de l'autorité, au mois de janvier 1852.

L'Opinion publique n'eut pas une longue vie, — un peu moins de quatre ans, — et cette vie fut constamment précaire. On aurait pu comparer *l'Opinion publique* à un bâtiment de guerre qui, près de couler bas, se soutenant à peine sur la mer, n'en continue pas moins le combat en faisant feu de tous ses canons. Son existence offre un cachet à part dans la presse contemporaine, et doit y laisser un souvenir.

LA PRESSE LÉGITIMISTE EN PROVINCE,

APRÈS 1830.

La Presse, ce moyen d'action si puissant, avait été singulièrement négligée par la Restauration et par ses amis, tandis que le parti opposé en faisait le plus actif emploi.

A Paris même, la presse royaliste était loin d'être en force suffisante contre la nombreuse et infatigable armee qu'elle avait à combattre. Dans les départements, il n'existait guère, en dehors de l'opposition, que d'insignifiants journaux de préfecture, pâles recueils d'arrêtés officiels, où la rédaction et la polemique etaient absolument nulles. On citerait telle ville de premier ordre où, dans les dernières années de la Restauration, le seul journal existant fut acquis par l'opposition, de sorte que toute la publicité locale se trouvait entre ses mains. Les royalistes à qui leur position eût permis de créer un organe de leurs principes, s'en mettaient généralement fort peu en peine et dormaient sur l'oreiller d'une sécurité parfaite.

Quand le gouvernement et ses partisans faisaient si mal leur métier, l'opposition faisait si habilement

le sien que l'on n'obtenait de popularité que sous son étendard. Il y avait bien plus d'avantage à se ranger parmi les adversaires du pouvoir existant que parmi ses défenseurs; aussi, ne demandez pas où allait presque tout ce qu'il y avait d'ardent et de vigoureux en fait de jeunes plumes. Voilà comment, dès avant Juillet 1830, l'opinion anti-royaliste était véritablement maîtresse des esprits. A plus forte raison ne faut-il pas s'étonner qu'après Juillet, beaucoup de gens crussent faire une grande concession en disant d'un ami de la branche aînée : « C'est un *carliste*, *mais* c'est un brave homme. »

Il était un peu tard pour comprendre la puissance de la presse, une fois la révolution consommée. Mieux vaut prévenir la chute d'une maison que d'être obligé de la reconstruire quand elle est à bas ; mieux vaut empêcher les préventions, comme les mauvaises herbes, de pousser dans les esprits, que d'avoir à les en arracher quand elles y ont enfoncé de profondes racines. Néanmoins, l'idée de créer des journaux était bonne, et l'on s'en occupa très activement. Pour l'opinion vaincue en Juillet, il fut honorable de s'être retrempée dans sa défaite même, et de compter plus de champions de son malheur qu'elle n'en avait compté de sa fortune.

Des organes légitimistes furent donc établis dans toutes les principales villes. Je rappellerai comme fondés dans ces premiers temps, ou plus tard, la *Gazette de Bretagne*, — *de Normandie*, — *d'Anjou*, — *du Maine*, — *du Berry*, — *du Lyonnais*, — *d'Auvergne*, — *du Bourbonnais*, — *du Midi* (Marseille),

— *du Rouergue* (Rodez), — *du Languedoc* (Toulouse), — *du Bas-Languedoc* (Nîmes), — *de Metz et Lorraine*, — *d'Artois*, — *de Flandres et d'Artois*, — *de Franche-Comté*, — *de Picardie*, — *du Limousin*, — *du Périgord*, — *d'Angoumois*, — *de l'Ouest* (Poitiers), — *du Dauphiné*, — *de Provence* (Marseille), — *de Bourgogne* (Châlons-sur-Saône), — *la Bourgogne* (Mâcon), — *le Mémorial de l'Ouest* (Saintes), — *le Mémorial Agenais*, — *l'Hermine* (Nantes), — *L'Ami de l'Ordre* (Nantes), — *Le Réparateur* (Lyon), — *L'Echo du Midi* (Montpellier), — *Les Mélanges occitaniques* (Montpellier), — *La Provence* (Aix), — *le Castrais*, — *le Midi* (Toulouse), — *l'Emancipateur* (Cambrai), — *le Réformiste* (Douai), — *l'Indépendant de l'Ouest* (Laval), — *la Foi Bretonne* (Saint-Brieuc), — *l'Impartial de Rouen*, — *l'Impartial de Bretagne* (Dinan), — *la France centrale* (Blois), — *l'Intérêt public* (Caen), — *l'Abeille de la Vienne* (Poitiers), etc.

Les noms des anciennes provinces avaient été pris pour drapeaux par un grand nombre de ces journaux, comme symbole de la décentralisation administrative, de la guerre contre l'excès de l'omnipotence parisienne, qui fut un des textes principaux de la polémique légitimiste.

Ce n'était pas une œuvre douce et facile que cette guerre de presse, en province surtout. Sous les yeux sans cesse ouverts du parquet, non-seulement on avait les procès à craindre, mais encore, si le jury local était mis en suspicion, on courait le risque d'être renvoyé devant les assises d'un autre dépar-

tement, source de dérangements, de dépenses nouvelles. En cas de condamnation, souvent les sévérités judiciaires se traduisaient sous les formes les plus âpres, les plus dures. On vit plus d'un gérant de journal, dans les départements, traîné en prison de la même manière que les malfaiteurs avec lesquels il allait être logé. Il me suffira d'en citer un exemple. M. Dupérier, gérant de la *Gazette du Dauphiné*, avait été condamné, par la cour d'assises de l'Isère, à six mois d'emprisonnement. Il avait commencé à subir sa peine dans la prison de Grenoble. On jugea sans doute qu'il s'y trouvait trop à portée des consolations de l'amitié. Ordre fut donné de le transférer à Vienne. Ce trajet d'une vingtaine de lieues, M. Dupérier le fit sous l'escorte de la gendarmerie. Arrivé à Vienne, on le jeta dans la salle commune, dans l'affreux dortoir des malfaiteurs, auxquels on l'assimilait. Il n'en sortit que sur un certificat de médecin, pour passer à l'infirmerie, et les personnes de sa famille durent employer pendant trois jours, les instances, les menaces de publicité, pour obtenir d'arriver jusqu'à lui.

Et le chapitre des amendes ! Dans les premières années, on avait recours aux souscriptions, qui n'étaient pas encore interdites ; mais, après plusieurs appels semblables, cette ressource s'épuisait ; et, plus tard, intervint la disposition qui la supprima. Il va sans dire que le journal légitimiste était exclu du bénéfice des annonces légales, l'un des moyens d'existence de la presse de province : œuvre de pure conviction et de sacrifices, il n'avait

pour se soutenir que le zèle de ses amis politiques; il ne pouvait espérer d'abonnés que dans leurs rangs. La plupart de ces feuilles n'avaient donc qu'une vie précaire et chancelante : une condamnation suffisait souvent pour leur donner le coup de grâce, et le parquet agissait en conséquence. Epuisés, écrasés, beaucoup de ces journaux tombèrent sur la brèche; mais plusieurs ne disparurent que pour ressusciter sous un autre nom, et recommencer le combat.

Ajoutons qu'en province, ce n'était pas contre les seules rigueurs du parquet, que l'on avait à lutter. Là, les mœurs n'étaient pas celles de la presse parisienne, où rarement, dans les discussions politiques, l'acrimonie des personnalités se mettait de la partie. Moins le cercle était large, plus le contact, le frottement immédiat attisait les passions : il arriva même plus d'une fois que la rue intervint dans les discussions, et que l'organe de l'opinion proscrite entendit gronder sous ses fenêtres les orages et les injures populaires. Le titre du journal était un drapeau ; le bureau était le quartier-général du parti, et tout venait y aboutir. Ni repos, ni relâche. Le rédacteur, en chef composant, pour l'ordinaire, à peu près toute la rédaction, devait suffire à un travail multiple et incessant, qui se compliquait encore d'une foule d'affaires inconnues au journaliste parisien. Et point de ces compensations que la presse parisienne pouvait avoir pour ses combattants, dans la grandeur du théâtre, dans le retentissement des coups, dans les distractions que

la cité des arts et de la vie élégante offrait après les labeurs du jour.

Pour la presse légitimiste de province comme pour celle de Paris je ferai toutes réserves quant à certaines idées qui ne sont pas les miennes, à certains points de vue qui auraient dû, dans l'intérêt même de la cause qu'elle défendait, être plus larges et moins absolus : mais c'étaient toujours des hommes de cœur et de conviction, que les hommes qui affrontèrent les fatigues, les dégoûts, les assauts de cette vie rude et ingrate. Que plusieurs, parmi eux, reçoivent ici une mention particulière : M. de Carrière, de *la Gazette de Flandres ;* M. Yver, de *la Gazette de Picardie* ; M. Carion, de *l'Emancipateur ;* M. Justin Dupuy, de *la Guyenne* ; M. Charles de Kersabiec, de *l'Hermine ;* feu M. de Rubelles, de *la Gazette du Bourbonnais ;* M. Viallet, de *l'Echo de l'Aveyron ;* M. Abel, de *la Gazette du Midi*, esprit vif et original, bien marqué au cachet du terroir ; M. Hippolyte Ménessier, de *la Gazette de Metz*, démissionnaire d'une place administrative avantageuse, un des plus sympathiques et des plus nobles caractères que j'aie rencontrés ; M. Thibault de la Guichardière, de *la Foi Bretonne*, qui venait en 1830, d'aborder la carrière de la magistrature, où tout lui promettait un bel avenir ; M. Charles Muller, de *l'Indépendant de l'Ouest*, fils de l'Alsace, transplanté dans le pays de Jean Chouan, et qui, par son énergie courageuse, ne tarda pas à s'y naturaliser ; feu M. Boucherot, gérant de *l'Impartial de Rouen*, directeur en 1830

de l'Hôtel-Dieu de cette ville, et qui montra un front si ferme à l'émeute soulevée pour y faire arborer les nouvelles couleurs.

Au sein même du parti qu'elle défendait, que d'amères déceptions cette presse n'a-t-elle pas subies, surtout quand fut passée l'ardeur des premiers temps ! Que d'absences et de refus de concours chez des gens appelés les premiers, par leur fortune, à soutenir les organes de l'opinion qu'ils professaient en paroles ! combien marchandaient jusqu'au prix modique d'un abonnement ! Hélas ! il s'en fallait de beaucoup que le bon vouloir fût toujours en rapport avec la richesse qui l'aurait rendu efficace.

Parmi les feuilles légitimistes qui ont successivement disparu, beaucoup ont succombé sous les poursuites et les condamnations redoublées ; mais combien aussi sont mortes par l'égoïsme et l'indifférence des hommes qui étaient le mieux à même de les soutenir !

Trop généralement, l'histoire de la presse et des luttes légitimistes peut se résumer ainsi : — le zèle sans les moyens, — les moyens sans le zèle.

Au mois de janvier 1849, à l'approche des élections générales pour l'Assemblée législative, un congrès des journaux de cette opinion fut convoqué à Paris pour s'entendre sur la marche à suivre dans cette importante circonstance. Indépendamment des organes parisiens, *l'Union*, *la Gazette de France*, *l'Opinion publique*, *la Mode*, *le Journal des Villes et des Campagnes*, *le Moniteur de la*

Propriété, je vais donner la liste des journaux représentés dans cette réunion, comme un document qui n'est pas sans intérêt :

L'Abeille d'Eure-et-Loir ; — l'Abeille de la Vienne ; — *l'Ami de l'Ordre* (d'Amiens) ; — *la Bourgogne ; — la Bretagne* (de Saint-Brieuc) ; — *la Bretagne* (de Vannes) ; — *le Commerce de Dunkerque ; — le Petit Courier de la Bretagne* ; — *le Droit Commun* (de Bourges) ; — *le Droit National* (de Brest) ; — *l'Echo d'Alais* ; — *l'Echo de l'Allier* ; — *l'Echo de l'Aveyron* ; — *l'Echo du Midi* (de Montpellier) ; — *l'Emancipateur* (de Cambrai) ; — *l'Etoile du Peuple* (de Nantes) ; — *la Foi Bretonne* ; — *la Gazette d'Auvergne ; — la Gazette de Flandres et d'Artois ; — la Gazette du Languedoc* (Toulouse) ; — *la Gazette du Bas-Languedoc* (Nîmes) ; — *la Guyenne ; — l'Hermine ; — l'Impartial de Rouen ; — l'Impartial de Bretagne* (Dinan) ; — *l'Indépendant de l'Ouest* ; — *l'Intérêt public* (de Caen) ; — *le Journal de Rennes ; — le Mémorial de l'Allier* ; — *le Midi* (Toulouse) ; — *la Provence* ; — *le Réformiste* (de Douai) ; — *l'Union Nationale de Vaucluse* ; — *l'Union Orléanaise* ; — *le Vœu National* (de Metz).

Aux journaux qui figurent sur cette liste, si l'on ajoute ceux que j'ai rappelés plus haut, et dont les noms ne s'y retrouvent pas (c'étaient les morts de cette longue lutte) ; si, enfin, l'on tient compte de plusieurs que j'aurai oubliés, on aura soixante-dix à quatre-vingt journaux légitimistes, fondés dans les départements depuis 1830.

Assurément, ce furent là de grands efforts ; et je l'ai dit, les plus grosses bourses ne furent pas toujours celles qui se montrèrent les plus empressées, les plus généreuses, pour payer les frais de la guerre où s'épuisaient tant d'esprits élevés, où se sont consumés tant de nobles dévouements.

Mlle QUERRET.

L'auteur de ces lignes croit être en mesure de parler du parti légitimiste avec connaissance de cause. Durant longues années, il a vécu en lui et avec lui; il a vu ce parti dans ses différentes couches, dans ses divers éléments, dans l'aristocratique hôtel comme dans le bureau du journal, depuis le salon du beau monde jusqu'à la mansarde et à la chaumière; il a coudoyé, dans ses rangs, la veste et la blouse aussi bien que l'habit fin : il en sait le fort et le faible, le bien et le mal, et il dit l'un et l'autre.

L'opinion légitimiste n'aura pas à se plaindre de cette franchise, car, tout en indiquant ses fautes et ses points vulnérables, on se plaît, dans ce livre, à signaler chez elle de bien nobles aspects, et l'on combat l'une des imputations qui lui ont été le plus funestes.

Cette imputation, cette erreur, c'est que l'opinion royaliste, au temps de la première révolution, l'opinion légitimiste après 1830, aurait été le domaine spécial et presque exclusif d'une classe de la société. On n'a pas vu ou l'on n'a pas voulu voir la portion roturière et plébéienne du parti, la plus nom-

breuse, cependant, et généralement la plus solide.

Qu'avaient-ils de commun avec les anciens courtisans de la Pompadour et de la Dubarry, ces bourgeois, ces ouvriers, qui forment la grande majorité sur la liste des exécutions révolutionnaires? On parle des traînards de l'OEil-de-Bœuf : on omet les paysans de la Vendée.

Dans la noblesse même, tout ce qu'il y avait de viril et d'intelligent sentit que le meilleur moyen pour montrer qu'on était noble de cœur, c'était d'oublier qu'on l'était de naissance : les Lescure, les La Rochejaquelein, les Bonchamps, frères d'armes et compagnons de Cathelineau le voiturier et de Stofflet le garde-chasse, n'étaient pas des courtisans à talons rouges, et n'aspiraient pas à coudre derrière leur dos une clé de chambellan.

Il en fut de même après la révolution de Juillet.

On personifia le légitimisme dans le monde du faubourg Saint-Germain. C'était la tête du parti, disait-on : à peu d'exceptions près, cette tête n'en était que le *caput mortuum*.

Jamais princes malheureux ne trouvèrent plus de nobles dévouements, plus d'immolations admirables qu'il n'en fut prodigué pour les Bourbons ; mais tous ces dévouements modestes, comme j'en ai beaucoup connu, démissionnaires par conscience d'un grade ou d'un emploi qui était leur ressource unique, se réduisant volontairement à la pauvreté, à la misère, au pénible apprentissage d'un nouvel état; compromettant leur liberté, quelquefois davantage, on les laisse derrière ce qu'on

appelle « les grands noms de France, » — grands noms, pour la plupart, tristement portés.

Lorsque la Vendée tendait vers le comte d'Artois ses bras tout saignants de blessures, les gens de cour retenaient le prince à l'île d'Yeu et le remmenaient en Angleterre, aimant mieux lui faire cortége dans les allées de Hyde-Park et dans les salons de Londres que sur les landes poitevines ou bretonnes.

Quand 1830 précipita de nouveau les Bourbons du trône, fut-ce les gens de cour que l'on vit se presser autour d'eux ? Charles X n'avait pas encore quitté Rambouillet, que déjà plus d'un *grand nom* faisait à petit bruit sa retraite. C'étaient bien les mêmes gens qu'à l'île d'Yeu, à trente-cinq ans d'intervalle.

Une fois la branche aînée partie pour l'exil, les *grands noms* auraient été sans doute bien aises de l'en voir revenir, mais non pas au prix d'une secousse qui aurait risqué de compromettre leur quiétude.

Cette prétendue *tête du parti* a vécu grassement dans ses hôtels et ses châteaux, les pères s'occupant d'enfler leurs revenus, parfois compromettant leur superbe blason dans les tripotages de la spéculation et de la Bourse, les fils se coiffant d'une casquette de jockey, s'abrutissant dans les passe-temps du *turf* et du *sport*, dissipant argent et honneur avec d'ignobles courtisanes. Voilà où en sont, — toujours sous réserve des exceptions, — les nobles salons

de Paris, ces prétendus chefs par droit de naissance de l'opinion bourbonienne.

Avec de pareilles têtes de parti, le légitimisme devait aboutir à se fondre en une espèce de torysme, incapable de faire ombrage à personne.

Mais la justice historique ordonne de séparer une opinion si riche en belles pages, de ceux qui n'ont jamais été que ses amortisseurs et sa perte.

Voici un de ces dévouements obscurs et admirables que l'opinion légitimiste a offerts en grand nombre, derrière ces vanités blasonnées, ces égoïsmes dorés, dans lesquels, pour son malheur, on l'avait personnifiée.

Dans un voyage que je fis à Rennes en 1845, j'y vis Mlle Querret. Qu'est-ce que Mlle Querret? quel est ce nom que l'on n'a jamais annoncé dans les salons du faubourg Saint-Germain? Vous allez voir s'il ne mérite pas qu'on le connaisse et qu'on s'en souvienne.

On a fait une très-grande célébrité à Mme de Lavalette; on lui a même décerné de son vivant, après 1830, les honneurs de l'apothéose théâtrale. Je ne veux nullement déprécier ici l'action de Mme de Lavalette. Toutefois, il est permis de dire (car l'événement l'a prouvé) que Mme de Lavalette n'en avait à redouter aucune conséquence fâcheuse: nos mœurs et nos idées l'avaient d'avance absoute. Les trois Anglais même qui avaient contribué à l'évasion, en furent quittes pour une peine insignifiante. Puis, pour Mme de Lavalette, il s'agissait de son mari, du père de ses enfants. Un trait pareil n'est-il

pas bien plus remarquable encore, si la foi politique l'a seule inspiré, si ce dévouement eut pour objet une personne étrangère, s'il n'y avait en perspective aucune indulgence de la part des juges ?

Voyez pourtant ! le nom de Mme de Lavalette est européen. Qui connaît celui de Mlle Querret, hors de sa ville, hors de sa province tout au plus ?

Au mois de septembre 1832, l'ancien chef de bataillon Guillemot se trouvait détenu à la prison de Saint-Michel à Rennes. Après Georges Cadoudal, il n'était pas de nom plus populaire dans le Morbihan que celui de Guillemot. Le père du prisonnier de 1832, ce *roi de Bignan*, frappé en 1805 par les bourreaux de l'Empire, fut une des plus énergiques figures, un des types les plus puissants et les plus complets de l'ancienne Chouannerie. Guillemot fils avait honorablement servi sous la Restauration. Lors de la révolution de Juillet, il brisa son épée. Ses antécédents de famille et ses propres convictions le mirent à la tête des réfractaires morbihannais. Après avoir longtemps défié les forces qui le poursuivaient, il finit par être pris, et fut condamné à la déportation, c'est-à-dire à la captivité perpétuelle.

On chercha les moyens de le faire évader. On se rappela le procédé qui avait si bien réussi en 1815 à Mme de Lavalette ; mais l'emploi de cet expédient devenait plus difficile, par cela même qu'il était déjà connu. D'ailleurs, on a, non sans vraisemblance, soupçonné le gouvernement de Louis XVIII d'avoir bénévolement fermé les yeux pour M. de Lavalette; mais, pour M. Guillemot, il s'en fallait qu'on eût

pareille complaisance à espérer du gouvernement de Juillet.

Toutefois, ce fut à ce moyen qu'on s'arrêta. Il s'agissait de trouver une personne propre, au physique comme au moral, à jouer le rôle essentiel.

On jeta les yeux sur Mlle Querret. C'était une couturière, une *tailleuse*, selon le terme local, alors dans la maturité de l'âge. Son père, médecin au bourg d'Evran, lors de la première révolution, avait maintes fois prouvé son dévouement au roi. Souvent, pendant les guerres de la Chouannerie, on venait le chercher en secret. Il partait sous prétexte d'un accouchement imminent, et il allait, au fond des campagnes, panser des blessés royalistes. Élevée au milieu de ces impressions et de ces récits, Mlle Querret possédait un grand fond de résolution, une foi politique et religieuse prête à tous les sacrifices. Sa taille, assez forte, était à peu près celle du commandant Guillemot, et pouvait tromper le regard, sous la similitude d'un costume féminin.

Dès les premières ouvertures, Mlle Querret accepta la mission qu'on lui offrait. Elle n'avait aucun motif particulier de s'intéresser à M. Guillemot : il n'était ni son parent ni son ami. Montrer à ses yeux l'appât de l'or, c'eût été lui faire injure. La puissance de ses convictions fut son seul mobile ; et l'on aurait grand tort de croire qu'il y eut chez elle fascination aveugle, fanatisme inspiré par des suggestions étrangères. Mlle Querret raisonnait son opinion mieux que maint docteur du grand monde : elle était parfaitement de sang-froid, elle ne se dis-

simulait en rien les conséquences de son action. Servir M. Guillemot, c'était servir la cause royaliste. En présence de cette pensée, Mlle Querret n'hésita pas.

La plus attentive surveillance avait été recommandée à l'égard de M. Guillemot : il lui était interdit de recevoir plus de deux visites par jour. Sa chambre ouvrait sur une pièce formant une espèce de passage où donnait également une fenêtre du logement occupé par le concierge Thomas et par sa femme ; de manière qu'il était impossible d'entrer chez le prisonnier ou d'en sortir sans être aperçu. Le sieur Thomas avait une belle-sœur, la dame Gougeon, veuve de l'ancien concierge ; elle demeurait également à Saint-Michel, et il s'en remettait à ses soins pour la surveillance intérieure quand il s'absentait. En outre, cette surveillance avait pour agents le guichetier Héchard et un jeune homme appelé Thébaut, au service du concierge depuis six mois, et qui lui inspirait la confiance la plus entière.

Tout fut soigneusement calculé et préparé. L'on commença par faire passer à M. Guillemot un costume complet de femme, robe noire, chapeau garni d'un voile épais. Mlle Querret s'en procura un tout semblable. Pendant plusieurs jours elle s'exerça, d'après les indications qui lui furent fournies, à imiter la démarche et la tournure du prisonnier, de manière à rendre la méprise facile.

Le samedi 8 septembre 1832, vers cinq heures du soir, Mlle Querret, revêtue de ce costume, se pré-

sente à la prison : elle était accompagnée du domestique Thébaut, dont on s'était d'avance assuré le concours. Mlle Querret demanda la dame Thomas. Celle-ci était sortie avec son mari. La visiteuse se dirige vers le logement du concierge, où se tenait la dame Gougeon, qui le remplaçait ; mais, chemin faisant, elle se dépouille en un tour de main du chapeau et de la robe qu'elle portait par-dessus ses vêtements ordinaires, et elle les jette dans un coin obscur. Le chapeau et le voile, qui n'appartenaient pas à sa mise habituelle, auraient excité chez la dame Gougeon un étonnement, des soupçons qu'il était indispensable d'éviter.

Peu de temps auparavant, un autre Morbihannais, Caro, avait péri à Rennes sur l'échafaud, victime de cette fiction qui fit tomber alors plusieurs têtes, pour de véritables faits politiques, pour des faits de lutte armée, transformés en assassinats. Mlle Querret était porteur d'une somme de dix-huit francs, destinée à faire dire des messes à l'intention de cet infortuné. Elle commença par se rappeler au souvenir de la dame Gougeon ; elle la pria de se charger des dix-huit francs, pour les remettre au chapelain de la prison : mais du premier coup d'œil, elle avait remarqué que la fenêtre donnant sur le passage par où M. Guillemot devait sortir de sa chambre se trouvait être ouverte. C'était un obstacle capital. Mlle Querret se plaignit du courant d'air qui venait par cette fenêtre, et cela d'un ton et d'un air si naturels que la dame Gougeon s'empressa de fermer la croisée.

Pendant que Mlle Querret s'acquittait ainsi de son rôle, le prisonnier se couvrait du déguisement féminin dont on l'avait muni d'avance. Il traversait le passage et toute la geôle, franchissait les deux guichets, et passait sans encombre, son voile soigneusement baissé, devant les sentinelles, qui crurent reconnaître la dame en noir qu'elles avaient vue entrer naguère. Des moyens de transport l'attendaient. Bientôt, il laissait Rennes derrière lui, et gagnait un asile sûr. Quelque temps après, il réussit à s'embarquer pour Jersey. Thébaut avait quitté la prison en même temps que lui. Il atteignit également la terre britannique, ou de suffisants moyens d'existence lui furent dispensés.

Quand Mlle Querret eut la certitude que l'évasion était consommée, elle prit congé de la dame Gougeon, et retourna chez elle, toute à la joie d'avoir mené l'entreprise à si bonne fin. Sans doute elle aurait pu fuir, mais il n'est pas donné à tout le monde d'aller vivre sur le sol étranger; trop de liens attachaient la pauvre ouvrière à son pays natal; elle attendit tranquillement ce qui lui adviendrait.

Dans la soirée même on s'aperçut de l'évasion de Guillemot. Ce fut, dans les régions officielles, une agitation, une alarme, une colère, qu'il est plus facile de se figurer que de traduire. On fit toutes les recherches possibles. Gendarmes et limiers de police furent mis en campagne dans toutes les directions; ils interrogèrent, furetèrent, fouillèrent, mais ce furent pas et peines perdus.

Dès le lendemain, Mlle Querret fut arrêtée à son domicile. Quelques jours après, eut lieu un événement qui n'était pas propre à rendre les gens du pouvoir indulgents à son égard, bien qu'elle n'y fût pour rien. Le parquet de la cour royale de Rennes était nanti de nombreux documents saisis dans l'Ouest, et qui devaient servir de base principale à l'un des grands procès politiques près de s'engager devant la cour de Blois. Ces documents étaient relatifs à MM. de Bourmont, de Laubépin, de Kersabiec, de la Serrie, etc. Il s'y trouvait des lettres autographes de Mme la duchesse de Berry, les fameux papiers découverts au château de la Chaslière, enfin, *les pièces les plus importantes*, suivant le dire de *la Gazette des Tribunaux*, *que jamais parquet ait possédées*. D'un instant à l'autre, ces dossiers devaient être expédiés à la Cour royale d'Orléans. Le 15 septembre, M. Letourneulx, premier avocat-général, chargé de la direction du parquet de Rennes, en l'absence du procureur-général M. Hello, vint pour prendre possession des inestimables liasses : elles avaient disparu. Toutes les recherches furent vaines. Quelques légitimistes, ayant trouvé moyen de s'introduire dans le greffe, s'étaient saisis de ces papiers, et un grand feu préparé dans une maison voisine, avait dévoré sur le champ le précieux butin.

Le 21 octobre suivant, Mlle Querret comparut devant le tribunal correctionnel de Rennes. Elle aurait rencontré dans un jury, quelles que fussent les opinions de ses membres, de grandes chances

d'acquittement : mais les textes légaux fournissaient des moyens de la soustraire à cette juridiction, et l'on n'y manqua pas. Avec elle, s'assirent sur le banc des accusés le concierge Thomas et le guichetier Héchard, ces deux derniers prévenus seulement de négligence. Le garçon de service Thebaut, compris dans l'accusation, était contumace.

Thomas et Héchard furent acquittés. Mlle Querret fut condamnée à *cinq ans* de prison, maximum de la peine. Un avocat appartenant au parti libéral, Me Provins, l'avait defendu avec zèle et talent. Elle entendit son arrêt avec le calme d'une personne qui a tout prévu. La même peine fut prononcée contre le contumace Thébaut.

La foule qui se pressait dans la salle d'audience et devant les portes du palais, manifesta envers la condamnée les sentiments les plus favorables. Peu s'en fallut que le respect pour la magistrature ne fût impuissant à contenir l'émotion pénible excitée par l'application si sévère de la loi. L'action de Mlle Querret était de celles que les dispositions légales peuvent frapper, mais à l'égard desquelles la conscience publique est moins rigoureuse, même à part toute communauté de drapeau politique.

Néanmoins, il est toujours aisé de rencontrer dans la fange d'une grande ville une certaine écume, prête à se faire l'organe des passions lâches et mauvaises.

Au moment où Mlle Querret sortait du palais de justice pour retourner en prison, quelques misérа-

bles, demi-hommes, demi-enfants, la huèrent et l'insultèrent. Les soldats de garde, s'associant au sentiment général, voulaient leur administrer quelques vigoureuses bourrades : Mlle Querret elle-même les retint.

Sur l'appel en cour royale, la condamnée vit sa peine reduite à deux ans. Deux ans, c'était encore bien long. Elle prit ses dispositions pour retrouver du moins son état et ses moyens d'existence, quand elle aurait satisfait à son arrêt ; elle mit à la tête de son modeste établissement une maîtresse ouvrière, puis elle reçut d'un cœur résolu l'ordre de départ pour la maison centrale de Fontevrault, près Saumur, antique abbaye changée en prison.

La partie de Fontevrault destinee aux femmes en renfermait alors trois cent cinquante à quatre cents, soit voleuses, soit filles de mauvaise vie. Dans ce cloaque affreux fut jetée l'honnête ouvrière qui n'avait jusqu'alors connu d'autre atmosphère que celle de la religion et des bonnes œuvres. Entendre les ignobles chants, les paroles impures de ces femmes dégradées, subir sans cesse leur contact abject, c'etait là une torture morale, pire que des douleurs physiques. L'action pour laquelle était condamnée Mlle Querret avait bien evidemment tous les caractères d'un fait politique ; et cependant on l'assimilait aux detenues ordinaires : on prenait à tâche d'effacer toute distinction, comme s'il s'agissait d'un délit fletrissant.

Surtout dans les premiers temps de son séjour à Fontevrault, la prisonnière se sentit le cœur dou-

loureusement serré, et plus d'une fois elle dut dévorer ses larmes ; mais son courage et sa confiance en Dieu la soutinrent. Quelques-unes de ses compagnes de captivité lui jetèrent des paroles hostiles et grossières ; l'une d'elles crut lui adresser une injure en l'appelant *suivante de la duchesse de Berry*. Mlle Querret lui répondit qu'elle acceptait cette qualification et qu'elle s'en faisait honneur. D'autres détenues apprécièrent la distance morale qui la séparait d'elles, et lui témoignèrent une sorte de considération et de respect. Il en a été presque toujours ainsi, partout où l'on confondait un détenu politique avec des malfaiteurs. Ces êtres flétris conservaient en eux une certaine justesse d'appréciation morale qui rétablissait la distinction à dessein effacée.

Dans sa prison, Mlle Querret s'occupait à travailler pour elle et payait pour être exemptée du labeur commun. Au bout de huit mois, on la transféra de Fontevrault à Angers. Elle avait encore quelques mois de captivité à subir quand on lui fit entrevoir sa grâce ; mais il aurait fallu reconnaître cette faveur par une manifestation dynastique qui blessait sa conscience : elle préféra porter jusqu'au bout le poids de sa condamnation, allongée par quatre mois de détention préventive.

Redevenue libre, Mlle Querret revint à Rennes. Elle y reprit son gagne-pain, son aiguille ; mais elle avait désormais à soutenir sa sœur, dont les facultés avaient fléchi sous l'impression de ces poignantes épreuves. Mlle Querret accepta résolument

cette tâche nouvelle, et elle la poursuivit avec le plus inaltérable dévouement pendant dix ans, jusqu'à la mort de la pauvre *affligée*. Quant à l'héroïque ouvrière, voilà peu d'années qu'elle a terminé à son tour sa vie si humble et si belle.

Lorsque j'eus l'honneur de voir à Rennes Mlle Querret, elle était âgée de soixante et un ans ; il y avait trente-quatre ans qu'elle occupait le même logement rue Saint-Georges, no 10, près la place du Palais. La maison était vieille et noire, l'allée par laquelle on y pénétrait était sombre et humide ; la chambre, au troisième étage, qui servait d'atelier à Mlle Querret et à deux jeunes filles ses apprenties, était bien modeste ; mais connaissez-vous beaucoup de riches salons, dont les dorures, les somptueux tapis, les draperies de soie et de velours valussent l'humble simplicité de ce laborieux intérieur, tout parfumé de pieuses vertus ?

C'est de la bouche de l'héroïne de cette histoire que j'en ai recueilli les détails. Elle racontait ces faits comme la chose la plus naturelle et la plus ordinaire. Elle n'en avait pas attendu la moindre récompense en ce monde, et n'avait pas plus espéré la gloire que l'or.

Mais si la pensée de la courageuse femme ne s'était pas portée un seul moment vers la question d'intérêt, d'autres avaient le devoir impérieux d'y songer à sa place. Ce devoir a-t-il été complétement rempli ? A-t-on fait pour Mlle Querret tout ce qui devait l'être ?

Avant d'articuler sur ce point aucun blâme, j'ai

demandé des renseignements à une source des plus dignes de foi. Ce qui en ressort, c'est qu'on ne saurait dire, sans doute, que Mlle Querret ait été oubliée : des marques d'estime et d'intérêt lui étaient données, des secours lui étaient remis par quelques personnes haut placées du parti légitimiste ; mais de simples secours, ressource toujours précaire, répondaient-ils aux obligations contractées envers ce dévouement hors ligne, auquel on était venu faire appel ?

Déjà au déclin de l'âge, et chargée, par surcroît, du fardeau fraternel qu'elle avait si pieusement accepté, il aurait fallu que Mlle Querret fût dispensée du travail comme moyen d'existence, et mise à l'abri de tout souci pour ses derniers jours : il aurait fallu qu'en sortant de prison elle trouvât une rente viagère régulièrement constituée à son nom, une rente suffisante pour ses besoins ; — et certes, ils n'étaient pas grands.

Telle est la situation que l'on aurait dû faire à la noble ouvrière bretonne, la situation où je regrette, je l'avoue, de ne l'avoir point trouvée.

Il y a quelquefois de petites circonstances où certains esprits verraient un presage.

Dans les derniers temps de la royauté de Juillet, le plâtre qui recouvrait l'ancienne inscription républicaine de l'Ecole de Droit s'étant peu à peu détaché de lui-même, on pouvait lire au dessus de la porte :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Un présage plus sérieux, c'était le mouvement qui se manifestait dans les esprits.

Dans l'été de 1847, je voyageais en Bretagne. L'affaire capitale du moment était le procès Teste et Cubières, ce procès qui mettait sur la sellette deux ex-ministres, accusés de corruption, triste révélation, parmi bien d'autres, de la gangrène morale dont un certain monde était rongé.

Depuis quelque temps, les scandales se succédaient coup sur coup. C'était l'histoire de M. Gudin, cet officier de la cour des Tuileries, saisi, aux courses de Chantilly, en flagrant délit de filouterie au jeu, et qui avait pu trouver l'impunité dans la fuite; — à Rochefort, le procès pour les vivres de

la Marine, le vol sur la nourriture des matelots ; — à Paris, le procès Lagrange, le vol aux dépens des soldats malades dans les hôpitaux militaires : toute une suite de tristes affaires par où se révélait la plaie de la corruption administrative. Le procès Teste et Cubières combla la mesure.

Dans les voitures publiques, aux tables d'hôte, partout, il n'était question que de ce procès; on s'arrachait les journaux qui en rendaient compte : les commentaires les plus énergiques ne faisaient pas faute : c'était un *tolle* général, une vaste clameur de haro.

On sentait dans tous ces discours comme mille souffles divers, qui se traduiraient bientôt dans le fameux mot de M. de Lamartine, prophétisant une *révolution du mépris.*

---

18 *Août* 1847. — Je venais d'arriver de mon voyage de Bretagne, où le courant manifeste des esprits m'avait frappé vivement, quand l'horrible drame de l'hôtel Praslin jeta un nouvel élément inflammable dans l'atmosphère déjà si chargée.

Je demeurais dans le quartier où se passa l'effroyable drame. Quand, le matin, se répandit cet horrible récit, — la malheureuse duchesse trouvée morte, noyée dans le sang de ses vingt ou trente blessures, — des voix désignaient déjà le duc pour le coupable. Je repoussai une pareille supposition

comme une de ces rumeurs que l'imagination populaire recueille si souvent : tant d'horreur semblait impossible; mais bientôt le fait fut avéré, certain.

Jamais, je crois, événement privé ne prit à ce point les proportions d'un événement public.

Pendant quinze jours, depuis le matin jusqu'à bien tard dans la soirée, une foule compacte ne cessait de stationner, en se renouvelant sans cesse, devant la porte de l'hôtel, rue du Faubourg Saint-Honoré, tandis qu'un autre groupe se tenait dans l'avenue Gabriel, où donnait le jardin ; de là, on apercevait le fatal pavillon, théâtre du crime. Il suffisait de se mêler à ces attroupements, d'entendre ce qui s'y disait, pour juger de la fermentation qui allait croissant. Un duc, un pair de France, — un *chevalier d'honneur* de la cour ! — Et le crime de M. de Praslin devenait le crime de tout un monde.

Si au moins le jugement, la condamnation, le châtiment public de cet homme eussent donné satisfaction au cri général ! mais le poison qu'on lui laissa ou qu'on lui fit prendre dans sa prison, vint échauffer encore cette indignation bouillonnante. — Tout homme moins haut placé, s'écriait la foule, eût porté sa tête sur l'échafaud auquel on dérobait ce grand coupable ! On méconnaissait le principe sacré de l'égalité devant la loi ! Selon beaucoup de gens, le duc de Praslin n'était pas mort ; on l'avait fait évader, il était en Angleterre !

De la part du gouvernement d'alors, la connivence évidente qui permit l'empoisonnement, fut,

sans contredit, une grande faute ; elle offrit un prétexte à cette espèce de solidarité, — fort injuste, à coup sûr, — que l'irritation populaire établissait.

Dans l'hiver de 1847 à 1848, le Théâtre-Historique joua *le Chevalier de Maisonrouge*, où se trouvait le chant des *Girondins*, qui obtint une si grande popularité.

Un jour, je suivais une rue du quartier Montmartre, — la rue Bourbon-Villeneuve ou la rue de Cléry, — en allant vers le boulevard. Devant moi, marchait un ouvrier, qui fredonnait ce chant devenu bientôt si fameux. Par une espèce d'intuition, je me dis que si une révolution venait à éclater, — l'idée d'une révolution était, pour ainsi dire, dans l'air, — le chant des *Girondins* en serait l'hymne attitré.

Dimanche 20 *Février* 1848. — J'étais au bal chez M. Delestre-Poirson, ancien directeur du Gymnase, dans son charmant hôtel de la rue du Faubourg Poissonnière.

A travers les bruits joyeux de l'orchestre, au milieu des quadrilles, des walses, des polkas, on ne s'occupait que d'un sujet, — la grande manifesta-

tion réformiste, le banquet annoncé pour le surlendemain mardi, aux Champs-Elysées, rue du Chemin de Versailles. Le banquet aura-t-il lieu? Le banquet n'aura-t-il pas lieu? Je crois, en vérité, que, dans l'intervalle des figures, les cavaliers parlaient du banquet à leurs danseuses, pour remplacer l'inévitable question : « Mademoiselle, — ou Madame, — avez-vous beaucoup dansé cet hiver? »

Feu M. de Salvandy aurait eu beau jeu pour renouveler son célèbre mot : « Nous dansons sur un volcan. »

Lundi 21 *Février*. — Le sort en est jeté. Ce matin a paru dans les journaux de l'opposition le programme signé par la réunion des députés qui se tient place de la Madeleine, l'ordre et la marche de la grande manifestation du lendemain. Le rendez-vous est sur cette place, pour se diriger de là vers le lieu du banquet.

Le soir, sont affichées des proclamations du gouvernement, qui annoncent la détermination d'interdire le banquet, fût-ce par la force. Il y en a une du général Jacqueminot, commandant en chef de la garde nationale de Paris, pour empêcher les gardes nationaux de prendre part à la démonstration. D'un autre côté, on invoque le droit de réunion, on le regarde comme méconnu et violé par le pouvoir. J'ai parcouru divers quartiers, notamment celui du Palais-Royal : l'agitation est vive, la partie est engagée. Que va-t-il arriver?

Mardi 22 *Février*. — La manifestation est contremandée. Le grand programme du comité de la

Madeleine aboutit à une reculade : M. Odilon-Barrot, ce faux Jupiter tonnant de l'opposition, a encore une fois fait long feu. Pourquoi donc s'être tant avancé ? Pourquoi lancer les gens dans le mouvement pour les laisser ainsi en route ?

Le matin, je suis sorti. Personne à peu près sur la place de la Madeleine; mais dans la rue Saint-Honoré, j'ai rencontré une nombreuse troupe d'étudiants descendus du quartier latin et marchant en bon ordre. Ils n'acceptent pas le fiasco assez piteux des députés : ils ne veulent pas subir une mystification : on leur a fait appel, et ils viennent : ils sont logiques.

Même jour, vers trois heures. — M. Odilon-Barrot et sa phalange croyaient qu'après avoir poussé à l'agitation, ils pourraient dire, comme l'Eternel aux flots : « Tu n'iras pas plus loin. » Ils étaient dans l'erreur.

Vers le milieu de la journée, quelques essais de barricades ont été faits. J'étais à une fenêtre, rue de Montaigne, n° 2, donnant sur le rond-point des Champs-Elysées. Quelques individus, hommes ou adolescents, se sont mis à barricader l'entrée de la rue de Montaigne avec des planches d'une maison en construction (n° 4) et de jeunes arbres qu'ils coupaient lestement au moyen de scies à deux mains. Des troupes stationnaient dans les Champs-Elysées, non loin de là, sans intervenir en aucune façon. Enfin est arrivé un détachement de chasseurs à cheval, ayant en tête un officier-général et un offi-

cier d'état-major. Les quelques barricadeurs s'étaient éclipsés comme par magie. Montant sur les trottoirs, qui n'étaient pas encore barrés, les cavaliers ont fourni un temps de galop jusqu'au bout de la rue déserte, puis, revenus par le même chemin, ils se sont éloignés. Tout aussitôt les ouvriers en barricades ont reparu et se sont remis à leur besogne, qui n'atteignit pas, toutefois, des proportions bien sérieuses.

Pendant ce temps, d'autres barricades s'élevaient, sans plus d'obstacles, dans le quartier : deux entr'autres, dans ma paisible rue de Ponthieu, l'une à son débouché dans l'avenue de Matignon, la seconde près de la rue du Colysée. Il y en avait une aussi dans la rue du Faubourg Saint-Honoré, près de la rue d'Angoulême. Les habitants du voisinage regardaient faire, dans une parfaite neutralité.

Les quelques soldats occupant le corps-de-garde existant alors dans l'avenue de Matignon, l'avaient évacué sans coup férir. Le feu y a été mis. Le soir, en parcourant les alentours redevenus déserts, je suis entré dans ce petit bâtiment dont il ne restait que les murs ; dans l'intérieur, bancs, tables, lit de camp, tout ce qui était en bois achevait de se consumer en silence.

Pendant la nuit les faibles barricades élevées dans ce quartier ont été détruites par la police.

D'après ce que j'ai vu par moi-même, — ces barricades élevées, ce corps-de-garde brûlé à quelques pas de forces nombreuses, — on serait tenté de croire que le gouvernement a voulu employer le jeu

qui lui avait réussi plusieurs fois : laisser l'émeute s'engager, pour effrayer les boutiquiers, la bourgeoisie, la garde nationale, et les amener de la sorte à se serrer autour de lui ; mais la disposition des esprits et les circonstances n'étaient plus les mêmes. Si ce calcul n'est pas admissible, il faut croire à ce vertige que Jupiter, suivant un auteur ancien, envoie à ceux qu'il veut perdre. Ces forts qui enserraient Paris dans leur ceinture menaçante, ces nombreuses troupes de toutes armes, ces plans si bien tracés d'après lesquels, au moindre symptôme d'émeute, tous les points stratégiques de la capitale devaient être occupés militairement pour rendre une insurrection impossible, aucun de ces puissants moyens n'a servi. On avait l'exemple de Charles X, on s'était bien promis de tenir ferme sur les arçons, de ne pas céder la place comme lui, et la chute a été encore plus prompte que la sienne.

23 *Février, dans la journée.* — On se bat, annonce-t-on, dans plusieurs quartiers : le canon a tiré dans celui du Marais, vers la rue Culture-Sainte-Catherine. Rien dans le centre de Paris ; mais devant les détachements de troupes, on crie *vive la réforme !* Leur attitude paraît étonnée, incertaine. *Vive la réforme*, c'est le *vive la charte* que j'ai entendu en 1830.

Mercredi, 23 *février*, *au soir.* — J'ai été témoin, témoin de fort près, — j'ai bien failli même en être victime, — d'un de ces faits qui restent dans l'histoire, car ils sont décisifs à certains moments. Je vais dire ce que j'ai vu, rien de plus, rien de

moins. Les plus modestes témoignages personnels peuvent être utiles à consigner. Ne serait-on pas curieux d'avoir les notes d'un bourgeois de Paris qui dirait tout simplement ce qui s'est passé sous ses yeux, le jour d'un de ces grands événements comme l'entrée de Henri IV ou la prise de la Bastille ?

Ce jour-là, 23, vers six heures et demie du soir, j'étais sorti de chez moi pour voir l'état des choses, et aller chez une personne de ma famille, demeurant dans le faubourg du Temple.

Les luttes qui s'étaient engagées dans la journée sur plusieurs points avaient cessé. En quelques endroits, la garde nationale s'était mise entre le peuple et la troupe, dont elle avait ainsi détourné les armes. On annonçait le renvoi du ministère Guizot, l'objet de l'animadversion générale, le ministère Polignac de 1848. C'était une grande allégresse : on illuminait.

Les boulevards présentaient le spectacle le plus animé. Toute la vie de Paris semblait s'être concentrée dans cette grande artère. Il y avait foule pour acheter *la Patrie, journal du soir*, que l'on criait à grand bruit, et qui se payait quatre ou cinq fois le prix ordinaire. Çà et là, des troupes stationnaient. Le peuple se pressait autour d'elles, serrant la main aux soldats, invoquant leurs sentiments de Français et de frères : le cri populaire se dirigeait exclusivement contre les gardes municipaux, que l'on accusait d'avoir montré, dans les faits de la journée, un âpre acharnement. Aussi,

n'en voyait-on aucun : prudemment, on les avait fait rentrer dans leurs casernes ; les sergents de ville avaient aussi entièrement disparu.

Parmi les théâtres situés sur les boulevards, deux seulement étaient ouverts, les Variétés et le Gymnase. J'y suis entré un moment pour voir quel degré de vide peut présenter une salle de spectacle en des circonstances pareilles. A peine quelques personnes, probablement gratifiées de billets de faveur, qu'elles n'avaient pas voulu perdre à toute force. Les acteurs jouaient par habitude, comme s'il y avait eu là un public pour les voir et les entendre.

Les rues Saint-Denis et Saint-Martin se distinguaient par l'éclat de leurs illuminations : je n'en ai jamais vu de plus complètes. Le ciel les favorisait. Après quelques giboulées, quelques averses dans la matinée, le temps était devenu beau, quoique les trottoirs et le pavé restassent humides et glissants.

Déjà le chant des Girondins, répété en chœur, justifiait mon pressentiment. On continuait aussi de crier *à bas Guizot !* quoique l'opinion dominante eût obtenu gain de cause.

En remplacement du ministère Guizot, on parlait d'un ministère Molé. Evidemment ce n'était là qu'une station, qu'une courte halte, après la défaite morale du gouvernement et la victoire remportée par la pression publique. Les faits, le mouvement des idées devaient pousser et entraîner les hommes.

Après avoir passé une partie de la soirée dans le faubourg du Temple, je repris le même chemin pour retourner chez moi. Il était neuf heures un quart environ. Sur les boulevards, l'affluence et l'animation n'avaient pas diminué.

A la hauteur de la rue Montmartre, je vis une troupe qui en débouchait, portant des torches et marchant au son de l'hymne des Girondins. Dans ses rangs, mi-partie de blouses et de paletots, on remarquait quelques uniformes de la garde nationale. Du reste, cette colonne était sans armes. Elle se dirigeait vers la Madeleine, occupant le milieu du boulevard. J'étais bien aise de voir où tendait cette promenade; d'ailleurs, mon chemin me conduisait du même côté. Je marchai donc parallèlement en suivant à droite la contre-allée.

Une halte eut lieu à l'entrée de la rue Le Peletier, où étaient les bureaux du *National*. Quelqu'un parut à la fenêtre et harangua la foule; mais je ne pus m'approcher assez pour distinguer l'orateur ni pour entendre ses paroles. La colonne reprit ensuite sa marche.

A la rue Laffitte, j'eus la curiosité de voir si M. Rothschild avait illuminé. Je me hâtai d'aller jusqu'à l'hôtel du prince des banquiers; je constatai que des lampions brillaient à la façade, — par une expansion de joie et de sympathie... plus ou moins sincère. — Je rattrapai ensuite la colonne à la hauteur de la rue de la Paix

Depuis ce temps, l'aspect du boulevard des Capucines a bien changé par la démolition de l'ancien

hôtel des Affaires étrangères. Ce n'est déjà plus qu'un souvenir qui va s'effaçant bien vite, après tant de métarmorphoses. Il est donc à propos, pour l'intelligence du drame, d'en d'écrire le théâtre tel qu'il était alors.

Le ministère des Affaires étrangères s'ouvrait au confluent des rues des Capucines et de Luxembourg avec le boulevard. La haute porte par où l'on y entrait, était tournée comme celle du magasin d'Alphonse Giroux, qui occupe une partie de l'emplacement de la cour; une autre porte donnait sur la rue des Capucines, là où l'on a ouvert la rue Saint-Arnaud. L'hôtel avait un jardin dont le mur, de médiocre hauteur, bordait le boulevard jusqu'à l'endroit où finissent les grandes maisons qui l'ont remplacé.

Or donc, je venais de rattraper la colonne, et je marchais à la même hauteur, dans la contre-allée bordant la rue Basse-du-Rempart. Une certaine quantité de monde me précédait, à cause du détour que j'avais fait dans la rue Laffitte; ce qui fut probablement un bonheur pour moi, on va le voir.

Il était dix heures. Comme on arrivait presque vis-à-vis de l'endroit où commençait le mur du jardin, un arrêt eut lieu sur toute la largeur du boulevard. Un bataillon du 14me de ligne gardait le ministère.

A l'approche de cette foule éclairée par ses torches aux lueurs fantastiques, on avait conçu des craintes, et les soldats barraient complètement le

passage. Autant qu'il me semble, je pouvais être à vingt-cinq pas.

Il n'y eut pas de collision, pas de cris, de tumulte menaçant. On se demandait pourquoi ce temps d'arrêt, que rien ne semblait justifier. Après un instant, tout à coup éclate une fusillade roulante. Aussitôt, c'est un sauve-qui-peut général. En un clin d'œil, il n'y eut plus personne devant moi. Par une bonne inspiration, car les balles vont plus vite que le meilleur coureur, — je ne pris pas la fuite, je me courbai jusqu'à terre. J'étais tout près du garde-fou de la rue Basse-du Rempart : ses barreaux croisés auraient exigé, pour passer au travers, plus de temps et de sang-froid que n'en avaient les fuyards. Plusieurs s'élancèrent par dessus, mouvement qui les mettait en plein à la hauteur des fusils, et qui dut être fatal à plus d'un. En effet, la fusillade balayait le boulevard, non-seulement dans sa longueur, mais encore dans sa largeur, comme en témoignèrent les trous que l'on put voir ensuite dans des portes de la rue Basse-du-Rempart, entr'autres dans celle de la maison portant alors le n° 50, où MM. Lafitte et Blount avaient leurs bureaux. C'était un feu croisé qui me passait par dessus la tête.

Dans la position où j'étais, quelques secondes paraissent longues. Quand la fusillade eut cessé, je me relevai. Je jetai les yeux autour de moi : toute cette foule s'était comme évanouie : le boulevard était sombre et désert. Il ne restait que les morts et les mourants, gisant devant le front de la troupe, et

bien nombreux, hélas ! On se figure le résultat foudroyant d'une fusillade à bout portant, dans cette presse compacte. On comptait au moins soixante personnes mortes ou grièvement blessées ; il ne pouvait guère y avoir, dans ces conditions, de blessures légères.

D'abord, je ne vis que de nombreux chapeaux ou casquettes laissés sur le terrain. L'obscurité couvrait le théâtre de cette lamentable scène. Je n'aperçus pas les victimes, qui étaient plus loin, en avant. Il y avait eu si peu de prétexte à des hostilités de la part de la troupe, que je ne comprenais rien à ce qui venait de se passer.

De l'autre côté du boulevard, une boutique était à demi ouverte ; c'était le n° 23, un magasin de gants. Je traversai la chaussée, j'allai vers cette boutique pour me renseigner : on venait d'y apporter, on y apportait des blessés, des mourants. Il y en avait un tout inondé de sang, ayant une balle dans le ventre ; un jeune ouvrier de seize à dix-sept ans en avait deux dans l'épaule, un troisième était déposé sur le comptoir.

Quelques personnes s'empressaient inutilement autour de ces malheureux : il fallait des hommes de l'art. Je courus pour en chercher. Dans la rue de la Paix stationnait un bataillon de la garde nationale, 2me légion, et avec lui un certain nombre de citoyens, tout naturellement en grand émoi, au sujet de cette épouvantable fusillade qu'ils venaient d'entendre, alors que tout semblait pacifié. « Des médecins ! des chirurgiens ! » criais-je. Un jeune

homme se présenta, me disant qu'il était élève en médecine. Je lui dis le numéro de la boutique, que j'avais eu soin de remarquer ; puis, je repris ma course pour porter au bureau de *l'Union*, alors rue du Bouloy, la nouvelle de cet épisode affreux et imprévu, qui fut immédiatement ajouté aux dernières nouvelles de la soirée.

Les conséquences, dans une telle situation, étaient faciles à prévoir. C'était un charbon allumé tombant dans un magasin à poudre. Pour moi, après le danger auquel je venais d'échapper, ma première pensée avait été que je devais de grands remerciements à la Providence ; la seconde, que le lendemain ce serait une révolution.

Comment, par quel ordre, par quelle fatalité, cet événement tragique était-il arrivé ? Problème qui n'a pas été, qui, sans doute, ne sera jamais résolu. On connaît la version répandue : — un coup de pistolet tiré à dessein sur la troupe, afin d'engager une collision, de renouveler la lutte arrêtée, de précipiter dans la voie extrême les esprits et les faits qui enrayaient. Tout le monde sait sur quel nom l'on a fait peser une accusation si grave. On y a joint le fait de ces deux tombereaux où furent jetés les morts et qui promenèrent leur sinistre chargement dans Paris, à la lueur des torches et aux cris de *vengeance !* On a prétendu que ces tombereaux, par un effroyable calcul, avaient été disposés là tout prêts, afin d'exploiter la moisson de cadavres que le coup de pistolet allait procurer. Les preuves les plus positives ne seraient pas de trop pour faire

admettre de si monstrueuses combinaisons. En 1830, le 26 juillet au soir, le corps d'un homme tombé sous le feu des troupes, dans les premières collisions, fut promené pareillement, avec les mêmes cris. L'histoire des révolutions populaires offrirait plus d'un exemple analogue, sans qu'il s'y soit attaché des suppositions si horribles. A l'imputation dont il était l'objet, Lagrange a opposé un démenti dont on doit acte à sa mémoire. Enfin, celui qui aurait tiré le coup de pistolet se serait nécessairement avancé au premier rang, et n'aurait-il pas été, selon toute apparence, au nombre des victimes ?

Pour moi, tout ce que je puis dire comme témoin, c'est qu'avant que la fusillade éclatât, je n'avais entendu aucun coup de feu isolé. Si toutefois il y en eut un, n'est-il pas plus naturel de supposer que le fusil d'un soldat partit par accident, et fit croire à la troupe qu'elle était attaquée ? Quant au commandement de faire feu, et sans sommation préalable, — car il n'y en eut absolument aucune, l'officier qui, dans ces circonstances, aurait pris sur lui un tel ordre, aurait fait acte de folie stupide autant que de férocité.

Une déplorable erreur, un malentendu fatal, telle est la supposition à laquelle on aime le mieux croire.

Quoi qu'il en soit, la foule ne put voir dans cette catastrophe qu'une boucherie gratuite ; et l'exaspération qui s'en suivit n'eut rien que de naturel.

En quittant le bureau de *l'Union*, et en revenant

chez moi par la rue Saint-Honoré, ce fut avec ce sentiment très-sincère que je jetai les sinistres détails dans les groupes que je rencontrai.

Dans mon quartier des Champs-Elysées, éloigné du foyer central, régnaient la solitude et le silence. Je rentrai : mais on croira aisément que cette nuit-là, sous l'impression des faits de la soirée et dans l'attente du lendemain, je ne dormis guère. Vers deux heures du matin, je me levai, j'ouvris ma fenêtre, je prêtai l'oreille dans la direction des quartiers intérieurs : un certain bruissement confus s'élevait de ce côté.

Quand vint le jour, un travail prodigieux, un travail de fourmis et de taureaux en même temps, s'était accompli en quelques heures ; jusqu'à des pierres de taille, jusqu'à d'énormes grilles de fer scellées dans le granit, avaient été soulevées, déchaussées, arrachées par un concours d'efforts cyclopéens.

Quinze cents barricades couvraient Paris.

24 *février*. — Dès le matin, j'étais dans la rue, racontant à mes voisins, à mes camarades de la garde nationale, avec toute l'animation de la circonstance, l'événement affreux dont j'avais été témoin, et que la plupart ignoraient encore.

Bientôt on prit les armes : le bataillon (4me de la 1re légion) fut réuni à la mairie, rue d'Anjou. Tout était confusion et incertitude. On nous distribua des pierres à fusil (nous avions encore des armes à silex), mais pas de cartouches; c'était cependant un accessoire assez nécessaire pour que les pierres

servissent à quelque chose. Seules, ces dernières avaient l'air d'une médiocre plaisanterie. Je garde la mienne comme un souvenir.

Du reste, les cartouches n'auraient pas été fort bien placées entre nos mains, car généralement, la neutralité dans le conflit, la sauvegarde de la propriété, c'était ce qu'on avait de mieux à espérer de la part de la milice citoyenne. Elle n'agissait pas activement contre le pouvoir, mais elle le laissait tomber. On annonça à la mairie la nomination du maréchal Bugeaud au commandement en chef de la force armee ; ce nom ne sonna pas d'une manière favorable et conciliatrice. On se rappelait le massacre de la rue Transnonain en avril 1834, cet egorgement de tous les habitants d'une maison, hommes, femmes, enfants, qui pesait sur le maréchal, et qu'on rapprochait du sanglant épisode de la veille (1).

Quand le drame de l'histoire future se jouait si activement dans les rues, j'étais beaucoup plus curieux de reprendre mon rôle d'observateur ambulant que de rester enfermé à la mairie. J'avais eprouvé pourtant que ce drame-là est quelquefois dangereux à voir de près. Vers onze heures, ayant repris le simple paletot, je me remis en course. Du côté de la place de la Concorde un bruit de fusillade a retenti. Dans la rue du Faubourg Saint-Honoré, je rencontre un garde national, un homme jeune,

(1) Il est juste de dire que le maréchal Bugeaud a repoussé la responsabilité de cet acte odieux.

d'une belle figure, barbe noire, puis un homme d'un certain âge, en habits bourgeois, que l'on portait à l'hospice Beaujon, tous deux sans connaissance, grièvement blessés de coups de feu. Ils étaient du nombre des victimes de la fusillade que l'on avait entendue, et qui venait du pavillon Péronnet.

Ce corps-de-garde, qui a disparu comme celui de l'avenue de Matignon, se trouvait à l'entrée de l'avenue Gabriel, près de la rue des Champs-Elysées. C'était un solide petit bâtiment carré, en pierres, et entouré d'une grille. Il était occupé par vingt hommes de la garde municipale à pied, commandés par un sergent. La veille, je l'ai dit, l'autorité avait jugé prudent de retirer partout cette troupe : pourquoi l'exception faite pour le poste des Champs-Elysées, je l'ignore ; mais on a parlé du *massacre* des municipaux du pavillon Péronnet, et la vérité repousse ce mot. Il n'y eût pas un massacre, il y eût un engagement dont, même, les premières victimes appartinrent à la garde nationale. Le bruit courut ensuite que de nombreuses bouteilles furent trouvées dans le poste, que des libations excitantes avaient échauffé la tête de ces gardes municipaux. Je ne sais ce qui en était ; mais il est certain que leur conduite fut bien malheureusement imprudente. Au reste, deux seulement furent tués, outre quelques blessés ; et autant de sang, pour le moins, coula du côté des citoyens, dans cette collision douloureuse.

Voici, au surplus, en quels termes le triste évé-

nement de la place de la Concorde est rapporté par l'honorable général Bedeau, dans une lettre dont j'aurai à parler plus loin :

« En arrivant dans la rue Royale, j'envoyai le chef d'escadron d'état-major Espivent prévenir le général Regnault, qui commandait la cavalerie sur la place de la Concorde, de me laisser libre l'entrée de la rue de Rivoli, où je voulais rallier et masser ma colonne, en me débarrassant de la foule qui m'accompagnait. Cet officier général, justement inquiet de l'irritation qui pourrait se produire si cette foule se trouvait en présence des gardes municipaux qui occupaient le poste Péronnet, placé près de la rue des Champs-Elysées, invita le chef d'escadron Espivent à donner de sa part l'ordre au sergent, chef du poste, de rentrer dans le réduit. Malheureusement ce sergent ne crut pas devoir obtempérer à cet ordre, et au moment où la compagnie de la garde nationale faisait à droite, à l'extrémité de la rue Royale, pour me laisser libre la rue de Rivoli, les gardes municipaux firent feu, répondant, m'a-t-on dit, à un coup de pistolet tiré de la rue des Champs-Elysées. Deux gardes nationaux tombèrent. J'accourus et je pus voir la lueur des derniers coups. L'exaspération fut aussitôt à son comble, on cria : « A la trahison ! aux armes ! C'est la même « perfidie qu'au boulevard des Capucines ! »

« Je compris tout l'effet que pouvait produire ce déplorable accident. Je parvins à me faire entendre des gardes nationaux : « Promettez-moi d'arrêter le « peuple, » leur dis-je, « je vous promets d'empê-

« cher les gardes municipaux de tirer. — Oui, gé-
« néral, oui, » repondirent plusieurs voix. Je m'a-
vançai vers le poste en agitant un mouchoir et en
criant de ne pas tirer. Je vis les gardes municipaux
rentrer dans le reduit ; je crus qu'ils m'avaient
compris ; mais à l'instant où j'arrivais à la grille du
poste, le feu recommença plus vivement. Je n'ai pu
encore en connaître la cause, ni de quel côté le feu
avait recommencé.

« J'étais, à cette époque, tellement convaincu de
la volonté du gouvernement d'éviter toute collision,
que je ne pensai pas pouvoir mieux faire que de me
jeter entre les deux feux pour parvenir à les faire
cesser. Je n'y ai pas réussi, malgré les promesses
qui m'étaient faites, malgré les efforts très-méri-
toires de plusieurs gardes nationaux. Au moment
où les gardes municipaux sortirent du poste, les uns
se précipitèrent pour les couvrir, d'autres pour les
frapper.

« Il y avait vingt gardes : deux furent tués, quel-
ques-uns blessés, d'autres garantis, trois par moi-
même, au milieu de cette déplorable mêlée. »

Lorsque j'arrivai près du poste, tout était fini.
Devant le petit café qui existait alors contre le mur
du jardin voisin, et où l'on descendait par quelques
marches, on avait déposé deux cadavres : l'un était
celui d'un des gardes municipaux, — sous-officier
ou caporal, — l'autre était le corps d'un homme
du peuple en blouse. On les avait étendus sur de
la paille à côté l'un de l'autre. La capote du mili-
taire, ouverte, laissait voir sur sa poitrine le trou

de la balle qui l'avait frappé. Les personnes qui regardaient ce triste spectacle témoignaient une égale compassion pour tous les deux. Rien, on le voit, ne se ressentait de ces fureurs qui, après la lutte, s'acharnent même sur des morts.

Pourtant, une fatale méprise avait, à quelques pas de là, fait trois nouvelles victimes, et non pas dans les rangs militaires. Le sergent commandant les gardes municipaux fuyait sur la place de la Concorde, après la sortie que lui et ses hommes avaient faite. Plusieurs personnes se précipitèrent vers lui pour le protéger. Les soldats de la ligne occupant le poste de la grille des Tuileries leur supposèrent, paraît-il, des intentions toutes contraires. Ils firent feu, et trois de ces généreux citoyens tombèrent morts. L'un était M. Jolivet, député d'Ille-et-Vilaine.

Vers midi. — J'arrive sur la place du Palais-Royal. Parmi les barricades de ce quartier, on remarque, pour sa force et ses dimensions, celle qui ferme l'entrée de la rue de Valois. Sur la place, je vois défiler une colonne de peuple qui se porte vers les Tuileries. La troupe occupant le poste du Château-d'Eau reste passive, et n'est pas non plus attaquée ; mais, bientôt, du voisinage où j'étais, j'entends sur ce point une terrible fusillade (1).

(1) Ici encore le théâtre des faits a complétement changé. Le Château-d'Eau était un bâtiment à double perron, formant le côté sud de la place. Un corps-de-garde occupait le rez-de-chaussée. Les rues de Chartres et Saint-Thomas-du-Louvre partaient du coin sud-ouest de la place, à côté du Château-d'Eau, et divergeaient par un angle aigu, la première allant vers le Carrousel, la seconde vers le Louvre.

Entre deux et trois heures. — Je suis témoin du sac du Palais-Royal. On jette les meubles par les fenêtres; on les brûle dans la cour; on ne pille pas, on détruit. Je vois une des voitures royales qu'on traîne tout enflammée par la rue Richelieu. Des croisées de l'administration du domaine privé, rue Saint-Honoré, pleuvent, par pleines brassées, des papiers que l'on brûle également. La flamme s'élevait si haut, qu'on cria de n'en plus jeter, de peur d'accident pour les maisons.

Je reviens sur la place du Palais-Royal. Le bâtiment du Château-d'Eau est en feu. Des pompiers arrivent pour arrêter les progrès menaçants de l'incendie. Un cheval tué est gisant près du débouché des rues de Chartres et Saint-Thomas-du-Louvre. Je rencontre là quelqu'un de ma connaissance, M. Saint-Amand, le célèbre joueur d'échecs, qui demeurait sur la place, près du café de la Régence. Il était en uniforme de capitaine de la garde nationale, et prenait une part active aux événements. Il fut ensuite, dans les premiers jours, commandant des Tuileries. Un autre capitaine de la garde nationale, M. Lesseré, avait été blessé dans le combat, qui fut très-vif. Les deux compagnies qui occupaient le Château-d'Eau appartenaient au 14me de ligne, le régiment que le funeste drame du boulevard des Capucines signalait à l'irritation populaire. Elles se défendirent avec une grande résolution. Pour dernier moyen, les pertes se multipliant du côté du peuple, on avait mis le feu au bâtiment, avec des bottes de paille. La galerie d'Or-

léans, au Palais-Royal, transformée en ambulance provisoire, reçut les blessés des deux partis.

Cet incendie du Château-d'Eau a suscité de violentes clameurs. Assurément, c'est là une extrémité malheureuse et terrible ; mais les tristes annales des guerres anciennes et modernes n'offrent-elles pas presque à chaque page les flammes appelées en aide pour débusquer l'ennemi ? La justice permet-elle de condamner, de la part des uns, ce que l'on trouve tout simple de la part des autres ?

Faut-il parler des luttes civiles qui ont précédé celle de Février? Quel moyen fut employé, en Juillet 1830, pour forcer la caserne des Suisses, rue de Babylone ?

En 1832, dans la Vendée, comment procéda-t-on contre les intrépides assiégés de la Pénissière ?

Ces deux exemples ne seront pas désavoués par les amis du gouvernement de Juillet, si véhéments accusateurs de ceux qui le renversèrent.

On a trop prétendu que la révolution de Février fut une victoire sans combat. Le chiffre officiel des blessés reçus dans les hôpitaux et les ambulances prouve le contraire. Ce nombre fut de 613, dont 519 appartenant à la population civile, et 94 militaires. Parmi les 519 blessés civils, on compta 18 femmes.

Même jour, trois heures et demie. — Le roi Louis Philippe et sa famille sont partis. Le peuple se précipite dans les Tuileries comme un torrent sous une écluse ouverte. J'y entre aussi, je veux monter le grand escalier avec la foule ; c'est une masse hu-

maine, une marée compacte qui s'élève tout d'une pièce de marche en marche, et où l'on est littéralement porté. Je crains d'être étouffé, broyé dans cet étau vivant : je parviens à m'en tirer. Je prends une porte qui me conduit dans de petits appartements du rez-de-chaussée, du côté des jardins réservés. Je ressors par là. Je me trouve dans le jardin : il est presque désert : c'est par le Carrousel que toute la foule se rue dans le château. Je fais route, jusqu'à la grille du Pont-Tournant, avec un ouvrier maçon dont la blouse blanchie de plâtre se moquait de la consigne détrônée.

Presque personne dans les Champs-Elysées, par où, un moment auparavant, venait de fuir une dynastie.

Même jour dans la soirée. — Je suis ressorti le soir, pour aller dans le quartier du Palais-Royal, au bureau de *l'Union* ; je suis rentré vers neuf heures. On ne rencontrait plus, çà et là, que des hommes armés, dont quelques-uns déchargeaient leurs fusils en l'air comme témoignage d'allégresse, forme de réjouissance qui n'était pas sans inconvénients ; aussi proclama-t-on que quiconque tirerait des coups de fusil dans les rues serait désarmé. Les boutiques étaient fermées. Des lumières ou des lampions sur les fenêtres suppléaient aux becs de gaz qui avaient congé. La place Vendôme, notamment, offrait un coup d'œil frappant, entièrement déserte, avec ses quatre faces resplendissantes à chaque étage. Cette illumination dans la solitude produisait une étrange impression : elle faisait pen-

ser à un de ces palais des féeries, que le voyageur rencontre au milieu de la nuit, splendides et silencieux.

Après les grands événements de la journée, chacun attendait chez soi ce qui allait sortir de la situation.

Evidemment, c'était la République.

En France, quand une accusation s'est une fois incrustée dans les esprits, rien au monde ne l'en extirpera, surtout si elle est bien injuste, bien fausse, bien mensongère. A la fausseté, joignez l'invraisemblance et l'absurdité énorme : cette accusation n'en trouvera que plus de croyants. Tous les témoignages et toutes les preuves contraires n'y feront absolument rien. Les mêmes gens à qui vous aurez fourni ces preuves n'en rabâcheront et remâcheront pas moins la même calomnie, sans en démordre à aucun prix.

Pour preuve à l'appui, on aurait à citer maint exemple. Un seul suffira, celui du général Bedeau.

Comme militaire, le général Bedeau est éminemment distingué : l'Afrique n'a pas révélé d'officier plus capable et plus instruit, et qui vaille davantage par la tête et par le cœur. En outre, M. Bedeau est un homme parfaitement honorable sous le rapport du caractère, des qualités et des habitudes so-

ciales, et c'est un mérite de plus, — non pas peut-être aux yeux de certaines gens qui verraient plutôt un tort dans ce mérite, et qui se font du parfait militaire un type analogue à celui du marin jureur et grossier des vaudevilles. J'ai vu le général Bedeau présider l'Assemblée législative, dont il était vice-président, et la dignité qu'il mettait dans ces fonctions contrastait grandement avec l'attitude et les formes qu'y apportait M. Dupin.

Or, l'accusation lancée contre le général Bedeau. c'est celle d'avoir faibli dans les journées de Février, d'avoir transigé avec l'insurrection et fait retirer induement les troupes placées sous ses ordres : pour tout dire, on a fait courir contre lui dans les corps-de-garde le surnom injurieux de *général Crosse en l'air*. Du militaire éprouvé qui, pour nouveau titre, versa son sang devant les barricades de Juin, on a fait le bouc émissaire de la débâcle où la royauté de Juillet, — qui était le plus intéressée dans l'affaire, — s'abandonna elle-même et signa son abdication.

Au mois d'avril 1851, cette accusation se reproduisit dans une lettre posthume du maréchal Bugeaud sur les événements du 24 fevrier, que les journaux publièrent.

Dans cette lettre, datée du 19 octobre 1848 et adressée à M. Léonce de Lavergne, le maréchal, selon sa coutume, ne s'épargnait pas les éloges. Il s'attribuait le rôle capital dans ces événements, se représentait comme l'homme essentiel, l'homme de la situation, et ne dissimulait pas que si le trône

était tombé, c'était faute de s'être confié à lui pour son salut.

D'après son récit, au milieu de l'effervescence et du désordre de la journée, l'ascendant de son nom et de sa parole suffisait pour dominer les groupes les plus hostiles. Une *bande d'émeutiers* s'avisait-elle de crier : *à bas le maréchal Bugeaud !* « Je » courus à elle, dit le narrateur peu modeste, et je » lui dis : Savez-vous ce que vous criez ? Vous » criez *à bas le vainqueur d'Abd-el-Kader ! à* » *bas l'homme qui a soumis les Arabes et* » *conquis l'Afrique ! A bas l'homme qui peut vous* » *conduire à la victoire contre les Russes et les Alle-* » *mands ! Avant un mois peut-être vous aurez besoin* » *de mon expérience et de mon courage.* » Ces paro- » les me rallièrent tous les esprits, on cria : *Vive le* » *maréchal Bugeaud !* et chacun voulut me serrer » la main. »

Quand on se vante à tel point soi-même, il est doublement ordonné de montrer beaucoup de convenance à l'égard d'autrui. Mais le maréchal Bugeaud semble, dans cette étrange lettre, suivre une règle tout opposée : comme pour se rehausser encore, il multiplie les accusations contre les uns et les autres. Je ne m'occuperai que de celle qui est relative au général Bedeau.

L'une des colonnes de troupes dirigées le 24 de grand matin sur différentes lignes était placée sous son commandement. Elle devait, d'après l'itinéraire indiqué, se porter à la place de la Bastille par la rue Richelieu, la rue Vivienne et les boulevards.

En parlant du commandant de cette colonne, le maréchal dit dans sa lettre : « J'ai su plus tard que « mes ordres n'avaient pas été exécutés, et que le « général s'était conduit avec une grande faiblesse. »

Cette *faiblesse* serait de s'être arrêté au boulevard Bonne-Nouvelle, et d'avoir ramené la colonne aux Tuileries.

Parmi les nombreuses réclamations qui surgirent contre les allégations hasardées que le maréchal Bugeaud mêlait à ses vanteries gasconnes, le général Bedeau s'empressa de publier une lettre qui est un document historique d'un haut intérêt. Il y déclarait notamment que son mouvement rétrograde avait été fait sur l'ordre écrit et positif de ce même maréchal Bugeaud, son accusateur.

Le général Bedeau ne possédait plus le texte de cet ordre, perdu, dans le tumulte de la journée, avec son caban, dans la poche duquel il l'avait mis : il n'en donnait que le sens. Heureusement, un témoin intervint au débat ; ce fut un habitant du quartier Bonne-Nouvelle, M. Fauvelle-Delebarre, industriel et commerçant connu. Le 24 février, M. Fauvelle-Delebarre s'était offert au général pour aller chercher aux Tuileries la confirmation du changement de ministère, seul moyen de calmer la foule effervescente ; et ce fut lui qui rapporta l'ordre du maréchal pour que la colonne eût à se retirer, ordre qui fut écrit sous la dictée de M. Bugeaud en triple exemplaire. Cette pièce si importante, la voici :

« Mon cher général,

» La présente vous sera remise par M. Fauvelle-Delebarre ; elle a pour but de vous prier de cesser toute hostilité ; laissez à la garde nationale le soin de rétablir la tranquillité ; venez vous mettre à ma disposition sur les quais, afin que les communications avec l'Hôtel-de-Ville ne puissent être interceptées ; vous reviendrez par les rues Richelieu ou de la Paix, ou par toute autre route que vous jugerez convenable.

» Recevez, mon cher général, l'assurance de ma haute considération.

» Maréchal duc d'Isly. »

M. Fauvelle-Delebare ajoute que plus tard, au mois de janvier 1849, il eut avec le maréchal une conversation dans laquelle ce dernier lui dit ces propres paroles :

« Je vous félicite, monsieur, de votre connaissance » avec le général Bedeau ; c'est un homme d'un » esprit très-droit, et surtout un brave militaire ; » c'est un de nos officiers les plus distingués » d'Afrique.

Ainsi le général Bedeau était accusé de *faiblesse* par le maréchal Bugeaud pour avoir exécuté un ordre envoyé par le maréchal lui-même ; et celui-ci, trois mois après avoir écrit la lettre accusatrice, s'exprimait dans les termes les plus flatteurs sur l'officier-général auquel il avait jeté un blâme si grave.

Et voilà sur quelles bases s'accréditent quelque-

fois des imputations qui entachent le nom le plus honorable, et passent au rang de faits consacrés et historiques !

Puisque le maréchal Bugeaud en personne est pris de la sorte, à l'égard du général Bedeau, en flagrant délit de contradiction avec lui-même, jugez quel degré de considération méritent les propos et les sobriquets de caserne !

Dans les jours qui suivirent la révolution de 1848, c'était chose plaisante de voir, sur les listes de souscription en faveur des blessés populaires, certains noms qui n'étaient pas les moins empressés à y prendre place. On y remarquait, notamment, une foule de gros coffres-forts qui, revenus de leurs transes, auront probablement fait la de grimace, en retrouvant, sur les colonnes de leur *doit* et *avoir*, cette générosité de la peur.

Le Constitutionnel, représenté par M. Véron, ne fut pas un des donateurs les moins magnifiques : — dix mille francs, c'était beau, surtout pour un républicain de la force de M. Véron.

Des offrandes plus méritoires, c'étaient celles des hommes et des femmes du peuple qui apportaient leur humble pécule ou quelques modestes bijoux à l'Hôtel-de-Ville, ou au bureau établi dans le palais de l'Elysée pour recevoir les dons patriotiques.

Il y avait des personnes qui riaient dédaigneu-

sement de ces sacrifices, — car ici, c'étaient des sacrifices véritables : — tant pis pour les rieurs.

Ces dons-là étaient l'expression d'une conviction et d'un enthousiasme sincères. Il ne faut railler nulle part l'enthousiasme et la conviction ; — ce sont des sentiments trop rares, surtout en ce temps-ci.

Même quand une cause n'est pas la vôtre, ne vous moquez pas des dévouements qui se manifestent pour elle : ce serait dire que vous n'êtes pas capables des mêmes actes en faveur de l'opinion à laquelle vous appartenez, ou prétendez appartenir.

On demandera peut-être pourquoi la révolution de Juillet et celle de Février ne m'inspirent pas des sentiments semblables, et pourquoi je préfère la seconde à la première.

Est-ce par un esprit de rancune étroit et persistant contre la dynastie et le régime de 1830 ? J'ose croire que maint passage de ces deux volumes répondrait d'avance, en montrant que j'ai rejeté bien loin tous les partis-pris, toutes les opinions aveugles et absolues.

Louis-Philippe fut un homme instruit, laborieux, honorable dans sa vie privée. Si sévèrement que l'on juge son accession au trône, son système et ses actes politiques, il serait injuste de méconnaître en lui les qualités de l'époux, du père, du chef de

famille. L'injustice ne serait pas moins grande, si l'on rendait ses enfants solidaires et responsables des torts qui lui sont reprochés même avec le plus de fondement. Etrangers par leur âge aux faits de 1830, M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville, M. le duc d'Aumale et M. le duc de Montpensier n'ont encouru personnellement aucun blâme. Pourquoi leur contesterait-on d'avoir fait leur devoir, les uns comme militaires, l'autre comme marin? L'Algérie, Tanger, Mogador en rendraient témoignage. Mme la duchesse d'Orléans est une femme d'un solide esprit et d'un sérieux mérite, qui a montré, dans la crise de 1848, courage et résolution. Ce tribut franchement payé me permet de signaler les différences que je vois entre les deux révolutions, à l'avantage de celle de Février.

La révolution de Juillet eut un caractère d'animosité furieuse, de haine acharnée que la victoire ne satisfit pas, et qui survécut au combat. On se rappelle, alors, les lambeaux d'uniformes promenés dans les rues, à la pointe des baïonnettes, avec de sanguinaires vanteries; — les hideuses insultes que rien n'arrêtait, ni le malheur, ni la vieillesse, ni l'enfance, ni la vertu; — ces ignobles caricatures, ces pamphlets infâmes qui continuèrent pendant bien longtemps d'affliger les yeux et les oreilles, — *le duc de Bordeaux bâtard*, — *les Amours de la duchesse d'Angoulême et de l'archevêque de Paris*, — ces turpitudes que l'on criait jusque dans la cour du Palais-Royal, celles que l'on colportait

dans les campagnes, avec autorisation officielle, au bout d'un an et plus, témoin le *Jugement de Charles X*, que je donne comme échantillon.

L'obligation d'un nouveau serment priva de leur état, quelquefois de leur pain, tous ceux dont la conscience y répugnait, et dont beaucoup auraient encore rendu de bons services à la France.

On institua une décoration spéciale pour les faits d'une lutte civile. On semblait ainsi prendre plaisir à perpétuer, à rendre présents aux yeux comme aux âmes d'irritants et tristes souvenirs : on divisait la nation en vainqueurs et en vaincus.

Quand les ministres de Charles X firent mis en jugement, — ces ministres que l'on frappait pour leur maître, après avoir frappé leur maître pour eux, — l'émeute ne les trouva pas assez punis par une détention perpétuelle, et réclama leur tête à grands cris. D'autres fonctionnaires du pouvoir tombé, même de ceux que nulle responsabilité ne pouvait atteindre, étaient obligés de fuir à l'étranger, pour se soustraire à d'aveugles fureurs.

L'opinion qui avait succombé était poursuivie par tous les outrages dont la haine est capable. Un maire de Paris, — j'ai déjà rappelé le fait, — jetait sur ce parti, au milieu d'un peuple égaré, une induction qui pouvait être un signal de massacre, et ce maire restait en fonctions.

Des statues, des monuments élevés à des gloires qui seront à jamais belles et pures dans l'histoire, étaient outragés, renversés et détruits.

Les croix étaient abattues et jetées dans le ruisseau. Le carnaval de 1831 voyait, parmi ses mascarades, des saturnales faites pour révolter les honnêtes gens de tous les cultes; la Seine charriait dans ses eaux la précieuse bibliothèque de l'archevêché, comme si un nouvel Omar avait envahi Paris, employant seulement un autre élément pour son œuvre de destruction stupide. Pendant plusieurs années, les prêtres ne se montrèrent pas en costume dans les rues de Paris; — et en 1834, au bout de quatre ans, on jouait sur le théâtre des Funambules une abominable parade, intitulée *Une Émeute au Paradis ou le Voyage de Robert Macaire*, dont le cynisme sacrilège dépasse toutes les turpitudes qui souillèrent le théâtre au temps de la Terreur.

La révolution de Février offre-t-elle des caractères pareils?

En 1848, si quelques plaisanteries écrites ou dessinées accueillirent, dans les premiers jours, la chute du gouvernement renversé, elles furent bien anodines auprès des outrages de 1830.

La dynastie tombée en Juillet n'avait dû qu'à l'honorable indépendance des tribunaux, la conservation de ses biens personnels que l'on s'acharnait à vouloir lui ravir : la révolution de Février respecta ce principe de la propriété particulière, pour l'une comme pour l'autre famille exilée.

Loin que la nation fût partagée en vainqueurs et en vaincus, un des premiers actes de la révolution de 1848 fut la suppression du serment politique,

et toute la nation fut appelée à l'exercice des droits du citoyen. Qui que ce soit ne fut inquiété pour ses opinions ou ses actes antérieurs. Même contre les ex-ministres, on ne procéda que pour la forme, et en se gardant bien de les trouver. Bientôt, ils purent revenir à Paris sans que personne s'en émût, et l'on ne vit plus en M. Guizot que l'écrivain dont le mérite n'est pas mis en doute.

La religion ne rencontra que des témoignages de respect. Au milieu même de l'invasion tumultueuse des Tuileries, l'exaltation populaire s'arrêta devant un Christ qui fut porté à l'église voisine, tous les fronts se découvrant devant ce signe sacré. Dans les plantations d'arbres de la Liberté, le peuple aurait jugé la cérémonie incomplète si le clergé ne fût pas venu bénir l'emblême démocratique. A l'Assemblée nationale on vit siéger, de par le droit commun, des évêques, des prêtres, un moine même, le père Lacordaire, avec un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris.

Ce qui explique ces différences, c'est que la révolution de Fevrier ne fut pas, comme l'autre, la victoire d'une réunion de haines: ce fut un mouvement d'idées qui s'élevait plus haut que Dulaure et Pigault-Lebrun. Ce mouvement, il cherchait sa voie, il était bien ou mal guidé dans ses aspirations, il put se fourvoyer dans des utopies; mais il n'eut rien d'étroit, de bas, ni de méchant.

Mars 1848. — On attribue à un des membres du nouveau pouvoir le couplet suivant :

Air du Pas redoublé.

Par la France la liberté
Brusquement est conquise :
Le beau nom de fraternité
Se lit sur sa devise ;
Mais nous ne sommes pas au bout
De la rude entreprise :
Notre République est debout ;
Quand sera-t-elle assise ?

La révolution de 1848 a eu contre elle tout à la fois la guerre que lui firent ses ennemis, et les fautes d'un certain nombre de ses amis, qui n'auraient pas agi autrement si on les eût payés pour nuire à la cause qu'ils prétendaient servir.

On a raillé les gens qui voulaient être plus royalistes que le roi : ceux dont je parle voulaient être plus républicains que la République.

Par l'illustre voix de Lamartine, — Lamartine envers qui se sont révélées si tristement l'ingratitude et la légèreté françaises, — la République nouvelle avait bien nettement tracé son programme; elle avait bien nettement répudié les sanglantes traditions de sa devancière ; cette grande voix s'était fait écouter par le peuple dans la plus ardente effervescence du premier moment, et des imbéciles,

dont on pouvait bien dire qu'ils n'avaient rien appris ni rien oublié, exhumaient des formules d'un autre âge, non seulement inutiles, mais encore absurdes et nuisibles : ils évoquaient les vieux mots de *Montagne* et de *Montagnards*, ils prenaient la pose de Camille Desmoulins, et faisaient la grosse voix à la manière de Danton.

Supposez un souverain de nos jours qui, pour se donner un air imposant de majesté monarchique, affublerait sa tête et ses épaules d'une vaste perruque à la Louis XIV : ce souverain, avec sa mascarade rétrospective, serait passablement ridicule. Ceux-là l'étaient-ils moins, qui, sous prétexte de républicanisme, exhumaient les bottes molles et le gilet à grands revers des conventionnels ?

Ces maladroites parodies ne tuaient ni n'égratignaient personne ; mais elles prêtaient à rire aux uns et elles effrayaient les autres, en faisant apparaître à leur esprit frappé l'ombre terrible de Couthon, de Saint-Just et de Robespierre. Des deux manières, elles servaient à merveille les ennemis de la République.

La modération était dans les actes essentiels du pouvoir ; l'exaltation était dans les actes et surtout dans les paroles de certains agents mal choisis ; mais les opinions hostiles ne s'arrêtaient qu'au mal, sans savoir gré du bien.

Le peuple, maître absolu du terrain, avait montré quel progrès s'était opéré en lui depuis 93, et même depuis 1830 ; et des sophistes malfaisants, poursuivant leur popularité personnelle beaucoup

plus que le bien social, le trompaient et l'égaraient par d'impossibles promesses. D'autres hommes vinrent, aussi absolus dans le sens contraire, ceux-là voulant tout avoir, ceux-ci ne voulant rien céder. Ce choc produisit le drame sanglant où les belles espérances des premiers jours devaient s'engloutir.

Ce fut le principe républicain lui-même qui se trouva condamné, avec la fatale insurrection dont on l'accusa ; et cependant le pouvoir qui représentait ce principe ne marchanda pas avec elle, et il montra une vigueur que n'avaient pas eue, en pareil cas, les deux gouvernements précédents.

Les hommes qui acceptèrent en Février le lourd fardeau des affaires, se trouvèrent aux prises avec les circonstances les plus difficiles ; ils héritèrent d'une position financière dont les embarras dissimulés éclatèrent tout à coup et s'accrurent jusqu'aux proportions d'une crise par la panique répandue et propagée ; ils eurent à lutter contre des exigences et des entraînements irréfléchis ; des fautes furent commises ; — on en commet dans des positions qui les rendent moins excusables. Les yeux ennemis qui se tenaient aux aguets n'en laissèrent passer aucune, et les exploitèrent à cœur joie.

Mais il est des faits que l'histoire, plus impartiale, proclamera.

Malgré ces embarras si grands, les engagements de l'État furent tenus, et la banqueroute de la première République ne se renouvela pas plus que ses échafauds.

La peine de mort en matière politique fut rayée des lois, et l'esclavage colonial fut aboli.

Ce fut là un double triomphe pour l'humanité, une double attestation des idées qui dominèrent tous les bouillonnements et toutes les effervescences. Il était facile de tourner en plaisanterie le *club des Gens de maison* ou le *club des Femmes*, tels discours saugrenus, telles affiches burlesques, telles élucubrations excentriques, dont les murs étaient tapissés ; toutes ces folies ont passé ; mais voilà deux actes capitaux qui sont restés et qui resteront.

Parmi les agents du gouvernement de Février, il y en eut qui avaient peu goûté jusqu'alors le bien-être des heureux du monde, et qui profitèrent de l'occasion pour en essayer ; il y en eut qui, tout surpris d'une aubaine si imprévue, dînèrent bien, burent des vins de choix, fumèrent les cigares les plus fins et se firent traîner en bonne voiture. Ils avaient à leur disposition les cuisines, les caves, les équipages d'un ministère ou d'une préfecture, et ils s'en donnèrent la jouissance.

En 1849, un ex-employé des écuries royales publia une mauvaise brochure intitulée *la République dans les Carrosses du roi*, où, sous des formes grotesquement violentes, il reprochait aux gouvernants de Février, comme un grand crime, d'avoir fait leurs courses dans les voitures de la monarchie. Quant à cela, je n'y vois, je l'avoue, aucun mal. Il n'était pas défendu de faire gagner aux chevaux de la ci-devant liste civile le foin et l'avoine qu'ils mangeaient.

On reprocha beaucoup à feu Armand Marrast les airs trop princiers qu'il aurait pris en certaines circonstances comme président de l'Assemblée constituante : ce furent là des travers; mais Marrast a laissé à peine de quoi l'enterrer. Il ne spécula pas sur sa position, il ne fit pas ses affaires.

Dans le tohu-bohu de ce moment, il put y avoir des dépenses mal réglées, des gaspillages, si l'on veut, du coulage imputable à des mains subalternes; mais ce que l'impartiale vérité doit dire de Marrast, elle le dira des autres hommes qui tinrent le pouvoir à cette époque; qu'ils l'aient, politiquement, bien ou mal exercé, ils ne s'en firent pas un moyen de fortune ; aucun d'eux ne l'a quitté riche, et c'est quelque chose dont les moins bienveillants devraient leur savoir gré.

Pourtant, certaines personnes voudraient annuler, pour les hommes d'alors, même ce mérite d'honnêteté : « Le temps leur manqua, » disent-elles.

Quelques mois au pouvoir, — et quelques mois surtout comme ceux-là, où le chapitre de l'urgence et des dépenses imprévues tenait si grande place, où la Bourse était si agitée, où un décret envoyé au *Moniteur* contenait sous son pli une hausse ou une baisse énorme, — c'était plus qu'il n'en fallait à ces hommes pour remplir leurs poches, s'ils l'avaient voulu.

Oh! sur ma foi, je sais d'habiles boursiers qui n'auraient pas eu besoin de ces quelques mois :

il leur eût suffit de quelques semaines, voire même de quelques jours, pour se retirer millionnaires.

Parmi les ministres de 1848, il en est deux auxquels je consacrerai quelques lignes : M. Goudchaux qui tint, dans les premiers jours, le portefeuille des finances, et M. Freslon qui fut chargé de celui de l'Instruction publique à la fin de l'administration du général Cavaignac.

La circonstance qui m'a fait connaître M. Goudchaux, ce fut une œuvre d'humanité dont il s'occupait; cette œuvre, M. Goudchaux s'y était voué avec une ardeur si incessante, au prix de fatigues telles, qu'il finit par en tomber gravement malade. Voilà vraiment de la philanthropie, de la charité en action et non pas en paroles. Quoique mes rapports avec M. Goudchaux n'aient été que passagers, ils m'ont laissé pour lui une sincère estime.

Mes relations avec M. Freslon datent de beaucoup plus loin : elles remontent à 1826. Nous nous sommes connus étudiants en droit tous deux, d'abord à Caen, puis à Paris. Freslon, élève modèle, esprit, dès lors, solide et sérieux, travaillait comme un jeune homme qui veut énergiquement se faire une carrière; moi, je m'intéressais plus, hélas! aux nouveautés dramatiques du jour qu'à mon Code et à mon Digeste, et je barbouillais quelques essais bien informes de pièces ou d'articles de journaux.

Quoique Freslon usât peu des plaisirs de Paris, nous allâmes quelquefois au spectacle ensemble. Après une longue station à la queue qui débordait du péristyle de l'Opéra dans la rue Le Peletier, nous vîmes de compagnie une des premières représentations de *la Muette de Portici* : Adolphe Nourrit, Dérivis, Mme Damoreau, Mlle Noblet,— talents tous disparus aujourd'hui de la scène ou du monde. Les spectateurs d'alors ont passé ou ont pris des années comme les acteurs ; mais le chef-d'œuvre que nous applaudissions dans sa primeur a eu l'heureux privilège de rester jeune.

Un ecclésiastique, angevin comme Freslon, l'abbé Noyer, était à cette époque vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois ; il demeurait dans le presbytère attenant à l'église. Là, Freslon et d'autres étudiants angevins (l'un d'eux était M. Frémont, qui occupe honorablement un siège de conseiller à la cour d'Orléans), se réunissaient de temps en temps dans de modestes dîners à frais communs, auxquels présidait l'abbé, avec sa taille courte et sa face ronde. Je fis partie de cette petite société, et j'en ai conservé bon souvenir. On causait littérature, on s'escrimait sur *Henri III* ou *Hernani*, sur la guerre des classiques et des romantiques, alors dans toute sa vivacité. Une franche gaîté animait ces réunions, quoique le lieu et le caractère de notre hôte la retinssent dans des bornes convenables, et si le menu était bien simple, la science culinaire de l'abbé Noyer garantissait le mérite de l'apprêt.

Sur ces entrefaites, éclata la bombe de Juillet,

qui dispersa ces joies paisibles ; puis, six mois plus tard, l'émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois supprima du même coup le presbytère, le curé et le vicaire. Freslon fut nommé à une place dans la magistrature ; mais il ne tarda pas à préférer l'indépendance de l'avocat, et il se posa d'une manière avantageuse au barreau d'Angers. En même temps, il fut dans cette ville un des membres actifs de l'opposition qui prit pour drapeau *le Précurseur de l'Ouest*.

Plusieurs voyages qui me firent passer par Angers me procurèrent l'occasion de revoir mon ancien camarade, car la question politique n'avait rien changé à nos bons rapports : dans le fond, nous voulions la liberté et l'honnêteté tous les deux, et c'est sur ce terrain commun que nous nous sommes trouvés complétement d'accord dans la suite.

En 1848, Freslon fut un des représentants de Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante, et, comme je l'ai dit, il occupa pendant quelque temps le ministère de l'Instruction publique. Nommé ensuite avocat-général à la Cour de cassation, il se montra par sa science du droit, comme par son caractère, au niveau de cette éminente magistrature. Des raisons de conscience que chacun doit respecter, l'ont fait renoncer sans hésitation à une position si belle ; mais la toge de l'avocat a été une seconde fois son refuge, et le barreau de Paris le compte parmi ses membres les plus estimés et les plus occupés.

Parfois, nous causons de la modeste maison garnie de Caen ou de Paris, des dîners au presbytère

de Saint-Germain-l'Auxerrois, de tout ce passé déjà si lointain ; et nous admirons comment des routes diverses peuvent amener les esprits sincères au même point.

Voici un fait peu remarqué, quoique remarquable.

Parmi les mesures émanées du gouvernement de 1848, se trouve précisément l'une des meilleures garanties contre la catastrophe générale, contre la ruine effroyable où beaucoup de gens crurent alors la France près de s'engloutir.

Nombre de rentiers, entre autres, voyaient déjà le grand-livre de la dette publique formant le premier fagot de l'immense bûcher où disparaîtraient tous les titres de propriétés quelconque.

Pour ce qui est de la propriété foncière, la crainte aurait été moins déraisonnable dans un pays où le sol serait dévolu à un cercle restreint de grosses parties prenantes ; elle était absurde dans cette France qui renferme des millions de propriétaires dont le moindre tient à son arpent autant que le plus riche à ses mille hectares. L'autodafé des minutes d'un notaire frapperait cinquante petits propriétaires pour un grand.

Une garantie analogue fut donnée à la dette publique.

Le pouvoir de Février se trouva pris au dépourvu

par les déposants des caisses d'épargne qui accouraient en masse réclamer leurs versements. Le dernier régime n'en avait pas laissé le capital disponible. Les déposants furent remboursés en inscriptions de rente. Soit dit en passant, l'affaire se trouva excellente pour ceux qui furent en position de conserver ces titres et qui profitèrent ensuite de la plus-value. Mais la principale conséquence de la mesure fut de quintupler à peu près le nombre des rentiers.

Au lieu d'environ deux cent mille, presque tous de la classe bourgeoise, en voilà donc un million, appartenant en immense majorité à la catégorie des petites bourses, à l'élément populaire.

Dès lors, la rente se trouva en quelque façon démocratisée ; des centaines de mille individus qui n'avaient jamais vu comment étaient faites ces inscriptions, devinrent autant de co-intéressés dans les engagements de l'Etat ; et c'est comme pour le modeste arpent de terre : la petite inscription de cent ou de cinquante francs, ou moins encore, est tout aussi chère à son titulaire que celle de vingt mille francs l'est au sien.

Ainsi fut créée une assurance pour la propriété mobilière, comme il y en avait une pour la propriété immobilière dans la division multipliée du sol.

Vous jugez comment le fameux Spectre rouge aurait vu sa motion accueillie par toute cette foule, s'il eût proposé de jeter le grand-livre au feu.

En 1793, bien des professions de foi républicaines, simple affaire de forme, furent arrachées par la peur. L'échafaud fonctionnait à outrance, et bien des gens auraient pu signer ces manifestations prudentes comme le vieux chansonnier Laujon signa certains couplets dans l'esprit du moment. Par une équivoque où, heureusement, les puissants du jour n'entendirent pas malice, il mit au bas : *Laujon, sans-culotte* POUR LA VIE.

Mais après Février, il n'en était pas ainsi : ni le bourreau, ni même le geôlier n'avaient un rôle dans les affaires ; vous pouviez dire ce que vous pensiez, loin d'être forcé à dire ce que vous ne pensiez pas, ou d'arborer sur vous un signe quelconque ; — et cependant, que de manifestations démenties par les sentiments intimes ! que de poitrines monarchistes où le ruban écarlate s'étalait en grosses touffes ! Que de gens anti-démocrates la veille s'éveillèrent amants passionnés de la démocratie ! que de pieds-plats se firent les courtisans du peuple, faute de pouvoir être, pour le moment, courtisans de quelqu'un d'autre ! Que de noms s'honoraient du titre de *citoyen* comme le plus magnifique de tous ! que de bouches dans lesquelles ce mot de *citoyen* prenait dix syllabes, tant elles le faisaient sonner avec une majestueuse emphase !

Si l'on compulse la collection du *Moniteur* et l'immense et curieux recueil des placards affichés sur les murailles, combien de programmes chaudement républicains à la suite desquels on lit des

noms qui vous laissent confondu, ébahi, stupéfait, malgré tout ce qu'on a vu dans ce genre-là !

On se prend à rougir de honte devant l'abîme insondable de la bassesse humaine, — et cependant c'est bien de la bonté que de rougir pour des gens qui ne rougissent pas.

O bourgeois parisiens ! souvenez-vous-en :

Il y eut un moment où le citoyen Caussidière fut l'astre protecteur vers lequel se tournaient une foule de gens, encore plus effrayés qu'anti-républicains ; il y eut un moment où sa recette originale de *faire de l'ordre avec du désordre*, vous parut bien avoir son prix ; — où l'on trouvait en lui du bon, et beaucoup de bon.

O bourgeois parisiens ! souvenez-vous que le citoyen Caussidière fut deux fois votre représentant ; — et la seconde, quand il jeta sa démission pour réponse à quelques attaques sur sa conduite au 15 mai, et revint en appeler à votre jugement, il fut élevé sur le pavois de 126,000 suffrages. Son fameux *sacrebleu* même fut loin de lui nuire ; bien au contraire ; le *sacrebleu* fut à vos yeux de la franchise, de la rondeur ; le *sacrebleu* vous parut charmant.

Je n'ai pas voté, moi, pour M. Caussidière ; je ne l'ai connu en aucune façon : je ne serai donc pas suspect en constatant les deux points que voici :

Cet ex-condamné politique eut à sa disposition tous les dossiers de la préfecture de police, en même temps qu'une nombreuse milice médiocrement régulière ; il pouvait avoir des rancunes, et l'on n'a pas vu qu'il ait profité de ses avantages pour leur donner satisfaction.

Le lendemain d'une révolution qui avait remué jusqu'au fond tous les éléments fort mêlés que renferme la grande ville, la sûreté des rues y fut garantie comme de coutume.

Ce n'est pas pour dire que M. Caussidière fût de l'étoffe dont on fait les magistrats dans les circonstances ordinaires et normales ; mais je vous répéterai, ô bourgeois parisiens, comme un instructif *memento:* Souvenez vous que vous avez donné 126,000 voix au citoyen Caussidière, comme récompense de ses services.

Je repasse les notes de mon carnet, relatives aux journées de Juin.

Vendredi 23. — Le matin, entre dix et onze heures, au bruit de la générale qui battait, nous avons pris les armes. De l'avenue de Marigny, notre lieu de rassemblement, on nous a dirigés vers les Tuileries. Nous sommes entrés dans la cour, et nous y avons stationné (les quatre premiè-

res compagnies du 4me bataillon de la 1re légion) une partie de la journée (1).

Le soleil brûlant, aussi bien que les circonstances, rappelait les trois jours de Juillet. Une anxiété très-naturelle agitait les esprits. Ce qui se passait dans les quartiers où la lutte était engagée, ne nous arrivait que par des *on dit* incertains, par des récits incomplets, mais avidement saisis.

A trois heures environ, on nous envoie à la place de la Concorde. Des nuages épais montent rapidement de l'horizon ardent, et couvrent le ciel d'un voile noirâtre et plombé. Tout à coup l'orage éclate en larges cataractes, en vraies nappes d'eau. Les galeries de la rue de Rivoli auraient bien pu nous servir de refuge; mais il y avait avec nous de la troupe de ligne, et il n'aurait pas été convenable que les uns fussent abrités plutôt que les autres. Nous sommes donc restés là patiemment, courbant le dos sous ce déluge. Quand le réservoir céleste fut épuisé, les nuages se dissipèrent promptement et le ciel redevint magnifique.

Nous voyons passer M. de Lamartine, qui venait de l'Assemblée nationale.

Bientôt après, un nombreux état-major à che-

(1) Le chef de bataillon en premier sous les ordres duquel nous étions s'appelait Bernard. C'était un ouvrier, appartenant, si je ne me trompe, à l'usine Deresne et Cail, et qui avait dû son élection à ce mot qu'on lui attribuait : « Je veux allonger les vestes, et non pas raccourcir les habits. »

val, le général Cavaignac en tête, arrive par la rue Royale, et s'arrête un moment à l'entrée de la place. « L'insurrection, » nous dit le général, « s'est « concentrée au faubourg Saint-Antoine. Cette nuit, « on va la resserrer dans les quartiers qu'elle occupe. « Demain matin, nous l'y attaquerons. » La lutte devait être plus longue que le général ne paraissait le croire.

Entre cinq et six heures, nous faisons un mouvement. Nous traversons le pont de la Concorde, et nous allons stationner devant le Palais-Bourbon, près de la rue de Bourgogne. Les armes sont mises en faisceaux.

Mais peu après, vers sept heures, au moment où l'on nous apportait des vivres, un nouveau mouvement est commandé. Celui-ci est plus sérieux. On nous envoie sur le boulevard Saint-Martin, pour rejoindre les forces placées sous le commandement du général de Lamoricière.

On part. Les sous-officiers portaient dans des mouchoirs une petite quantité de cartouches, nos seules munitions. Nous suivons en silence la ligne des boulevards. Le peu de monde que l'on rencontrait nous regardait passer, également silencieux, et d'un air où se peignait l'incertitude sur l'issue de la lutte qui nous appelait.

Arrivés devant le théâtre de la Porte-Saint-Martin, nous faisons halte. Il était fermé, bien entendu. Le spectacle qu'annonçait l'affiche placardée le matin était *la Mort du Maréchal Ney*.

Bientôt, comme le jour finissait, ma compagnie

reçut l'ordre de se rendre au Conservatoire des Arts-et-Métiers. On nous remet à chacun une cartouche, et nous chargeons nos fusils.

Une compagnie de troupe de ligne occupait les Arts-et-Métiers avec nous. Une des salles destinées aux leçons, avec des bancs en amphithéâtre demi-circulaire, nous servit de corps-de-garde. Mais beaucoup d'entre nous restèrent dans la première cour près de la grille, pour recueillir tous les bruits, dans la fiévreuse attente du lendemain. Des coups de fusil isolés se faisaient entendre fréquemment dans les environs.

Vers minuit, nous partons pour faire patrouille dans les petites rues voisines, entre la rue Saint-Martin et la rue du Temple. Nul autre bruit que celui de notre pas mesuré dans ces rues où tout était clos et désert. Aucune circonstance remarquable. Nous rentrons au Conservatoire.

La nuit, bien courte en cette saison, était fort avancée. Je n'avais pas la moindre envie de dormir. Je vais jusqu'au boulevard, où bivouaquaient des lanciers. Après m'être arrêté un moment près de leur feu, je regagne notre poste. Les premières blancheurs de l'aube apparaissaient dans le ciel et annonçaient le renouvellement prochain de la lutte à peine interrompue.

En effet, avec le jour naissant, au lieu du mouvement et des bruits accoutumés du Paris matinal, c'est le bruit du combat qui se réveille. De plusieurs côtés, les échos l'apportent. Il grossit, il se multiplie. Tout à la fois on entend les tambours qui bat-

tent la générale, le tocsin sonnant dans les quartiers occupés par l'insurrection, le fracas de la fusillade et celui du canon, qui forme la basse dans ce terrible concert.

Nous prenons les armes de nouveau. J'avais compté les fusils rangés contre le mur ; notre compagnie avait, officiers compris, environ cent trente hommes présents. Avant de partir, deux cartouches par homme nous sont distribuées, — trois pour les plus favorisés.

Nous partons, cette fois, les quatre compagnies ensemble ; mais la mienne était la plus forte, et les quatre ne présentaient pas plus de trois cents hommes. On nous mène faire une seconde battue dans le labyrinthe de rues que nous avions exploré pendant la nuit. Les dispositions de ce quartier passaient pour fort équivoques, et l'on redoutait surtout les coups de fusil qui pourraient venir par les fenêtres ; aussi, dès qu'on en apercevait une ouverte, criait-on impérativement d'avoir à la fermer. Debout sur leurs portes, les habitants ne nous cachaient pas leurs sentiments peu favorables ; ils exprimaient leur mécontentement de voir, dans leur quartier, la garde nationale d'un autre arrondissement, et le numéro de la première légion ne leur était pas en bonne odeur. Nous rencontrâmes même une troupe assez suspecte, une soixantaine d'hommes, le fusil sur l'épaule, et parmi lesquels on n'apercevait aucun uniforme. Ces hommes annonçaient l'intention de se rendre à l'Assemblée nationale pour réclamer et exiger la cessation du com-

bat. Néanmoins, nous passâmes sans collision ni autre incident.

Après plusieurs tours et détours, on nous fait faire halte au carré Saint-Martin. Nous étions là passablement compromis. Si tout à coup, dans les rues aboutissantes, des barricades avaient surgi, nous étions pris positivement comme dans une souricière. La situation parut assez mauvaise pour qu'un officier, le capitaine Hanosset, de la 3e compagnie, fût envoyé auprès du général Lamoricière, afin de lui en rendre compte ; et, avant le retour de cet officier, notre commandant jugea convenable de nous ramener au boulevard Saint-Martin. Il ne fit, d'ailleurs, que devancer l'ordre du général. Le soleil dorait en plein l'asphalte et le pavé du boulevard, mais pas une maison ouverte. De notre côté, des troupes, des baïonnettes étincelantes, tout l'appareil de la guerre ; dans la direction de la place de la Bastille, pas une âme sur cette large voie, qui se prolongeait muette et morne aux rayons d'un matin splendide.

Cependant, depuis vingt-quatre heures, nous étions sur pied ; la fatigue commençait à se faire sentir.

Beaucoup de gardes nationaux avaient envie de regagner leur quartier, pour prendre du repos et donner de leurs nouvelles. Nos rangs ne comptaient qu'une minime partie de l'effectif inscrit (l'armement universel avait énormément élevé la force nominale des légions), et il semblait juste que tout le monde eût son tour. Puis, chacun n'avait

pas confiance absolue dans tous ses camarades. Je me rappelle dans ma compagnie un grand gaillard, ex-artilleur dans l'armée, qui ne craignait pas, tandis que nous etions là, sur le boulevard Saint-Martin, de pousser le cri : *Vive la République démocratique et sociale* ! Cette manifestation, qui ne fut pas réprimée, n'était pas sans contribuer à faire naître, chez plusieurs, des réflexions inquiétantes.

Comme l'on attendait l'ordre de se diriger vers ses foyers, voici bien une autre fête : à huit heures un ordre arrive, mais c'est celui de se rendre au chemin de fer du Nord, gravement menacé par l'insurrection.

Notre faible demi-bataillon se met donc en marche, ma compagnie, par son numéro, formant la tête de la colonne. Nous suivons d'abord la rue du Faubourg Saint-Denis ; puis, par une des rues transversales, nous gagnons celle du Faubourg Poissonnière ; de là, prenant la rue de Chabrol, nous arrivons à celle de Saint-Quentin, qui monte en droite ligne vers l'embarcadère du chemin du Nord.

Comme on l'a vu, y compris la cartouche qui était dans notre fusil, nous avions chacun trois ou quatre coups à tirer, pas davantage.

Devant nous et aux alentours, le pétillement d'une fusillade se faisait entendre : c'étaient des gardes mobiles en petit nombre qui tiraillaient dans le quartier contre les insurgés. Çà et là, quelque marque de sang sur le trottoir, quelque blessé qui revenait soutenu par un camarade.

Nos tambours battent à coups pressés : nous montons la rue en colonne et au pas de charge, sans avoir, cependant, aucun ennemi visible devant nous. Mais, au moment où nous arrivons à la rue La Fayette, qui coupe la rue Saint-Quentin, une grande et haute maison alors en construction, formant une des encoignures, nous envoie une décharge aussi vigoureuse qu'imprévue. D'autres coups de feu nous viennent de plusieurs fenêtres ou lucarnes, à droite et à gauche, et d'une barricade construite à la jonction des rues La Fayette et du Faubourg Saint-Denis.

Ainsi accueillie de face et en flanc, notre colonne étonnée s'arrête et tourbillonne : les premiers rangs ripostent au hasard. Heureux quand l'inexpérience et la précipitation d'un camarade ne vous brûlait pas l'oreille ou la joue avec une maladroite amorce ! Parmi les gardes nationaux, pareils accidents ne durent pas être rares, dans ces journées.

Les insurgés occupant la grande maison l'abandonnèrent, après leur décharge faite; mais le feu de nos adversaires nous coûtait un homme tué et plusieurs blessés. Il est probable que le nôtre n'avait atteint que les murailles.

« — Rallions-nous, messieurs, rallions nous! » ce furent les dernières paroles que j'entendis prononcer à notre capitaine en second, qui commandait la compagnie. Quelques moments après, le pauvre homme fut blessé mortellement, à l'attaque d'une barricade construite à l'angle des rues du Faubourg Saint-Denis et de Dunkerque. Une balle

lui traversa la mâchoire et se perdit dans le cou : il succomba au bout de quinze jours de souffrances (1).

Dispersés dans ce quartier, par groupes et sans direction, nous n'étions ni assez nombreux, ni assez riches en munitions pour venir à bout d'adversaires bien retranchés et bien pourvus. Une pièce de canon arriva, escortée par deux pelotons de troupe de ligne : après quelques coups tirés sans plus de résultat, on la vit rétrograder. Peu à peu nous regagnâmes notre faubourg Saint-Honoré, où des bruits alarmants couraient déjà sur notre compte.

Je ne dirai pas quel était, le 24 au matin, l'état de la lutte sur les autres points du vaste théâtre où elle était engagée ; je dis seulement ce que j'ai vu. Quant à nous, la vérité est que nous fîmes et que nous devions faire une campagne inutile.

J'ajouterai qu'en revenant, sur tout ce parcours du faubourg Poissonnière au faubourg Saint-Honoré, je ne rencontrai absolument aucune force. Que serait-il arrivé si les insurgés qui occupaient en grand nombre le clos Saint-Lazare et tout ce quartier, en avaient débouché à notre suite, et s'étaient rapidement portés, en appelant à eux leurs amis, vers l'Assemblée nationale ? Quelles eussent été les conséquences de ce mouvement ? Aurait-on eu sous la main des troupes suffisantes pour le repousser sans trop affaiblir les colonnes qui combat-

(1) C'était un marchand de vins de la rue de Ponthieu, nommé Gaudefroy, ancien sous-officier de l'armée.

taient ailleurs? Faute d'une vigoureuse initiative, l'insurrection manqua-t-elle, dans cette matinée du 24, le moment de la victoire? Importantes questions sur lesquelles je n'ai pas la prétention de me prononcer, dans mon simple rôle de rapporteur pour les faits que j'ai vus, *et quorum pars* MINIMA *fui*.

Voici un aperçu qui est à noter dans la physionomie du bourgeois de Paris, du boutiquier de Paris.

Ce marchand de nouveautés qui mesure de la percale, cet épicier qui pèse du sucre, ce débitant qui met du vin en bouteilles, ne vous paraissent pas, au premier abord, tenir de l'Osage et du Caraïbe: eh bien! que le moment vienne, et vous verrez que vous ne seriez pas plus mal entre les mains des Maures du grand Désert ou des indigènes des monts Rocheux qu'entre les mains de ces pacifiques et estimables patentés.

Cette opinion m'a été suggérée par mes propres observations, dans les malheureuses luttes civiles que nous avons traversées.

Il est un trop grand nombre de marchands, — je ne formule pas un jugement absolu, — pour qui nulle idée n'existe en dehors du soin de leur vente: soin et souci très-légitimes, assurément, mais qui, cependant, ne doivent pas dominer tout au monde, ni précipiter un homme habituellement paisible

dans les emportements féroces dont nous avons été témoins. Aux yeux des boutiquiers dont je parle, ceux qu'ils accusaient de faire tort à la vente étaient des êtres en dehors de l'humanité. Gare s'ils se sentaient les plus forts ! Furieux de la peur qu'ils avaient eue, ils devenaient capables de tout. Qu'on tue ! qu'on fusille ! point de grâce ! point de quartier ! Tels de ces hommes civilisés, se transformant en Peaux-Rouges, auraient volontiers scalpé leur ennemi, pour se faire un trophée de sa chevelure.

Dans ces jours néfastes, il est plus d'une fois arrivé que la troupe de ligne dut intervenir entre des soldats citoyens passés à l'état de forcenés et les prisonniers sur lesquels ils voulaient se ruer, et qu'ils se disposaient à exécuter sommairement.

Dans la journée du 15 mai, lorsque M. de Courtais, commandant en chef de la garde nationale, fut arrêté, rien n'autorisait à se précipiter dix ou vingt sur un seul homme, à lui arracher ses épaulettes, à se livrer sur sa personne à des violences plus qu'inutiles.

Dans cette même journée, le bataillon dont je faisais partie fut envoyé au Luxembourg. Nous passâmes la nuit dans le jardin, — une très-belle nuit, par bonheur. On avait provisoirement enfermé dans une des dépendances du palais plusieurs des individus arrêtés, qui furent conduits ensuite à Vincennes. Le matin, comme on pouvait, du jardin, les apercevoir par les fenêtres, des gardes nationaux se mirent à les huer, à les injurier. Cepen-

dant la fraîcheur de toute une nuit avait passé sur la surexcitation de la veille.

J'avoue que cette conduite ne me fit pas chanter avec Jean de Paris :

> Voilà, voilà ce qui s'appelle
> Agir en chevalier français.

Et faut-il revenir sur les fatales journées de juin? Oui, elles appartiennent à l'histoire, et il est permis à la vérité de les éclairer.

Je commence par faire toutes réserves pour les traits de courage qui se produisirent, en ces tristes circonstances, dans la garde nationale, pour le sang qu'elle y a noblement versé, pour les services qu'elle y a rendus, pour les véritables titres d'honneur qu'elle y a conquis. Ce n'étaient pas les braves, on peut en être assuré, qui se livraient aux emportements, aux excès que je signale.

Mais combien de vaillants à la suite, combien de fier-à-bras de la onzième heure, qui, pour n'avoir rien fait, n'en étaient que plus incandescents ! Gare à quiconque, seulement désigné comme suspect, venait à tomber entre leurs mains ! Les plus horribles basses-fosses étaient encore, selon eux, trop bonnes pour de tels scélérats. Les caves des Tuileries et le souterrain du bord de l'eau en diraient quelque chose. Combien d'innocents y durent être jetés, dans un aveugle pêle-mêle !

Il ne fallait pas que votre nez ou votre barbe déplût à l'un de ces enragés de l'ordre, et lui parût un témoignage contre vos opinions. Vous auriez

été le plus inoffensif des hommes, et quelqu'un, même loin du théâtre de la lutte, aurait dit en vous montrant : « C'est un insurgé ; » tout aussitôt, maint frénétique de cette espèce se fût jeté sur vous ; malmené, poussé, traîné à grands renforts de bourrades, vous auriez été heureux d'échapper à quelque motion de fusillade séance tenante.

Hélas ! la raison et l'humanité ne purent pas toujours intervenir assez à temps ou assez en force pour arrêter ces exécutions sans forme de procès, proposées au nom de l'ordre social par des furieux !

Exécuter sans forme de procès ! Quand il s'agirait du plus odieux des criminels, quand il s'agirait d'un Carrier ou d'un Marat, je dirais : « La loi existe » pour lui comme pour tous : qu'on le juge. »

On se souvient des horribles récits qui, pendant ces fatales journées, étaient jetés dans la circulation pour ajouter encore à l'exaltation des esprits : les officiers de la garde mobile sciés entre deux planches, le dragon à qui les insurgés auraient coupé les pieds, et qu'ils auraient remis en cet état sur son cheval, et d'autres atrocités pareilles. Certains journaux qui se prétendaient les défenseurs de la société, étaient les auteurs ou les échos bénévoles de ces sinistres inventions.

Les journaux en question ne faisaient pas là un beau métier.

Si ces faits monstrueux avaient été vrais, ils n'auraient pas manqué d'être portés devant les conseils de guerre, comme l'odieux assassinat du général de Bréa, crime de quelques misérables qui

ne méritaient même pas le nom d'insurgés, et qui n'étaient que de lâches brigands.

Pour le courageux archevêque de Paris, rien n'a établi que sa mort ait été le résultat d'un crime. Ne vaut-il pas mieux croire que, placé sous le feu des deux partis, que ralluma un funeste malentendu, il tomba victime d'une balle égarée, venue on ne sait de quel côté ? Les ouvriers qui entouraient l'infortuné prélat, il est consolant de le rappeler, n'eurent pour lui que des soins et des regrets.

Deux familles de ma connaissance habitaient une rue qui fut au pouvoir de l'insurrection pendant la plus grande partie de la lutte : elles ne furent inquiétées ni molestées en rien. L'une de ces familles occupait une maison avec un jardin dont les insurgés avaient percé les murs pour la facilité de leurs communications et de leurs mouvements ; mais on n'eut pas d'ailleurs à se plaindre d'eux. Ce furent même des ouvriers qui apportèrent aux personnes de la maison le pain que l'on n'osait aller chercher au dehors : seulement on leur faisait de la charpie.

Les insurgés de Juin furent assez coupables par le seul fait de leur révolte armée contre la loi, contre l'Assemblée en qui se personnifiait le pouvoir national : il ne faut calomnier personne, pas plus eux que d'autres ; il ne faut pas aigrir les haines en brodant sur des événements déjà trop douloureux dans leur réalité.

La douloureuse tragédie des journées de Juin eut une suite qui ne laissa pas d'avoir son côté comique.

Les gardes nationales des départements affluèrent à Paris. Quelques-unes, servies par le voisinage et par les chemins de fer, purent arriver quand la lutte durait encore, et payèrent leur noble tribut de sang. Les autres,—retardataires malgré elles,—n'étaient sans doute pas animées d'un dévouement moins courageux; et il ne dépendit pas d'elles d'en témoigner. Leur arrivée, leur présence, produisit toujours un effet moral incontestable.

Mais il faut avouer qu'il y eut enfin surabondance, que ces voyages militaires, alors que la situation ne les réclamait plus, tournèrent en véritables parties de plaisir. Nombre de gardes nationaux de province n'étaient pas fâchés d'avoir cette occasion pour échapper à la monotonie de leur ville et de leur ménage, pour visiter la capitale, et y fraterniser, c'est-à-dire y festoyer largement. La garde nationale de telle ville recevait l'hospitalité chez ses frères d'armes de telle légion parisienne. Toutes ces manifestations se résumaient en banquets, toutes ces expansions se traduisaient la fourchette et le verre à la main : les restaurateurs qui entreprennent les repas de corps durent faire de bonnes recettes. Pourtant, on se plaignait de la rareté de l'argent : eh bien! je ne sais comment, tout le monde en avait pour cet emploi.

Tant il y a que les soldats-citoyens des départements profitèrent de l'occasion pour goûter les

plaisirs de la capitale, et plusieurs même au-delà des bornes licites. M. Ducoux, alors préfet de police, faisait afficher, chaque semaine, un état de Paris, mentionnant le mouvement des étrangers, la situation de l'approvisionnement et autres détails : sa scrupuleuse fidélité n'en omettait aucun. Dans un de ces états, on lisait qu'il y avait eu accroissement dans le ressort du bureau des mœurs (j'emploie une périphrase là où l'honorable préfet employait un seul mot), et que cette augmentation pouvait être attribuée en partie à la présence des nombreuses gardes nationales venues des départements.

Cette franche révélation ne fut peut-être pas sans donner à réfléchir à plus d'une femme dont le cher époux avait pris part aux civiques expéditions.

Après les visites des gardes nationales de province à Paris, il y eut réciprocité, politessse pour politesse. Chaque légion, représentée par cinq cents, huit cents, mille députés, alla recevoir à son tour l'hospitalité qu'elle avait donnée. C'était des invitations et des bombances à n'en pas finir : la courtoisie et la cuisine provinciales tenaient à soutenir la lutte. Le garde national parisien, de son côté, était charmé de cette occasion de prendre l'air et d'aller voir Rouen, le Havre, Amiens, Lille, Cherbourg, etc. Je citerai mon portier, qui laissa là sa loge, sa famille et son alène pour endosser la tunique bleue, et s'en aller fraterniser à quatre-vingts lieues de Paris. C'était le tourisme en uni-

forme et en bataillon. Les railways et les bateaux à vapeur suffisaient à peine à cet élan de locomotion en masse, à ce remue-ménage comme on n'en a jamais vu.

Ce ne fut pas assez de l'accolade avec les départements : Paris garde national avait une invitation pour l'Angleterre, et la pacifique invasion fit ouvrir de grands yeux aux honnêtes Londoniens. Probablement, les soldats-citoyens qui s'en allèrent banqueter si loin et recevoir en plein visage des toasts à l'héroïsme parisien, n'étaient pas tous de ceux qui s'étaient le plus battus ; mais ils figuraient là comme chargés de procuration et représentants de leurs camarades.

Cependant, il fallut bien à la fin, que cette campagne de voyages et de banquets eût un terme. Elle n'avait causé, par bonheur, ni morts ni blessures : tout au plus quelques indigestions.

L'ordre ! l'ordre ! beau mot dont on a fait un singulier abus !

A la suite de Février, on eut trop lieu de combattre des idées mauvaises, des tentatives anarchiques. Parmi les hommes qui s'employèrent à cette louable mission, il y en eut qui comprenaient l'alliance de la conservation sociale et du progrès ; il y en eut qui s'opposèrent au désordre dans l'intérêt de ce progrès même, et qui ne voulaient l'ordre

qu'associé à la liberté. Des hommes d'opinions diverses, animés de l'amour du bien, se rencontrèrent et s'unirent sur le terrain des principes qui sont communs à tous les honnêtes gens. Ceux-là repoussaient d'une main les excès, tandis que, de l'autre, ils tenaient la porte ouverte aux idées de juste réforme, aux besoins et aux élans légitimes de l'esprit humain, ils ne pensaient pas que l'immobilité du dieu Terme fût le seul remède aux écarts trop fougueux ; mais en fut-il ainsi pour tous ceux qui composèrent ce qu'on appela le *grand parti de l'ordre*, dans la langue politique de cette époque ?

A côté des intentions droites et généreuses, bien des rancunes égoïstes. bien des haines aveugles contre le progrès et la liberté, ne se firent-elles pas un passe-port de ce beau cri de ralliement ?

Oh ! dans les rangs de ce « grand parti de l'ordre, » que de gens on citerait qui étaient d'étranges défenseurs pour la société, la propriété, le foyer, la religion, pour toutes ces nobles devises qu'ils faisaient flotter sur leur drapeau !

Gripardin, le fameux loup-cervier, Gripardin, l'éminent tripoteur d'affaires, le pêcheur de millions en eau trouble, le matador de l'agiotage et de la banque usurière, Gripardin, ce sac d'écus à deux pieds, rempli et gonflé, Dieu sait par quels moyens, il figurait dans « le grand parti de l'ordre, » et comme l'un des importants et des gros bonnets ; Gripardin était un conservateur par excellence.

Et Trimalcion, le célèbre dîneur, l'illustre sou-

peur, dont le souci capital est de savoir si l'année sera bonne pour la production du vin de Champagne et la récolte des truffes ; Trimalcion, le sultan de coulisses émérite ; encore un homme d'ordre que la famille et la morale comptaient parmi leurs plus chauds avocats.

Quant à la liberté, les Trimalcions ne prisent que la liberté du ventre, celle-là leur paraissant suffire à toutes les aspirations de la nature humaine.

Et le général Sabretache, cette ancienne culotte de peau, ce vieux de la vieille, intelligent comme un affût de canon, riche en esprit comme une semelle de bottes fortes, je l'ai connu, lui aussi, emboîtant le pas entre Gripardin et Trimalcion. Ventrebleu ! tètebleu ! exterminons ces idéologues, ces écrivassiers, ces orateurs, ces phraseurs ! Telle était la politique du général Sabretache. La consigne et la guérite, voilà ce qui garantissait à ses yeux l'intérêt social, voilà ce qui résumait la loi et les prophètes.

Oublierai-je à son tour Scepticus, le ci-devant esprit fort ; Scepticus qui fit son éducation dans *la Pucelle* et *le Christianisme dévoilé ;* Scepticus qui admettait tout au plus le Dieu des Bonnes Gens, et qui fut, avec le vieux *Constitutionnel*, un si rude guerroyeur à l'encontre de l'Eglise ? O miracle ! Scepticus s'était converti, aussi bien que *le Constitutionnel*. Je ne garantis pas qu'il ait été jusqu'à jeter au feu les richesses gaillardes et ultra-voltairiennes de sa bibliothèque ; mais dans les comités du « grand parti de l'ordre, » il discourait d'une

manière tout à fait édifiante sur la nécessité de la religion comme élément conservateur : la religion, il fallait de la religion, du moment que la religion pouvait aider au maintien de la société, c'est-à-dire au maintien de la rente. Scepticus aurait, pour le besoin de la cause, donné la main à son curé ; bien mieux, il l'aurait tendue aux cordeliers, aux franciscains, aux dominicains, aux capucins,— aux jésuites !

Bref, pour les conservateurs comme ceux-là, l'ordre consistait dans les conditions ci-après :

Que l'on réalisât plus ou moins honnêtement de gros profits ;

Que l'agiotage allât librement son train sur le tapis vert de la Bourse ;

Que les fourneaux de Véfour, de Véry, et du cafe Anglais, fussent allumés comme de coutume ;

Que l'on pût à l'aise digérer sur l'asphalte du boulevard, le cure-dent ou le cigare à la bouche ;

Que l'Opera fût florissant, et qu'il n'allongeât pas les jupons de ses danseuses ;

Que l'on mangeât, que l'on bût, que l'on dormît, que l'on eût bonne robe de chambre et pantoufles fourrées.

Ces conditions étant sauvegardées, nos prétendus conservateurs tenaient la société comme parfaitement assise sur ses bases.

Pourtant, selon beaucoup de gens qui n'avaient pas la moindre affinité avec le parti subversif, tous les besoins moraux et physiques n'étaient pas satisfaits, parce que ces messieurs avaient plein

contentement ; toutes les idées n'étaient pas à repousser par le seul fait qu'elles n'entraient pas dans leur cerveau, et qu'elles étaient inutiles à leur fortune et à leurs appétits. Ah ! bien, oui ! que l'on s'avisât de risquer pareille thèse, et quand on aurait versé son sang dans les journées de Juin pour combattre l'insurrection, l'on était, selon Gripardin, Trimalcion et compagnie, un anarchiste, un démagogue, un utopiste, un socialiste ; on ne tendait à rien moins qu'à déchaîner le massacre et le pillage.

O honnêtes gens qui subissiez de pareilles influences, et qui formiez avec elles des alliances dont vous deviez être dupes, voici ce que vous auriez dû considérer :

Il y deux espèces d'ordre : — l'ordre matériel et l'ordre moral. Le second n'est pas moins nécessaire que le premier, et même il en est la seule garantie véritable.

Tous les désordres dangereux ne sont pas dans des systèmes inapplicables ou dans des émeutes de rues.

Que le plus monstrueux des tripots insulte quotidiennement à la loi, et érige en sommités sociales les grands pontifes de son veau d'or, les plus habiles à manier ses des pipés ; — que des hommes perdus, la veille, de dettes et de mauvaises affaires, étalent effrontément l'éclat de leurs millions ; — que les existences les plus notoirement immorales reçoivent dans un certain monde un bill d'indemnité, dès le moment qu'elles sont brillantes et dorées ;

que ces vivants scandales y soient victorieux, salués et triomphants; ce sont là des provocations d'un autre genre qu'un placard anarchique ou un appel à l'émeute.

On arrache le placard, on étouffe le cri factieux; mais ces outrages permanents à la morale sont d'un effet non moins funeste; ils fournissent des prétextes aux systèmes violents et aux idées extrêmes, qui font retomber des torts partiels sur l'ordre social tout entier.

Quelles furent, en 1848, les chances de M. le comte de Chambord? Quelle fut la portée du mouvement d'opinion qui se manifesta en sa faveur?

Ce ne fut pas dans la première période des événements de 1848, entre le 24 février et les journées de Juin, que l'héritier des Bourbons eut la meilleure occasions de jouer sa partie. Le jour ne jaillissait pas encore suffisamment du milieu des faits, la situation n'était pas assez mûre; le vent ne poussait pas assez fortement de ce côté. Dans ce moment, une tentative du prince eût été prématurée.

Mais après la sanglante bataille dont Paris fut le théâtre, les esprits épouvantés se prirent à identifier ces scènes affreuses avec le gouvernement républicain lui-même. On chercha autre chose.

L'opinion orléaniste ne s'était pas encore relevée de la première prostration de sa défaite. Cette

grande chute était trop récente pour que les griefs qui l'avaient causée fussent tombés dans l'oubli, et pour que le travail d'une réaction se fût accompli vers le pouvoir abattu naguère.

L'opinion impérialiste ne s'était manifestée que par l'insignifiant essai d'émeute qui avorta, le 12 juin, sur la place de la Concorde.

Restait le comte de Chambord, en face d'une situation qu'une foule de gens, dans leur consternation et leur effroi, regardaient comme impossible et intenable.

La terrible répression de l'insurrection de Juin avait réduit à l'impuissance la partie la plus ardente et la plus énergique de la démocratie parisienne. A beaucoup d'imaginations populaires, le comte de Chambord apparut comme quelque chose de neuf — un intervalle de dix-huit ans avait fait une sorte de nouveauté de l'ancienneté même. Ils étaient passés, les trois mois de misère que le peuple avait mis au service de la République, et, que la République en fût ou non coupable, l'épreuve durait toujours. Pourquoi ce jeune homme, étranger à toutes les dissensions de la France, entouré du prestige que donne le lointain, ne serait-il pas le remède à ces maux ?

Les hommes d'affaires, les intérêts industriels, commerciaux et de tous les genres, ne voulaient qu'une garantie, une sécurité pour eux, sans se préoccuper de la personne : il ne s'agissait pas là d'une affection, d'un sentiment, d'une conversion au principe de la légitimité ; il s'agissait d'une ques-

tion de caisse à sauvegarder, et, à ce point de vue, tous auraient accepté le petit-fils de Charles X avec le plus grand plaisir.

Le comte de Chambord était une espérance pour le travail, un point de ralliement pour l'ordre, une assurance contre le retour des terribles scènes auxquelles on venait d'échapper. De là vint le mouvement instinctif qui, dans les mois de juillet et d'août 1848, se manifesta clairement pour lui. Ce fut comme un souffle, comme un vent, comme un courant que l'on sentait dans l'air.

A ce sujet, qu'il me soit permis de citer un détail personnel.

En 1846, j'avais publié une seconde édition de la *Vie populaire de Henri de France*, petit volume à 50 c., dont la première avait paru en 1840. De cette seconde édition, tirée à cinq mille exemplaires, il en restait, lors de la révolution de Février, environ quatorze cents. L'ouvrage ne se vendait plus du tout; ces exemplaires étaient à l'état de *rossignols*, comme en dit en librairie, c'est-à-dire à l'état de fond de magasin sans écoulement. Une partie était même demeurée en feuilles, les frais de brochage paraissant inutiles.

Quelques jours après les événements de Juin, sans que j'eusse fait aucune annonce, aucune publicité, voilà que cette valeur morte se réveille, que des demandes arrivent chez les libraires.

Ce regain imprévu va progressant, en même temps que des petits portraits lithographiés du prince obtenaient un débit non moins rapide.

L'autorité ne pouvait manquer d'être renseignée sur ce mouvement, sur cette idée instinctive qui avait surgi dans les esprits, et elle me le fit savoir par une mesure assez mal inspirée. Le 28 juillet, pendant que j'étais sorti, un commissaire de police, escorte d'agents, se présenta chez moi, pour y chercher et appréhender au corps la *Vie populaire de Henri de France*. Dix ou douze exemplaires seulement furent les minces trophées de l'expédition : avec un certain nombre qui furent saisis chez un libraire du Palais-Royal et chez la brocheuse, ce fut environ deux cents sur lesquels la police mit la main.

Cette mesure était d'autant plus maladroite que l'affaire ne pouvait avoir aucune suite, mon petit livre étant surabondamment couvert par la prescription. Effectivement, j'obtins quelque temps après, par mes démarches, la remise des exemplaires saisis.

Cependant, le mouvement des esprits continuait de se manifester. Souvent, dans un théâtre, dans un lieu public, entre gens inconnus l'un à l'autre, la conversation tombait d'elle-même sur le sujet qui était, pour ainsi dire, dans l'air. Un jour, je m'étais arrêté devant un magasin d'estampes, sur le quai Voltaire. A l'étalage figurait la grande gravure du beau tableau de Gérard, *l'Entrée de Henri IV dans Paris*. Près de moi, j'entendis un homme et une femme de la classe ouvrière, qui faisaient leurs commentaires sur ce tableau, et notamment sur l'air joyeux de la foule, qui se presse au de-

vant du Béarnais. « — Eh ! bien, » dis-je à la femme, « nous pourrons bien en voir autant. — » Oui, monsieur, me répondit-elle, et même, on » dit que c'est pour le 25 août. — Le 25 août, c'est » un peu tôt, » repris-je, « mais pour le 29 sep- » tembre (date de la naissance du prince) ce serait » bien possible. — Oh ! monsieur ! le 29 septembre, » ce serait bien loin ! »

Cette idée populaire qui allait spontanément vers le prince exilé, comme vers l'espoir et la ressource de la situation, elle se traduisit dans un surnom significatif qui courait alors : *Monsieur Crédit*.

Je pris ce surnom pour titre et pour thème d'une chanson sur l'air connu : *C'est l'amour, l'amour, l'amour*. D'abord lithographiés, puis, imprimés sous le manteau (l'imprimeur qui s'en chargea fit ce travail lui-même, pendant la nuit), les couplets de *Monsieur Crédit* coururent promptement Paris et les départements. Un journal de Nantes, fort opposé à la cause du comte de Chambord, *le National de l'Ouest*, fut, sans le vouloir, l'agent le plus actif de cette publicité. La chanson légitimiste étant arrivée jusqu'à lui, il la dénonça bruyamment, et il commit la gaucherie de la donner tout entière. Les journaux blancs profitèrent bien vite de ce pas de clerc : ils s'empressèrent de publier l'œuvre prohibée, avec l'article hostile qui l'encadrait et lui servait de passeport : de la sorte, *Monsieur Crédit* fit en peu de temps son tour de France. Plus tard, Jeanne, le papetier du passage Choiseul, imprima et mit en vente cette chanson avec un portrait du

prince : il y eut saisie et procès; mais *Monsieur Crédit* fut acquitté par les jurés.

Je suis à même de l'affirmer : les néo-légitimistes, que le besoin de la situation poussait vers le comte de Chambord, embarrassaient souvent ses anciens partisans par l'ardeur de leurs questions à son sujet, par leur impatience de sa venue. A *l'Opinion publique*, où je collaborais alors, nous étions en relations amicales avec Albert Cler, le spirituel *co-homme d'Etat* de Louis Desnoyers et d'Altaroche au *Charivari*, et qui est mort consul de France dans un port d'Italie. Albert Cler ne voyait plus que le comte de Chambord pour solution. « Mais que fait donc votre prince ? Pourquoi « n'arrive-t-il pas? » nous demandait-il avec insistance, comme si nous avions eu pouvoir de satisfaire à ses désirs, — que nous partagions bien vivement.

Hélas ! pourquoi *notre prince* n'arrivait-il pas? Demandez à ceux qui le conseillaient et qui le renseignaient.

Il était impossible d'ignorer le mouvement de l'opinion, à moins de vivre dans la cave la plus profonde, hors de tout contact avec l'air extérieur et le courant des idées. Je ne sais où vivaient, — moralement, au moins, — les correspondants du comte de Chambord à Paris ; mais s'ils avaient su leur métier et voulu faire leur devoir, ils lui auraient dit : « Venez, accourez sur-le-champ, sans « tarder d'un jour ni d'une heure ! »

Admirez le concours de circonstances favorables

que la Providence lui avait ménagé, concours que l'on n'aurait jamais attendu.

Naguère, la seule chance en laquelle les legitimistes espéraient, c'était, après la mort de Louis-Philippe, les difficultés d'une régence, les dissentiments qui pourraient surgir entre les membres de sa famille; et le coup de foudre le plus imprévu avait renversé, avec Louis-Philippe, sa dynastie tout entière.

Avant la révolution de Février, les adversaires du comte de Chambord lui opposaient les images et la crainte de la guerre civile; et les événements avaient marché de manière que non-seulement le comte de Chambord n'avait pas besoin de faire appel à des luttes intestines, mais encore qu'il apparaissait comme un point de ralliement et d'appui pour en prévenir le retour.

Qu'on se reporte à ce moment : qu'on se rappelle ce cri de tous côtés : « L'ordre! l'ordre! sauvons l'ordre! sauvons la société! » — les esprits effrayés, épouvantés de la lutte de Juin, et ne demandant qu'une assurance contre de tels malheurs. Au milieu de cet émoi des esprits, de ce cri des intérêts, que M. le comte de Chambord eût paru sur un des points de la France où d'anciens dévouements lui garantissaient l'effet moral d'une première adhésion considérable. Acclamé tout d'abord par une force imposante et pacifique à la fois, qu'il eût lancé une proclamation dans un sens large et libéral, écartant bien loin toute idée de réaction et de parti, s'adressant à tous ceux qui voulaient l'ordre,

la sécurité, la préservation de la guerre civile; puis, voyez-le marchant vers Paris, appelant à lui sur sa route toutes les gardes nationales déjà en mouvement, dont la seule opinion, la seule devise était le salut public; — montrant aux populations sympathiques ou tout au moins curieuses cette physionomie prévenante, cette bienveillante affabilité si bien faite pour leur plaire; — souvenez-vous que, dans ce moment exceptionnel, les conditions ordinaires étaient renversées; que l'élan et l'intervention des départements leur donnaient un poids inusité dans la balance, et qu'au lieu de subir, comme de coutume, l'action parisienne, c'étaient eux qui manifestaient leur action sur la capitale; — ajoutez que l'armée, surtout par ses chefs, était médiocrement favorable au gouvernement de Février. Je n'aurai pas la témérité d'affirmer que le succès fût certain, mais je dis avec la plus profonde conviction que les chances étaient très grandes, et que l'héritier des Bourbons, sans avoir à tirer l'épée, sans avoir besoin, comme son aïeul Henri IV, d'être le « vainqueur de ses sujets, » avant d'être « leur père, » serait entré dans Paris par la plus belle porte qui pût jamais lui être ouverte.

Objectait-on la difficulté d'arriver en France? Les obstacles n'étaient pas sans doute plus grands qu'ils ne le furent pour don Carlos, quand on lui fit traverser Paris, la France entière, la frontière d'Espagne, malgré la police des deux Etats; — pour la duchesse de Berry, lorsque, des côtes de Provence, elle parvint jusqu'en Vendée, en trompant tous les

yeux d'un pouvoir mis en éveil par la saisie du navire qui l'avait apportée, et par la certitude de son débarquement. Quelle qu'en fût l'issue, la tentative était honorable et belle; même en cas de non succès, elle jetait sur le prince une noble lumière, elle servait mieux son nom et son avenir que l'inaction où le retint un fatal système.

Mettons les choses au pis : la captivité, la prison, — car la République nouvelle, d'accord avec nos mœurs, avait brûlé sans retour l'échafaud du 21 janvier. La prison ne tue pas toujours une cause; bien plus, on a vu le résultat tout opposé.

Charles-Edouard joua sa partie ; il la joua, lui, dans des circonstances infiniment moins propices, venant déployer un drapeau de guerre contre un gouvernement bien établi, réclamant une couronne déjà bien affermie sur une autre tête, et Charles-Edouard fut pourtant tout près de réussir, et s'il échoua, ce fut avec gloire. Il ne s'agissait pas, pour le comte de Chambord, de recommencer Charles-Edouard : il serait arrivé, au contraire, comme la solution d'un état de choses encore troublé, incertain; il serait arrivé avec un drapeau de paix à la main, quand ce drapeau était celui que tous les besoins de la situation appelaient.

Mais pour cela, il fallait inspiration, énergie, décision, promptitude; il fallait saisir l'occasion aux cheveux, s'élancer hardiment par cette voie providentielle qu'un moment de retard fermerait.

Que voulaient donc de mieux les conseillers de l'exil? Attendaient-ils que le pouvoir existant eût

l'abnégation méritoire de convoquer régulièrement la France, de lui demander si elle voulait le retour de la monarchie bourbonnienne; puis, le vote affirmatif obtenu, le couvert royal étant mis, ces conseillers temporiseurs auraient-ils jugé le vœu assez prononcé, les voies assez faciles, quand une députation des grands corps de l'Etat serait venue chercher le prince dans un carrosse à six chevaux?

Au lieu de la politique active qui avait si bien rencontré son heure, il vint de Froshdorf une lettre écrite par le comte de Chambord, à l'occasion de la mort de M. de Chateaubriand, et qui contenait de fort nobles sentiments sur les journées de Juin, des vœux pour la France très-bien exprimés. Nous fîmes imprimer cette lettre à grand nombre d'exemplaires et au modique prix d'un centime; on la distribua, on la répandit le plus qu'il fut possible; mais à quoi sert de préparer les esprits, si ce travail ne doit pas trouver son application? Que pouvait une lettre, toute belle qu'elle fut, si nulle action ne l'accompagnait?

Plus d'une fois, quand j'exprimais mon opinion sur la faute immense qui fut commise alors, j'ai entendu d'honnêtes légitimistes de salon me répondre : « Supposons même que le prince eût réussi; ce n'eût pas été pour longtemps : il ne serait pas resté : il a donc bien fait de se tenir tranquille. »

Voilà une logique avec laquelle on avance bien ses affaires!

Il n'est pas probable que Sully, ou Crillon, ou La

Noue, ou les amis de Gustave Vasa, fussent particulièrement préoccupés des difficultés que leur maître aurait à se maintenir, une fois arrivé au but. A qui eût fait cette objection, ils auraient dit : « Ar-» rivons d'abord, et nous verrons après. »

Mais les honnêtes légitimistes dont je parle n'étaient pas de cette étoffe-là. Il aurait fallu que, pour eux, M. le comte de Chambord revînt par la puissance d'un miracle. Ils redoutaient la moindre agitation sur la place publique, ils avaient peur de tout mouvement dans l'air ; ils craignaient que M. le comte de Chambord ne s'exposât ; mais ils craignaient tout autant qu'il ne les exposât, par contre-coup, ne fût-ce qu'à manger leur soupe froide, et, l'occasion une fois perdue, ils ont trouvé ce commode et beau raisonnement pour s'épargner les regrets.

Que M. le comte de Chambord en fût arrivé à coucher aux Tuileries, le plus grand pas était fait. La situation aurait eu ses difficultés, sans doute ; mais c'est là que se fussent exercés le tact, la sagesse, l'esprit conciliant et éclairé du prince. Je ne crois pas que Henri IV, placé entre les royalistes et les anciens ligueurs, entre les catholiques et les protestants, n'eût qu'à conduire une voiture sur une belle route sans cailloux ni ornières ; — et cependant il sut bien se maintenir.

Oh ! les puissants logiciens qui ont imaginé un moyen si excellent, si sûr, si infaillible, pour ne pas tomber d'une échelle !

Ce moyen, c'est de n'y pas monter.

Les chances de M. le comte de Chambord durèrent quelques semaines. Rien n'arrivant, ce mouvement spontané d'idées qui s'était fait vers lui dut s'affaiblir et s'évanouir, le courant de l'opinion dut se détourner, — et il se détourna.

Au commencement de septembre, la question de la présidence de la République fut posée : on sait le reste.

Le moment était passé. Le concours des événements n'amène guère deux fois une occasion pareille, et d'ailleurs les hommes qui la laissèrent échapper avaient trop bien donné leur mesure.

Je ne pense pas m'exagérer les chances qui s'offrirent alors à l'héritier des Bourbons ; je vois ces faits comme s'ils étaient vieux d'un siècle et plus. Je suis à présent si loin des illusions, que je me suis maintes fois étonné de celles où vivaient encore d'honorables convictions, après une telle épreuve.

Dès lors, les légitimistes, sans renoncer à des affections respectables, ne pouvaient-ils accepter franchement un ordre de choses qui leur avait rouvert la vie politique en affranchissant leur conscience, et sous lequel ils n'auraient servi que le pays?

J'ose penser que cette position était préférable aux intrigues stériles qui s'agitèrent dans les coulisses de l'Assemblée législative, les deux fractions monarchistes jouant au fin l'une avec l'autre, et n'aboutissant qu'à se neutraliser.

Je dis franchement mon avis en ce qui touche les autres: il est juste que je ne sois pas moins sincère pour moi-même.

Je veux donc, en scrutant mon for intérieur, rechercher pourquoi, au 10 décembre 1848, ce n'est pas pour le général Cavaignac que j'ai voté.

Voyons : ai-je cédé à l'influence prestigieuse qui fut si puissante alors, surtout dans certaines classes de la population ? — Non : je le dis aussi franchement aujourd'hui que je l'aurais dit dans un autre temps.

Ai-je obéi à la rancune que m'aurait laissée la maladroite visite faite chez moi par la police ? Petite affaire particulière qui n'avait eu, d'ailleurs, aucune suite.

D'autres actes un peu trop *africains*, et sentant un peu le sabre, tels que la suspension arbitraire de la *Gazette de France*, me froissèrent et m'éloignèrent davantage. Mais l'impression que me causèrent, comme à tant d'autres, les paroles bien malheureuses prononcées par le général dans deux séances de l'Assemblée constituante, voilà quelle fut surtout la raison qui m'empêcha de voter pour lui.

Dans ces quelques mots, — qui lui aliénèrent la majorité de l'opinion dite *modérée*, sans lui concilier le parti extrême, — je vis ce que l'on y vit généralement, l'apologie d'une époque détestable et détestée. Une même protestation s'élança de toutes les consciences que révoltent les crimes de la Terreur : elle se fit jour d'abord dans la presse, et plus

tard, elle se traduisit au scrutin pour la présidence de la République.

A présent que le temps et l'étude ont passé là-dessus, je suis persuadé que ces fatales imprudences de langage n'avaient pas, dans l'intention de Cavaignac, la portée qu'on leur donna ; je crois également qu'il eût offert les garanties désirables à la sécurité publique, et que, une fois dans la position normale de premier magistrat constitutionnel, il aurait été l'homme de la loi ; l'honorable probité politique dont il fit preuve, et à laquelle tous les partis ont rendu hommage sur sa tombe, vient à l'appui de cette opinion.

Mais il avait suffi de quelques paroles irréfléchies pour amener un entraînement en sens contraire, dont je n'ai pas à juger les conséquences.

Puisque je suis en train de faire mon examen de conscience politique, je vais parler d'un écrit auquel les circonstances prêtèrent une publicité infiniment au-dessus de sa valeur intrinsèque : c'est la petite brochure intitulée *la Vérité aux Ouvriers, aux Paysans, aux Soldats.*

C'était au mois de mars 1849. Les élections générales pour l'Assemblée législative étaient fixées au mois de mai. Cette immense préoccupation remuait tous les esprits, échauffait et mettait en mou-

vement toutes les opinions : une vive et ardente polémique enflammait la presse.

Des idées vraiment subversives, des appels vraiment malfaisants, étaient lancés dans les masses par certains journaux, apôtres bien maladroits de la République et de la liberté. Frappé du danger, comme tout honnête homme devait l'être, j'eus la pensée d'opposer à ces blâmables prédications un écrit tout à fait populaire par sa forme, son langage et son prix. Je me mis aussitôt à l'œuvre, et dans la huitaine une petite brochure fut sous presse. Elle parut le 19 mars, chez Garnier frères, au Palais-Royal ; elle formait une feuille ou 36 pages grand in-18 et d'une impression compacte, au prix de 10 centimes. Je l'avais fait tirer à dix mille exemplaires. La publication eut d'abord lieu pour mon compte et à mes frais.

A peine mise en vente, ma légère brochure, qui entrait dans le vif de la situation, fit un rapide chemin. En très-peu de jours, les dix mille exemplaires furent épuisés : un second, puis un troisième tirage s'enlevèrent encore plus vite. Les frères Garnier, dont le flair exercé sentit là un grand coup d'à-propos, m'offrirent de prendre l'affaire à leur compte: je m'arrangeai avec eux, et je n'eus pas sujet de m'en repentir. Entre les mains de ces habiles éditeurs, et les élections de plus en plus proches redoublant l'ardeur de la lutte et de la propagande, le succès alla croissant : ce fut un crescendo, un fortissimo, une vraie traînée de poudre.

Le comité dit *de la rue de Poitiers* était dans son

coup de feu. Il adopta mon écrit ; il conclut avec mes libraires et moi des arrangements pour que le prix, déjà bien modique, fût réduit à cinq centimes, afin de prêter encore davantage à une vaste propagation. Les exemplaires s'expédiaient dans les départements par gros ballots : il y eut des candidats électoraux qui en prirent plusieurs milliers. Une seule imprimerie, malgré les ailes de la vapeur et de la mécanique, eût été loin de suffire aux demandes : la presse roulait sans relâche dans trois ou quatre maisons à la fois. Les violentes attaques lancées par des plumes et des voix maladroitement ennemies, constatèrent cette vogue extraordinaire et ne firent qu'y aider.

Tant il y a que *la Vérité* eut à Paris *cinquante-six* tirages bien authentiques, chacun à dix mille exemplaires ; plus deux tirages pareils qui furent faits à Rouen, avec mon autorisation, pour les besoins locaux. Comptez en plus les *mains de passe*, c'est-à-dire la main de papier que l'usage permet de faire tirer en sus pour chaque rame ; déduisez de l'autre part ce qui resta en magasin quand la vente vint à cesser avec les élections terminées : on arrive à un chiffre d'environ six cent mille exemplaires jetés en six semaines dans la circulation. C'est probablement, en son genre, un fait unique.

Est-ce à dire que j'en tire gloire? Nullement. Si je le cite, ce fait, c'est comme curiosité, c'est comme détail à noter dans l'histoire politique du temps. Lorsqu'il m'est arrivé depuis de jeter les

yeux sur cette brochure, je me suis demandé s'il était bien possible qu'elle eût obtenu les honneurs d'un tel succès ; j'ai fait un triste retour sur des œuvres longuement élaborées qui ont peut-être une certaine valeur, et j'ai pensé qu'il était bien fâcheux d'avoir réussi infiniment plus avec le mince opuscule de circonstance qu'avec des travaux où j'ai mis tant de soins et de peine.

Puis, en me relisant aujourd'hui, je regrette non pas l'intention qui était bonne, mais, sous certains rapports, la manière dont je la traduisis ; je regrette le parti qu'ont pu tirer de cet écrit des opinions, ou plutôt des intérêts, auxquels je suis loin de m'associer.

Oui, j'eus raison de combattre des idées mauvaises, aussi inconciliables avec un gouvernement républicain, qu'avec un gouvernement monarchique ; mais j'aurais dû, par des réserves bien expresses, prévenir toute confusion que l'on tendrait à établir entre ces idées et les vraies doctrines libérales, au préjudice de ces dernières ; en même temps que je prémunissais le lecteur populaire contre les sycophantes de liberté, j'aurais dû le mettre en garde contre les sycophantes de l'ordre, autre danger de la situation.

Ce fut surtout un des côtés de la question qui me frappa, et je négligeai l'autre. Par là, mon écrit fut incomplet, et il n'est pas tel que je le ferais maintenant, s'il était à refaire.

Il faut être Dieu, pour ne jamais se tromper : il

faut être un sot, pour croire qu'on ne se trompe jamais, ou, quand on a la conscience de son erreur, pour se refuser à la reconnaître.

---

15 *Juin* 1849. — Je vis, ce jour-là, de bien tristes tableaux de destruction. J'allai visiter les deux imprimeries envahies et saccagées, l'avant-veille, — le jour de la tentative des Arts et Métiers, — par des gardes nationaux de la 1re légion, appartenant au bataillon commandé par M. Vieyra. L'une était l'imprimerie Proux, rue Neuve des Bons-Enfants; l'autre celle de M. Boulé, rue Coq-Héron.

Dans l'une et dans l'autre, on imprimait des journaux de la démocratie avancée. Si ces journaux étaient coupables, on pouvait les poursuivre et les atteindre légalement; mais rien n'excuse des actes de brutale et sauvage violence.

Dans l'imprimerie Proux, la dévastation n'avait frappé qu'une partie des ateliers; mais chez M. Boulé, elle était totale. A l'Assemblée nationale, des voix officieuses voulurent atténuer les faits, les réduire à des caractères renversés et dispersés, ce qui aurait déjà constitué un acte suffisamment condamnable; mais ce ne fut pas tout, il s'en faut : je témoigne de ce que j'ai vu, et j'atteste que le sac fut complet.

Du haut en bas de la maison, tout n'était que ruines. Non-seulement les dévastateurs s'étaient acbar-

nés sur le matériel d'imprimerie, presses, formes, caractères, tout cela mutilé, brisé, confondu dans un affreux chaos, mais encore ils n'avaient pas épargné les marbres des cheminées, les glaces, les carreaux, jusqu'à la monture des fenêtres. En un mot, il ne restait d'entier que les murs. Or, il n'y avait pas eu l'ombre d'une résistance et d'une lutte, dans ces ateliers réduits à l'état d'une maison de Saragosse prise d'assaut : les assaillants n'avaient eu à enfoncer que des portes ouvertes.

La propriété, dans toutes les circonstances, ne doit-elle pas être doublement sacrée, pour des hommes qui s'intitulent défenseurs de la propriété? De pareils excès ne deviennent-ils pas encore plus coupables, de la part de ceux que la cause de l'ordre compte parmi ses soldats? Qu'auraient fait de pis, je le demande, les hommes de désordre et d'anarchie?

Au lieu de pallier ces faits déplorables, il fallait les flétrir sans ménagements. Par là on aurait mieux servi les principes salutaires compromis par des champions qui les mettaient si peu en pratique.

Deux souverains,—François Ier et Charles-Quint, — viennent de ceindre la couronne : tous deux jeunes et superbes, ils sont animés l'un contre l'autre d'une rivalité jalouse. Ils se regardent réciproquement le blanc des yeux, ils se sentent les

nerfs agacés; ils ont envie de se chercher noise et de se mesurer ensemble.

Ces deux messieurs pourraient, direz-vous, satisfaire leur envie et vider leur affaire seul à seul, soit à l'epee ou à la dague, ou au bâton, soit à telle autre arme qui leur conviendrait : de cette manière, ils n'exposeraient que leur propre tête et leurs propres membres.

Mais ce procédé-là ne serait pas régulier. Parce que leurs souverains respectifs se sont regardés de travers, il faut que des millions d'hommes pâtissent et que des centaines de mille aillent se canonner, s'arquebuser, se sabrer, s'entrepercer l'abdomen sans savoir pourquoi.

Il est juste de dire qu'au moins François Ier combattit en personne avec les siens, tandis que d'autres souverains se plaignent de leur grandeur qui les attache au rivage, comme, selon Boileau, Louis XIV au passage du Rhin ; mais François Ier, en mettant sa vie en jeu, ne rachetait pas celle de ses sujets tués ; et, comme, en outre, il se fit prendre à Pavie, il fallut, pour surcroît, que son royaume payât sa rançon.

Tel autre prince compte des aïeux qui se sont illustrés par leurs victoires et conquêtes : il ne tient qu'à lui de vivre en paix avec tout le monde ; mais il s'ennuie du repos ; il craint qu'on ne l'accuse de dégénérer : il veut continuer les traditions de ses ancêtres. Cette noble ardeur mettra en feu tout un continent : encore s'y trouve-t-elle trop à l'étroit. Eh ! malheureux, il faudra pourtant bien, un jour,

te contenter de beaucoup moins de place, dans la boite qui nous attend tous, boite en cèdre ou en sapin.

Un troisième est épris d'une belle qui ne voit pas de coiffure plus séyante, sur la tête d'un amant, que les lauriers de la gloire.

Pour obtenir son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'eusse faite aux dieux.
. . . . . .
Rien ne plaît tant aux yeux des belles,
Que le courage des guerriers . . . . .

même quand ces guerriers se battent par procuration. Ce goût pour les lauriers, chez la Célimène d'un potentat, coûte cher à l'humanité. Afin de s'en procurer une moisson convenable, le prince trop amoureux fait tuer deux cent mille hommes. La belle Hérodias fut moins exigeante : elle se contenta d'une seule tête.

Un autre a fait de profondes études sur l'art de Végèce et de Follard : c'est un jeu d'échecs où il remporterait le premier prix. Mais il s'agit de passer de la théorie à la pratique. Pour remplacer les pièces en bois, l'éminent joueur prend des pièces en chair et en os, et il engage une partie qui dure quelquefois plusieurs années, brûle cinquante villes et décime toute une génération ; bagatelle, pourvu qu'il laisse dans l'histoire le renom d'un grand tacticien.

Je voudrais bien savoir si les Français et les An-

glais qui s'entretuèrent à Fontenoy, se souciaient beaucoup de la succession à la couronne d'Autriche, cause première de la lutte. En tous cas, ils usaient de procédés réciproques infiniment aimables ; ils s'invitaient mutuellement à tirer les premiers. Messieurs les officiers des gardes-françaises l'emportèrent dans cet assaut de bonne grâce, et les Anglais eurent l'avantage du premier feu : il tomba quelques centaines de soldats français. Je suppose que les pauvres diables auraient volontiers dispensé leurs chefs d'être si chevaleresques.

Si l'on fût convenu, la bataille finie, d'une trêve pour enterrer les morts, les survivants à cette lutte de politesse et de coups de fusil, auraient eu ensemble les entretiens les plus courtois ; puis, l'heure de la suspension d'armes expirée, ils se seraient remis à se charger, à se perforer, à s'entr'égorger de plus belle, comme les ours et les boules-dogues de la barrière du Combat, — toujours à propos de la succession autrichienne.

N'est-ce pas absurde et horrible à la fois ?

Et votre conclusion ? me demanderez-vous. Ma conclusion, la voici.

Le souverain qui engage une guerre sans la nécessité la plus absolue, sans l'intérêt national le plus impérieux, — soit qu'il s'appelle Alexandre, Gengiskan, Charles XII, n'importe, — est un criminel de lèse-humanité au premier chef.

Et les peuples qui admirent tant ces fameux ravageurs, ressemblent à l'Egyptien de l'antiquité se

faisant un dieu du crocodile qui le mangeait, ou à de pauvres moutons qui s'extasieraient devant la gloire du boucher.

Une catastrophe arrive sur un chemin de fer : dix, quinze, vingt, trente personnes tuées ou blessées. Vous frémissez à la lecture de ces douloureux détails : c'est le navrant entretien de tout le jour : on est près de maudire l'invention, — si magnifique pourtant, — d'où naissent ces désastres lamentables.

Sous vos fenêtres, un homme est écrasé par une voiture, ou tombe d'un toit : le hasard vous rend témoin de l'accident. Vous voyez ce malheureux qu'on emporte, son sang qui couvre le pavé ; ce lugubre tableau vous poursuivra ; vous n'en dînerez pas, vous en rêverez la nuit.

Mais voici un bulletin de bataille que vous apporte le journal. Là, il s'agit de quinze mille, vingt mille, trente mille hommes, — peut-être plus, — qui sont restés sur le carreau, — trente mille hommes hachés, broyés, foulés aux pieds des chevaux, écrasés sous les roues des canons, pantelants, se tordant, criant, hurlant, des têtes et des membres épars, des monceaux de morts et de vivants pêle-mêle, un immense charnier humain qui couvre deux lieues, où les blessés, les mutilés gisent sous le soleil, sous la pluie, sous la neige, attendant

peut-être vingt-quatre heures un premier secours et expirant sans soulagement dans une lente agonie. C'est l'horreur à sa plus haute puissance, une horreur qui est à la catastrophe du chemin de fer comme mille est à un. Chacun de ces vingt ou trente mille malheureux est dans le même état que l'homme dont l'accident isolé vous a impressionné si vivement. Mais, pour le cas présent, votre sang-froid n'est nullement altéré.

— Oh! oh! voilà une grande nouvelle! dites-vous, comme vous diriez : « Oh! oh! on a joué hier » un grand drame à la Porte Saint-Martin. »

Sur quoi vous vous mettrez à table pour déjeuner, et, sans perdre un morceau, vous lirez le friand récit de l'effroyable boucherie.

« Nous avons fait un affreux carnage de l'ennemi, » ajoute le bulletin ; et vous répétez très content, quoique vous ne soyez pas un cannibale, et que ces ennemis taillés en pièces soient des hommes comme vous : « Nous avons fait un affreux carnage » de l'ennemi. »

Le bulletin plus ou moins véridique termine en disant : « Nos pertes sont peu considérables, » ce qui ne vous laisse aucun poids sur le cœur. Ces pertes « peu considérables, » Dieu sait quel lamentable convoi elles offriraient encore à vos yeux ; mais cette boucherie étant une victoire, vous mettrez, le soir, des lampions à vos fenêtres, et vous irez joyeusement, en famille, voir les illuminations.

J'avoue que je ne comprends pas les illumina-

tions et les réjouissances pour une bataille, fût-ce la plus éclatante victoire. Il y a toujours là un immense deuil pour l'humanité, une sinistre odeur de cadavres, des milliers de blessés souffrant et gémissant dans les ambulances, tandis qu'on admire l'effet des lampions et des lanternes chinoises; une quantité de familles qui pleurent sur un fils ou sur un frère, et pour qui ces réjouissances sont un coup de poignard. Les mères ne s'informent pas si c'est une victoire ou un revers qui leur enlève leur enfant.

Un incendie éclate dans la ville : quatre ou cinq maisons brûlent. Vous vous écriez : « Quel malheur! » et le malheur est grand, en effet. Vous allez voir les ruines fumantes, vous revenez navré : vous souscrivez avec empressement pour les victimes; mais, dans le bulletin de la bataille, figure l'incendie total de quatre ou cinq villages qui ont servi de théâtre à l'action. Cet accessoire ne fait qu'ajouter au dramatique du récit.

S'il faut, au point de vue politique, regarder comme heureux le résultat de la bataille, n'oublions pas le côté lugubre et funeste; ne fêtons pas une vaste hécatombe humaine avec les joyeuses démonstrations du plaisir, et gardons nos lampions pour la signature de la paix.

Dans les expositions de peinture, les tableaux de bataille sont toujours ce qui plaît le plus au bourgeois, surtout si les morts et les blessés abondent, si l'on voit beaucoup de sang bien rouge, si l'on se massacre avec bien de l'acharnement. Ces ta-

bleaux-là, fussent-ils fort médiocrement peints, attirent bien plus le bourgeois que tous les chefs-d'œuvre de Raphaël. Il regarde ce sang et ce carnage avec un cœur de Spartiate.

De Spartiate, ô bourgeois! ne serais-tu pas plutôt originaire de la Béotie?

Que voulez-vous! Je n'aime pas placer mon respect à l'aventure, malgré certaines idées convenues.

Une de ces idées, c'est qu'un pensionnaire des Invalides, — surtout s'il est manchot ou pourvu d'une jambe de bois, — mérite, sans autre raison, mon coup de chapeau. N'en déplaise à cette croyance, je demande la permission de ne saluer qu'après renseignements et sous bénéfice d'inventaire.

Deux soldats marchent ensemble au feu. L'un est le meilleur sujet du régiment, l'autre en est, à tous égards, la plus triste recrue, ce qu'on appelle un pilier de salle de police, un mauvais soldat. S'il va en avant, c'est peut-être parce qu'il ne peut pas aller en arrière.

Or, un boulet survient, — il n'est rien de plus aveugle qu'un boulet; — il ne choisit pas son monde; il emporte, sans y regarder, ce qui se trouve devant lui. C'est justement la jambe du mauvais soldat qu'il rencontre en chemin.

Voilà donc ce chenapan promu, par la grâce du

hasard, au rang « de glorieux débris, » au lieu d'avoir comme perspective probable les compagnies de discipline et les ateliers pénitentiaires.

On le place aux Invalides; l'Etat se charge de son sort : c'est juste; mais êtes-vous sûr que la jambe de bois va opérer en cet homme une transfiguration morale, épurer ses habitudes, ses inclinations et ses mœurs?

Malheureusement, s'il faut en croire les quartiers voisins des Invalides, plus d'un, parmi les habitants de cet asile de la gloire, ne réaliserait guère l'idéal que l'on voudrait se créer. Peut-il en être autrement? Le plomb et le fer n'atteignent-ils pas sans distinction les meilleurs et les pires éléments de l'armée?

J'ai beaucoup d'estime pour le militaire qui en est digne; mais je n'adore pas la botte forte et je ne place pas d'emblée le bonnet à poil au rang des astres.

« Honneur aux braves! » dit-on. Oui, sans doute, honneur aux braves, à condition, toutefois, que cette qualité de la bravoure soit accompagnée de quelques autres.

Vit-on jamais hommes plus intrépides que les condottieri du moyen-âge, que les flibustiers des Antilles, que les pirates, les écumeurs de mer dont une corde fait justice quand on les prend? Ceci prouve que le courage des champs de bataille est un titre fort incomplet s'il est isolé des qualités morales. Les couplets de *gloire* et *victoire* ne changent rien à cette vérité.

Il y a pourtant des imbéciles portés à voir de préférence le type du parfait militaire dans l'individu qui a les allures et la vie d'un truand.

Par exemple, on badine sur la maraude, on fait là-dessus des dessins plaisants : le canard ou le matou du *bourgeois*, du *pékin*, mis dans la marmite du bivouac, c'est connu.

La maraude, c'est tout uniment le vol. Ce même vol, dans d'autres conditions, rencontrerait-il autant d'indulgence et de bonne humeur ?

Au lieu de cette maraude en petit, ce sera la maraude en grand, la maraude procédant par millions, comme l'ont pratiquée certains généraux dont les *fourgons* étaient connus et proverbiaux. Encore le vol, un genre de vol à main armée, qui aurait mal tourné si le coupable n'avait commandé que vingt ou trente hommes, au lieu d'en commander vingt ou trente mille.

Sous l'abri de l'uniforme et de l'état de guerre, un homme se sera livré à tous les excès de la violence, de la rapine, de la débauche, de la brutalité ; il aura commis des crimes, de véritables crimes, qui passent pour gentillesses en campagne, et qui, dans la vie ordinaire, l'auraient mené en cour d'assises. Suis-je obligé d'honorer ce bandit, par cela seul qu'il a des moustaches grises et une balafre à travers la figure ?

J'ose croire que non.

Oh ! si l'on épluchait les comptes de certains guerriers fameux, qui ont leur nom gravé sur des colonnes triomphales et sur des tables d'airain !

Pour échantillon, Vandamme est un des généraux inscrits sur l'arc de triomphe de l'Etoile. Dans le dossier de celui-là, je me contenterai de rappeler ses propres rapports (voir le *Moniteur* de 1793 ou 1794) dans lesquels il se vante d'avoir fait de sa main l'office de bourreau en dépêchant à coups de sabre ou de pistolet des émigrés prisonniers.

Ne vous étonnez donc pas qu'avant d'accorder mon hommage aux sabres éminents, je me réserve expressément le chapitre des informations.

Les conseils de guerre se chargent tous les jours de démontrer, par les délits et les crimes qu'ils ont à juger, combien serait absurde le fétichisme de l'uniforme. Tout comme le paletot et la blouse, l'uniforme couvre d'honnêtes et de malhonnêtes gens. Je veux savoir à qui j'ai affaire, avant d'accorder estime et confiance à l'homme en paletot ou en blouse ; je ne crois pas qu'un autre habit rende cette précaution superflue.

A un jeune homme qui se propose d'entrer à Saint-Cyr et d'embrasser la carrière des armes, voici ce que je dirai :

« Mon cher ami, si, non content de remplir strictement les devoirs de l'épaulette, vous cultivez votre intelligence et votre âme, si vous occupez honorablement vos loisirs, si vous cherchez en vous-même les ressources que vos garnisons vous refuseront souvent, si vous demandez à votre état le bien spécial qu'il offre à faire ; si, aux qualités de la vie militaire, vous joignez celles qui vous feraient estimer dans la vie civile (et cette réunion, Dieu

merci, n'est pas impossible), oh ! dans de pareilles conditions, suivez votre penchant.

» Mais si, en dehors du service, vous ne savez faire autre chose que de croupir dans ou devant un café, selon la saison, en jouant aux dominos la consommation d'absinthe ou de petits verres ; si vous ne gravitez qu'entre le champ de manœuvres et le billard-estaminet ; si vos conversations ne roulent que sur un beau carambolage ou sur des histoires de mauvais lieu ; si, privé, comme vous pouvez l'être, de relations intellectuelles, vous vous rabaissez jusqu'aux éléments qui vous entourent, au lieu de vous élever au-dessus d'eux, alors vos facultés morales iront s'annulant et s'oblitérant ; alors, pour tout dire, il n'y aura pas d'existence plus abrutissante que la vôtre.

» Dans ce cas, mon jeune ami, j'aimerais beaucoup mieux vous voir honnête artisan, et vos épaulettes seraient bien peu enviables, quand même, par une chance propice, par l'avancement rapide de la guerre, trois étoiles d'or devraient un jour les rehausser. »

Gloire à tous les genres d'intrépidité !

Je ne chercherai pas de prééminence parmi eux ; mais, dans tous les cas, aucun courage n'est supérieur à celui de l'homme qui, sans avoir l'excitation du tambour et de la poudre, l'enivrement de

la mêlée, l'ardeur de la défense personnelle, se précipite à travers les flammes ou les flots débordés, pour leur arracher une victime. L'exploit du champ de bataille peut être plus éclatant, mais l'autre est certainement tout aussi beau.

Aussi, j'estime autant que les décorations les plus illustres et les plus recherchées, la simple médaille de sauvetage qui atteste un dévouement de cette nature.

Pourtant, ô bizarrerie ! cette médaille ne serait pas *bien portée* dans un salon. C'est bon pour un marinier, pour un pompier, diraient certaines gens du bel air. — Idée fort absurde, et je le prouve.

Loin de moi l'intention de déprécier le moins du monde une croix bien acquise ! Mais les hommes légitimement décorés conviendront que cet insigne, très-bien placé sur telles poitrines, n'avait rien à faire sur telles autres ; — et, plus que personne, ils ont lieu de regretter ces erreurs.

Que de gens ne doivent leur décoration qu'à une amitié, à une accointance, à une influence plus ou moins honorable à un emploi, à une position qui fait d'un ruban le complément presque indispensable du costume ! Que de gens dont on passerait la personnalité au crible et à l'alambic, sans découvrir en eux le plus léger prétexte pour la distinction dont leur habit est illustré !

Encore, si ces décorations, créées pour récompenser le mérite et les services, ne tombaient que sur des gens simplement insignifiants ! Si l'on ne

faisait jamais pis que de satisfaire quelque amour-propre obscur, mais honnête !

Malheureusement, — et ici je n'accuse aucun pays, aucun pouvoir en particulier, tous ont fourni leur contingent à l'immense armée des décorés, et ont pu, par conséquent, égarer leurs faveurs ; — il est trop vrai que des insignes qui devraient toujours attester un talent, un mérite, une haute vertu quelconque, n'attestent pas même toujours la simple probité, ne vous disent pas toujours avec certitude : « Celui-ci est un homme à qui vous pourriez confier votre portefeuille ! »

Il n'en est pas ainsi pour la médaille de sauvetage. Elle exige un titre spécial et bien défini. En la voyant, vous êtes sûr que le porteur s'est distingué par une bonne et belle action : elle signifie nécessairement : « Cet homme a joué ses jours pour le salut de son semblable. » Le plus grand personnage, à défaut de la condition requise, désirerait en vain ajouter cette modeste médaille à toutes les décorations dont il est chamarré. Pas moyen qu'il ait sauvé quelqu'un en se jetant à travers une fournaise ardente, s'il n'a jamais vu que le feu de sa cheminée ; — ou en luttant corps à corps avec un fleuve en fureur, s'il ne s'est jamais mouillé que dans un bain.

Quel individu fut jamais plus décoré, plus archi-décoré que Talleyrand, ce type de l'athéisme politique et moral, chez qui les sots érigeaient le cynisme en supériorité d'esprit? Il comptait presque

autant de croix que de parjures, et ce n'est pas peu dire.

Tous les gouvernements pour lesquels ce bâtard d'Asmodée avait machiné, tripoté, rusé, protocolé, diplomatisé pendant quarante ans, s'étaient crus obligés de contribuer à cette collection. Talleyrand était commandeur, grand'croix, grand officier, tout ce qu'il vous plaira ; il avait autant de cordons qu'on puisse s'en passer au cou, autant de plaques, autant de crachats (ne vous trompez pas sur le sens du mot) que puisse en recevoir un habit.

Mais il n'avait pas de médaille de sauvetage.

Que de belles phrases on avait prodiguées sur la fraternité des nations, sur les liens intimes que serrent entre elles les chemins de fer, la télégraphie électrique, les expositions universelles ! La guerre, désormais, n'avait plus de raison d'être : c'était un gros non-sens, un monstrueux anachronisme, une énorme absurdité.

Or, au milieu de ce concert pacifique, et sous les auspices d'une paix européenne de quarante ans, une foule d'habiles gens consacraient sans relâche leurs méditations et leurs veilles à combiner les engins les plus meurtriers et les plus atroces. N'est-ce pas au siècle dernier qu'un docte chimiste, ayant retrouvé le secret perdu de l'ancien feu grégeois, reçut une pension de son souverain, à condi-

tion d'oublier sa découverte et d'en priver le monde? Notre siècle de philanthropie n'éprouve pas de ces scrupules.

Quand la guerre d'Orient s'alluma, ces aimables etudes se révelèrent par une foule de procédés qui se disputaient le prix de la férocité. Ce terrible feu grégeois n'etait plus qu'une innocente chandelle romaine, en comparaison de tous les artifices diaboliques dont la société allait être dotée. Chaque jour, c'étaient des messieurs arrivant tout fiers et tout ravis avec un ustensile inédit de carnage, des inventeurs en lutte pour un nouveau moyen de transpercer, de déchiqueter, de rôtir tout vifs leurs semblables.

— Monsieur, c'est moi, et non pas vous, qui ai imaginé le pistolet à dix coups, avec lequel on casse très-commodement dix têtes en cinq secondes!

— Monsieur, c'est grâce à moi que désormais on abat une cible humaine à une demi-lieue!

— Monsieur, ma balle déchire bien mieux la blessure, elle est bien plus difficile à extraire; la plaie s'envenime et la gangrène s'y met bien plus sûrement!

— Monsieur, votre machine infernale n'est qu'un jeu d'enfant auprès de la mienne, qui fera sauter en l'air un vaisseau de cent-vingt canons, de manière à le mettre en canelle, contenant et contenu!

— Monsieur, vous n'êtes qu'un vil plagiaire! A moi la gloire de la bombe asphyxiante, à moi la gloire de la drogue incendiaire, qui ne se borne

pas vulgairement à brûler les maisons, mais qui s'attache à la chair des hommes et les fait expirer dans les plus horribles tourments !

Ne sont-ce pas là de singuliers titres à revendiquer, dans une époque où l'on se pique de civilisation ? N'est-ce pas une belle matière à récompense, en regard des prix Montyon que l'on distribue tous les ans ?

Quel contraste étrange, pour qui réfléchit tant soit peu ! Par ici, des hommes, disciples dévoués du grand Ambroise Paré, appliquant tous leurs efforts à perfectionner l'art de fermer les plaies, de soulager et de conserver ceux qui souffrent ; par là, d'autres hommes mettant une ardeur égale à trouver des moyens jusqu'alors inconnus pour tuer de plus loin, pour faire des blessures plus aiguës, plus profondes, plus inguérissables, plus mortelles !

Deux camarades auront étudié ensemble la chimie, et seront partis du même point : entre les mains de l'un, cette science cherchera des remèdes salutaires et bienfaisants ; entre les mains de l'autre, elle s'ingéniera exclusivement à des fabrications destructives et homicides.

Vous semble-t-il que tous deux méritent des encouragements égaux ?

Mieux vaut s'appliquer à perfectionner le soc de charrue que l'obus ou la baïonnette.

Et l'inventeur d'engins féroces sait-il si sa découverte ne se retournera pas contre sa patrie, si son propre frère ou son propre fils n'en périra pas victime ?

Quand, chez les Grecs du Bas-Empire, on imagina cette composition nommée, à cause de son origine, *feu grégeois* (feu *grec*), elle put rester longtemps un secret, un monopole, car la science était alors un arcane, un mystère ; mais ce secret même finit par être pénetré, témoin l'emploi qui en fut fait par les Sarrasins, lors des croisades. A plus forte raison, de tels monopoles sont impossibles maintenant, et votre invention massacrante ne constitue aucun avantage en cas de guerre, pour votre pays. Il suffit à tout bon armurier d'avoir un de vos fusils entre les mains, pour en fabriquer de pareils ; il suffit qu'un habile chimiste (et tous les pays civilisés en possèdent) ait une de vos bombes, une de vos fusées, pour la décomposer, l'analyser, la recomposer, la reproduire, et peut-être avec de nouveaux perfectionnements.

En sorte que, si vous exterminez autrui mieux et plus en grand, il y aura réciprocité. Veuillez dire où sera le bénéfice.

On a vu invoquer ce bel argument : — plus les moyens destructifs seront puissants, plus la lutte sera courte. Le siége de Sébastopol n'en a pas moins été l'un des plus longs, parmi les siéges modernes ; et le plus meurtrier, sans contredit, car, des deux côtés, on avait égalité d'agents de mort.

Et qu'arrive-t-il ? C'est que le crime s'empare de ces inventions diaboliques, élaborées en vue de la guerre. Le tonneau de poudre de la rue Saint-Nicaise n'était que l'enfance de l'art, en comparaison de ces bombes ou grenades fulminantes, de ces

machines de poche bien autrement infernales, qui ont servi pour l'attentat de la rue Le Peletier. On a trop clairement reconnu, en cette sinistre occasion, l'émulation et les progrès qui se sont manifestés naguère dans la pyrotechnie destructive.

Je suppose que je fusse gouvernement, et qu'un quidam, ayant eu l'insigne bonheur de retrouver ou d'imaginer quelque machine de destruction à haute puissance, vînt, triomphant et fier, m'offrir sa découverte ; je m'empresserais de le loger hors de toute communication avec le genre humain ; ou je lui enjoindrais de garder son procédé pour lui seul, sous peine d'en voir faire aussitôt l'application sur sa propre personne.

O ingratitude humaine ! Le colonel anglais Congrève imagine les fusées dévastatrices que vous savez, et il a la satisfaction de leur donner son nom ; le général Paixhans est également parrain des canons de son invention, dont les Russes, par parenthèse, se sont servis tout aussi bien que les Français ; la carabine Minié, — qui n'est pas restée davantage la propriété exclusive de la France, — porte pareillement le nom de son inventeur.

Mais Parmentier consacre ses efforts et sa vie à faire connaître et adopter une plante nouricière ; malgré les difficultés que les sots préjugés opposent si souvent à ce qui est bon, il dote enfin son pays de cette inestimable ressource ; il rend impossible les horribles famines d'autrefois ; — et le nom de *parmentine*, en vain proposé, n'attache pas le sou-

venir de Parmentier au précieux végétal dont il fut le propagateur !

Quelle gloire meilleure et plus véritablement belle que celle de ce grand bienfaiteur de l'humanité !

Quel nom a droit d'être plus populaire que le sien ? A qui les honneurs d'une statue sont-ils mieux dus, même ailleurs que dans sa ville natale ?

L'invention qui fait vivre les hommes, n'est-elle pas fort préférable à l'invention qui les tue ?

Dans l'article de la *Biographie universelle* sur le maréchal de Saxe, je lis : « Il eut la faiblesse de la plupart des grands hommes : il aimait les femmes à l'excès ; cependant il ne leur sacrifia jamais la gloire. » Indulgente Biographie !

Comme il est bon que justice se fasse envers tous, voyons comment cette passion se manifestait, le cas échéant, chez le héros en question.

Le maréchal de Saxe menait avec lui, dans ses campagnes de Flandre, une troupe de comédiens, pour jouer à son quartier-général. Favart en était le directeur. Dans cette troupe, brillait une piquante et jolie actrice, Mme Favart.

Désirer cette comédienne et l'obtenir, il sembla au maréchal que c'était tout un : il se trouva que l'actrice était honnête et ne voulut pas se vendre ;

il se trouva que le mari était honnête aussi, et ne voulut pas vendre sa femme.

L'éminent soudard fit de son mieux l'aimable et le galant, comme Hercule aux pieds d'Omphale; il se mit en frais de madrigaux : galanterie et madrigaux furent perdus.

Le fait lui parut étrange : cette actrice et ce faiseur de chansons qui s'avisaient de lui tenir tête! voyez-vous l'impertinence!

Un autre, — qui n'aurait pas été, peut-être, un héros, mais qui aurait été un homme d'honneur, — s'en serait tenu là, et eût même estimé, pour leur résistance, la femme et le mari. Tel ne fut point le procédé de ce Sarmate frotté de civilisation, qui ne connaissait d'autre loi que le sabre et le bon plaisir.

Dépité, irrité, furieux, il jura de satisfaire à tout prix son brutal caprice et son indigne ressentiment. Ce fameux gagneur de batailles, il déclara la guerre, — et la plus acharnée, — à cet homme et à cette femme sans défense; il eut recours contre eux à toutes les armes que le régime d'alors mettait au service de sa haute position. O noble et illustre courage!

Mme Favart fut saisie, enfermée : Favart fut décrété de prise de corps. Privé de son état, ruiné, il se vit réduit à se cacher dans une cave; pour ressource, il y peignait des éventails à la lueur d'une lampe, risquant de perdre la vie par l'humidité malsaine de ce triste asile.

Pendant un an, ni la résistance des deux époux,

ni les odieuses poursuites du maréchal ne se lassèrent.

Enfin, pour sauver son mari qui périssait, Mme Favart céda, dit-on, bien qu'on ait jeté des doutes sur ce point, en invoquant la circonstance que les persécutions n'auraient entièrement cessé qu'à la mort du maréchal.

Mais acceptons la version la plus accréditée. Cent victoires de Fontenoy ne laveraient pas cette autre victoire obtenue à pareil prix. Il faudrait maudire la gloire militaire, si elle avait le privilége de couvrir et d'absoudre une telle infamie.

Pour une étourderie de jeune homme, un mot de la Pompadour voue Latude à l'enfer d'une prison éternelle ; le maréchal de Saxe exerce à discrétion sa lâche et ignoble vengeance sur deux époux honnêtes qui osaient lui résister. Ce sont des actes pareils et le régime où ils sont possibles, qui appellent une révolution.

Par malheur, quand cette révolution éclate, il arrive que des innocents paient pour les coupables.

On a joué une pièce où Maurice de Saxe est amoureux de la charmante actrice d'une manière tout à fait délicate ; et même, pour dénouement, il se résigne de bonne grâce au mariage de Favart, son rival heureux, avec l'héroïne. Allez donc vous instruire dans les vaudevilles !

Que l'histoire soit plus vraie qu'eux. Pour ne pas faillir à sa mission, elle ne doit tromper ni par ses paroles ni par son silence.

Qu'elle déshabille et flétrisse les gloires souillées ; ses éloges pour les gloires pures n'en auront que plus de valeur.

Un autre personnage de ce temps, une figure dont on s'est accoutumé à ne voir que le côté brillant, c'est le maréchal de Richelieu.

Le maréchal de Richelieu, le héros chéri du vaudeville, le séducteur, le triomphateur, le vainqueur de Port-Mahon et de toutes les belles ! Ne sentez-vous pas d'ici le jasmin, l'ambre, le musc et la poudre *à la maréchale*, qui annoncent ce type accompli des aimables conquérants ? Comment ne pas admirer un homme qui file si bien la déclaration galante et qui puise dans sa tabatière avec tant de grâce !

Ici encore, le vaudeville n'est pas tout à fait un guide à consulter, quand on veut voir la face réelle des choses ; et si la vérité règle les comptes de ce modèle des roués, elle lui fera un vilain lot.

Roué ! le joli titre ! *Roué*, c'est-à-dire « digne de périr sur la roue ! » L'immoralité raffinée, érigée en principe, voilant sa perversité sous les broderies, les paillettes et la désinvolture de ses belles manières, se glorifiant du nombre de ses victimes, et, sous l'abri du rang, se moquant de la roture mal apprise qui se serait insurgée contre les gentillesses de la *petite maison !*

Et puis, il y a certain chapitre qui gâte un peu le roman. Le maréchal de Richelieu a sa conquête du Port-Mahon : mais il a aussi sa campagne de Hanovre, où le pillage éhonté du chef autorisa celui des soldats, tellement que la discipline en fut perdue dans cette armée. De retour à Paris, chargé du produit de ses déprédations, le maréchal construisit ce pavillon élégant que les Parisiens appelèrent ironiquement le *Pavillon d'Hanovre*, et que l'on nomme encore ainsi sans que la plupart sachent pourquoi.

Ces honteuses rapines sont un côté quelque peu prosaïque du personnage : l'aimable héros des boudoirs, le beau seigneur aux grands airs, si âpre à remplir ses poches!

Si la vieillesse du maréchal de Richelieu se fût prolongée trois ans de plus, il aurait vu la révolution que lui et ses pareils avaient contribué grandement à préparer. Le mal n'aurait pas été grand quand elle lui aurait secoué et chiffonné un peu la dentelle de son jabot.

Les vents sont changeants, et les flots aussi ; mais les Français le sont-ils beaucoup moins?

Et d'abord les gouvernements ! On n'a pas besoin d'être vieux pour en avoir vu passer plus d'un en France, applaudi et acclamé d'abord, puis dénigré, bafoué, renversé.

Au retour des Bourbons, on se prenait les mains sans se connaître, pour danser, dans le paroxysme de l'enthousiasme, sous les fenêtres des Tuileries : ce n'était que lys et drapeaux blancs. Seize ans après, la chute de la branche aînée devenait une victoire nationale.

De quelle popularité la branche cadette fut comblée à son tour ! quelles accolades cordiales ! quelle lune de miel plus tendre et plus charmante ! — Et un jour vint où la branche cadette eut peine à trouver un fiacre, pour déménager au plus vite.

Elle fut belle et radieuse à son tour, cette journée du 4 mai 1848, où la République fut solennellement proclamée, les représentants et la foule poussant en son honneur un cri unanime, gage apparent d'éternelle durée. Sur tous les murs, la devise républicaine : sur toutes les places, des arbres de liberté. Je n'ai pas à dire le *verso* de cette page d'histoire.

Et combien d'autres volte-face, ô Français, exécutées par la girouette de vos sentiments!

De quel beau feu j'ai vu la France enflammée pour les Grecs ! Partout des souscriptions, partout des comités philhellènes. Casimir Delavigne et Béranger, les deux lyres populaires du temps, conduisaient le chœur dythirambique : on célébrait la Grèce en vers, en prose, en tableaux, en lithographies, en foulards. Le sentiment religieux et le sentiment libéral se coalisaient pour elle. On s'indignait contre les gouvernements qui regardaient froidement combattre et mourir ces martyrs de la liberté,

du patriotisme et de la croix. Les souvenirs classiques se mettaient de la partie : Miltiade, Epaminondas, Pelopidas, tous les héros antiques de la Grèce ressuscitaient dans ses héros modernes. Les Thermopyles et Missolonghi ne faisaient qu'un. Et, sans contredit, la cause grecque était belle, juste, sainte ; ce réveil d'un peuple que près de quatre cents ans d'esclavage semblaient avoir scellé dans sa tombe, abondait en noms et en faits dignes de l'admiration universelle. Pour ma part, je ne regrette pas ma sympathie et mon offrande d'adolescent.

Quant aux Turcs, l'horreur pour eux était en proportion. Le massacre de Chio, la dévastation du Peloponèse, soulevaient de longs cris d'exécration dans l'Europe entière. On mettait au ban de l'humanité ces hordes de barbares : on frappait de flétrissure une maison de Marseille qui construisait des bâtiments de guerre pour le compte du pacha d'Egypte. La journée de Navarin, la flotte turco-égyptienne brûlée, coulée bas, anéantie, était saluée comme une revanche de la civilisation, et un corps d'armée français partait aux applaudissements unanimes, pour achever l'œuvre de délivrance en expulsant Ibrahim et ses féroces soldats.

Une trentaine d'années plus tard, c'est tout le contraire. De philhellène passionnée qu'elle avait été, la France devient non moins zélée turcophile. On n'avait considéré chez les Grecs que leur beau côté ; dans ce revirement fantasque on ne voit plus que leurs défauts, résultant, en grande partie,

d'une longue servitude ; car la servitude ne se borne pas à opprimer un peuple ; elle le gâte, elle le dégrade, et pour qu'il s'en relève, il faut en lui des ressources bien vivaces. Tel est le cas pour la Grèce ; mais la guerre de l'indépendance avec ses souvenirs héroïques, tous les progrès déjà réalisés par ce petit État né d'hier, on ne tint compte de rien. Des voix qui avaient salué avec ivresse le réveil de 1821, malmenèrent fort les Grecs restés sujets du sultan, qui voulaient suivre cet exemple, — les drôles, — au lieu de tout attendre des intentions libérales de Sa Hautesse. Ce conseil charitable remplaçait les souscriptions d'autrefois Des plumes et des crayons français, — on rougit de le dire, — y ajoutèrent la turlupinade ironique, l'injure dessinée, ou plutôt barbouillée. Cet élan vers la liberté fût-il regardé comme intempestif, les exigences même de la politique et des alliances ne demandaient pas cet ignoble appui.

Dans ce volte-face étrange, les Turcs, ces barbares, ces monstres farouches, se trouvèrent dotés de toutes les qualités, de toutes les vertus : ils avaient pris le paletot et le sous-pied, les voilà en pleine civilisation.

Les Grecs enfonceront la *Porte*.

C'était là un des calembours favoris du vaudeville en 1823 ou 1824 ; et la salle entière d'applaudir. — En 1854, le vaudeville honnit les Grecs, et célèbre les fils de Mahomet. Nous avons vu jadis en scène, avec force poudre brûlée, l'apothéose des

défenseurs de Missolonghi. Voici les pièces militaires en l'honneur des Musulmans : les mêmes phrases reservent, sinon la même poudre. Au lieu de Botzaris et de ses palikares, vivent les pachas, les kaïmacans et les batchis-bozougs ! au lieu de la croix, vive le croissant !

Notez que ce grand amour pour la Turquie, ce bel enthousiasme à trois queues, était en baisse dès avant la fin de la guerre d'Orient.

Et l'Angleterre ! Que de fois, à son égard, le vent a tourné !

En 1822, de pauvres comédiens anglais, qui n'avaient rien à démêler avec la politique, étaient hués, conspués, presque assommés, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, en représailles de Waterloo : cinq ans après, d'autres comédiens d'outre-Manche etaient, dans ce même Paris, l'objet d'un véritable engouement.

Il y a douze ou quinze ans, les souvenirs de Waterloo ressuscitaient : la censure faisait modifier dans l'opéra de *Charles VI* le cri de *Guerre aux Anglais*, de peur que la manifestation anti-britannique ne fût trop chaude. Ce chant n'en passait pas moins à l'état de chant patriotique.

Jamais, jamais en France,
Jamais l'Anglais ne règnera.

Soit dit en passant, la position n'était pas alors la même qu'au temps de la bataille d'Azincourt ; toutes fondées que pussent être certaines défiances, on n'avait pas à craindre de voir un nouvel

Henri VI couronné à Notre-Dame ; mais on éprouvait un si ardent besoin de protester contre la perfide Albion !

Or, il y a trois ou quatre ans, la perfide Albion jouissait de toute la faveur publique; ses officiers qui se montraient en uniforme dans Paris, étaient les favoris du jour, au point qu'ils devaient être surpris d'un tel empressement, eux plus calmes et plus réservés par caractère. On se pâmait d'aise à l'espoir de voir tout un corps de troupes anglaises traverser la France, espoir, hélas ! déçu ; mais on se dédommageait autant que possible sur les théâtres, où l'habit rouge de l'armée britannique était presque aussi fête que la veste bleue du zouave. L'arrivée de la reine d'Angleterre transportait tous les cœurs et mettait le comble à ces joies expansives et aux ravissements de ce mariage d'amour inattendu.

Dans le même temps, que d'invectives contre les Russes ! quel déluge de virulents pamphlets, de pièces, de chansons et de caricatures platement sottisières ! Tandis que la valeur française brillait en Orient, l'esprit et le goût français ne brillaient guère en France et recevaient de tristes atteintes. On était en guerre avec la Russie, soit ; mais les convenances, même en temps de guerre, ont leurs lois. Aujourd'hui l'on est ennemi ; il ne faut pas oublier qu'on sera demain en paix, peut-être en alliance. Puis, l'injure envers ceux que l'on combat est maladroite et sotte aussi bien qu'ignoble ; en dépréciant ses adversaires on se déprécie soi-même.

Si vos ennemis sont à tel point méprisables, vous n'aurez pas grand mérite à les vaincre, et, en cas d'echec (les armes sont journalières), quelle honte d'être vaincu par de telles gens !

Mais les circonstances ont changé : revirement complet de la girouette. Les Russes ne s'appelaient que *Knoutoff*, *Stupidoff*, et autres noms aussi spirituellement inventés; c'étaient des barbares (comme les Turcs au temps de la ferveur philellène); c'etaient des sauvages, des mangeurs de chandelles; les voilà redevenus gens très-civilisés, parfaitement courtois et aimables. Le grand-duc Constantin vient à Paris ; la même foule qui s'était ruée si sympathique au devant de la reine d'Angleterre, s'etouffe, avec des sympathies non moins vives, sur le passage du fils de Nicolas. Si la reine Victoria fût entrée en même temps par une autre barrière, elle n'aurait pas fait ses frais. Qui pensait désormais à lord Raglan et à son état-major? La vogue appartenait à l'uniforme russe, tant bafoué naguère. Le général Totleben, le défenseur de Sébastopol, etait le lion du moment.

Eh ! que diable ! de deux choses l'une : si les Russes sont, comme vous le disiez et le chantiez, des mangeurs de chandelles, des ours de Sibérie, pourquoi, ô badauds ! les fêter ensuite avec tant d'ardeur? Si, au contraire, ce sont des gens aimables et charmants, pourquoi leur avoir dit tant de sottises ?

Pardonnez-moi, ô Français! la sincérité de l'expression, mais vous êtes de grands pantins.

Une chose a très notablement nui, sous la dernière République, à l'Assemblée nationale, ce sont les *vingt-cinq francs* des représentants du peuple. Un jour est venu où les membres de la gauche eux-mêmes se sont ressentis de cet élément d'impopularité.

—Vingt-cinq francs PAR JOUR ! s'écriait l'ouvrier, et la somme lui semblait monstrueuse.

— Sans doute, sans doute ! se prit à dire quelqu'un en réponse à ces murmures, vingt-cinq francs par jour, c'est beaucoup. Les représentants pourraient bien se contenter de moins. Si on leur donnait, je suppose... neuf mille francs par an...

— A la bonne heure, cela! répondirent les réclamants, ce serait raisonnable.

Ils furent tout étonnés d'apprendre que neuf mille francs par an formaient pour chaque jour vingt-cinq francs, — ces vingt-cinq francs qui les révoltaient si fort.

L'ouvrier ne compte pas ce qu'il gagne par an, il le compte par jour ; et voilà pourquoi, comparant le budget quotidien des représentants à son propre salaire journalier, il était suffoqué de l'énormité de la rente qui leur était faite.

Au lieu de fixer le traitement des représentants

par jour, il ne s'agissait donc que de le fixer *par an ;* ce n'était pas plus difficile que cela. Pour avoir négligé cette observation bien simple, une grave faute fut commise, faute qui ne fut pas sans influence sur les événements.

O peuple français, peuple le plus spirituel de l'univers, — c'est toi qui le dis, — les mots sont tout pour toi : il suffit de bien posséder la manière de s'en servir.

Ce qu'il y a encore de singulier, c'est que le peuple français, si brave au combat, est, partout ailleurs, le plus accessible à la crainte. Autant il possède le courage guerrier, autant il manque, en général, du courage civil.

Vous voyez d'autres pays où l'homme le plus pauvre et le plus obscur a confiance, quand il peut s'abriter derrière le rempart de son droit. Je suis extrêmement loin de sympathiser avec l'Angleterre dans la plupart des actes de sa politique extérieure ; mais distinguons, en elle, le dedans du dehors, et envions ce sentiment de la force et de la dignité civique, si puissant chez les Anglais. Là, que le droit soit lésé dans le plus humble citoyen, celui-ci répondra par l'appel au magistrat, son protecteur naturel ; là il existe une puissante solidarité morale : chacun se sentirait atteint par le coup qui frapperait induement son voisin ; ce n'est pas seu-

lement l'individualité d'un homme qui serait blessée, ce serait la nation entière dans un de ses membres, ce serait la majesté même de la loi.

Par compensation, l'agent de l'autorité qui rencontre, en cas d'acte illégal, une si ferme résistance légale, trouvera aide et appui, au besoin, dans le juste exercice de ses fonctions.

En France, l'agent du pouvoir est généralement impopulaire, même dans le plus légitime accomplissement de son mandat. A Paris, dans la rue, qu'un sergent de ville soit engagé dans une lutte inégale contre des malfaiteurs qu'il tente d'arrêter, il ne sera pas certain que les passants soient disposés à lui prêter main forte ; mais, dans un cas qui justifierait une calme et ferme protestation, un recours régulier à la protection de la loi, il serait douteux que ces mêmes gens en fussent capables. Tel qui, soldat, se jetterait à la gueule d'un canon, n'aura pas, devant l'abus de pouvoir du moindre agent de police, la tranquille fermeté du meunier de Sans Souci devant le grand Frédéric : il craindrait de se compromettre. Pas de milieu entre l'émeute qui saisit le fusil, et la timidité moutonnière qui ne sait pas invoquer la loi, et en appeler aux juges.

C'est que rien, en France, n'est plus rare que le citoyen. *Chacun pour tous*, *tous pour chacun*, voilà comment peut se résumer la vertu civique. *Chacun pour soi*, telle est, trop généralement, la devise en France. Cette devise n'est pas seulement égoïste, elle est bête.

Ce peuple français si fécond en étranges contrastes, à quelles peurs aveugles ne l'avons-nous pas vu livré ! quels épouvantails se sont succédé, pour lui, dans l'histoire contemporaine !

Sous la Restauration, ce fut l'épouvantail congréganiste et jésuitique.

Sans doute, la Congrégation n'était pas une pure chimère ; il est bien vrai qu'il y eut alors des coteries, mi-parties mondaines et dévotes, qui procuraient des places, de riches mariages, des fauteuils académiques ; mais ce mot de *congrégation* devint une selle à tous chevaux. Les Jésuites existaient parfaitement en chair, en os et en institution ; mais le parti qui poursuivait par tous les moyens possibles le gouvernement d'alors, ne se borna pas à signaler ce qu'il y avait de véritable dans cette organisation anti-légale. On mit la qualification de jesuite en jeu, là même où elle n'avait absolument que faire : tout homme que l'on voulait battre en brèche dans l'opinion était désigné comme *Jésuite*, n'eût-il pas la moindre relation avec les disciples de Loyola : le Jésuite était dans tout et partout, comme le Solitaire. Par-dessus le réel, on fit miroiter l'imaginaire et le fantastique : on fabriqua un croquemitaine monstrueux qui troublait le sommeil d'une multitude de gens, et c'est surtout par cette peur que la France fut conduite à la révolution de Juillet.

Remarquez que les Jésuites ont besoin de l'ombre et du silence. Sous la Restauration, la presse et la tribune étaient là, pour empêcher que le danger

ne devînt sérieux; cette double voix fut assez puissante pour obtenir de Charles X les ordonnances de 1828; mais l'opposition voulait autre chose; elle voulait le renversement des Bourbons, et elle continua de crier au jésuite. Plus tard, le danger devint beaucoup plus réel, et les esprits ne s'en émurent pas : les agitateurs avaient joué leur jeu et gagné la partie. Puis, il est dans le caractère français de s'endormir sur le péril véritable, autant que de s'effrayer d'un péril chimérique ou beaucoup moins menaçant.

Après l'épouvantail jésuitique, ce fut un ogre d'une autre couleur, mis en œuvre par les mêmes procédés.

Ce qu'il y avait de réel pour les Jésuites, on l'avait grossi jusqu'au fabuleux. Ce qu'il y avait pareillement de réel quant aux passions mauvaises, aux utopies folles et malsaines de certains hommes, fut érigé en une puissance colossale, qui était sur le point de tout dévorer. Maisons, rentes, meubles et immeubles, allaient s'engloutir dans un cataclysme effroyable. Marat et Babeuf étaient à nos portes. Les mêmes gens, en grande partie, à qui le jésuite avait donné le cauchemar sous la Restauration, furent en proie au cauchemar socialiste et écarlate.

Amère dérision! l'ancien farceur Romieu, Romieu le décrocheur d'enseignes, Romieu l'homme au lampion sur le ventre, s'affubla de la barbe et de la vieille robe constellée du sorcier de Tivoli : grossissant sa voix, il donna la chair de poule, avec

son *Spectre rouge*, au peuple nombreux des simples et des credules. Ce vétéran de la mystification, que le public bénévole eut la complaisance de prendre au sérieux, dut bien rire de la frayeur qu'il causait.

Etait-il admissible un moment que la France, avec toutes ses forces vives, avec cette masse immense d'interêts de toute espèce liés à la conservation sociale, pût disparaître dans le cratère d'un nouveau Vesuve, qu'elle pût être avalée comme Jonas? Ici le Jonas était beaucoup plus gros que la baleine, ce qui aurait gêné l'opération.

Enfin, est venu le croquemitaine cosaque. Quels qu'aient été les motifs de la guerre avec la Russie, il est bien évident que la chance d'une invasion moscovite ne fut pour rien dans l'affaire, qu'Attila n'allait pas déborder encore des glaces boréales, et se précipiter sur nos climats. La seule supposition que le territoire français pût être menacé, envahi, était non-seulement une absurdite, mais encore une insulte à la puissance et à la valeur nationales. Il n'en est pas moins vrai que, lorsque les Russes passèrent le Pruth, beaucoup de badauds voyaient déjà l'affreux Baskir passant le canal de l'Ourcq, bivouaquant sur les bords de la rivière des Gobelins, et dévorant leurs femmes, leurs enfants, et même leur pot-au-feu : ils rêvèrent Cosaque tout comme ils avaient rêvé Jésuite et Spectre rouge ; et ils en eurent de très-mauvaises nuits.

Tu es trop âgé, ô peuple français, pour croire à

Croquemitaine, et c'est une faiblesse dont il faudrait te guérir.

Encore un enfantillage que ce grand peuple français devrait bien enfin secouer.

Il aime les hochets de toute espèce ; il aime tout ce qui fait spectacle et mise en scène, tout ce qui brille, miroite, chatoie, flamboie et jette de la poudre aux yeux ; les broderies, les plumets, les paillettes, la dorure ; il regarde avec admiration un chasseur à grosses épaulettes derrière un carrosse, un valet de grande maison en riche livrée. Le galon lui plaît et l'éblouit : galon fin ou galon faux, sur le dos d'un chambellan ou sur le dos d'un laquais.

Paris, qui se vante d'être la France par excellence, tient au cortége du Bœuf gras bien plus qu'à aucune des traditions nationales.

Que, d'un côté du boulevard, on désignât à la foule l'homme le plus illustre, passant à pied et en simple paletot ; que, de l'autre côté, se présentât le docteur Fontanarose dans sa voiture, vêtu de cramoisi, étincelant de chrysocale, avec accompagnement de trompette et de grosse caisse ; je ne voudrais nullement répondre que l'empressement public se portât vers le grand homme.

Pour réussir auprès de toi, ô peuple français ! et pour être jugé digne de sauver la patrie, il aurait fallu que Cincinnatus, au lieu d'arriver tout mo-

destement à pied de son champ, fit une entrée pompeuse, en brillante cavalcade et en costume magnifique. Autrement tu aurais dit : « Tiens ! ce n'est que cela ! »

Tu n'aurais pas compris les représentants des treize Etats américains, réunis en congrès sans aucun appareil, et fondant tout bourgeoisement l'indépendance et l'avenir de leur pays. Le président de cette confédération qui embrasse aujourd'hui la moitié d'un continent immense, ne te paraîtrait pas assez bien costumé.

Ne disputons pas sur les goûts, ô peuple qui préférerais, et de beaucoup, Franconi empanaché à Franklin ou à Malesherbes en habit noir.

Un des traits du caractère français, — trait doublement singulier chez un peuple qui a fait trois révolutions au nom de la liberté, — c'est le défaut d'indépendance personnelle, c'est le besoin d'être *gouverné*, non-seulement dans les choses où l'action du pouvoir est nécessaire et naturelle, mais encore dans des détails où elle ne semble pas avoir lieu d'intervenir.

En France, vous croiriez qu'on ne peut exister que par le pouvoir, tant on compte sur lui pour toutes choses. On dirait qu'il n'y a vie que par les rayons de ce seul foyer, de ce soleil unique. Nulle part il n'y a presse au même degré pour les places et les

emplois ; nulle part le collier du chien bien repu de la fable n'a pareille foule d'amateurs.

A entendre une quantité de familles, monsieur leur fils, au sortir du collége, doit tout naturellement grignoter sa part au gâteau du budget. Ce fils est-il propre à rendre des services à l'Etat? Ce n'est pas la question. Le jeune homme fût-il un crétin, l'Etat est tenu, selon les auteurs de ses jours, à lui fournir la pâtée.

En d'autres pays, tel individu dirait : « Je vais » tenter quelque chose par mes propres moyens ; je » vais tâcher de me créer des ressources qui ne » devront rien à personne. » En France, ce même individu dira : « Je vais demander une place. » Mais quelle place? Peu importe. Repoussé d'un côté, il se retournera d'un autre, jusqu'à ce qu'il arrive à une feuille quelconque d'émargement.

Aussi, quoique les fonctionnaires et employés de toutes catégories et de tous grades soient extrêmement multipliés en France, le gouvernement ne suffit-il pas à la quantité innombrable de demandes qui l'obsèdent et l'assiègent, depuis le plus haut jusqu'au plus bas, depuis le plus bas jusqu'au plus haut degré de l'échelle.

Il est trop vrai : le peuple français est éminemment pétitionnaire, solliciteur, demandeur, quémandeur ; — je ne veux pas dire mendiant. Paul-Louis Courier l'appelle *Peuple laquais*.

En Italie, en Espagne, fleurit la mendicité de la rue : en France, celle de l'antichambre.

Le plus honteux, c'est de voir de ces mendiants

qui roulent sur l'or. Vous verrez, — il me serait facile d'en citer, — des gens qui vivent grassement de leurs rentes, et qui vont intriguant et courbant l'echine, s'armant de toutes les influences de leur position sociale, pour obtenir un emploi, simple *bague au doigt* pour eux, et qui serait la joie et l'existence de toute une famille sans fortune.

Une place est de droit à qui peut s'en passer (1).

Est-ce pour les appointements de l'emploi que ces riches mendiants font jouer tant de ressorts ? — Oui, pour les appointements ; mais aussi pour la satisfaction d'être quelque chose, et de tenir au pouvoir par quelque attache.

Il n'est rien, en France, qui ne soit matière à pétition, à supplique, à recours au gouvernement. On s'adresserait volontiers à lui pour avoir de la chaleur ou de la pluie, pour la guérison de l'oïdium ou de la maladie des pommes de terre.

Bientôt, afin d'épargner aux gens tout travail d'initiative et d'action, ce sera le gouvernement qui devra leur prendre mesure pour des habits et leur préparer à dîner ; peut-être leur couper les bouchées et leur faire manger leur soupe.

Les nombreuses armées permanentes que les Etats européens entretiennent, sont, — tout le monde en est d'accord, — une plaie ruineuse pour leurs finances.

(1) Casimir Delavigne, *l'Ecole des Vieillards*.

Calculez la dette publique de plusieurs d'entre eux, et la dépense de leurs armées depuis 1815 avec les intérêts composés de ces sommes énormes; vous arriverez à trouver que ce total dépasse le chiffre de leur dette.

De plus, comptez ce prélèvement si considérable opéré sur la population jeune et vigoureuse, au détriment de l'agriculture, de l'industrie, de toutes les carrières qui nourissent et enrichissent un pays; voyez ce pays perdant ainsi d'un côté en même temps qu'il dépense de l'autre; privé du travail du soldat, et ayant ce même soldat à payer, à vêtir, à nourrir.

N'oubliez pas la question morale, toute cette portion de la population virile jetée en dehors des conditions régulières et normales de la vie; les habitudes contractées dans les camps ou les garnisons; la difficulté qu'éprouve souvent le militaire congédié à reprendre cette existence de la famille et du foyer, rompue chez lui au début de la jeunesse.

On me dira qu'il faut qu'un Etat se tienne en mesure pour toute éventualité. *Si vis pacem, para bellum.* « Si tu veux la paix, sois prêt pour la guerre. »

Bel axiome, en vérité, pour un temps de civilisation, de progrès, de rapports internationaux chaque jour plus multipliés par les merveilles de la science moderne! Se tenir les uns en face des autres dans l'attitude de gens qui vont s'entre-dévorer! En effet, ce qu'on appelle le *pied de paix* —

c'est-à-dire, pour les grands Etats, cent, deux cent, trois cent, quatre cent mille hommes sous les armes, — cela ne ressemble-t-il pas beaucoup à un pied de guerre?

Les chances de guerre exigent les armées permanentes, dira-t-on. — Ce sont, répondrai-je, les armées permanentes qui créent les chances de guerre.

Un souverain a sous sa main des masses de bataillons et d'escadrons superbes, qu'il fait parader sur des champs de manœuvres ou dans des camps de plaisance. N'est-ce pas là de quoi lui faire monter au cerveau des fumées d'ambition et d'humeur guerroyante? Il a l'instrument: l'envie lui vient, tout naturellement, d'en jouer. Otez cet instrument, et les velleités belliqueuses dormiront ou, du moins, il faudra bien les rengainer et les laisser à l'état platonique.

Chacun tient sur pied des armées formidables pour se garder, le cas échéant, contre les troupes du voisin: supprimez les armées, — au moins les armées capables d'agression, — et personne n'aura rien à craindre d'autrui.

S'il était possible aux gouvernements de s'entendre pour cette grande et radicale réforme, quelle ère magnifique s'ouvrirait pour le monde!

Peut-être ce grand bienfait social ne serait-il pas goûté par quelques traîneurs de sabre, qui ne se soucient pas plus de l'humanité que de l'intelligence, et qui, heureusement, ne représentent pas tout ce qui porte l'uniforme. Le mal ne serait pas bien regrettable quand ils appelleraient en vain des

conflagrations et des massacres, dans l'intérêt de l'avancement.

Il y a des continents presque entièrement déserts, où la nature attend la main de l'homme ; — où toute la population de l'Europe trouverait largement à se caser ; l'Europe même contient bien des terres en friche : voilà de quoi employer les centaines de mille hommes exigés par le *pied de paix*, sans compter les milliards que ce même *pied de paix* dévore tous les ans.

Juillet 1856. — Les nouvelles d'Espagne nous apprennent que le général O'Donnel, l'un des chefs d'une révolution, il y a deux ans, vient de préserver ce pays de la fureur des révolutionnaires, — au moins c'est lui qui l'assure ; et il a les arguments du sabre et du fusil pour convaincre les incrédules ; il est le plus fort . . . jusqu'à nouvelle chance, prévision bien permise en ce pays-là.

O'Donnel a donc sauvé la société espagnole : mais sa manière de procéder n'est pas sans quelques inconvénients.

Sous prétexte de vous défendre contre des périls plus ou moins réels, il fusille, il canonne, il mitraille, il démolit, il bombarde, il brûle.

Honnête bourgeois de Madrid, vous êtes chez vous bien inoffensif. Par malheur, c'est sur votre quartier que le grand O'Donnel a jeté son dévolu

pour imprimer aux malveillants présents ou futurs une terreur salutaire. Un obus conservateur éclate sous votre lit et vous colle au plafond ; un boulet sauveur réduit vos meubles en cannelle, ou, ce qui est encore plus grave, il vous emporte la tête. Votre maison est enlevée d'assaut ; on vous éventre à coups de baïonnette. Malentendu fâcheux : mais le soldat, une fois mis en train, n'y regarde pas de si près : c'est un détail qui ne tire pas à conséquence. On vous a toujours empêché d'être dévoré par l'hydre anarchique.

Les gens sauvés à la façon du sieur O'Donnel aimeraient à savoir ce qu'auraient pu faire de pis les ennemis contre lesquels il prétend les avoir défendus.

Mars 1857. — Qu'un noble prenne à tâche de rehausser sa qualité par l'élévation de ses sentiments et de ses actes, à la bonne heure ; personne ne lui reprochera son attachement à ses parchemins.

Qu'il se fasse honneur de ses aïeux, s'ils ont acquis leur noblesse par de belles actions, rien de plus juste.

Mais s'il existe encore des gens capables de s'imaginer que, par cela seul qu'ils sont nobles, et en dehors de la question de valeur personnelle, ils sont supérieurs en la moindre chose à la masse des

hommes, ces gens-là sont des Epiménides qui se trompent d'époque.

Si une couronne de comte, de duc ou de marquis doit son origine au caprice du favoritisme, aux beaux yeux d'une aïeule peu cruelle pour des amours princières, ce titre vaut-il qu'on en tire vanité? Sans contredit il serait infiniment préférable de ne compter pour ancêtres que d'honnêtes menuisiers, serruriers ou maçons.

En plein siècle de Louis XIV, Boileau avait exprimé là-dessus, dans son Epître à Dangeau, des vérités très fortes pour le temps :

> La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère,
> Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère, etc.
>
> . . . . . .
>
> Mais la postérité d'Alfane ou de Bayard,
> Si ce n'est qu'une rosse, est vendue au hasard.

Quant à vous, messieurs les aristocrates de la finance, messieurs les sacs d'écus incarnés, ne croyez pas que votre argent et vos bordereaux imposent à l'homme de sens plus que les parchemins nobiliaires. Cette aristocratie de l'argent est même bien plus incommode et bien plus lourde que l'autre, et l'on a bien plus sujet de se tenir en garde contre elle.

La vanité du noble n'est qu'un ridicule inoffensif, un anachronisme sans conséquence ; mais, à sa vanité, l'homme d'argent associe une domination trop réelle, une exploitation qui n'est pas dans le domaine du rêve.

Parce qu'un individu roule sur les millions, s'en-

suit-il qu'il ait le plus léger titre à prendre le ton haut avec moi? S'il s'en avisait, je me monterais sur un diapason encore plus haut que le sien, — et je lui offrirais de lui prêter cent sous.

Les hommes de l'intelligence doivent plus que personne garder soigneusement leur dignité avec les grands prêtres du Mammon dont la Bourse est le temple. Ceux-ci ne demandent qu'à trancher du Samuel Bernard ou du La Popelinière, qu'à ressusciter les anciens traitants, qui voulaient avoir des écrivains pour compléter leur dessert, et s'en créer une cour qui chantât leurs louanges.

Si je m'étais trouvé à l'assemblée de la Société des Gens de lettres quand elle eut à délibérer sur les prix-Véron, je me serais fortement opposé à l'acceptation de cette libéralité anormale. Sans discuter la personnalité ni la fortune de M. Véron, je ne reconnais pas que le premier venu, parce qu'il est riche, ait le droit de se poser en Mécène de la littérature, et de se faire encenser en cette qualité.

Dernièrement, un autre favori de Plutus, comme on aurait dit autrefois, un des heureux faiseurs d'affaires de l'époque, voulut se passer la fantaisie de truffer et d'abreuver dans son hôtel la littérature et la presse. En conséquence, il leur expédia son invitation à la ronde, sans plus de cérémonie. Il avait envie d'avoir à sa table M. tel ou tel, homme de lettres; en fallait-il davantage pour que cet écrivain fût trop content de venir s'y asseoir? L'opu-

lent amphitryon s'était dit, d'après un vers de l'*Ecole des Vieillards*, que

... L'on a ces messieurs comme on a du champagne.

C'est triste à dire pour la littérature du jour; mais M. Millaud ne s'était pas trompé dans son appréciation; aussi n'est-ce pas lui que je blâme. Si l'on compta des abstentions ou des refus qui témoignèrent d'un sentiment convenable de la dignité de l'écrivain, le plus grand nombre des conviés cédèrent avec empressement à l'ascendant des écus et au fumet des fourneaux. Le turbot, la poularde et la truffe exercèrent un attrait vainqueur. Quelques-uns avaient espéré, dit-on, que chaque invité, pour comble de grâce, trouverait un billet de mille francs sous sa serviette, — on aurait au moins la permission d'emporter son couvert.

Toujours est-il que le successeur de La Popelinière eut le plaisir de voir toute une cour littéraire se presser dans sa salle à manger. Et ce n'était pas seulement de la menue presse, de la littérature subalterne : il y avait là des noms des plus huppés, des poètes ou des prosateurs éminents, des colonels, des généraux et des maréchaux de la plume.

On a beaucoup plaisanté sur le *veau* de certains banquets; mais l'affaire est différente, à ce qu'il paraît, quand le veau est le veau d'or.

O illustres gastronomes de la littérature, si l'épicier du coin, qui ne vous est connu que par son enseigne, s'avisait de vous inviter à dîner chez lui, cette licence vous paraîtrait fort incongrue; le pro-

cede est-il plus acceptable, parce qu'il vient d'un millionnaire?

C'est justement en face des millions, vous auriez dû vous en souvenir, — qu'une réserve sévère vous est doublement commandée. Les millions sont trop enclins à se croire les maîtres du monde, — et ce n'est pas à vous qu'il convient de les fortifier dans cette idée.

Mon *Histoire de l'Armée de Condé* me mit en rapport avec bon nombre de vétérans de l'Émigration militante. Probablement, bien des personnes se figurent que, dans cette catégorie, l'on devait trouver plus que partout ailleurs le type de l'ancien régime encroûté, des idées arriérées, surannées, immobiles : je suis à même de dire que ce serait une erreur.

Les vieux combattants de l'Émigration que j'ai connus étaient nécessairement de tout jeunes gens au moment où ils avaient quitté la France. La plupart venaient alors d'entrer au service avec la modeste épaulette de sous-lieutenant. Ils n'avaient pu s'incruster dans les habitudes, les prétentions et les préjugés qui se retrouvèrent à Coblentz, dans l'entourage des frères de Louis XVI. Il faut bien distinguer, dans l'Émigration, entre ce monde fossile, pétri de vaniteuse sottise, qui reconstituait l'Œil-de-Bœuf de Versailles sur les bords du Rhin,

et la jeunesse qui n'avait jamais approché des antichambres royales, et qui renfermait de bonne grâce ses quartiers de noblesse dans un modeste havre-sac.

Tel fut le rude complément d'éducation qu'avaient reçu mes vieux Condéens : tel fut le sévère apprentissage qu'ils avaient fait presque à leur entrée dans le monde. Pendant plusieurs années, laissant de côté naissance et grade, ils avaient ainsi porté le fusil et la giberne, accommodé et mangé la soupe du bivouac, pratiqué toutes les petites industries que le soldat a besoin de savoir. Ballottés en Allemagne, en Hollande, en Russie, ils avaient parcouru l'Europe, non pas en regardant par la portière d'une chaise de poste, mais dans une situation qui met en rapport avec tout le monde, et couchant plus souvent dans des chaumières que dans des châteaux ; ils s'étaient frottés aux différents peuples ; ils avaient vu, observé, comparé. Dans une vie de ce genre, on laisse les préjugés, si l'on en a, aux ronces du chemin.

Aussi, dans ces demeurants d'un autre âge, ai-je vu des hommes fidèles à leurs convictions, mais sans âpreté, sans raideur, remplis de souvenirs intéressants, types de bonnes manières et de politesse ; parfaits conservateurs de l'ancienne urbanité française, mais sans cette frivolité surannée que la vie exclusive des salons et des ruelles laissait jadis à beaucoup d'hommes du monde. Ajoutons qu'à la rentrée des Bourbons ils étaient encore dans la force de l'âge : quantité d'entre eux

avaient, depuis cette époque, activement servi l'État, soit dans l'armée, soit dans différentes branches de l'administration.

Entre ces vivants débris historiques, dont les entretiens et les récits m'ont été précieux, il en est que j'aimerai toujours particulièrement à me rappeler : M. de Buyrette, maréchal-des-logis de la maison du Roi sous Louis XVIII et Charles X ; le général de Berthier, qui commandait une brigade à la conquête d'Alger ; le comte de Romain ; le marquis d'Espinay Saint-Luc ; M. des Marestz de Beaurains, qui, après de nouveaux et bons services actifs, avait occupé, sous la Restauration, les honorables fonctions d'adjudant du palais de Saint-Cloud ; M. Berthier de Grendry et le chevalier de Godet, tous les deux officiers supérieurs dans la garde royale. M. de Godet a laissé des Mémoires manuscrits que ses sentiments affectueux ont bien voulu me destiner. Je puis assurer que les fautes et les travers reprochables à l'Émigration, et notamment au malheureux entourage des princes, y sont jugés avec une sévère et droite raison.

Que Béranger ait rencontré quelque part le type de son marquis de Carabas, c'est possible ; mais ce n'est pas parmi les anciens Condéens que j'ai connus.

Le parti légitimiste, pris dans son caractère général, a le mérite d'être un parti loyal et honnête.

On ne l'a pas vu, sous la branche d'Orléans, feindre des sentiments désavoués par ses convictions. A la Chambre, ses députés ne se répandaient pas en protestations de fidélité pour la dynastie de Juillet, comme faisaient les députés de l'opposition envers la branche aînée, tandis qu'ils avaient la main d'une manière plus ou moins directe dans tous les complots tramés contre elle. Jamais non plus, dans leurs journaux, les légitimistes ne déguisèrent leurs affections et leurs antipathies. La guerre qu'ils firent au gouvernement de 1830 exclut au moins tout reproche de dissimulation et de fausseté ; elle fut faite franchement et à visage découvert.

Cette loyauté, l'honneur des légitimistes, fait que je m'étonne de les voir adopter, dans l'histoire, un homme dont toute la conduite fut marquée d'un sceau bien différent.

Le général Monk replaça les Stuarts sur le trône ; cet acte en a fait un héros pour l'opinion qui unit dans sa sympathie les Stuarts et les Bourbons. Les royalistes ne considèrent dans ce personnage que le fait dont il fut l'agent. J'aime à croire que la plupart n'ont pas poussé plus loin leurs études et ne sont pas entrés dans les détails.

Cromwell, malgré ses grandes qualités politiques, fut un despote hypocrite, qui fit sortir sa tyrannie d'une révolution faite au nom de la liberté. Avec lui, le pouvoir qu'il avait fondé était descendu dans la tombe. L'avenir se présentait troublé, incertain, plein de hasards. Il n'était pas possible de prévoir à quel point le faible et débauché

Charles II, asservi à des courtisans et à des courtisanes, se montrerait peu digne de la couronne. Son retour était donc un événement heureux, à le juger d'après les espérances qu'il fut naturel d'en tirer. Mais quant à l'homme dont on a peut-être exagéré l'influence sur la marche des faits, quel caractère loyal voudrait suivre de semblables chemins?

D'abord, on voit Monk, dans la guerre civile, combattre pour Charles Ier contre le Parlement. Fait prisonnier, il change de parti. Son épée se tourne contre le roi qu'il servait naguère, et se teint du sang de ses anciens compagnons d'armes. Afin, apparemment, de donner un gage à ses nouveaux amis, il passe au fil de l'épée, il égorge le gouverneur et toute la garnison de Dundee, qu'il avait pris d'assaut.

Plus tard, et Cromwell vivant encore, Monk reporte en secret ses vues vers le retour des Stuarts. Un traître est aisément suspect à ceux qu'il sert. L'ombrageux Protecteur conçut à l'égard de Monk des soupçons qu'il ne lui cacha pas. Pour les dissiper, Monk alla jusqu'à dénoncer à Cromwell les plans des royalistes et à lui livrer une lettre qu'il avait reçue du fils de Charles Ier.

Cromwell mort, et Richard Cromwell étant effacé de la scène, Monk, qui commandait en Ecosse, se rallie au Parlement. Son propre frère lui apporte une nouvelle lettre du roi. Il refuse de la recevoir. Arrivé à Londres, il continue de professer un parfait dévouement à la République. Mais voyant que les événements sont près de le déborder, que le

dénouement pourrait bien s'opérer sans lui, Monk, enfin, consent à s'aboucher avec les agents royaux ; il se détermine à sortir de sa longue dissimulation, à jeter son masque impassible et à faire proclamer Charles II.

Les braves *cavaliers* qui se battirent jusqu'à la fin pour les Stuarts méritent l'estime de tous les partis ; mais l'honnêteté n'accorde pas pareil tribut à un homme deux fois traître : traître envers le roi d'abord, puis envers la République, et qui opéra la restauration quand il crut y voir son profit.

Que, dans la révolution française, un haut personnage royaliste eût passé dans le camp républicain, qu'il se fût signalé contre ses anciens amis par une exécution comme celle de Dundee ; que, soupçonné de revenir secrètement à eux, il en eût dénoncé et fait guillotiner quelques-uns pour mieux se déguiser et se mettre à couvert ; enfin que, toujours protestant de son zèle pour la République, il l'eût trahie comme il avait trahi le roi, cette conduite vous paraîtrait elle honorable ?

Personne, bien certainement, ne ferait à cet homme la même place dans l'histoire qu'aux vaillants chefs de la Vendée, ces héroïques *cavaliers* du drapeau blanc.

L'axiome : « Qui veut la fin veut les moyens, » serait odieux, s'il servait à justifier même les voies ténébreuses et déloyales, en faveur du résultat.

Une des confusions et des erreurs historiques accréditées chez beaucoup de gens, c'est que la conspiration de Georges Cadoudal ne fut autre chose que l'affaire de la machine infernale.

L'explosion de la rue Saint-Nicaise eut lieu le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800).

La conspiration de Georges Cadoudal, qui avait pour but d'attaquer le premier consul sur le chemin de Saint-Cloud, en plein jour, au milieu de son escorte, appartient aux années 1803 et 1804. Ce fut le 25 juin 1804, que Georges fut exécuté.

Trois ans d'intervalle séparent donc ces deux affaires. C'est assez, à ce qu'il semble, pour ne pas les confondre—à moins qu'il n'y ait parti pris.

Le nom de Cadoudal est aujourd'hui porté par les neveux du célèbre chef breton, le fils du général Cadoudal, maréchal-de-camp sous la Restauration, et ceux du colonel Cadoudal, commandant la gendarmerie à Angers, lors des événements de 1830, dont il faillit être victime. Ces deux frères de Georges Cadoudal sont morts il y a peu d'années.

Le fils du général Cadoudal,— qui s'appelle Georges comme son oncle,— offre bien la plus complète opposition entre le nom et l'homme.

Le fameux chef morbihannais était un colosse de force physique et morale, avec son encolure de taureau et cette indomptable énergie qui en fit,

pour le vainqueur de Marengo, un adversaire plus redoutable que tous les souverains de l'Europe sur leur trône.

Or, on annonce M. Georges Cadoudal : à ce grand et puissant nom, vous vous tournez aussitôt vers la porte, et vous voyez apparaître un petit monsieur aux cheveux d'un blond un peu prononcé, au parler doux et mielleux, une sorte de lévite mondain, mi-parti du séminaire et du salon. Ce n'est pas la faute de M. Georges Cadoudal s'il n'offre pas en sa personne le portrait de celui qui a illustré ce nom : mais le contraste n'en est pas moins curieux.

M. Georges Cadoudal a rédigé à Vannes un journal du parti catholique, et il a écrit, dans la *Nouvelle Biographie générale*, une notice sur son oncle, notice dont certains passages ont pu causer quelque surprise.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

La Mode. — Alfred Du Fougerais. — Courchamp. — M. Gouze. — Mennechet. — Le vicomte Walsh père et M. Edouard Walsh. — La maison de commission Lasalle. — Le gérant Voillet de Saint-Philbert. — Emigration et souscription espagnole. — Souscription de Saint-Leu. — Castan, le caissier de *la Mode*. — Le vicomte d'Arlincourt. . . . . Page 1

La petite presse légitimiste : *le Revenant* et *le Bridoison*. 30

La Quotidienne. — Michaud. — M. Poujoulat. — M. de Brian. — M. Alfred Nettement. — M. Laurentie. — Merle. — Formation de *l'Union*. — Balzac et *le Député d'Arcis*. — Une insurrection d'abonnés. — M. Lubis. — M. de Riancey. 40

Deux séjours a Sainte-Pélagie. — Sainte-Pélagie en 1832. — Les coiffures vertes et les coiffures rouges. — Le banquet du 29 septembre. — Grande affaire du massepain fleurdelysé. — Les chants légitimistes et les chants républicains. — Les condamnés de la rue des Prouvaires. — Zanof, le soldat suisse. — Philippon et la *poire*. — Daumier et l'*araignée*. — Sainte-Pélagie en 1845. — *Le Bon Messager* et ses vignettes. — Extrait du *Bon Messager pour* 1846. — Les écrivains logés avec les malfaiteurs. — Les *escarpes*. — *On fait un peu de tout*. — Un souvenir de la Bastille 70

Voyage a Goritz et a Gratz en 1840. — Passage en Suisse. — M. de Charette. — Le général Clouet. — Milan. — Venise. — Les *Tedeschi*. — Trieste. — Goritz. — Le palais Strasoldo. — Le système Blacas. —

Le duc d'Angoulême. — La duchesse d'Angoulême. — Le duc de Bordeaux. — Mademoiselle de Berry. — M. de Bouillé. — M. de Montbel. — M. de Lévis. — M. de Pastoret. — Le courtisan maladroit. — La purée de marrons. — L'antichambre de la place Louis XV. — De Goritz à Gratz. — Gratz. — Le palais et le salon de Mme la duchesse de Berry. — Le comte Lucchesi — Le prince de Lucinge. — M. de Monti. — La colonie française de Gratz. — Mme la duchesse de Berry en Vendée. — L'eau et le feu. — La cheminée de Nantes. — Lettre de Mme la duchesse de Berry à la reine des Français. — La fidélité vendéenne . . 101

Comment se fondait un journal en 1848. — *L'Opinion publique*. — La politique en plein vent. — M. Adolphe Sala. — M. de Circourt. — La question d'argent. — La queue du diable. — Un parti héroïque. — Alfred Nettement, représentant et journaliste. 193

La presse légitimiste en province, après 1830 . . . 203

Mlle Querret. — Un grand malheur du parti légitimiste. — Le faubourg Saint-Germain. — Le *caput mortuum*. — L'ouvrière bretonne. — Evasion du commandant Guillemot. — Condamnation de Mlle Querret. — Un dévouement peu récompensé. . . 212

La révolution de Février. — Préludes. — L'inscription de l'Ecole de Droit. — Le procès Teste et Cubières. — L'affaire Praslin. — Le chant des Girondins . . . 227

Le 22 février. — Les premières barricades 231

Le 23 février. — *Vive la réforme !* — Renvoi du ministère Guizot. — Les illuminations. — Les boulevards dans la soirée. — Catastrophe du boulevard des Capucines. — Question du coup de pistolet. — Témoignage personnel. 234

Le 24 février. — Attitude de la garde nationale. — Les pierres à fusil. — Affaire du pavillon Péronnet. — Deux cadavres. — Le poste du Château-d'Eau. — L'incendie. — Justice devant l'histoire. — L'invasion

des Tuileries. — Les vagues humaines. — Aspect du soir 243

Une lettre du maréchal Bugeaud sur les événements du 24 février. — Accusation contre le général Bedeau. — Examen de cette accusation. — Réponse du général Bedeau et témoignages sur cette affaire 252

Les souscriptions de février. 257
La révolution de 1830 et la révolution de 1848. . . 253
Un couplet de circonstance 259
Les hommes et les choses en 1848 ; le mal et le bien . *Ibid*
Deux ministres de Février. 268
La rente démocratisée 271
Les professions de foi démocratiques 274
Les 126,000 voix du citoyen Caussidière. 275
Mes notes sur les journées de juin 275
Encore les journées de juin. — La vérité sur tous et pour tous. 284
Les voyages et les banquets de la garde nationale. . 289
Les faux apôtres de l'ordre 291
Les chances du comte de Chambord en 1848. . . . 296
Mon vote au 10 décembre. 308
Ma brochure de *la Vérité* 309
Un souvenir de juin 1849. 313
Les Alexandre et les Charles XII. 314
Les réjouissances pour une bataille. 318
Le hasard d'un boulet. 321
La médaille de sauvetage. 325
Les inventions meurtrières 328
Le maréchal de Saxe 333
Le maréchal de Richelieu 336
Les flots et les Français sont changeants. 337
Les vingt-cinq francs par jour. 344
Les croquemitaines. 345

L'amour du cinquant. 350
La manie de solliciter. 351
Une grande charge des budgets modernes 353
Juillet 1856 : les événements de Madrid. 356
L'aristocratie financière et les gens de lettres . . . 357
Les vieux Condéens. 361
Opinion sur Monk 363
Une fausse accusation. — Georges Cadoudal. — Oncle et neveu. 366

P. S.— (Page 157).— D'après des notes que je retrouve, ce fut à la suite du voyage d'Ems, et non de celui de Wiesbaden, que des souscriptions furent ouvertes dans plusieurs départements, pour offrir à M. le comte de Chambord des produits de l'industrie locale. Mais ce détail est absolument indifférent, quant au fait en lui-même, et si je le rectifie, c'est seulement pour le rigoureux acquit de ma conscience de narrateur.